306
INS
no. 4

INSTITUTS SOLVAY
(PARC LÉOPOLD, BRUXELLES)

INSTITUT
DE SOCIOLOGIE

306
INS
no. 4

BULLETIN MENSUEL

N° 4. — Avril 1910

DÉPOSITAIRES :
MISCH et THRON
Bruxelles et Leipzig.
:
MARCEL RIVIÈRE
Paris

THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY

306
INS
no.4

STACKS

Documents divers relatifs à l'organisation de l'Institut.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Emile Waxweiler, directeur de l'Institut, Parc Léopold, à Bruxelles.

Conditions de publication du Bulletin.

Le « Bulletin » de chaque mois paraît au commencement du mois suivant.

Les « Bulletins » de juillet, août et septembre sont réunis en un seul fascicule, paraissant en octobre.

A la fin de chaque année, paraît un Index systématique très détaillé des matières, dépouillées au point de vue de l'analyse sociologique.

Abonnements { Belgique : 10 francs. / Étranger : 12 francs.

S'adresser a l'Institut de Sociologie (M. De Leener, chef du Service des publications) Instituts Solvay, Parc Léopold, Bruxelles.

Organisation générale de l'Institut.

(Statuts revisés en février 1910.)

A. — But.

1. L'Institut de Sociologie Solvay constitue un laboratoire de recherches sociologiques.

2. L'Institut organise des recherches déterminées ayant pour objet l'étude scientifique de la sociologie et de ses applications.

L'Institut est également accessible aux personnes désireuses d'y entreprendre des recherches en dehors du cadre de ces études.

3. Une indépendance scientifique absolue est garantie à toutes les personnes participant aux recherches.

B. — Personnel scientifique.

4. Un directeur et des collaborateurs scientifiques sont chargés d'assurer le bon fonctionnement des recherches poursuivies à l'Institut. Le directeur représente le fondateur. Les collaborateurs scientifiques sont désignés par ce dernier ou, à son défaut, par le directeur.

5. Des attachés scientifiques peuvent être appelés à concourir, pour diverses spécialités d'études, aux travaux entrepris à l'Institut.

Au moment où il est fait appel au concours des attachés scientifiques, le directeur fixe les conditions de leur collaboration temporaire.

C. — Organisation des recherches.

6. Avant le 15 novembre de chaque année, le directeur et les collaborateurs scientifiques fixent le programme des objets de recherches pour l'année suivante.

306
INS
no. 4

7. Les objets de recherches sont mis à l'étude avec attribution à chacun d'eux d'un prix déterminé. Le cas échéant, une fraction du prix seulement peut être accordée; des avances peuvent être consenties en vue de recherches justifiées; le prix peut être décerné plusieurs fois pour le même objet. Les mémoires remis en réponse peuvent être publiés par les soins de l'Institut.

8. Les objets de recherches concernant la sociologie sont répartis dans les cinq catégories suivantes :

I. Les phénomènes sociaux dans leurs rapports avec la biologie générale et l'énergétique;

II. Les phénomènes sociaux dans l'éthologie végétale et animale;

III. Les phénomènes sociaux dans la psychologie comparée;

IV. L'organisation sociale;

V. L'évolution sociale.

Les recherches portant sur les applications de la sociologie sont limitées aux questions suivantes :

I. Développement des aptitudes et des capacités productives;

II. Organisation nationale et internationale du travail et de l'industrie en rapport avec les progrès dans la production;

III. Simplification dans le mécanisme des transactions;

IV. Réformes fiscales dans le sens de la taxation des fortunes au moment de leur transmission;

V. Association de la collectivité dans les profits de la production.

9. Le programme des objets de recherches est dressé en partie par le fondateur et le directeur et en partie par les collaborateurs scientifiques d'accord avec eux. Au cours de l'année, le programme peut être complété suivant les nécessités des recherches et les opportunités de collaboration offertes à l'Institut.

10. Les recherches entreprises en vue de répondre aux questions proposées, peuvent être poursuivies soit à l'Institut, soit ailleurs. Les mémoires sont adressés au directeur de l'Institut, qui désigne, pour les juger avec lui, des personnes compétentes prises en partie parmi les collaborateurs scientifiques et en partie en dehors du personnel de l'Institut. Les mémoires peuvent être rédigés en français ou en langues étrangères.

11. Les collaborateurs scientifiques reçoivent un jeton de présence par séance à laquelle ils assistent et une indemnité par mémoire soumis à leur examen. Ils peuvent participer aux recherches figurant au programme annuel.

12. En vue de faciliter les recherches, le directeur veille à constituer à l'Institut des *Archives sociologiques*, par le dépouillement critique des publications reçues, en tant qu'elles présentent un intérêt pour le programme des travaux entrepris. Ce dépouillement est assuré par le personnel scientifique. Chaque analyse acceptée pour les *Archives sociologiques* fait l'objet d'une rémunération.

13. Des groupes d'études peuvent se constituer en vue de poursuivre en commun soit des travaux d'ordre scientifique, soit des études d'application. Un secrétaire est désigné dans chaque groupe. Les groupes d'études se réunissent périodiquement et au moins une fois par mois; les réunions sont accessibles à tous les collaborateurs scientifiques. Les livres nouveaux et les derniers fascicules des périodiques reçus à l'Institut sont mis à la disposition des membres au cours des séances de groupes. Après chaque réunion, le secrétaire transmet un procès-verbal au directeur.

D. — Admissions à l'Institut.

14. Les personnes étrangères au personnel scientifique ne sont admises à l'Institut que pour y entreprendre des recherches ayant un objet déterminé.

15. Les autorisations de fréquentation font l'objet d'un bulletin envoyé sur demande par le directeur. Si les renseignements portés au bulletin sont jugés suffisants, notamment au point de vue de la préparation scientifique, une carte de fréquentation est remise.

16. Si l'état des locaux le permet, il est réservé aux personnes admises, soit un bureau, soit une salle de travail.

17. L'autorisation de fréquentation est valable pour le délai indiqué sur la carte.

A l'expiration de ce délai, l'autorisation peut être renouvelée.

E. — Services divers.

18. L'Institut comprend des services d'*administration*, de *documentation*, de *publication* et d'*éducation*.

19. Le directeur de l'Institut est chargé d'assurer la bonne marche et la coordination des divers services. Il a dans ses attributions particulières les services d'administration et d'éducation. Deux chefs de service sont chargés des services de documentation et de publication. Le personnel administratif comprend en outre un secrétaire.

20. Le *service d'administration* comprend la correspondance générale, les autorisations de fréquentation, les relations extérieures et la gestion financière.

21. Le *service de documentation* comprend :

a) Une bibliothèque et des collections de documents scientifiques;

b) Un office international d'information pour les sciences sociales, portant la dénomination d'*Intermédiaire sociologique* et ayant pour objet d'établir entre les personnalités, les sociétés, les institutions, des relations de documentation et d'aide scientifique mutuelle. Les répertoires bibliographiques de cet office sont à la disposition des personnes admises à l'Institut.

22. Le *service de publication* comprend tout ce qui concerne les publications entreprises par l'Institut, à savoir :

a) Un *Bulletin* périodique, renfermant les renseignements relatifs à l'activité de l'Institut, ainsi que le texte des notes destinées aux *Archives sociologiques*;

b) Une série de *Notes et Mémoires*, formée de fascicules in-4° sans périodicité régulière, consacrés à des travaux d'ordre sociologique;

c) Une série d'*Études sociales*, formée de volumes in-8° consacrés aux applications des sciences sociales en général;

d) Une série d'*Actualités sociales*, formée de volumes in-16° consacrés à la vulgarisation des questions courantes au point de vue de l'accroissement de la productivité des individus et des groupes.

23. Les travaux publiés n'engagent que leurs auteurs.

24. Les publications dans les trois séries des *Notes et Mémoires*, *Études sociales* et *Actualités sociales* comprennent, d'une part les travaux sur les objets de recherches mis à l'étude au sujet desquels le jury aurait émis un avis favorable quant à la publication, — d'autre part des travaux présentés à l'Institut et se rattachant à son programme général. Ces derniers travaux sont publiés dans la mesure ou le permettent les ressources de l'Institut et ses accords avec les éditeurs. Le directeur désigne pour les juger avec lui deux personnes compétentes, prises autant que possible parmi les collaborateurs scientifiques. Les travaux personnels présentés par ces derniers ne sont pas soumis à cette formalité.

25. Les manuscrits non acceptés sont restitués. Le directeur désigne, d'accord avec l'auteur, la série dans laquelle la publication sera faite. Sauf cas de force majeure, il fixe l'époque de la publication, suivant les nécessités d'édition des diverses séries. L'auteur signe, au moment où la publication est décidée, un accord stipulant les conditions dans lesquelles elle se fera. L'Institut assure à l'auteur une participation dans le bénéfice éventuel de la vente. Par le fait de la remise d'un travail aux fins de publication, l'Institut acquiert la pleine propriété du manuscrit, tant au point de vue des traductions que des rééditions.

26. Le *service d'éducation* a pour objet de répandre dans le public des notions concernant la sociologie en général et ses applications.

27. Dans ce but, l'Institut organise des réunions collectives réservées aux personnes participant à ses travaux, — des visites des galeries de collections et des conférences auxquelles sont invitées les institutions d'enseignement et les œuvres d'éducation populaire, — des congrès périodiques nationaux et internationaux, etc. Il veille en outre à saisir toutes les circonstances opportunes pour faire pénétrer le point de vue scientifique dans les divers domaines des sciences sociales appliquées.

Notice

sur

l'Intermédiaire sociologique

Office International de documentation et d'information pour les sciences sociales.

En vue de satisfaire à un vœu fréquemment émis (1) et conformément à un plan auquel s'est notamment intéressée l'Académie royale des sciences de Berlin, M. Ernest Solvay a assuré à l'Institut de Sociologie qu'il a créé à Bruxelles, le fonctionnement d'un Office nternational de documentation et d'information pour les sciences sociales.

Cet office, qui portera la dénomination d'*Intermédiaire sociologique*, aura pour objet d'établir des rapports entre les personnalités, les sociétés, les institutions, en leur permettant de coopérer à une œuvre commune de documentation et d'aide scientifique mutuelle. Il aidera à combattre les dangers grandissants de la spécialisation exagérée, en facilitant par tous les moyens la coordination des recherches. Dans aucun autre domaine cette coordination n'apparaît plus désirable qu'en sociologie, où les investigations se poursuivent dans des directions différentes, sans qu'aucun contact existe ni entre les diverses sciences sociales particulières, ni entre celles-ci et les sciences générales de la vie.

L'*Intermédiaire sociologique* contribuera à épargner aux savants des pertes de temps parfois considérables, en permettant d'aller immédiatement à la source la plus sûre, sans compromettre aucun intérêt au point de vue du caractère personnel de la production scientifique ou de la propriété des travaux entrepris ; en même temps, par la connaissance plus approfondie de tous les éléments du monde savant, ceux qui travaillent dans un domaine déterminé sauront s'ils sont ou ne sont pas seuls à l'explorer ; il leur deviendra possible d'éviter les doubles emplois, les doubles recherches, les études insuffisamment documentées.

* * *

Pour réaliser ce programme, l'Institut de Sociologie Solvay met à la disposition de tous l'abondante documentation qu'il a réunie,

---

(1) Voir surtout Walter Pollack, *Denkschrift betreffend die Gründung eines Internationalen Verbandes zur Unterstützung der gelehrten Arbeit.* — *Archiv für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, I, 3, April 1908.

La présente organisation constitue, en fait, la première section de l'*Union Internationale* proposée par W. Pollack ; une seconde section (*Sekretariat für wissenschaftliche Hilfsarbeit*) s'occupe à Berlin, sous la direction de ce dernier, de mettre à la disposition des Instituts affiliés des assistants spécialement chargés des relations mutuelles.

les relations qu'il a établies avec de très nombreuses personnes et institutions, ainsi que l'expérience qu'il a pu acquérir dans divers ordres de travaux.

L'Intermédiaire sociologique constituera notamment le répertoire des travailleurs des diverses spécialités et celui des instituts, sociétés ou groupements de recherches; il se tiendra au courant de la nature et de l'avancement des études; il recueillera et communiquera les desiderata; il préparera des bibliographies sur certaines questions.

Toutefois, il ne jouera pas principalement le rôle de centre de documentation; lorsqu'une demande lui sera adressée, il fournira, si on le désire, une bibliographie aussi complète que possible. Mais sa mission sera surtout de communiquer les noms des personnes faisant autorité pour la question proposée et de nouer avec elles des relations que la seule initiative des intéressés aurait pu difficilement établir.

A l'égard des instituts, laboratoires, séminaires, l'*Intermédiaire sociologique* cherchera à organiser entre eux l'échange des publications, des résultats de recherches, voire des travailleurs ou des élèves. Si ses ressources s'augmentaient, des subsides pourraient être accordés à certaines institutions à l'effet d'indemniser un membre de leur personnel pour la besogne spéciale que ces relations réciproques imposeraient.

* * *

L'activité de l'*Intermédiaire sociologique* s'étendra aux branches suivantes des connaissances humaines, en tant qu'elles peuvent apporter leurs contributions à l'investigation des phénomènes sociaux :

Energétique, biologie générale, physiologie, psychologie, anthropologie.

Histoire, géographie, ethnographie, démographie, hygiène, statistique.

Histoire des religions, de l'art, du langage, des littératures, des sciences, de la technologie.

Economie politique, droit.

Morale, philosophie.

Dans le domaine ainsi délimité, les informations fournies pourront notamment se rapporter aux objets énumérés ci-après à titre d'exemples :

1° Renseignements bibliographiques;

2° Indication des personnes qui ont dans leur spécialité, un ordre de recherches scientifiques déterminé;

3° Indication des sociétés et institutions fondées dans un but déterminé;

4° État de la législation sur un point déterminé;

5° Travaux des congrès et conférences, vœux émis;

6° Travaux projetés ou en cours d'exécution ;
7° Voyages, explorations ;
8° Renseignements biographiques.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées en français, néerlandais, allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, roumain, russe, danois, suédois, norvégien.

Le service d'information est gratuit.

L'Intermédiaire sociologique ne répond qu'aux correspondances émanant des personnes ayant adhéré à son organisation. Les demandes d'adhésion font l'objet d'un Bulletin, qui est soumis à une Commission composée du directeur de l'Institut, d'un collaborateur scientifique et du chef du service de la documentation. Lorsque la demande d'adhésion est agréée, il en est donné avis au correspondant dont le nom est aussitôt porté dans les répertoires.

L'adhésion entraîne naturellement pour la personne qui la donne, l'obligation morale de répondre, dans la mesure de ses moyens, aux demandes d'information qui lui seraient adressées ultérieurement. Par la force même des choses, cette obligation ne peut avoir aucune sanction. Chacun reste libre de garder pour soi les choses qu'il connaît et qu'il considère comme assez importantes pour constituer une propriété intellectuelle ou qu'il croit devoir taire dans l'intérêt de ses propres recherches.

Les correspondances doivent être adressées comme suit :

INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY,
(M. Warnotte, chef du service de la Documentation),
Parc Léopold,
BRUXELLES (Belgique).

Concours organisés par M. E. Solvay.

M. Ernest Solvay a ouvert deux concours, portant l'un sur douze questions de politique sociale, l'autre sur dix questions de physico-chimie biologique. Deux sommes de 50,000 francs chacune sont consacrées a récompenser les travaux qui auront trait a ces questions, et qui seront envoyés aux Instituts Solvay avant le 1er janvier 1914.

On peut obtenir des renseignements sur ces deux concours en s'adressant pour le premier à la Direction de l'Institut de Sociologie Solvay, Parc Léopold, à Bruxelles, et pour le second à la Direction de l'Institut de Physiologie Solvay, (même adresse).

Objets de recherches proposés par l'Institut.

Le premier programme des objets de recherches sera publié dans le *Bulletin* de juin prochain.

Travaux publiés par l'Institut

— En vente chez **Misch** et **Thron**, libraires-éditeurs —

126, rue Royale, Bruxelles et 10, Hospitalstrasse, Leipzig.

Dépôt exclusif pour la France : MARCEL RIVIÈRE 31, rue Jacob, Paris

---

I. — Notes et mémoires :

1. — **Notes sur des formules d'introduction à l'énergétique physio- et psycho-sociologique,** par E. SOLVAY, 26 pages, 2 francs.
2. — **Esquisse d'une sociologie,** par E. WAXWEILER, 306 pages, 12 francs.
3. — **Les origines naturelles de la propriété : Essai de Sociologie comparée,** par R. PETRUCCI, xv-246 pages, 12 francs.
4. — **Sur quelques erreurs de méthode dans l'étude de l'homme primitif : Notes critiques,** par L. WODON, 37 pages, fr. 2.50.
5. — **L'Aryen et l'anthroposociologie : Etude critique**, par le Dr E. HOUZÉ, 117 pages, 6 francs.
6. — **Mesure des capacités intellectuelle et énergétique,** par CH. HENRY, avec une remarque additionnelle (Sur l'interprétation sociologique de la distribution des salaires), par E. WAXWEILER, 75 pages (*Epuisé*).
7. — **Origine polyphylétique, homotypie et non-comparabilité des sociétés animales,** par R. PETRUCCI, viij-126 pages, 5 francs.
8. — **Der Güterverkehr in der Urgesellschaft,** von F. SOMLÓ, 186 pages, 7 fr.

II. — Etudes sociales :

1. — **Les Syndicats Industriels en Belgique,** par G. DE LEENER, 2e édition, xxxij-348 pages (*Epuisé*).
2. — **L'Esprit du gouvernement démocratique,** par A. PRINS, ix-294 pages, fr. 7.50.
3. — **Les Concessions et les Régies communales en Belgique,** par E. BREES, xxviij-566 pages (*Epuisé*).
4. — **Impôts directs et indirects sur le revenu.** La contribution personnelle en Belgique, l'Einkommensteuer en Prusse, l'Income-tax en Angleterre, par J. INGENBLEEK, viij-518 pages, fr. 12.50.
5. — **L'Organisation syndicale des chefs d'industrie.** Etude sur les syndicats industriels en Belgique, par G. DE LEENER, 2 vol., xx-395 et xxi-580 pages, 20 francs.
6. — **Principes de la politique régulatrice des changes,** par M. ANSIAUX, 1 vol., 264 pages, fr. 7.50.

III. — Actualités sociales :

1. — **Principes d'orientation sociale,** résumé des études de M. Ernest SOLVAY sur le Productivisme et le Comptabilisme, 2e édition, vij-92 pages, fr. 1.50.
2. — **Que faut-il faire de nos industries à domicile?** par M. ANSIAUX, vij-130 pages (*Epuisé*).
3. — **Le charbon dans le nord de la Belgique.** Le point de vue technique (G. DE LEENER). Le point de vue juridique (L. WODON). Le point de vue économique et social (E. WAXWEILER), vij-217 pages, fr. 2.50 (*Epuisé*).

4. — **Le procès du libre échange en Angleterre**, par D. Crick, vii-297 pages, fr. 2.50.
5. — **Entraînement et fatigue au point de vue militaire**, par J. Ioteyko, ix-100 pages, fr. 1.50.
6. — **L'Augmentation du rendement de la machine humaine**, par le Dr L. Querton, vij-215 pages, fr. 2.50.
7. — **Assurance et assistance mutuelles au point de vue médical**, par le même, vij-145 pages, 2 francs.
8. — **Les sociétés anonymes : abus et remèdes**, par T. Theate, xix-225 pages, fr. 2.50.
9. — **La lutte contre la dégénérescence en Angleterre**, par les Drs M. Boulenger et N. Ensch, vij-97 pages, fr. 2.50.
10. — **Une expérience industrielle de réduction de la journée de travail**, par L.-G. Fromont, xx-120 pages, 3 francs.
11. — **Ce qui manque au commerce belge d'exportation**, par G. De Leener, vij-294 pages, fr. 2.50.
12. — **Ce que l'armée peut être pour la nation**, par A. Fastrez, xiij-294 pages, fr. 2.50.
13. — **Pourquoi mangeons-nous ?** Principes fondamentaux de l'alimentation, par A. Slosse, 2e édition, xij-188 pages, fr. 2.50.

13*a*. — **Waarom eten wij ?** Grondbeginselen der voedingsleer, door A. Slosse, xij-151 pages, 2 francs.

14. — **La personnification civile des associations.** Avant-propos, A. Prins. L'Allemagne, R. Marcq. L'Angleterre, M. Vauthier. La France et l'Italie, P. Errera, xij-189 pages, 2 francs.
15. — **La défense sociale et les transformations du droit pénal**, par Ad. Prins, 170 pages, 2 francs.

Travaux du groupe d'études coloniales.

1. — **De la formation des fonctionnaires coloniaux.**
2. — **Le régime des terres au Congo.**

PARAITRONT PROCHAINEMENT :

Recherches sur le travail humain dans l'industrie. — I. *Enquête sur le régime alimentaire de 1,065 ouvriers belges*, par A Slosse et E. Waxweiler. (Fasc. 9 des *Notes et Mémoires.*)

Recherches sur le travail humain dans l'industrie. — II. *Enquête sur la sélection des aptitudes au travail mécanique*, par E. Waxweiler, avec la collaboration de G. De Leener. (Fasc. 10 des *Notes et Mémoires.*)

Les abonnements d'ouvriers sur les lignes de chemins de fer belges et leurs effets sociaux, par E. Mahaim. (Fasc. 11 des *Notes et Mémoires.*)

L'évolution industrielle de la Belgique, par St Levinski. (N° 7 des *Études sociales.*)

Table des Matières.

Avril 1910.

Contributions nouvelles aux " Archives Sociologiques " de l'Institut :

49. **A. Brachet.** — The Question of Sex Determination (H. E. Jordan).
50. **M. De Sélys-Longchamps.** — L'origine des sociétés d'insectes (A. Lameere).
51. **R. Petrucci.** — Sociabilité et affection chez les oiseaux (De Sibour, Van Kempen, Denise).
52. **R. Petrucci.** — L'instinct chez la Foulque (F. Masse).
53. **P. Menzerath.** — Aus dem Seelenleben höherer Tiere (A. Sokolowsky).
54. **P. Menzerath.** — Personal Differences in Suggestibility (W. D. Scott).
55. **P. De Reul.** — La vie du langage (A. Dauzat).
56. **N. Ivanitski** — The Chukchee (Social Organisation) (W. Bogoras).
57. **D. Warnotte.** — Colour antipathies (R. Callaway).
58. **Cap^ne A. Fastrez.** — Le combat d'infanterie (Chef de bat^ne Niessel).
59. **G. De Leener.** — Effects of Industrialism upon political and social ideas (H. Thompson).
60. **G. De Leener.** — Le marché à terme sur laines peignées à Roubaix-Tourcoing (M. Mussault).
61. **E. Dupréel.** — Psychology of Politics and History (Rev. J. A. Dewe, M. A.).
62. **J. De Decker.** — Modern Greek Folklore and ancient Greek Religion (J. C. Lawson).
63. **E. Waxweiler.** — La formation des légendes (A. Van Gennep).
64. **D. Warnotte.** — Ancient and modern Imperialism (Earl of Cromer).
65. **G. Smets.** — The Roman Assemblies (E. W. Botsford).
66. **M. Bourquin.** — Les codifications du droit civil et la solidarité européenne (J. Péritch).
67. **E. Waxweiler.** — Sitte, Gesetz und Recht vom gesellschaftsbiologischen Standpunktes (O. Schmidt).

Chronique mensuelle par D. Warnotte . . . . . page 182
Réunions des groupes d'études . . . . . — 212
Index des principales acquisitions de la Bibliothèque. . . . . . — 237

M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI

Contributions nouvelles

aux

Archives Sociologiques

publiées par Emile Waxweiler

Les notes destinées aux Archives Sociologiques *de l'Institut ne sont ni des comptes rendus bibliographiques, ni des analyses critiques. Le programme général en a été exposé dans le* Bulletin *n° 1.*

609006

The Question of Sex Determination

JORDAN, H.-E.

American Naturalist, vol. XLIV, pp 245 et ss.

On s'occupe beaucoup de la détermination sexuelle depuis quelques années parce qu'on commence à saisir les données du problème et à entrevoir la meilleure manière d'en aborder fructueusement l'étude.

JORDAN, professeur adjoint d'anatomie à l'Université de Virginie (Etats-Unis), résume quelques-uns des travaux récemment parus sur la question et conclut par cette phrase qui exprime nettement son opinion personnelle :

The results of the newer investigations in sex determination seem, at least temporarily, to have brought us back to the position of GEDDES and THOMSON, namely that femalenes is causally related to a dominating cell-anabolism and maleness to a relatively preponderant cell-katabolism. This conclusion would seem to be the base from which future investigations will start in the attempt to further elucidate the fundamental mechanism of sex-determination.

L'idée n'est pas neuve et l'auteur se borne, en réalité, à exprimer en des termes scientifiques une vieille constatation, à savoir que la présence de réserves nutritives dans les œufs prouve indéniablement que ceux-ci trouvent, au sein même de l'organisme qui les forme, les abondants matériaux nécessaires à leur développement. La plupart des recherches expérimentales entreprises depuis quarante ans n'ont pas eu d'autre point de départ et il faut bien reconnaître qu'elles n'ont donné que des résultats fort peu encourageants.

JORDAN attache beaucoup d'importance à deux travaux récents, l'un de RUSSO, l'autre de NUSSBAUM, d'où paraît bien ressortir l'influence considérable d'une alimentation abondante de la mère sur la détermination sexuelle du produit. RUSSO expérimente sur la lapine et part de cette idée que l'appareil mitochondrial de l'œuf joue un rôle prépondérant dans la production des caractères héréditaires et sexuels de l'organisme qui doit en naître. Les mitochondries sont très riches en lécithine et en faisant de cette substance la base de l'alimentation de quelques lapines, il a constaté une prédomi-

nance nette de femelles dans leurs portées. Une lapine abondamment nourrie de lécithine a sur ses rejetons une influence héréditaire prépondérante à celle du mâle, influence qui se fait sentir non seulement sur les caractères sexuels, mais encore, dans les cas de croisements, sur les caractères anatomiques : l'application de la loi de Mendel est déviée en faveur de celui des parents qui est le mieux nourri et qui a l'alimentation la plus appropriée.

Les recherches de Nussbaum sont de même ordre : les hydres grises bien nourries passent rapidement de la propagation par bourgeonnement à la reproduction sexuelle avec une prédominance marquée de femelles.

Ce sont assurément là des faits dignes d'attention, qui pourraient donner lieu à de suggestives considérations au point de vue sociologique. Mais on ne saurait être trop circonspect; Nussbaum et Russo ont eu de nombreux prédécesseurs, dont les conclusions n'ont jamais résisté victorieusement à l'épreuve de la vérification.

En réalité, ces recherches sont empiriques; elles ont le grave défaut d'être trop unilatérales et de n'aborder le problème que sous une de ses faces. Les biologistes ne sont pas habitués à trouver dans l'observation des phénomènes naturels tant de simplicité et aucun d'eux n'ignore plus aujourd'hui que la détermination sexuelle est un problème complexe.

Jordan signale très sommairement les recherches de Ed. B. Wilson et de T. H. Morgan, et n'insiste que peu sur celles de Boveri et d'Alice Boring; je crois cependant que tous ces travaux doivent être pris en grande considération, non pas qu'ils aient résolu la question, mais parce qu'ils ont eu le mérite de la poser de telle sorte, qu'elle est devenue accessible à l'observation et à l'expérimentation rationnelle.

Ils ont établi comme *fait* que la détermination sexuelle est un problème cytologique : un œuf fécondé est mâle ou femelle avant qu'il ne commence à se segmenter, et il est aussi des œufs vierges dont le sexe est fixé par leur constitution même. Le métabolisme cellulaire est-il responsable de cette constitution? C'est possible, mais dans l'état actuel de la science, son analyse est à peine ébauchée.

A mon avis, avant d'entreprendre des recherches de laboratoire portant sur des animaux supérieurs, il est indispensable de déterminer toutes les conditions des admirables expériences qui sont réalisées dans la nature chez les insectes. Il y a là un champ immense ouvert à l'investigation et les auteurs que je citais plus haut l'ont fort bien compris.

En vente chez MISCH & THRON, Libraires-Editeurs

— BRUXELLES — 126, rue Royale

— LEIPZIG — Hospitalstrasse, 10

Dépôt exclusif pour la France : Marcel RIVIÈRE, 31, rue Jacob, Paris.

Travaux de l'Institut de Sociologie Solvay

(ÉTUDES SOCIALES N° 6)

VIENT DE PARAITRE :

Principes de la Politique Régulatrice des Changes

par MAURICE ANSIAUX

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE A L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE

Un volume in-8°, de 264 pages. — Prix, relié toile, **7** fr. **50**.

La politique régulatrice des changes a pour objectif d'assurer la stabilité de valeur de la monnaie, d'empêcher la fuite des expèces métalliques à l'étranger et par suite l'établissement du cours forcé avec son cortège bien connu de calamités : anarchie des prix, baisse du pouvoir d'achat des salaires, réduction arbitraire des dettes, dépréciation de tous les revenus fixes.

C'est à cette politique que M. MAURICE ANSIAUX, qui a publié déjà plusieurs études sur les questions monétaires, consacre le livre que nous présentons aujourd'hui au public.

Ce livre ne s'adresse pas seulement aux *économistes* et aux *sociologues ;* il intéresse aussi, et à de multiples égards, les *banquiers*, les *financiers*, les *commerçants*, les *industriels*, en un mot, tous les *hommes pratiques* qui ont couramment à effectuer des paiements ou à transférer des capitaux à l'étranger.

Enfin et surtout, il sera très utilement consulté, en Amérique comme en Europe, par les *Ministres des Finances*, les *hommes politiques*, les *administrateurs des Banques d'émission*, bref par toutes les personnalités chargées de veiller à la stabilité de l'étalon monétaire ou préoccupées, le cas échéant, de supprimer le cours forcé et de rétablir la circulation de la monnaie métallique.

Les *économistes* trouveront, dans ce traité, l'étude critique approfondie des théories les plus accréditées concernant le cours des changes et les mouvements internationaux des métaux précieux. L'auteur s'est particulièrement attaché à démontrer — à l'encontre de l'école classique — que les changes, lorsqu'ils sont défavorables et amènent l'exportation de la monnaie métallique, ne se redressent pas automatiquement. D'où la nécessité de prendre des mesures de défense afin d'échapper au *cours forcé*.

Les *économistes* liront avec non moins d'intérêt, l'étude consacrée à la réfutation de l'erreur doctrinale de Goschen, de Léon Say et de beaucoup d'autres, qui voient dans la hausse du taux de l'escompte la conséquence en quelque sorte infaillible des balances de comptes débitrices. L'auteur expose à cette occasion des vues toutes personnelles sur la nature des capitaux disponibles et montre qu'il ne faut point les identifier avec l'encaisse métallique des Banques d'émission.

Le troisième chapitre du livre attirera l'attention tant des *hommes de science* que des *praticiens*. Il traite une question très controversée par les premiers et offrant un gros intérêt d'actualité pour les seconds : la recherche des causes qui déterminent les fluctuations des changes dépréciés, ou, si l'on veut, de l'*agio*. Cette question, M. Maurice Ansiaux s'est efforcé de la résoudre sans parti-pris, d'une façon toute objective et en s'appuyant uniquement sur les données fournies par l'expérience.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur s'est proposé de passer successivement en revue les différents correctifs des changes défavorables, ceux qui sont déjà en usage et ceux que l'on pourrait utilement introduire dans la pratique.

Chacun de ces correctifs est l'objet d'un examen détaillé et précis, basé sur l'observation des faits les plus récents.

Il serait trop long de rappeler ici tous les points intéressants qui ont été touchés dans cette seconde partie. Mais il y a lieu de mentionner particulièrement les chapitres relatifs à la politique d'escompte, à la politique des devises (ou du portefeuille sur l'étranger), aux achats de lingots, aux virements internationaux entre Banques centrales, à la prime sur l'or, etc.

Tous ces chapitres renferment des matériaux d'une réelle utilité pour les praticiens. C'est même à la généralité des lecteurs que l'auteur a songé, lorsqu'il s'est attaché à faire voir comment la hausse du taux de l'escompte arrête la sortie de l'or et en détermine, au contraire, l'importation. D'autre part, la recherche des moyens de circonscrire l'influence de cette hausse et d'y soustraire petits industriels, négociants et artisans est de nature à intéresser tout spécialement les *classes moyennes* et leurs défenseurs attitrés.

En revanche, c'est le *monde de la Banque* que touche de très près l'importante question que voici : Quelles mesures les Banques centrales, chargées de la défense de l'étalon monétaire, doivent-elles prendre pour faire la loi au marché libre, y provoquer la hausse du loyer des capitaux et l'amener ainsi à coopérer indirectement à l'amélioration du cours des changes ?

Signalons encore le chapitre VII où l'auteur, ouvrant une voie nouvelle, propose une série de correctifs du change ne consistant plus en combinaisons « monétaires » ou de banque, mais ayant pour objet de modifier d'autre façon la balance des engagements internationaux.

Les mesures à prendre dans cet ordre d'idées sont de nature à varier avec les pays et concernent les sujets les plus divers. M. Ansiaux cite ici plusieurs exemples se rapportant notamment à la Belgique. Ces propositions pratiques attireront certainement l'attention des intéressés.

Le livre se termine par l'étude de la correction des changes dépréciés. Ce dernier chapitre est écrit à l'intention des *économistes et hommes d'Etat* des pays qui souffrent encore de l'*agio*, tels que l'Espagne, la Grèce, le Portugal, la Colombie, le Chili, etc. Ils y trouveront des suggestions diverses d'une sérieuse valeur d'application.

Les insectes, avec leurs alternances de génération si fréquentes, avec leur cycle vital souvent si compliqué, étalent sous nos yeux, dans toute leur diversité, les multiples éléments du problème de la sexualité. Nous ne savons pas, et nous ne saurons pas d'ici longtemps, reconnaître dans un ovaire de grenouille, de lapine ou de femme, le sexe des œufs mûrs ou en maturation, alors que les insectes pondent devant nous des œufs *que nous savons* être mâles, d'autres *que nous savons* être femelles, des œufs parthénogénétiques et qui sont cependant sexués, d'autres, enfin, destinés à être fécondés, mais dont le sexe dépendra des qualités de l'agent fécondant.

Je le répète, le cycle vital des insectes nous offre des expériences toutes faites, naturelles, dont nous n'ignorons pas les résultats et dont nous pourrons comprendre la portée quand nous en aurons déterminé toutes les conditions. C'est à cette détermination que de nombreux biologistes consacrent en ce moment leurs efforts.

Les résultats ainsi acquis ne pourront pas être généralisés d'emblée, mais ils seront de précieux guides et constitueront des bases solides pour la recherche des facteurs qui tiennent sous leur dépendance la sexualité chez les animaux supérieurs.

Pour l'instant, les sciences qui, comme la sociologie, sont intéressées au problème du mécanisme de la différenciation des sexes doivent observer une prudente réserve et se défier des solutions provisoires, auxquelles les savants eux-mêmes n'attachent d'importance que pour autant qu'elles ouvrent la voie à des recherches complémentaires.

A. Brachet.

L'origine des sociétés d'insectes.

LAMEERE, A.

Ann. Soc. Entomologique de Belgique, LIII, 1909 pp. 507-515.

LAMEERE, AUGUSTE. Né en 1864 A fait ses études aux Universités de Bruxelles, de Liége, de Heidelberg et au Collège de France. Docteur en sciences naturelles. Professeur à l'Université de Bruxelles. Principaux travaux : *Esquisse de la zoologie* (1892); *Manuel de la faune de Belgique* (1895-1907). Collaborations : *Revue de l'Université de Bruxelles; Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie Royale; Bulletin scientifique de la France et de la Belgique; Bulletin de la Société royale des sciences médicales et naturelles*, etc.

La vie sociale ne s'est pas organisée d'un seul coup chez les insectes; elle s'est, au contraire, établie dans des groupes divers, à la suite d'évolutions éthologiques qui ont accompagné et fortement influencé l'évolution morphologique de ces groupes. Les mœurs sociales se sont développées d'une part chez les Termites et d'autre part chez les Hyménoptères, deux groupes absolument différents, tant par leur origine ancestrale que par leurs caractères :

Il ne pourrait même être un instant question de faire dériver les mœurs sociales des Hyménoptères de celles des Termites, ces mœurs étant foncièrement différentes (p. 507).

LAMEERE va nous montrer que le mécanisme ayant amené la constitution de sociétés diffère sensiblement chez les Termites et les Hyménoptères.

Termites. — Notons que de fortes raisons font considérer nouvellement les Termites comme une forme spécialisée de Blattes. Or, parmi celles-ci, il s'en trouve qui présentent des *mœurs grégaires* : des groupes d'une cinquantaine d'individus, vieux et jeunes, vivent côte à côte, creusant les souches décomposées, dont ils se nourrissent. La mère est ici en rapports avec ses enfants, fait exceptionnel chez les insectes, mais condition *sine qua non* à l'établissement de mœurs sociales. Seulement, chez ces Blattes grégaires, la mère ne s'occupe pas de sa progéniture, au milieu de laquelle elle achève son

existence, les générations successives restant sur place aussi longtemps qu'y suffit la réserve de bois mort.

Le régime xylophage, exceptionnel chez les Blattes, est précisément celui des Termites les plus primitifs, ce qui, en présence du fait que l'on ne connaît aucun Termite solitaire, justifie l'hypothèse que les mœurs grégaires des Blattes ont été l'origine des mœurs sociales des Termites. Chez ceux-ci, les jeunes sont à l'éclosion, incapables de se suffire à eux-mêmes, et il se fait que non seulement leur mère, mais aussi leur père, les assistent au début. Nous nous trouvons maintenant en présence de véritables *mœurs familiales*, qui seront le point de départ de l'organisation en société proprement dite.

L'auteur ne pose pas la question de savoir comment s'est développé l' « instinct maternel », inséparable du mode familial. Contentons-nous de constater que, dès le moment où une espèce met au monde des petits non viables sans soins maternels, l'amour maternel devient un besoin de l'espèce, au même titre que la faim est un besoin de l'individu, et l'espèce n'aura pu subsister qu'à la condition que les impulsions de cet « instinct » aient été satisfaites.

Les Termites n'ont formé de véritables sociétés qu'à partir de l'apparition des neutres, et nul problème n'est mieux résolu : la production des neutres est le résultat d'un défaut d'alimentation. Ainsi, à partir d'un certain moment, les soins donnés à leurs enfants par les parents Termites ont été insuffisants pour produire des individus parfaits et il en est résulté des individus stériles — des deux sexes.

Cet accident se produisant chez une espèce d'insecte ordinaire, dans laquelle les enfants n'ont aucun rapport ni avec leurs parents ni avec leurs frères, aurait eu simplement pour résultat l'extinction progressive de la race : chez les Termites il fut l'origine de la Société. Les neutres n'ont pas perdu en effet leurs instincts : qu'ils soient mâles ou femelles, ils sont prêts à creuser le bois et à élever des petits comme leurs père et mère. Ils n'ont point à émigrer, puisqu'ils trouvent le vivre et le couvert dans le nid qui est leur berceau ; ils n'ont pas d'enfants, mais ils ont leurs frères qu'ils adoptent pour assouvir leurs instincts ; ils vont même jusqu'à nourrir leurs parents qu'ils libèrent de toute charge familiale, et ceux-ci profitent de la situation exceptionnelle qui leur est faite pour se multiplier avec exubérance (pp. 509-510).

Hyménoptères. — Parmi les Hyménoptères, la vie sociale est organisée chez les Guêpes, les Fourmis et les Apiaires (Bourdons et Abeilles), trois types qui ne descendent pas d'un même ancêtre immédiat. Aussi la vie sociale a-t-elle dû

s'établir au moins à trois reprises chez les Hyménoptères, fait corroboré par cette circonstance que les Guêpes et les Abeilles inférieures sont solitaires.

Chez les Hyménoptères, aucun état familial ne précède le stade social de l'évolution. Le point de départ est donné par les *habitudes nidifiantes* qui se développent en même temps que change le régime alimentaire. Dans l'évolution des Hyménoptères, on constate en effet que les formes primitives ont un régime phytophage: les femelles introduisent leurs œufs, au moyen d'une tarière, à l'intérieur de végétaux dont se nourriront les larves. A un stade plus avancé de l'évolution, les Hyménoptères ont des larves entomophages: les femelles (par exemple, chez les Ichneumon) pondent leurs œufs dans d'autres insectes, principalement des chenilles, à l'intérieur desquels les larves se développeront.

C'est, selon toute vraisemblance, de ces Hyménoptères à larves entomophages, mais non encore nidifiants, que se sont développées les formes supérieures, les porte-aiguillon — l'aiguillon, modification de la tarière, n'existe comme telle que chez les femelles — dont les mœurs ont changé, en ce sens que les œufs ne sont pas introduits dans l'insecte-proie, mais déposés sur cet insecte, dans un nid qui est primitivement un terrier creusé par la mère. Et l'on connaît sans doute les détails « merveilleux », vulgarisés par la littérature; la femelle paralyse ses victimes au moyen de son dard venimeux, piquant avec précison les glanglions nerveux pour que les chenilles et autres insectes destinés à servir de pâture aux larves soient plongés en léthargie. La femelle solitaire ayant ainsi pourvu au gîte et à la nourriture de ses enfants, meurt avant leur éclosion, ce qui empêche naturellement la constitution d'une famille : les larves, après s'être développées dans leur nid natal donneront des insectes parfaits qui se disperseront, et dont les femelles construiront chacune un nid nouveau. A noter pourtant le fait constaté par Fabre, des Abeilles solitaires qui, pendant des années, utilisent les alvéoles construits par les générations antérieures.

Il se fait, maintenant que chez les Guêpes sociales les plus primitives et chez les Apiaires sociaux les moins évolués, les Bourdons, les femelles fécondées ayant fondé un nouveau nid n'ont pas encore terminé leur tâche que déjà éclosent les premières larves, et il se trouve que celles-ci, insuffisamment nourries, donnent toutes des neutres — qui sont exclusivement des femelles stériles:

Dès lors la société est fondée : car les neutres, par instinct, vont

travailler comme les femelles fertiles à la confection du nid et à l'approvisionnement de celui-ci (p. 513).

La production des neutres s'explique donc simplement par un défaut d'alimentation ; c'est un accident qui, comme chez les Termites, aurait amené l'extinction de l'espèce si les neutres n'avaient eu l'« instinct » de s'associer à leur mère de façon à assurer le développement complet de leurs puînés. Les espèces qui ont survécu ne peuvent évidemment être que celles ayant acquis l'« habitude héréditaire » de rester en société, la production des neutres ayant pour corollaire obligé leur association.

Ainsi donc, que la société ait été précédée d'un état familial (Termites) ou simplement d'habitudes nidifiantes (Hyménoptères), *c'est un accident*, la production des neutres, qui a été la cause efficiente de l'association et celle-ci, dans les deux cas, est familiale. Quant à expliquer comment il se fait que les neutres restent aux côtés de leur mère et participent aux soins que réclament les nouveau-nés, nous ne faisons que dissimuler notre ignorance en disant que c'est leur instinct qui le veut ainsi. Toujours est-il que les neutres n'ayant que peu ou point d'impulsions sexuelles, il n'est pas autrement étonnant de les voir moins émancipés que des individus parfaits. Ce qui serait incompréhensible, c'est que, sevrés de vie sexuelle, leur « comportement » ne s'en ressentît point; privés d'amour... tout court, dirait un littérateur, ils ont l'amour du prochain, et ils restent ensemble, assurant de la seule façon qui soit à leur portée la perpétuation de l'espèce, dont l'intérêt prime toujours celui des individus : ils élèvent de nouvelles générations.

Lameere établit un rapprochement entre la présence de neutres dans les sociétés d'insectes et le même phénomène dans les colonies bourgeonnantes, telles que les Hydroïdes, par exemple. Il convient pourtant de remarquer que, chez ces derniers, le polymorphisme est le résultat de la vie sociale, à l'inverse de ce qui se passe chez les insectes. D'autre part, l'auteur constate que, dans les sociétés animales, les conditions sont si favorables à la multiplication des individus que, pour empêcher leur pullulement excessif, une partie d'entre eux sont frappés de stérilité :

La vie sociale n'est compatible qu'avec le paiement d'un tribut à la mort (p. 515).

M. de Sélys-Longchamps.

Sociabilité et affection chez les oiseaux.

De Sibour, Van Kempen, Denise.

Revue française d'Ornithologie, 1re année, p. 41.

L'observation suivante, récemment publiée par de Sibour (*A propos de la sociabilité des oiseaux, loc. cit.*, pp. 158 et ss.) me fournit l'occasion de rappeler des cas analogues décrits antérieurement dans la même revue (Van Kempen, *Affection remarquable entre un palmipède et un gallinacé*, pp. 20-21; *Cas d'affection réciproque entre oiseaux appartenant à des ordres différents*, pp. 40-41).

de Sibour a vu, accolé à un bâtiment de ferme, un nid de Merle noir contre lequel était construit un nid de Mésange à longue queue (*Parus caudatus*). Il était rattaché au nid du Merle par des crins et des herbes. Le Merle et la Mésange couvaient. Une semaine plus tard, le même observateur vit qu'un Gobe-Mouches à collier était venu se joindre à l'association. Il avait construit un premier nid, puis un second, dans lequel il couvait. de Sibour vit quelques jours plus tard, le Merle et le Gobe-Mouches étant absents, la Mésange défendre le nid du Gobe-Mouches contre un rat qu'elle mit en fuite. On voit donc que des liens d'affection aberrante peuvent s'établir à l'état sauvage chez les oiseaux. Rien n'est venu contraindre les individus considérés à nidifier ensemble. De plus, cette association était assez intime pour que l'un de ses membres défendît le nid d'un absent.

Il s'agit ici d'oiseaux vivant à l'état libre. On est évidemment mieux placé pour observer des faits du même ordre chez des animaux domestiques ou des animaux vivant en captivité. Il sera donc intéressant de rapprocher de l'observation précédente, les observations suivantes.

Van Kempen signale un cas d'affection aberrante établie entre une Poulette de la race de Bresse et un Canard domestique. Tous deux étaient des sujets tératologiques, la Poulette ayant, superposée à l'aile droite, une pseudo-aile qui restait rigide le long du corps, le Canard possédant deux pattes supplémentaires au croupion.

Dès son arrivée dans la basse-cour, le Canard remarque la Poulette, la suit, tandis que celle-ci cherche à échapper à ces assiduités jusqu'à ce qu'elle arrive à l'état de Poule. Alors, les deux oiseaux ne se quittent plus.

On les voit soit se promenant ensemble, soit couchés l'un près de l'autre. Le Canard se redresse devant la Poule et fait entendre son sifflement d'amour. Lorsque celle-ci va pondre, le canard, par des efforts longs et continus, parvient à se hisser dans le panier où il reste, jusqu'à ce que sa compagne le quitte. Quand le soir arrive, il se couche au pied du perchoir où se tient la poule..., des tentatives d'accouplement ont eu lieu plusieurs fois (p. 21).

L. Denise ajoute à cette observation les remarques suivantes :

L'intéressante note de M. Van Kempen sur un cas d'affection remarquable entre un Palmipède et un Gallinacé me rappelle deux curieuses liaisons du même genre dont je fus témoin. Dans une volière de la ménagerie du Muséum, au milieu de divers oiseaux, vivaient il y a quelque douze ans une Perruche à tête noire (*Conurus jendaya*) et un Martin triste (*Acridotheres tristis*) dont l'amitié mutuelle était vraiment touchante. Un beau jour le couple fila et se livra de compagnie à une partie de plein air dans les arbres environnants Mais il fallait vivre, et bientôt la perruche fut capturée à la main sur la nourriture mise à la disposition des fugitifs, auprès de leur ancienne prison. Or, le Martin étant accouru au secours de sa compagne, et ne voulant pas la quitter, fut repris de la même façon.

L'autre cas est celui d'une Perruche de Madagascar ♀ (*Agapornis cana*) et d'un Padda ♂ (*Munia oryzivora*), qui pendant plusieurs années vécurent dans la plus étroite intimité au milieu d'une société d'oiseaux où figuraient, à défaut d'autres Perruches, du moins plusieurs Paddas. Ils restaient isolés du reste de la compagnie, mangeant et buvant ensemble, dormant côte à côte et se béquetant avec tendresse, bien entendu sans régurgiter, cette opération n'étant pas à la portée du Padda.

Il ne s'agissait, dans les deux observations rapportées ci-dessus, que de liaisons platoniques, aucun essai de rapprochement sexuel n'ayant, à ma connaissance, été constaté.

Ces deux faits rapprochés de l'observation de M. Van Kempen et des cas d'amitié réciproque cités par M. Gadeau de Kerville, entre un *Gracupica nigricollis* et une femelle de *Conurus jendaya* (*Le Naturaliste*, 1er août 1890), par M. Ch. Debreuil, entre une Mélopsitte ondulée et une Serine de race commune (*Ornis*, 1899, p. 63), me semblent de nature à intéresser la science encore rudimentaire de la psychologie animale. C'est pourquoi je les rapporte ici, non sans faire remarquer que dans ces quatre expériences il s'agit toujours de Psittacidés, deux fois de Sturnidés et une fois d'un Plocéidé, oiseau d'une famille très voisine des Sturnidés.

Je puis ajouter à ces observations, où il ne s'agit que d'oiseaux et où, comme le fait remarquer Denise, les choses se limitent à des familles voisines pour ce qui concerne les Sturnidés et les Plocéidés, une observation qui met en jeu des mammifères. Il s'agit d'un bélier et d'un âne. Ils ont vécu de longues années de compagnie, couchant dans la même stalle, à l'écurie, le bélier parfois, sur le corps même de l'âne; si l'on sort l'une des bêtes sans l'autre, toutes deux crient et se démènent jusqu'à ce qu'on les ait réunies. Ces animaux n'appartenant pas à des campagnards, mais à une famille où ils servaient de jouets à des enfants qui ont grandi, le travail régulier de la ferme ni sa discipline n'ont fait obstacle à l'établissement d'une affection aberrante que l'oisiveté des animaux a même pu favoriser.

Les faits recueillis et exposés ci-dessus sont à retenir pour l'étude de la sociabilité chez les animaux, les cas aberrants étant parfois de nature à éclairer le mécanisme des phénomènes normaux.

R. Petrucci.

L'instinct chez la Foulque.

Masse, F.

Revue française d'Ornithologie, 1re année, pp. 10 et ss.

F. Masse signale, chez la Foulque, une curieuse particularité, de ce que l'on est convenu d'appeler « l'instinct ». Son observation a porté sur *Fulica atra* L. Les oiseaux observés par lui étaient cantonnés sur des étangs du nord de la France. Traquées en pleine eau, le long des rives ou au milieu des fourrés de joncs et de roseaux, les Foulques ne tentent jamais d'utiliser d'autre retraite que l'étang, théâtre de la chasse ou l'étang immédiatement voisin. La perdrix, au contraire, la caille, la bécassine, différentes espèces de canards n'hésitent pas, devant un danger pressant, à gagner le fourré le plus proche où ils trouvent un abri provisoire.

Il est curieux d'observer, par exemple, ce qui se passe au cours d'une battue aux Foulques sur un étang du nord de la France. Dans la plupart des cas, ces étangs sont encerclés de saules, de peupliers, d'aulnois. Parfois même aucun obstacle ne les sépare des prairies ou des cultures qui les bordent, voire de l'étang voisin. Harcelés par les traqueurs et les bateliers, qui battent l'eau et les joncs de leurs avirons, les oiseaux, devant la fusillade qui les accueille, s'élèvent progressivement, finissant, après quelques traques, par passer loin hors de portée, à plus de cent mètres, c'est-à-dire beaucoup plus haut que les obstacles les plus élevés, — lorsqu'il en existe, — en bordure d'étang. Mais jamais ils ne tentent de franchir la limite imaginaire qu'indiqueraient dans l'espace des verticales élevées sur le contour des rives (p. 11).

L'auteur n'a observé d'exception à cette règle que dans le cas de blessure grave ou de brouillard opaque.

Cette observation est intéressante au point de vue de la psychologie sociale chez les animaux. La bande qui vit en société sur un étang donné, y fait son territoire de chasse et s'y attache dans les conditions que j'ai indiquées dans mon ouvrage sur *Les Origines naturelles de la Propriété*. (*Notes et mémoires*, n° 3). En général, l'attachement étroit de l'animal, vivant solitaire, en couple, ou en bande, à un territoire de chasse déterminé, a pour sanction la présence d'autres individus,

d'autres couples ou d'autres bandes de la même espèce, dans le voisinage, et leur défense caractéristique du territoire de chasse qu'ils occupent.

Telles sont précisément les mœurs de la Foulque. Elle est très défiante et sa tactique, lors d'une battue, ne saurait être attribuée à l'inintelligence ou à l'incompréhension du danger.

La Foulque arrive au printemps dans nos régions; elle demeure tout l'été au même endroit; elle erre en bande en automne et les bandes se réunissent en octobre ou novembre pour émigrer vers le Sud. L'oiseau descend rarement à terre. Ses pattes sont mal construites pour la marche ou la course, quoiqu'il puisse courir assez rapidement sur un sol uni. Mais il nage admirablement et plonge longuement, à de grandes profondeurs, traversant sous l'eau d'assez larges espaces. C'est en plongeant, surtout, qu'il fuit devant le danger. Naumann avait déjà signalé que lorsqu'une bande est serrée de près, sur un étang, après une agitation générale et le procédé habituel de fuite étant devenu impossible, toute la bande s'envole et, ne se résolvant pas à se diriger vers la terre, s'élève très haut dans les airs.

Ces observations s'appliquent au moment de la vie en bandes, après la ponte et l'élevage des jeunes. La ponte a lieu en mai. Lorsque l'étang est petit, un seul couple l'occupe. Lorsqu'il est assez étendu, plusieurs couples se partagent ce territoire de chasse, mais si l'un des oiseaux dépasse ses limites, il trouve une résistance énergique. Ce sont ces mœurs qui se répercutent dans la vie en bandes. Les bandes, plus ou moins nombreuses, rassemblent les couples qui ont niché sur l'étang ainsi que leurs jeunes, devenus indépendants. Leur cohésion et leur nombre sont en rapport étroit avec les ressources du territoire de chasse. Tant que le moment de la migration n'est pas arrivé, les conditions mêmes de la vie interdisent la formation de larges bandes. Aussi, rencontre-t-on chez la Foulque cette humeur batailleuse, cette notion précise de l'étendue de son territoire de chasse et cette condition qui l'y cantonne, les autres bandes ne laissant intervenir aucune voisine au milieu d'elles.

La dépendance étroite des formes de la vie sociale et des conditions du milieu dégage ce fait, général dans les premières activités sociales de l'animal ou de l'homme, d'une sociabilité plus ou moins contrariée par les ressources naturelles. On comprend que le groupe social sera d'autant plus nombreux et cohérent que les ressources nutritives seront mieux assurées.

On comprend aussi comment la pauvreté du milieu à cet égard peut aller jusqu'à empêcher la constitution d'un groupe ou d'une bande. Chez l'homme, les petits groupes errants de Fuégiens ou de Bushmen, réduits parfois à une seule famille, comparés à la vie sociale active et à la population nombreuse d'une tribu agricole, montrera toutes les conséquences que l'on peut tirer de semblables observations.

R. Petrucci.

Aus dem Seelenleben höherer Tiere

Sokolowsky, A.

Leipzig, Thomas, 1910, 74 pages. — 1 marc.

Sokolowsky, Alexander-Carl. Né en 1866. Etudia spécialement la zoologie et l'anthropologie aux Universités de Iéna, de Berlin et de Zurich. Enseigna l'anatomie à l'école d'art industriel de cette ville pendant huit ans. Revint à Berlin où il fut pendant quatre ans assistant du directeur du jardin zoologique. Assistant depuis cinq ans au jardin zoologique de Hagenbeck. Principaux travaux : *Ueber die Beziehungen zwischen Lebensweise und Zeichnung bei Säugetieren* (1895) ; *Ueber die äussere Bedeckung bei Lacertilien* (1896) ; *Menschenkunde : Naturgeschichte sämtlicher Völkerrassen der Erde* (2e éd. 1901) ; *Beobachtungen über die Psyche der Menschenaffen* (1908) ; *Tieracclimatisation* (1909).

Ce petit livre est essentiellement vulgarisateur et contient peu d'observations qui ne soient pas connues par ailleurs, soit qu'elles aient été exposées par l'auteur lui-même dans de nombreuses publications (u. a. : *Beobachtungen über die Psyche der Menschenaffen*, *Das Problem der Menschwerdung*, in *Medizinische Klinik*, 1910, nr 16, etc.), soit qu'elles soient dues à d'autres auteurs.

Mais il est intéressant de noter les remarques que fait Sokolowsky au sujet de l'influence des conditions du milieu sur le comportement des animaux et en particulier sur leur comportement social. Il compare, par exemple, l'ours brun et l'ours blanc et montre comment leur adaptation mésologique a retenti sur toute leur allure réactionnelle et leur organisation propre :

Beide Tiere gehören dem Bärengeschlecht an, dennoch unterscheiden sie sich in ihrem Benehmen sehr voneinander. Es ist leicht einzusehen, dass dieser Unterschied auf die gänzlich verschiedenartigen Lebensverhältnisse, die ihrerseits wieder auf die Organisation der beiden Tiere differenzierend einwirkten, zurückzuführen ist. Während der Braunbär als Waldbewohner ein ziemlich behäbiges und geschütztes Leben führt und in der Nahrung sich zum Allesfresser umgebildet hat, ist der Eisbär in weit höherem

Masse Raubtier geblieben und hat einen harten Kampf mit den extremen Existenzverhältnissen der Arctis zu führen. Der Braunbär ist ein pflegmatisch veranlagter Geselle, der als Einsiedler in dichten Wäldern haust, der Eisbär ein unsteter Eiswanderer und vortrefflicher Schwimmer, der die Geselligkeit liebt. Zeigt der erstere naturgemäss bei seinem nur selten räuberischen Leben wenig List und Aufwand von Intelligenz, so bedarf diese der letztere durchaus, um die Seehunde zu überlisten, die ihm als Hauptnahrung dienen. Auch versteht der Eisbär das Fischen meisterhaft. Kein Wunder, wenn die seelischen Eigenschaften dieser beiden Vertreter des Bärengeschlechts weit auseinander gehen. Es wäre nun falsch, wollte man das über die Psyche des Eisbären Erforschte verallgemeinernd auch auf die des Braunbären beziehen oder umgekehrt, denn bei beiden Tieren gehen die psychischen Eigenschaften von ganz anderer Basis aus. Es sind mithin ganz andere Voraussetzungen und Dispositionen, die bei ihnen die Handlungen und Lebensäusserungen auslösen. Zum Verständnis ihrer eigenartigen Psyche führt in der Forschung nur der biologische Weg (pp. 10 à 15).

C'est ainsi encore que l'habitat en forêt ou en plaine détermine un comportement spécifique, chez les singes notamment:

Geschöpfe, die den tiefen, dunklen Urwald bewohnen, sind in ihren Seelenäusserungen stiller, scheuer und in sich gekehrter. Sie neigen zur Melancholie und erweisen sich in der Gefangenschaft häufig als bedauernswerte Geschöpfe, die nach kurzer Zeit eingehen, da sie dem Einfluss der neuen Verhältnisse nicht widerstehen können. So ist der Gorilla ein Misanthrop, der sichtlich seelisch unter dem Zwange der Gefangenschaft leidet. Auch die südamerikanischen Affen, wie Brüllaffen, Kapuzineraffen, Eichhornäffchen usw. erweisen sich als äusserst schwer zu erhaltende Waldtiere, die eine unstillbare instinktive Sehnsucht nach ihren Wäldern erkennen lassen, der sie in verhältnismässig kurzer Zeit erliegen. Sie sind Waldeinsiedler, die ein einsames Leben führen, da sie von dem Strome der laut pulsierenden Aussenwelt in ihren Wäldern zurückgehalten und häufig von der Weiterentwicklung abgeschlossen werden.

Ganz anders sind die Lebensverhältnisse bei den Bewohnern offener Gegenden. Steppen- und Wüstenbewohner sind entschieden intelligenter als Waldtiere. Es liegt dieses entschieden daran, dass diese ein freieres, ungebundeneres Leben vor sich haben, als die letzteren, und — mehr Lebensenergie zeigen, da sie in weit höherem Masse für die Erhaltung ihres Daseins besorgt sein müssen. Während das Waldtier in der Deckung des Waldes auf leichte Art Schutz findet und dort, namentlich im Tropenwald, Ueberfluss an Nahrung hat, ist der Bewohner offener Landschaften häufig gezwungen zu darben. Er ist Hunger und Durst gewöhnt. Sein Streben ist daher darauf gerichtet, Mittel und Wege ausfindig zu

machen, um Nahrung zu finden. Er wird erfinderisch durch Not, dieses fördert die Intelligenz ausserordentlich Es ist eine bekannte biologische Tatsache, dass Wüsten- und Steppentiere nicht nur äusserst genügsam in Quantität, sondern auch in Qualität der Nahrung sind. Diese Anpassung an den Aufenthalt in ungünstigen Existenzgebieten ist in gewissem Sinne auch wiederum als eine Hemmungsvorrichtung aufzufassen, die die seelischen Eigenschaften solcher Tiere in ihrer Entwickelung zurückhält. Denn wenn ein Tier längere Zeit zu darben vermag, so wird es sich nicht in dem Masse anstrengen, zur Nahrung zu gelangen, als dieses ein weit weniger günstig organisiertes Geschöpf tun würde. Es geht daraus hervor, dass die Natur, bildlich gesprochen, darauf hinausgeht, den verschiedenen Wesen ihre Existenz möglichst leicht zu beschaffen, so dass sie einen übermässig grossen Aufwand von Intelligenz nicht nötig haben (pp. 31-32).

Cette dépendance intime de l'être et de son milieu a une première conséquence méthodologique : c'est qu'il n'est pas possible de faire de la psychologie animale en séparant une soi-disant Psychè de l'ensemble des conditions de vie de l'animal observé :

Das Studium der Anpassungserscheinungen der Organismen bietet daher eine wichtige Grundlage für die kritische Betrachtung und Erforschung ihres Seelenlebens. Die Tiere sind, wenn ich mich so ausdrücken darf, bis zur Höhe ihrer Naturaufgabe beseelt. Ihre Seeleneigenschaften stehen in Harmonie mit ihren Ansprüchen und Leistungen im Haushalt der Natur. Sie stehen damit im Wechselverhältnis zur Ausbildung ihrer Organisation. Mithin existiert eine Abhängigkeit in der Ausbildung von Körper und Seele. Wäre dieses nicht, so würde das den Untergang der Tierarten zur Folge haben. Würde die Entfaltung der Seele den Körper in seiner Ausbildung überragen, so wäre im Kampfe ums Dasein ein solches Wesen schlecht gestellt, es wollte seelisch mehr leisten, als es körperlich zu bewerkstelligen vermag. Denn wäre die Seele hochent faltet, der Körper aber in seiner Organisation zurückgeblieben, so würde die erstere danach streben, mit Ikarusschwingen sich zu befreien, während der Körper diesen Ansprüchen nicht zu folgen vermöchte. Seele und Körper stehen aber in vollkommener Harmonie. Die erstere ist nichts ausser dem Körper stehendes, das, wie die mosaische Schöpfungssage lehrt, in den Körper hineingeblasen wurde, sondern sie wohnt dem Organischen als treibende Kraft inne, sie schafft aus dem Organischen heraus. Es ist das innere Wesen aller Organismen, beseelt zu sein. Ohne Seele kein Körper, ohne Körper keine Seele. Wollen wir demnach die Seele erforschen, so dürfen wir sie nicht als ein vom Körper Getrenntes behandeln und ihre Eigenschaften auf solche Weise zu ergründen versuchen. Wir müssen vielmehr den Körper voll und ganz berücksichtigen. Für das Verständnis seiner Organisation bedarf

es aber der Erforschung derjenigen Ursachen, die ihn gestaltet und, im phyletischen Sinne gesprochen, umgestaltet haben. Anders ausgedrückt, es bedarf eines eindringenden Studiums der Anpassungserscheinungen und Ursachen, die den Organismus hervorgerufen haben. Das Schwergewicht aller Seelenforschung liegt demnach in der biologischen Auffassung ihrer Aufgabe. Seelenbiologie sollte man diese Wissenschaft anstatt Seelenkunde nennen, denn in dem Begriff « Kunde » liegt nur das beschreibende, erläuternde, in dem Begriff « Biologie » aber das Begründende für diese Wissenschaft (pp. 15-16).

La conclusion s'impose : l'étude psychologique des animaux doit avoir une base biologique : « Das Studium der Tierpsyche musz demnach eine biologische Basis haben » (p. 10).

Une seconde conséquence quant à la méthode est celle que rappelait Waxweiler à propos du programme de l'Ethologie à savoir la « curiosité scientifique de l'étude des phénomènes de la vie *dans la nature elle-même* ». (*Esquisse*, p. 32.) Sokolowsky, tout en ne condamnant aucunement l'expérimentation revendique une place prépondérante pour l'observation directe dans la vie libre « *in freier Wildbahn* » comme dit Hagenbeck :

Schon der veränderte Aufenthalt der Tiere, wie ihn die Gefangenschaft mit sich bringt, das Herausreissen aus dem direkten Zusammenhang mit der Natur, die Entziehung der Tiere vom Kampf ums Dasein, bringen Veränderungen mit sich, die mächtig auf die Tierseele einwirken. Das gefangene Tier wird daher von vornherein nicht dem unbeeinflussten Zustand entsprechen, unter dem es in ungebundener Freiheit lebt. Es empfindet dadurch anders — und gibt sich daher anders! Das durch das Experiment erlangte Resultat wird demnach vor einer strengen Kritik nicht einwandsfrei standhalten. Es geht hieraus hervor, dass das Experiment nur ein Notbehelf ist, der dort Anwendung finden muss, wo es unausführbar ist, eine rationellere Untersuchungsmethode anzuwenden. Diese letztere erkenne ich unbedingt in der Beobachtung der Tiere in freier Natur, wobei dieselben vollkommen unbeeinflusst durch den Menschen leben müssen.

Wenn auf irgend einem Gebiete der « Ruf nach Rückkehr zur Natur » nicht ungehört verhallen sollte, so wäre dieses auf dem Gebiete der Tierpsychologie dringend erwünscht! Die Tierpsychologie sollte aus dem Experimentallaboratorium hinaus in die Werkstätte der freien Natur gelegt werden. Mit anderen Worten gesagt : Die Psychologen sollten ihre Weisheit in erster Linie aus dem Jungborn der Natur durch direkte Beobachtung schöpfen! Das Experiment, dessen Wichtigkeit ich durchaus nicht leugne und für dessen Abschaffung ich, um nicht unverstanden zu werden, nicht eintrete,

sollte nur eine ergänzende resp. vermittelnde Rolle zwischen Frage steller und Objekt spielen (pp. 9-10).

L'application de ces principes généraux à l'étude de la vie sociale des animaux conduit Sokolowsky à attribuer celle-ci à leurs conditions d'existence : il s'agirait pour eux soit d'opposer une résistance commune aux dangers, soit de s'assurer les moyens d'alimentation.

Das Gesellschaftsleben der Tiere ist auf die biologischen Verhältnisse, unter denen sie leben, zurückzuführen. Die Umwelt ist es demnach, die den Gesellschaftsverband hervorruft und in seiner Ausbildung fördert. Die Tiere rotten sich zusammen, um in vereinter Kraft den Gefahren des Lebens Widerstand zu leisten, oder durch gemeinsames Handeln sich in den Besitz von Existenzmitteln zu setzen. Das erstere hat für Pflanzenfresser, das letztere für Fleischfresser Bedeutung. Die Pflanzenfresser schliessen sich zusammen, um durch gegenseitige Wachsamkeit voneinander zu profitieren. Während einzelne Individuen der Herde mit der Aufgabe der Wachsamkeit betraut sind, geben sich die andern unbesorgt dem Geschäft der Aesung hin. In diesem Verhalten liegt entschieden wiederum eine gewisse ethische Handlung, obwohl sich die Tiere derselben nicht bewusst sind. Hier wurzeln aber die Anfänge der Ethik, wie sie sich beim Menschen in so hoher Ausbildung finden. Oft schliessen sich Tiere aneinander, die im System weit voneinander entfernt stehen. Die körperlichen und geistigen Eigenschaften dieser Tiere sind aber solche, dass sie sich im Interesse der Lebensgemeinschaft ergänzen. Mithin ist der Vorteil, der den Tieren durch ihr geselliges Leben erwächst, nicht nur ein einseitiger, sondern es profitieren beide Parteien davon. Ich erinnere nur an die Zebraherden Deutsch Ost-Afrikas, denen sich oft Strausse zugesellen. Der lange Hals der Strausse, ihr für die weite Ferne vortrefflich organisiertes Auge eignet diese Vögel vorzüglich zum Umschauhalten, ob Gefahr von irgend einer Seite droht. Haben sie solche eräugt, so wenden sie sich sofort zur Flucht. Dies gibt auch den Zebras das Signal zur Flucht. Dabei ist das Verhältnis zwischen Zebra und Strauss durchaus kein inniges zu nennen. Es beruht, wenn ich mich so ausdrücken darf, auf allgemeiner Wertschätzung. Die Tiere dulden sich gegenseitig, ohne direkten Nutzen voneinander zu haben. Die Erforschung dieser symbiotischen Lebensgemeinschaft gehört demnach nicht nur in das Arbeitsgebiet des Biologen, sondern auch des Psychologen (pp. 49-50).

En fait, il s'agit moins ici de la vie sociale proprement dite, c'est-à-dire de la réunion d'animaux de la même espèce, que d'une forme particulière de symbiose entre espèces différentes que je proposerais d'appeler *synagonisme*, et dont Schillings a donné de nombreux exemples dans ses deux beaux livres : *Mit Blitzlicht und Büchse* et *Der Zauber des Elelescho*.

Mais il ne suffit pas de poser le problème aux psychologues, comme le fait Sokolowsky, il faudrait pouvoir l'expliquer. Je voudrais suggérer l'explication suivante : Th. Zell dans son travail : *Ist das Tier unvernünftig?* a classé les animaux en deux catégories : les animaux olfactifs et les animaux visuels. Ces deux types sont nettement séparés : il n'y a pas d'animal qui ait un odorat supérieur en même temps qu'une vue remarquable. Le « synagonisme » rappellerait donc, en somme, la fable de l'aveugle et du paralytique...

P. Menzerath.

Personal Differences in Suggestibility.

W. D. Scott.

The Psychological Review, vol. XVII, n° 2, pp. 147-154.

Scott, Walter Dill. Né en 1869. Bachelier ès-arts de Northwestern University en 1893; fréquenta le séminaire de théologie de Mac Cornick de 1895 à 1898. Docteur en philosophie de Leipzig, 1900. Moniteur de pédagogie et de psychologie à Norwestern University 1900-1901, professeur adjoint et directeur du laboratoire de psychologie en 1901. Publications principales : *The theory of advertising* (1903); *The psychology of public speaking* (1907); *The Psychology of advertising* (1908). Articles dans *Journal of abnormal Psychology*, *Psychological Review*, etc.

La suggestion dans un sens large est véritablement le problème fondamental de toute la sociologie ; car, au fond, chaque influence extérieure, chaque imitation, chaque « Einfühlung » — pour me servir d'un terme de la psychologie allemande — est suggestive, ou positivement ou négativement.

C'est chose bien connue que la suggestibilité est variable chez les divers individus : les enfants sont plus suggestibles que les adultes, les femmes plus que les hommes (cf. par exemple Löwenfeld, *Lehrbuch der gesamten Phychotherapie*, p. 57):

« Auch die Willensenergie ist bei der Frau im Allge-
« meinen geringer als beim Manne. Hiermit hängt eine wei-
« tere Eigenschaft des weiblichen Geschlechtes, *die grössere*
« *Suggestibilität* desselben, zusammen. »

Certains névrosés, anormaux ou psychopathes, notamment les hystériques, sont extrêmement suggestibles. J'ai noté, tout dernièrement à ce sujet un fait caractéristique : je demande à une enfant anormale, âgée de 11 ans, où elle a été la veille? — R. Au cinéma. — D. Il y a combien de jours? L'enfant compte sans réussir à donner une réponse. — D. Est-ce que ce n'est quatre ans? — R. Oui, Monsieur, quatre ans.

L'individu fatigué subit, plus vite une suggestion que l'individu reposé (voir, par exemple, Féré, chap. Ier : *La suggestibilité dans la fatigue*. [*Journal de l'Anatomie et de la Physiologie*, XVIII, 1902, pp. 443-468.])

Enfin, s'il faut croire MEUMANN, des différences existeraient d'après les tempéraments : il écrit, en effet, à propos des enfants :

« ...Zunächst sehen wir, dass die Suggestibilität der Kinder « verschieden ist nach dem Temperament; ich fand, dass « impulsive, sanguinische Naturen besonders suggestibel « sind, Phlegmatiker sehr weinig ». (*Vorlesungen zur Einführung in die Experimentelle Pädagogik*, t. I, p. 306).

Les variations de la suggestibilité ont fait dans ces dernières années l'objet de diverses expériences dont les plus récentes sont celles de GUIDO GUIDI (*Recherches expérimentales sur la suggestibilité*; [*Archives de psychologie*, octobre 1908, pp. 49 et 11]) et d'ÉMILE JUNG, (*Contribution à l'étude de la suggestibilité à l'état de veille* [*Id*, avril 1909, pp. 263 et ss.])

C'est dans cette voie qu'est entré W. D. SCOTT. Il a entrepris de rechercher s'il existe une corrélation entre diverses formes de la suggestibilité. On sait combien cette notion de la « corrélation » entre des activités vitales différentes est féconde aujourd'hui dans divers domaines de la biologie et de la psychologie. Déjà le calcul a pu aborder le problème, et PEARSON, LIPMANN, SPEARMAN, etc., ont proposé des formules d'établissement du coefficient de corrélation. On pourrait ainsi calculer la valeur mathématique du degré de suggestibilité d'un individu.

Notons, d'ailleurs, que dans les expériences de W. D. SCOTT, il ne s'agit que de la suggestion d'ordre purement sensoriel, c'est-à-dire que le sujet est sollicité à substituer une sensation, visuelle ou tactile, à une autre.

L'auteur a fait deux séries d'expériences sur vingt étudiants dont il ne donne malheureusement ni le sexe, ni l'âge. Comme les procédés employés sont nouveaux, je crois utile de les communiquer ici :

The first method was one for controlling by suggestion the sequence of colors in the visual after-image secured from fixating white light (pp. 147-148).

... Each student was taken singly into the room specially prepared to increase the suggestibility for the particular experiment. A mounted spectral chart was demonstrated and the spectral order of the colors committed by the student. The Bradley disk, composed of six sectors, each of a single spectral color, arranged in order, was placed on the color wheel and revolved till a pure gray was secured. A prism was used to separate the rays of white light into the several spectral colors. The student was then instructed that just as the prism analyzed the white light into the

spectral colors so an after-image from white light would contain the spectral colors in sequence. He was told that the experimenter was securing data as to the exact time various subjects required for observing in sequence the various spectral colors as they develop in the after-image.

The experimenter sat before a kymograph with a time marker which marked seconds on the smoked paper. The light necessary for his work was not sufficient to add greatly to the general illumination of the otherwise dark room.

The white light for fixation was secured by means of an opening in a screen twelve centimeters square. The subject sat three meters from the screen and by raising his eyes about thirty degrees he looked through the opening and directly into the white skylight.

The subject fixated this white skylight for twenty seconds, then closed his eyes and had them further screened by several thicknesses of black velvet.

At the conclusion of the fixation the experimenter began at once to increase the previous suggestions by such questions as the following : Let me know as soon as the red appears. Report the red as soon as it comes. Is it red yet? Now is it red?, etc. These questions were continued for 20 seconds or until red was reported, when the same questions were asked for orange, yellow, and so on through the spectral order.

The subject was of course instructed to report whatever colors he saw and to report them the first moment possible. The experimenter recorded on the revolving drum the color reported and the time of the report.

After the subject's eyes had fully recovered from the effect of the after-image, a second and a third trial was made.

In some instances the after-image lasted several minutes but occasionally it would fade before 30 seconds succeenidg the first appearance of any color. For this reason we considered only the colors reported for the 20 seconds succeeding the first report of the presence of any color in the after-image.

With conditions such as those under which we worked the normal sequence of the after-image is first a blue, then a green, then red and then finally a blue. The colors are very brilliant and beautiful The red ordinarily does not appear during the first 20 seconds. Therefore that red which is reported during the first 20 seconds in recorded as due to suggestion. Apart from suggestion an orange would certainly not succeed a red during the first 20 seconds. Any advance in the spectral order beyond red during this first 20 seconds is unmistakably due to suggestion.

Adding together the first 20 seconds in each of the three trials we get a total of 60 seconds in which the effect of suggestion was being measured (pp. 148-149).

The same 20 students acted as subjects in an experiment upon the production by suggestion of illusions of heat.

An electric current of 110 volts, direct current, was sent through a bank of lamps and then through a naked wire of high resistance coiled about a lead pencil. The strength of the current passing through the coil was so adjusted that a subject could detect the change of temperature in from 5 to 10 seconds. The lamps were placed on the center of an ordinary sized table and the naked coil was supported a few inches above the table and near its edge. A subject could then sit at the table facing the lamp and grasping the naked coil with two fingers and a thumb. In this position the light of the lamps in the otherwise dimly lighted room flashed brightly in his face. The heat from the lamps could be slightly felt on the face but was shielded from the coil and the hand grasping it.

The subject was instructed that the experiment was to secure the lower threshold for temperature and that 20 readings would be necessary. He was shown how the current which heated the lamp passed through the naked coil heating it also. He was show how the wire would gradually increase in temperature till it became appreciably heated. He was told that he was to hold the wire in a particular way and to report the fact as soon as the temperature of the wire appreciably changed.

The procedure of the experiment was well stereotyped. After a warning the signal was given. The stop watch was then started, the electric swith closed, the subject grasped the naked coil and the lamps were lighted. The experimenter then kept one hand on the switch and the other on the stop watch in an attitude of strained attention. At the signal, " now " from the subject the watch was stopped, the switch opened, the subject removed his hand from the coil and the lamps went out. This was repeated for 10 trials. From the eleventh to the twentieth trial nothing was changed except that the experimenter touched a concealed switch with his knee which shunted the current off completely from the naked coil without in any way reducing the amount of current passing through the lamps. Even when no heat was thus generated in the coil the subject might continue to report the presence of the heat just as regularly as during the first 10 trials.

The experimenter made a rough estimate of the average time for the first 10 trials, and then during the latter 10 trials if the subject failed to report the presence of heat within a time 5 seconds in excess of his previous average, the experimenter removed his knee from the concealed switch and sent the current through the coil. For instance, if during the first 10 trials the subject had reported heat on the average at 17 seconds, then if during one of the latter trials he had not reported heat by the twelfth second, the heat would be sent through the coil, so that ultimately the heat would actually be felt and no suspicion aroused (pp. 150-151).

Les résultats n'ont aucunement répondu à l'attente en ce

qui concerne la corrléation des deux tests de suggestibilité, ainsi que le montre le tableau ci-après, qui résume les expériences :

Subject	No. of Suggested Colors Reported.	Rank in Group of 20.	Times Suggested Heat was Reported.	Rank in Group of 20.
A	16	1	10	5
B	10	2	10	5
C	7	4	9	12
D	7	4	8	15
E	7	4	10	5
F	6	7	9	12
G	6	7	4	18
H	6	7	5	17
I	5	9	10	5
J	3	11 ½	3	20
K	3	11 ½	10	5
L	3	11 ½	10	5
M	3	11 ½	4	19
N	2	15	9	12
O	2	15	10	5
P	2	15	10	5
Q	1	17	10	5
R	0	19	7	16
S	0	19	9	12
T	0	19	9	12

W. D. Scott discute ces résultats en dégageant les différences qui existent dans la nature même des phénomènes étudiés ; la part de l'autosuggestion est visiblement plus grande dans la seconde série d'expériences. Les dispositions personnelles de chaque sujet quant au pouvoir de visualisation des images mentales interviennent également (pour la première série d'expériences).

Mais, de toute façon, il apparaît que l'on ne peut pas se contenter de parler — comme dans l'ancienne « Psychologie des facultés » (*Vermögenspsychologie* des C. A. Wotff, etc.) — de la suggestibilité plus ou moins grande des individus : il y a lieu de distinguer qualitativement des modalités particulières et, dans ce domaine comme dans celui de la mémoire ou celui de l'attention, les termes généraux doivent être rejetés comme insuffisants : c'est ce que mettent bien en lumière des travaux comme celui de W. Stern : *Psychologie der individuellen Differenzen.*

P. Menzerath.

La vie du langage.

DAUZAT, A.

Paris, Arm. Colin, 1910, 312 pages.
3.50 fr.

DAUZAT, A. Docteur ès-lettres et docteur en droit. Principaux ouvrages : *Etudes linguistiques sur la Basse-Auvergne* (3 vol. 1897-1906); *Essai de méthodologie linguistique* (1906); *La langue française d'aujourd'hui* (1908); *L'Italie nouvelle* (1909).

Ce livre de vulgarisation aimable et superficielle m'amène à protester (d'une façon qui serait trop sévère et injuste s'il s'agissait ici d'un simple compte rendu) contre une tendance doublement regrettable : parce qu'elle présente comme « état de la science » une théorie qu'il est permis de discuter; parce qu'elle aurait pour effet de soustraire à l'interprétation sociologique des séries de faits que nous revendiquons pour celle-ci.

Certes, l'auteur a fait une place aux « Phénomènes sociaux » du langage. Il leur consacre la troisième partie de son livre qui a trait à la lutte et à la mort des langues, à leur sectionnement en patois et argots, au développement des langues nationales, à la part qui, en cas de conquête, lorsque deux langues sont mises en présence, revient à l'action de divers facteurs tels que le nombre, le degré de culture des deux peuples, le prestige du conquérant, etc. Jusqu'ici rien de mieux.

Le point de vue dévie légèrement lorsque, dans son chapitre sur « les influences sociales », DAUZAT énumère des influences que j'appellerais tout simplement historiques :

Combien de noms relatifs aux étoffes, au costume, à l'ameublement ont disparu avec les modes qui les avaient créés ! Le *carrosse* a fait place à d'autres types de voitures. Nos maisons n'ont plus de *soupentes*. Combien battent encore le *briquet*? etc. (p. 229).

Enfin, l'auteur envisage dans le même chapitre les observations qui veulent, à travers une langue, atteindre le caractère d'un peuple [1]. Ceci se rapporte, en effet, à la psychologie

---

[1] Je n'insiste pas sur la légèreté de certaines allégations empruntées à VANNIER. « Le caractère pratique de l'Anglais se révèle dans ses expressions : il ne *fait* pas une visite, il la *paie*; il ne passe pas ses vacances, il les *dépense* » (p. 240). L'auteur, influencé semble-t-il par le proverbe *Time is money*, ne voit pas que la nature des compléments modifie le sens des verbes en sorte que *spend* n'a plus dans *to spend a holiday* la même signification que dans *to spend money*.

sociale, si l'on entend par là non pas la psychologie collective, mais la psychologie des peuples, c'est-à-dire de chaque peuple, science descriptive, un peu compromise par l'abus de l'idée de race, mais dont il ne faut pas cesser de s'occuper.

L'objection générale que soulève chez le sociologue la division du livre de Dauzat, c'est que le point de vue sociologique reste pour lui cantonné dans un certain domaine, celui de la vie des *langues*, c'est-à-dire des *espèces* linguistiques formées ou en voie de formation. Je crois au contraire que ce point de vue pourrait éclairer toutes les parties de la vie du *langage*; qu'il y a *un aspect sociologique* même dans les faits de sémantique et d'analogie grammaticale que l'auteur étudie sous le nom de « Phénomènes psychologiques » dans la deuxième partie de son livre; même dans les changements phonétiques, où il proclame que les influences sociales sont « à peu près négligeables » (p. 227), et qu'il traite comme des « Phénomènes mécaniques » dans sa première partie.

Arrêtons-nous sur ce point, en tâchant de ne ranimer d'une vieille querelle que ce qui est strictement nécessaire pour fixer une orientation scientifique.

L'attitude de Dauzat est celle de la « jeune grammaire », vieille aujourd'hui d'une trentaine d'années. Son livre est exactement ce qu'il aurait pu être il y a un quart de siècle. Enfant terrible de cette école qui compte tant de savants distingués, Dauzat réveille même les dogmes les plus audacieux que ses maîtres avaient depuis laissé dormir. L'auteur est en quelque sorte friand de théories « étonnantes », qui en raison de ce caractère même nous rendraient plutôt sceptique :

Quelque surprenante qu'elle puisse sembler... la production spontanée et *simultanée*, sur un territoire assez vaste, d'un même changement dans la prononciation de nombreux individus est un phénomène désormais avéré... (p. 30). Une force mystérieuse, à l'insu des sujets parlants, dirige ces évolutions... Cette cause est de nature essentiellement physiologique. Les Allemands l'ont condensée en une brève formule : le déplacement du sens musculaire. Si les sons changent, c'est parce que les sons nouveaux sont mieux appropriés à nos organes de la parole, qui sont entraînés eux-mêmes par l'évolution caractéristique de tous les êtres organisés. Nous n'avons plus le larynx, la langue, le palais disposés exactement comme nos ancêtres : voilà pourquoi nous ne parlons plus comme eux. La parole a suivi parallèlement, c'était inévitable, les modifications des organes de la parole (p. 38).

C'est, dans toute sa candeur, la thèse soutenue par Osthoff dans sa brochure sur le Moment psychologique et le Moment

physiologique dans les formations du langage (1879). Il est à peine besoin d'en montrer l'invraisemblance.

Supposer que tous nos changements généraux de prononciation depuis des siècles correspondent, je ne dis pas à des changements dans la façon de nous servir de nos organes, mais dans leur structure (comme le croit Dauzat, p. 42), n'est-ce pas comme si l'on voulait, par exemple, expliquer par des variations dans le corps humain l'histoire du costume depuis le moyen âge jusqu'à nos jours? Outre que l'hypothèse est gratuite, elle ne cadre pas du tout avec les faits qu'elle prétend expliquer. Vraiment, on prête à notre anatomie des allures un peu trop capricieuses!

Notez que l'altération phonétique présente dans chaque langue une marche tantôt rapide, tantôt ralentie qu'il faudrait exprimer par des courbes très irrégulières. Notez qu'il arrive assez souvent qu'un son qui disparaît de la phonétique d'une langue, de manière à faire croire que nos organes n'étaient plus capables de le prononcer, rentre par une autre porte, si l'on peut dire, ce qui affaiblit la supposition première. En vérité, confronter avec les faits l'hypothèse que nous discutons, c'est presque la réfuter par l'absurde.

Dauzat cite volontiers les travaux de l'abbé Rousselot. J'admire comme il convient ces patientes enquêtes et ces belles expériences. Mais on peut être observateur sagace, admirable expérimentateur en même temps que théoricien médiocre On ne s'étonnera pas trop si je trouve chez l'abbé Rousselot lui-même les meilleures armes contre son système, qui est celui des néo-grammairiens. Voici quelques conclusions de l'étude entreprise par l'abbé Rousselot sur le dialecte de son village natal de Cellefrouin :

Nous avons vu les mouvements phonétiques partir d'un point déterminé, remonter graduellement la vallée sans que les divisions par commune soient pour rien dans leur marche, se propageant aux centres les plus actifs, débutant par les mots d'un usage le plus commun..., saisissant au berceau les enfants et respectant les vieillards, mais parfois entraînant les personnes mûres qui suivent par un choix volontaire et réfléchi, tantôt s'avançant pas à pas, parfois même reculant en deça des positions acquises pour recommencer de nouveau, jusqu'à ce qu'enfin ils se fixent, effaçant toutes les inégalités, comme s'ils n'avaient rencontré aucun obstacle et triomphé d'un seul coup. (*Les modifications phonétiques dans le parler d'une famille de Cellefrouin*, 1891, p. 348.)

N'est-il pas vrai que bien des traits de ce tableau vécu, les changements qui commencent par les mots les plus com-

muns et qui n'ont enfin que l'apparence d'avoir triomphé d'un seul coup, les personnes mûres qui suivent par un choix réfléchi, semblent exclure plutôt que confirmer le système des néo-grammairiens? En quoi consiste essentiellement leur tendance? A expliquer un phénomène général par l'action d'une même cause agissant indépendamment chez tous les membres d'une communauté.

Notre tendance est, au contraire, de considérer l'uniformité des faits linguistiques comme résultant probablement des mêmes causes que l'uniformité que l'on remarque en des domaines voisins tels que la croyance, l'usage, la mode. Que le langage soit un phénomène imitatif au premier chef, cela n'a pas besoin d'être démontré. Dès lors, je suis tenté de voir deux phases où les néo-grammairiens ne voyaient qu'un processus unique. Leur erreur, selon moi, c'est d'avoir traité comme simple une situation complexe, de n'avoir pas distingué entre la naissance ou l'origine d'un changement et sa généralisation qu'ils formulent en « loi phonétique ». J'admets (parce que l'hypothèse contraire conduit en bien des cas à l'absurde) que l'origine puisse être *individuelle* et que le changement se soit ensuite propagé par voie d'imitation.

Aux « moments » physiologique et psychologique dont parlait Ostoff, je voudrais ajouter le « moment sociologique » c'est-à-dire le moment où un changement individuel dû à une cause physiologique ou psychologique, peu importe, est généralisé par l'imitation ou plus simplement, passe dans l'usage. Le moment sociologique en matière de vocabulaire ou de sémantique est celui où un néologisme individuel comme *autocanot* (cité par Dauzat dans un de ses meilleurs chapitres : *Le langage des sports*), une métaphore individuelle comme *ramasser une pelle* sont adoptées par la masse. Le moment sociologique en matière d'analogie grammaticale est celui où une « faute » individuelle comme *j'ai prendu* pour *j'ai pris* ou, ce qui revient au même, *j'ai pendu* pour *j'ai pris* (*pensum*), est imité, sanctionné par l'usage, en attendant la ratification officielle des grammaires. Enfin, le moment sociologique devra s'appliquer également au domaine phonétique. La tyrannie de l'usage en matière d'accent nous paraît si visible qu'un changement général de prononciation pourrait bien n'être, tout simplement, qu'un usage phonétique.

Toutefois n'ayons aucun parti pris. Je ne rejette pas à priori d'une façon absolue, dans l'histoires des langues, la possibilité de certains changements généraux et physiolo-

giques, j'attends seulement qu'on me démontre ce caractère. J'admets que le changement individuel parte de plusieurs individus à la fois, parfois même d'une majorité. Enfin, je me pose à moi-même une très forte objection. Pour qu'un changement individuel soit imité, ne faudra-t-il pas que l'imitation elle-même soit favorisée par quelques causes « interne ou organique»? C'est un point à examiner ou mieux, c'est tout un programme pour l'exploration des faits phonétiques. La question n'est probablement pas susceptible d'une solution générale. L'affirmative ne paraît possible dans certains cas, mais l'analogie de la mode me ferait pencher, d'autres fois, vers la négative. Je considère les chapeaux de femmes (ceci n'est pas un argument, mais c'est un peu plus qu'une boutade) et je me convainc qu'aucune cause interne ne préside à leurs avatars, qu'il n'y a même aucun rapport entre la forme de l'organe et sa fonction de couvrir la tête, ou pour parler d'une façon plus précise entre le diamètre de la « coiffe » et le diamètre du crâne humain, soit que celle-là déborde infiniment celui-ci, soit que tout au contraire, comme il y a quelques années, le couvre-chef se réduise à un ornement juché au sommet des cheveux où le fixent des épingles meurtrières. Un seul principe évidemment a régi tous ces caprices. Il s'énonce en deux mots : cela se fait ou cela ne se fait pas. Il est possible que dans bien des cas l'on ne trouve pas d'autres explications à l'adoption d'un changement phonétique.

Revenons encore au livre de Dauzat. Ce livre nous révèle, entre autres choses, la cause de l'obstination de certains savants dans une théorie qui me parut toujours au moins paradoxale.

Ces phénomènes, dit l'auteur (à propos des faits sémantiques, v. p. 99) sont-ils conscients ou inconscients? On comprend la gravité du problème. Dans le premier cas, si les évolutions des phénomènes psychiques de la parole relèvent de la volonté individuelle, leur généralisation dans le langage, sera plus ou moins arbitraire et livrée au hasard et *aucune science rigoureuse* ne pourra jamais être constituée sur de telles bases.

Le préjugé qui se trahit ici c'est la crainte d'enlever à la linguistique ce caractère de régularité, de propreté extérieure qu'on admire dans les «sciences rigoureuses», — entendez les sciences naturelles. Pour lui conserver ce caractère, on veut éliminer à tout prix les facteurs individuels. On désire que les faits soient simples comme dans les sciences naturelles et pour qu'ils aient l'air simple, on se met des œillères qui

empêchent de voir la complexité. Telles sont les « lois phonétiques » avec leur contre-partie l'analogie, œillères utiles par l'étymologiste qu'elles forcent à marcher droit, mais œillères enfin, que le penseur doit rejeter s'il veut comprendre, réellement, ce qu'est le langage, comparé à d'autres activités sociales ou humaines.

Une confusion particulière à Dauzat, est celle de l' « individuel » et du « conscient », deux termes nullement corrélatifs. L'individu qui le premier a dit *ramasser une pelle* est conscient de sa métaphore, mais il n'en est pas de même, vraisemblablement, de celui qui dit *j'ai prendu* pour *pendu*.

Ce qui est commun à notre auteur et à toute une classe d'esprits, c'est ce que j'oserais appeler la *phobie de l'Individu*.

A ceux qui sont atteints de cette idée fixe, c'est en vain qu'on prêcherait ce « premier commandement de la méthode scientifique, la soumission de l'esprit à l'objet, pour organiser les moyens de connaître d'après la nature de la chose à connaître (Lanson, la *Méthode de l'histoire littéraire*, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1910, p. 301). Il vaut mieux les traiter par leur faible, qui est l'obsession des sciences naturelles : *Similia similibus curantur !* Je me permets donc, en terminant, de leur rappeler que la théorie de l'évolution, par exemple, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était il y a vingt-cinq ans; que notamment les *mutations* de De Vries, variations brusques, accidentelles ou du moins inexpliquées que généralise l'hérédité, offrent un parallèle intéressant aux initiatives individuelles que nous apercevons dans le langage comme point de départ de certaines ondes imitatives. Nous voudrions qu'on méditât cet exemple, ce précédent, non pour y puiser de nouvelles comparaisons biologiques, mais pour en tirer des indications suggestives, un point de vue plus large et une leçon de méthodologie.

P. de Reul.

The Chukchee (Social Organisation).

BOGORAS, W.

The Jesup North Pacific Expedition. — New-York, Stechert et C°, 1909 ; 3 volumes, 733 pages. 16 dollars.

En 1896, F. BOAS soumit à M. K. JESUP président du Musée américain d'histoire naturelle à New-York le plan d'une enquête ethnographique et anthropologique approfondie de la côte nord de l'Océan Pacifique à l'effet de rassembler des données certaines sur la préhistoire et la culture actuelle de ces régions JESUP se déclara prêt à supporter personnellement les frais de cette expédition et celle-ci fut organisée en 1897 sous le titre de « Jesup-North-Pacific Expédition ». L'expédition débuta par l'étude de certaines peuplades de la Colombie britannique et, dès 1898, étendit ses investigations à la côte asiatique, aux peuplades habitant les territoires au sud du fleuve Amour (Giliaks). Les gouvernements canadien, américain et russe prêtèrent aux explorateurs une aide matérielle qui leur fut précieuse. Les frais de la publication des résultats de l'expédition ont été également couverts par JESUP. (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1898, p. 257.)

L'ouvrage de BOGORAS est en trois gros volumes qui contiennent 733 pages. Il est tout entier consacré aux Chukchee, une peuplade de 12,000 âmes dispersée sur le territoire nord-est de la Sibérie qui confine au détroit de Behring.

Je ne m'occuperai naturellement que de l'organisation sociale des Chukchee. Mais il me paraît utile de donner d'abord quelques notes descriptives sur leur genre de vie et la façon dont ils occupent le sol.

Une partie de la population située sur la côte de l'Océan Arctique vit de la pêche, tandis que les Chukchee de l'intérieur du pays sont des éleveurs de rennes. La monographie s'occupe des deux branches, mais l'auteur a principalement étudié les éleveurs de rennes, les « Reindeer Breeders ». C'est surtout ce dernier groupe que j'aurai en vue.

Dans ce groupe, l'auteur a observé plusieurs modes d'établissement, qui sont visiblement imposés à la population par son genre de vie. Le Chukchee est obligé de changer de place et

d'avoir de l'espace pour nourrir ses animaux (pp. 26-27). Les « settlements » composés de ce que l'auteur appelle les « camps » sont ainsi parsemés sur tout le territoire. Ils ne comptent pas une nombreuse population. Un « settlement » de 13 camps aura 150 âmes, d'autres de 35-40 camps auront respectivement 400-500 âmes et le nombre moyen des habitants d'un camp est de 10 à 16 individus (p. 27).

Les troupeaux de rennes qui nourrissent cette population atteignent quelquefois des proportions considérables. Ainsi, certaines agglomérations possèdent jusqu'à 5,000 têtes de bétail. Mais si on prend en considération que pour nourrir, chauffer et habiller 15 individus il faut de 300-400 rennes (p. 27), le chiffre paraîtra moins imposant et le dispersement des « settlements » compréhensible.

Ces renseignements généraux donnés, je passe aux rapports sociaux des individus qui composent ces « settlements » et aux rapports des « settlements » eux-mêmes entre eux : j'y ai trouvé des particularités tout à fait intéressantes pour le sociologiste.

Lorsqu'on observe les relations sociales des Chukchee, on constate tout d'abord qu'elles présentent un minimum de consolidation. Je veux dire par là que le processus qui consiste à dégager des relations inter-individuelles empiriques un certain nombre de représentations mentales, à les coordonner suivant un ordre déterminé et à s'en servir pour systématiser ces relations, ce processus est au minimum de développement dans l'organisation des Chukchee.

Je dirais même que le mot « organisation » n'est pas tout à fait propre à caractériser l'état des rapports sociaux des Chukchee, car je les ai trouvés souvent arrêtés à la phase à laquelle E. Waxweiler, applique le terme de « l'Accommodation » sociale (voir l' « Avant-propos », *Bulletin* de janvier).

Des exemples empruntés à quatre ordres de témoignages — 1° famille et rapports sexuels, 2° croyances, 3° sanction juridique, 4° propriété — éclaireront, j'espère, suffisamment ma pensée.

1° Voici comment l'auteur commence son chapitre sur « Organisation of Family and Family-group » :

The units of social organization among the Chukchee are quite unstable, excepting the family, which forms the basis of the social relations between members of the tribe. Even family ties are not

absolutely binding, and single persons often break them and leave their family relations. Grown-up sons frequently leave their parents and go away to distant localities in search of a fortune. The youths of the Reindeer tribe descend to the coast, and those of the Maritime Chukchee go inland to live with the reindeer-breeders. Not a few of the Chukchee tales open with a description of the life of a lone man who does not know any other people, and who lives in a wild place. It may be said that a lone man living by himself forms the real unit of Chukchee society. Even woman, whose social position is much inferior to that of man, sometimes breaks away from father or husband and goes to live with other people, though the family may pursue her, and, if she is caught, bring her back by force (p. 537).

Et plus loin :

The family is designated as ra'yırın (« houseful, » or simply « those in the house »), yara'-to'mgıt (« house mates »); but both these terms relate, properly speaking, to the house and those living in it. The house with those living in it forms the real basis of the Chukchee family. Members of the family who have left the house (or, among the Reindeer Chukchee, the camp) lose their connection with the household and also with the family (p. 540).

Ainsi la « famille », c'est tous ceux qui habitent sous le même toit; et tandis que celui qui a quitté ce toit est considéré comme un étranger, la maison contient quelquefois de vrais étrangers, qui deviennent par ce fait des membres du « houseful ». Tel est le cas, par exemple, des aspirants à la main des jeunes filles qui se trouvent dans le ménage (p. 579 . Quant à ceux qui abandonnent le foyer, il serait intéressant de les suivre dans leur nouvelle installation. L'auteur ne le fait pas; mais il est évident, que sans lien aucun avec l'organisation qui les a rejetés, chacun doit recommencer pour son propre compte la formation de centres d'interférences sociales, qui resteront ainsi isolés dans l'espace et sans perspective dans le temps.

Le Chukchee ne connait pas l'exogamie. On se marie dans son « houseful » ou dans le « houseful » voisin :

The Chukchee have several methods of securing brides and concluding marriages. One of these is through marriage between relatives, if possible in the same family, or at least in the same camp, or in the neighboring camp, where families of the same blood reside. Most frequent are marriages between cousins (p. 576).

Mais le mariage avec les étrangers existe aussi. Celui qui veut obtenir une femme en dehors du cercle étroit de ses parents n'a qu'à faire un stage de gardien de bétail chez son futur

beau-père, après quoi il a gagné son épouse qu'il amène chez lui (p. 579).

D'autres se font adopter comme gendres, et restent dans le « houseful » du beau-père :

Much easier than serving a term for a bride in order to take her from her family, is being received into her family as an adopted son-in-law. Such a son-in law is called by the Chukchee va'ta i'tlin (« continuous dweller »). I have already spoken of the poor young men of Reindeer or Maritime extraction who come to the rich reindeer-breeders and serve them as assisting herdsmen. The larger part of them marry into the family of the master and become adopted sons-in-law. Some present themselves as suitors from the very beginning. Others, who have not yet decided to sacrifice their freedom, begin as herdsmen, and try to become acquainted with the family and its life before occupying the position of suitors (pp. 586-587).

Enfin, les unions avec les femmes des tribus voisines ne sont pas rares non plus :

The Reinder Chukchee, at least at the present time, are fond of marrying women of other tribes. « We want to know their taste,» the aforementioned E'ttihin told me rather cynically; « we are connoisseurs » (p. 591).

Dans tous ces cas, on ne voit aucune réglementation matrimoniale conditionnée, comme chez les primitifs d'autre pays, par les généalogies respectives des fiancés, c'est-à-dire par une coordination des représentations mentales abstraites des relations des générations précédentes et projetées dans l'avenir. En l'absence de cette coordination le Chukchee n'a pas à se préoccuper, comme l'Australien, de la ligne d'ascendance des futurs époux, ni, comme l'Ababua de l'Afrique centrale (voir note 15, *Bulletin* de janvier), de la hiérarchie des « étina » : les considérations de goût ou d'ordre pratique seules lui suffisent pour régler les rapports sexuels de sa communauté.

2° On rencontre le même manque de systématisation dans les croyances.

Toutes les cérémonies des Chukchee ont pour but d'assurer le bien-être de la famille (p. 368). Elles ont le caractère d'obligations strictement familiales et n'ont aucune portée pour le groupe entier :

The ceremonials of different families, though performed at the same place. were rarely observed in common. On the contrary, families enacted their ceremonials one after another, even though each particular performance lasted for several days. Even at

present, though the ceremonials are performed by each family in their own house, the consecutive order is still followed, and thus the winter ceremonial in the largest villages often extends over a month or even more. As a partial corrective, three or four families perform on the same day; but in this case they usually belong to opposite ends of the village, with separate circles of acquaintances and relatives (p. 388).

Et bien que, dans certains campements, il existe une maison spéciale pour l'accomplissement des rites (p. 386), on la confondrait difficilement avec « le kaschim » des Eskimaux, qui est le foyer de la vie collective (Mauss, « Etudes de morphologie sociale », *Année sociologique* 1904-1905).

De même pour le shamanisme. Ce terme fait penser à une institution, mais il n'en est rien. Il n'y a pas de shamanisme, mais des shamanes. Le shamane c'est celui qui possède l'esprit et chacun le possède individuellement. Dans certains cas, il arrive que le pouvoir est transmis (p. 425), mais la plupart des shamanes se vantent de ne pas avoir de maîtres :

Most of the shamans I knew claimed to have had no teachers, but to have acquired their art by their own individual efforts. I am not aware of a single instance of the transfer of shamanistic power in the whole domain of Chukchee folk-lore (p. 425).

La période préparatoire n'est pas une période d'initiation aux rites et pratiques qui constitueraient une fonction censée utile à la collectivité. Le Chukchee dit de celui qui est en train d'acquérir l'inspiration : « he gathers shamanistic power » et pour cela il n'a besoin de personne.

3° Le troisième ordre de témoignages marquant le peu de consolidation de cette curieuse organisation sociale peut être rattaché aux rapports juridiques de ses membres.

Ni la famille, ou plutôt « ceux qui sont ensemble », ni le groupe des familles n'ont l'idée d'une focalisation possible des fonctions assurant l'ordre au sein du groupe. C'est ainsi que le Chukchee ne possède aucune sanction collective :

Now, the Chukchee have no such thing as a council of the elders; neither have they any idea that a trespass against the law, however serious it may be, must be punished by the people as a whole. The Chukchee law is wholly regulated by personal action; and there is no punishment as a public institution, but only private vengeance, ransom, or strife (p. 574).

Le crime commis à l'intérieur du groupe familial reste même tout à fait impuni :

In the beginning of my acquaintance with the Chukchee tribe I

was astonished to find that all murders are divided into two categories, those committed within the family-group, and those committed outside of it. Only those of the second category are liable to blood-revenge. Those in the first category were exempt from it, or indeed from any punishment at all (p. 663).

Le crime commis par un étranger est toujours puni, mais le châtiment, comme il a été dit plus haut, est une affaire personnelle, la communauté n'y est aucunement intéressée. De plus, la vengeance s'arrête au premier degré de la réparation :

... Chukchee blood revenge in most cases stops with the first case of retribution, and that the repaying of revenge with further deeds of violence happens less frequently. On the contrary, families having a feud, after the first act of revenge, may conclude peace, and even form ties of friendship. I cannot say that I know of cases of such friendship in actual life; but, on the other hand, the continuation of blood-revenge through a series of return-cases does not correspond to the general condition of Chukchee family life. The Chukchee family connection is not strong enough to sustain a prolonged feud : at least, among the Reindeer Chukchee, in all cases of vendetta of which I know, revenge was taken by the first party wronged, and after that in return by the second party wronged. In this latter case it consisted almost always in the payment of weregeld or in the use of magic influence. Then the vendetta would cease, and even the enmity would be at an end (pp 667-668).

Avec cette intuition du droit de la compensation, nous sommes aux antipodes de la sanction qui chez certains primitifs frappe n'importe quel individu appartenant au groupe meurtrier, considérant ainsi la collectivité comme principal criminel.

Faut-il conclure de là que le Chukchee possède une idée particulièrement nette de l'individualité? Je ne le crois pas. Je dirais plutôt qu'il n'a aucune idée de l'ensemble. Et l'idée de l'ensemble me paraît être le résultat d'une série d'opérations mentales sur des données fournies par les interférences des individus, prolongées à travers plusieurs générations. Le Chukchee n'a pas pu former cette abstraction. Nous avons vu ce qu'est sa famille, combien facilement elle se dissout et comment ceux qui s'en vont n'emportent avec eux ni traditions, ni souvenirs, rien par quoi ils puissent communier de loin avec le groupe dont ils sont issus.

4° L'exemple de la propriété vient en dernier lieu confirmer toutes les considérations précédentes. Il est très caractéristique. La propriété est strictement individuelle :

I have already stated that with the Reindeer Chukchee the *pater*

familias is considered to be the owner and the master of the herd, even though he be of extreme old age and infirm (p. 676).

The family or the family-group has no formal rights over the property of its individual members. Still a man who becomes impoverished may be reasonably sure that his nearest kinsmen will give him essential support, unless they are too poor or too stingy. Brother applies to brother, or cousin to cousin, and receives ad good part of the latter's herd, so that he may be able to start anew with his own reindeer-breeding (p. 677).

Nulle part on ne voit que le Chukchee possède quoi que ce soit en commun. Le troupeau dont le chef de la famille seul est le maître, contient, pendant la vie même de celui-ci, des parts destinées à chacun de ses héritiers. Il ne peut pas par conséquent être considéré par la famille comme un bien collectif, mais comme autant de parts individuelles réunies provisoirement.

The chief part of the inheritance goes to the « principal heir » (e'un-mi'lhilin). He receives the house, and becomes the front-house master. He takes with the house the principal ear-mark, the oldest in the herd, with which always the greater part of the animals are maked. Other sons, and also daughters, receive animals marked with their own ear-mark, which is assigned to them by the father himself (p. 677).

Si le chef meurt sans héritier, les parents s'entendront pour diviser son bien comme ils pourront :

In such cases, the kinsmen come; and by counting the degrees of kinship decide who is the nearest to the deceased. There exist, however, no settled rules about this matter I was told that in earlier times the family-group would gather and come to a decision, but of late no such gatherings are known to me. Kinsmen of the same degree may divide the inheritance into equal shares, or the poorer man will receive a larger share. On the other hand, I know of cases where those of the kinsmen who were at hand took the whole, and the other relatives, though nearer to the deceased, could get nothing (p. 678).

La maison même est souvent partagée :

The house also is frequently divided into parts, because every son, when married, wants to have a house of his own. As soon as he finds enough timber, he proceeds to construct a separate house. With the Reindeer Chukchee, to divide the house into parts is a great wrong. They would rather desert the house entirely. The Maritime Chukchee simply break down the house, take away the skins, poles, etc., divide them among themselves, and use them for their own purposes (p. 679).

De sorte que la propriété collective n'existant pas, il est évident qu'ici encore toute systématisation des rapports des

possesseurs et des successeurs, non seulement présents, mais défunts et à venir; fera défaut et avec elle un des fondements qui assurent la stabilité d'une organisation sociale.

Ce peu de consolidation sociale paraît surtout surprenant si on le compare au degré de développement technique auquel le Chukchee a su atteindre.

On trouvera, dans la première partie de l'ouvrage de Bogoras (ch. VII, VIII, IX, X) des renseignements détaillés sur ces points, et des gravures représentant notamment l'intérieur de l'habitation du Chukchee, la façon de la construire, de tailler les vêtements, qui sont au dire de l'auteur, admirablement adaptés aux conditions physiques.

Le Chukchee, habitant une contrée où la température atteint —32.79° C. est obligé aux réadaptations incessantes à l'ambiance.

Avant l'arrivée des Russes, il pratiquait déjà un trafic avec les Eskimo. Avec les Russes, les foires sont devenues périodiques dans plusieurs endroits. Le Chukchee y vient s'approvisionner de thé, de sucre, d'eau-de-vie, de tabac, d'outils de fer. Tout cela lui est utile pour lutter contre la rigueur du climat (p. 53). De plus, il a su établir des relations avec toutes les populations voisines; il est aussi fournisseur *régulier* de viande de certaines villes russes (p. 26) ce qui certainement n'est possible sans une systématisation des représentations mentales se rapportant à toutes ces relations. Le Chukchee a su se faire nécessaire. L'auteur fait à ce propos une remarque curieuse :

The Chukchee do not assimilate readily. Whenever they come in contact with another tribe, they do not learn its language, but force the other to learn theirs. The chief reason for this is that they are the greatest reindeer-breeders in the country, and other tribes have to depend upon them for food and sustenance. Thus it is that outsiders are forced to seek a means of easy intercourse with them. The Maritime Chukchee have in the immediate vicinity of the Eskimo likewise learn very little of their language, while alle the Eskimo men and a majority of the women speak Chukchee as fluently as they do their own language.

Again, in the same way, a few Chukchee families living on the Anadyr River, not far from the Russianized village of Markova, have not learned much Russian, while at least all the men in Markova speak Chukchee fluently.

The Chukchee are so self-sufficient that they prefer to make words of their own for new objects coming from the civilized world, rather than adopt the foreign names. Thus they have for

mustard, ĕi'myĕm (« bitterness »); flour, piñ-wu'rrm (« powder-like » [Kolyma dialect]); bread, pin-teki'ĕhm (« powder-meat »); brandy, ä'ᵍq-i'mil (« bad water »; iron file, pilv'intı-pnau'kun (« metal whetting-stone »); tea-kettle, pi'lhı-kuk (« muzzle-pot ») (p. 23).

Il est indispensable d'ajouter que les peuplades qui entourent les Chukchee et qui, comme dit l'auteur, dépendent en partie d'eux pour vivre, possèdent toutes, une organisation sociale beaucoup plus ferme.

C'est ainsi que lorsque l'auteur parle (p. 537) de l'instabilité et de la dissolution facile de la famille Chukchee, il ajoute le passage suivant :

I do not know of any cases of this kind happening among the Tungus, where the family and clan organization are much stronger. Tungus families often separate from the clan in search of new hunting-grounds, but a single person never leaves his family; and even an isolated family will retain the memory or its connection with the clan for a long time. - The Lamut of the Chaun country, who consist of stragglers from all the clans living farther to the south, still consider themselves as belonging to particular clans; though this connection has at present no real force, because of the distance of their habitat from that of their clans. No such remembrance lingers among Chukchee who have left their families. Once separated, they are entirely separated from them (p. 537).

Je ne puis pas rechercher ici le motif de ces différences dans les adaptations sociales de peuplades si voisines. Seule l'étude comparée des facteurs fonctionels de leurs organisations respectives, pourrait en rendre raison. Mais il est visible pour moi que dans le cas du Chukchee, les conditions de l'ambiance, du sol et de l'alimentation surtout interviennent comme autant d'éléments destinés à désagréger le travail de la systématisation des rapports sociaux.

Le Chukchee ne peut pas excogiter et systématiser sur une grande échelle. Son « settlement » ne contient que dix ou quinze individus, et la distribution sur le territoire des « settlements » dépend des troupeaux qui le font vivre :

The Chukchee camp is very small. It includes usually two or three families, and the whole number of inhabitants is ten or fifteen. Camps of four, five, or six families form but a slight minority; and a camp with ten houses is almost impossible unless formed for special reasons, like the temporary camps in trading-places. As stated before, the number of tents corresponds to the number of families, since each family has a house of its own. In most cases the camp consists of related families, — for instance, of brothers, cousins, etc , with their wives and children. Especially is this the case among people of moderate circumstances, where the

herds are not so large as to make it necessary to keep them apart. When the herd left after the death of the father contains no more than a few hundred heads, there is every reason why the sons should not divide it into small parts, but should keep it together, as before. Among the poorer people, who count their reindeer only by scores, the sons are inclined to separate, and to seek a new fortune, each on his own account. On the other hand, such small reindeer-owners often join for a while with others of similar circumstances, even though not related. « Poor people are careless of ties of relationship, » say the Chukchee. Five, and even eight, of such poor people, may keep together for a while, join the few reindeer they possess in order to form a herd of decent size, spend a couple of months in the common camp, and then disperse just as easily as they had joined On the other hand, people who are rich in reindeer have a constant tendency to divide the herd and to form two or more separate camps. Moreover, the wealthy reindeer-owners are often unable to keep their reindeer well under the supervision of their own family alone, and have need of assistants. These assistants may be either some distant relatives or poor strangers; so that the camp of a rich man may be formed of a family of owners and of one or two families of assistants dependent on the master (p. 612).

On voit que l'individu est en continuelle réadaptation aux conditions instables de son existence : cette instabilité même réagit sur ses réadaptations sociales.

L'excogitation n'a qu'un champ très restreint pour opérer, elle opère cependant et avec elle l'embryon de la systématisation. Cette systématisation, on la trouve dans les rapports qui naissent dans le groupement des familles appelé v'a-rat (littéralement « ceux qui sont ensemble »). Ce groupement a aussi un autre nom très caractéristique et qui indique une des raisons fonctionnelles de cet assemblage : « či'n-yirin » veut dire ceux qui prennent part à la vendetta.

The Chukchee va'rat may perhaps be called an embryo of a clan; it is unstable, however, and the number of families that « are together » changes almost every year. Moreover, when one va'rat picks a quarrel with another one (usually one living in the neighborhood), there will always be a few families that are connected equally with both interested parties. The centre of the va'rat forms a group of brothers, and secondarily a group of cousins, both of which are called « a group of boys. » A proverb says, « The group of boys is disposed to scoff » (Kra'tičhin niko'raqên). This means that numerous brothers who keep together may abuse any of their neighbors with impunity. On the other hand, the lonesome one (kuwli'kilin) is always downcast. He speaks humbly, he lives in poverty, and is subjected to the abuse of families consisting of many people (p. 541).

L'auteur insiste sur la faiblesse et l'instabilité des liens qui unissent ce noyau du groupe familial (p. 542), mais malgré toutes les vicissitudes auxquelles le groupe est exposé, c'est en lui qu'il faut chercher le centre d'où, moyennant des conditions favorables, pourrait naître une organisation, car c'est avec lui, que pour la première fois, on rencontre chez le Chukchee une systématisation des représentations mentales avec une perspective dans le passé comme dans l'avenir. Le pouvoir d'abstraction du Chukchee s'empare ici des rapports qui durent pendant un certain temps, et, absolument comme dans le cas des transactions avec les peuplades voisines, il a su en former une conception d'ensemble.

Si faibles que puissent être les liens sociaux, même dans ces centres plus ou moins organisés, je considère, toutefois, que leur existence prouve suffisamment l'impossibilité pour un groupement social de perdurer, sans s'appuyer sur un ensemble coordonné de représentations mentales, extrait par abstraction des relations inter-individuelles empiriques. On peut dire, non sans raison, que les Chukchee comme peuplade n'existent pas, mais on y trouve des centres de focalisation des rapports sociaux, où apparaît en quelque sorte la genèse même d'une organisation permanente.

N. Ivanitski.

Colour antipathies.

CALLAWAY, R. F.

The East and the West, 1910, n° 1.

Dans l'ouvrage auquel je consacre plus loin (n° 64) un article, CROMER examine les causes qui peuvent mettre obstacle à l'assimilation de races différentes. Entre autres considérations, il écrit à ce sujet :

Religion is not the sole obstacle which now prevents the operation of that most potent of assimilating influences, intermarriage. Antipathy based on colour also bars the way. The Romans had no such difficulty to encounter... (p 95).

My own conjecture — and it is nothing more than a conjecture — is that antipathy based on differences of colour is a plant of comparatively recent growth. It seems probable that it received a great stimulus from the world discoveries of the fifteenth century. One of the results of those discoveries was to convince the white Christian that he might not only with profit, but with strict propriety, enslave the black heathen... The fact that the institution of slavery was closely identified in the eyes of all the world with difference of colour must have helped to bring into prominence the idea of white superiority, and thus to foster a race antipathy... (pp. 141-142.)

Le degré de vraisemblance de cette hypothèse pourra être vérifié par l'observation des faits qui se produisent à notre époque au contact des blancs et des populations de couleur. A cet égard, l'article de CALLAWAY est particulièrement intéressant, parce qu'il nous donne l'opinion d'un missionnaire qui a pu observer directement ce dont il parle (il s'agit de l'Afrique du Sud) :

...There is an absolute and almost bitter refusal on the part of white Christians to mingle in any kind of fellowship with black Christians. Of course there are exceptions, brilliant exceptions, persons who from the opposite point of view might be regarded as cranks. But that the attitude above indicated is the attitude of ordinary white people the present writer has no doubt. And it is remarquable that as regards individual natives no amount of education or of culture or of that impress which the Sacred Ministry bestows, avails in any appreciable degree to break through this attitude of reserve and aloofness. A native may have passed his Cape matriculation and wear clothes ordered from a London tailor and speak English faultlessly, or he may be a person of considerable

wealth, or he may be a priest, yet there are very few houses where he would run the risk of entering by the front door or sitting down to tea with the hostess.

We ask, Why is this? It is not due to the dislike of the clean for the dirty, nor of the cultured for the barbarous. We are forced, then, to the answer that the reason of the cleavage between black and white is to be found in an instinctive colour prejudice. It is this instinctive antipathy which explains why quite devout English folk will not sit down to table with a cleanly, welldressed black man.

I am supported in this belief by te experience of my own feelings ; frequenty I feel a great repugnance to shaking hands with some native whom probably in my reasoned jndgment I esteem highly. Now it is easy to see how this instinct, if not regulated or suppressed, may develop into blind hatred. One lady to whom I was talking said, « Well, if there are to be Kaffirs in Heaven I hope I don't go there » — a silly enough remark, but yet expressing a substance og thought which lurks undefined in many minds.

The natives themselves are much more sensitive to such slights than is commonly supposed. At an archidiaconal conference a native clergyman spoke of the difficulty native Christians had in realizing that they belonged to one Church with the English « Some say, » he told us quite simply, « that they will not receive the Cup of Salvation with us » (pp. 59-61).

Callaway est tellement convaincu de l'impossibilité d'assimiler les deux races qu'il se livre à un travail vraiment curieux pour concilier une situation inévitable avec les préceptes généraux de la doctrine religieuse qui veut que « the « catholic Church of Christ does not recognise caste — does « not, that is to say, recognise within the sphere of its « fellowship distinctions of class, colour or nationality... « the church is catholic and not anything else » (p. 57).

Il prend son point de départ dans ce fait que les unions entre blancs et noirs sont désastreuses au point de vue des enfants. Dès lors :

...Does not this suggest to us the thought that within the sphere of social life there is a limit beyond which fellowship is neither desirable nor good ! And this again suggests the further thought that whatever fellowship is desirable within the sphere of religious life may legitimately be kept within that sphere and not intruded into the domain of social life.

Thus it may be right for an English Christian to overcome by the grace of God any repugnance he may feel to receiving the Sacrament of the Lord's Body and Blood together with native members of the Church, but it need not necessarily be right for him to admit them to the customs of social life which he has inherited from

Western civilisation. Here again we have a clue to a thought which will help us : even in the sphere of religious fellowship we desire not uniformity of practice, but such a unity as can tolerate considerable diversity of usage. As the native Christians grow and develop, so their branch of the Church must grow and develop along its own lines. Il will be not Anglican but African. It cannot for ever carry a Liturgy which bears all the impress of a particular crisis in the history of the Western Church. Its formularies of faith cannot for ever be expressed in terms which represent the fusion of Latin and Greek and Teutonic thought. Its ritual must ultimately develope on lines adapted to the character and needs of the Bantu people.

As this development proceeds there will be less need and less desirability that English and African should mingle. The unity of the Body will be preserved by the synod presided over by the diocesan Bishop. *Ubi episcopus, ibi ecclesia.*

But we have far to travel before we reach such a point of development, and in the meanwhile we can all set our hands to the task of common courtesy, consideration, and sympathy. It is hardly wise to attempt a revolution of accepted social usages ; but if white and black are to be really « fellow-members of the Body,» the Church must do its duty much more bravely than it has done in insisting on kindliness of word and act. So only can it claim to be catholic.

And a special responsibility to set an example lies on us, the missionary clergy, by ways which may commend themselves to our common sense.

We go about among the black people, we accept their hospitality, we sleep in their huts, we mingle with them intimately in the House of God, but often when they come to our houses, especially when we are pastors also of European flocks, they find an atmosphere all too chilly. Too often it happens that in spite of our better selves the instinct of nature reasserts itself in the setting of European friends and neighbours. It is much easier for a white priest to be friendly with black people when his white neighbours are some miles away out of sight and hearing ! (pp. 61-62.)

Que cette curieuse suggestion soit admise par les autorités ecclésiastiques, puis par l'opinion, et l'on se trouvera devant un cas topique d'excogitation interprétative de faits s'imposant avec une force à laquelle rien, ni la logique, ni le sentiment ne peuvent résister...

C'est dans ce rapport seulement que l'article de Callaway doit nous arrêter, car il ne cherche pas à expliquer la nature de la répugnance instinctive fondée sur la couleur.

C'est à la psychologie à nous l'apporter, et peut-être notre attente ne sera-t-elle pas vaine, si des idées comme celles que

le psychologue américain Royce développait un jour reçoivent une confirmation sur des bases psycho-physiologiques que l'analyse des émotions pourra seule apporter :

Let an individual man alone, and he will feel antipathies for certain other human beings very much as any young child does — namely quite capriciously — just as he will also feel all sorts of capricious likings for people. But train a ma first to give names to his antipathies, and then to regard the antipathies thus named as sacred merely because they have a name, and then you get the phenomena of social hatred, of religious hatred, of class hatred, and so on indefinitely. Such trained hatreds are peculiarly pathetic and peculiarly deceitful, because they combine in such a subtle way the elemental vehemence of the hatred that a child may feel for a stranger, or a cat for a dog, with the appearance of dignity and solemnity and even of duty which a name gives. Such antipathies will always play their part in human history... Man as a social being needs and possesses a vast range of simply elemental tendencies to be socially sensitive when in the presence of other man... And since novelty, oddity, and lack of social training on the part of the subject concerned, are motives which tend to make such social reflexes intense, a very great number of the eruder and more childish social reactions involve antipathies; for a social antipathy is merely a painful and so, in general, an over-intense, reflex-disturbance in the presence of another human being... But all such elemental social experiences are *ipso facto* highly suggestible. Our social training largely consists in the elimination or in the intensification or in the systematizing of these original reactions through the influence of suggestion and habit. Hence the antipathy, once by chance aroused, but then named, imitated, insisted upon, becomes to its victims a sort of sacred revelation of truth, sacred merely because it is felt, a revelation merely because it has won a name and a social standing. (J. Royce, *Race questions and prejudices* dans *The international journal of ethics*, April 1906, pp. 285-287.)

D. Warnotte.

Le combat d'infanterie.

Chef de bat^lon^ breveté Niessel.

Paris, Ch. Lavauzelle. — 55 pages; 1 franc.

Les conditions de la coordination des efforts sur le champ de bataille se sont modifiées depuis l'introduction des armes perfectionnées et elles sont aujourd'hui bien différentes de ce qu'elles étaient il y a seulement quarante ans.

Une des caractéristiques du combat actuel est la diminution de l'action du chef, et, comme je le disais dans une réunion des groupes d'études de l'Institut (*Bulletin* n° 1, p. 30), la bataille est devenue une bataille de soldats.

Quelques citations puisées dans la brochure du commandant Niessel appuient cette manière de voir :

Sous la puissance du feu actuel, les fronts et les profondeurs occupés par l'infanterie sont devenus considérables. La violence de ce feu empêche l'action directe et constante du commandement sur les troupes effectivement engagées, car il est bien souvent impossible de circuler, même à pied, et encore bien plus à cheval. Certes, le commandement supérieur exerce toujours *une influence capitale* par ses ordres initiaux (missions, objectifs); mais, une fois ces ordres donnés, il est forcé de laisser faire, et cela à tous les degrés, jusque dans le bataillon, jusque dans la compagnie même.

Il est presque impossible dans les moments de la crise de transmettre des ordres, et d'une impossibilité absolue de faire recommencer un mouvement manqué. Le commandement ne peut que parer aux incidents au moyen des réserves, ou lancer celles-ci aux points essentiels. Mais, une fois les réserves engagées, elles lui échappent à leur tour, et quand il n'a plus de réserves disponibles, il ne peut plus sérieusement influer sur la marche de l'action (p. 6).

Voilà pour le haut commandement.

Les chefs de tout grade sont loin les uns des autres, abandonnés à eux-mêmes, obligés de parer à l'imprévu et de faire acte d'initiative (p. 6).

... L'initiative est nécessaire jusque chez le soldat qui est, en bien des occasions, livré à lui-même, isolé à quelques pas de ses voisins, mis hors d'état par le bruit de percevoir les commandements, insuffisamment surveillé, — car les serre-file sont obligés de s'abriter comme les autres — obligé de se tirer d'affaire tout seul et de prendre des décisions dans sa modeste sphère (p. 7).

L'auteur revient encore, page 46, sur cette liberté laissée forcément au soldat sur le champ de bataille.

L'action du chef diminue de plus en plus, au cours même du développement de la bataille, par suite de la dispersion de plus en plus grande des formations. Les renforcements successifs des tirailleurs par les soutiens, puis par des réserves fréquemment renouvelées, en mélangeant sur la première ligne de combat des éléments appartenant à des unités différentes, accentuent cette sorte d'indépendance de fait du soldat vis-à-vis du chef.

La nécessité pour l'officier de s'exposer davantage que ses soldats pour diriger son unité, apprécier la situation de l'ennemi, donner l'exemple du calme et du courage, se porter lui-même en avant pour entraîner ses hommes, amène les pertes colossales en officiers que l'on a pu constater dans les batailles récentes et notamment en Mandchourie. On a vu des bataillons finalemeut commandés par des adjudants. Au fur et à mesure que les officiers tombent, l'indépendance relative des soldats s'accentue et la discipline, entendue comme la subordination des individus coordonnés à l'autorité du chef, n'a plus qu'une action extrêmement faible.

A un moment donné, et qui arrive vite, très peu de temps après que les combattants sont entrés dans la zone de pleine efficacité du fusil, la coordination des efforts n'est plus possible que par une action coopérante des soldats agissant de leur propre initiative volontaire, unissant leurs activités individuelles par un véritable *concert*. C'est une coordination non plus *opérative* (action du chef, discipline imposée, soldats instruments de la volonté agissante du chef), mais une coordination *associative* (Waxweiler, *Esquisse*, p. 242), dans laquelle les efforts, déclanchés vers un but déterminé, *conservent volontairement la même tendance*, les soldats, les *individus*, résistant par eux-mêmes aux causes si puissantes d'arrêt du mouvement.

D'autre part, des causes sociales s'ajoutent aux causes techniques, pour hâter le moment où l'insuffisance du chef ne se fait plus sentir.

L'individualisme, qui tend à se développer toujours davantage dans la société contemporaine, agit dans le même sens que le perfectionnement de l'armement. L'individu, de plus en plus conscient de sa personnalité, affirme sa volonté de n'agir que de sa propre initiative, et il est porté dans tous les cas à discuter sans cesse les motifs qui font appel à son activité. Il se résout moins facilement à subordonner sa volonté à celle de chefs imposés; il oppose plus volontiers

son intérêt personnel à celui d'un ensemble. Et quand cet intérêt va jusqu'à mettre en question la vie même, la tendance à l'opposition s'exacerbe souvent jusqu'au refus formel (abandon de poste, fuite voulue devant l'ennemi menaçant, désertion) ou déguisé (abandon de la lutte, connu sous le nom de défilement).

L'amélioration indéniable des conditions de vie de la société agit aussi dans le même sens que le perfectionnement des engins de guerre et le développement de l'individualisme. Le confort a toujours débilité les énergies guerrières. C'est pour cela que les nations qui ont derrière elles un long passé de richesse économique (type Carthage), ont fait reposer le souci de la défense sur des armées de mercenaires. L'Angleterre actuelle donne un exemple frappant de cette tendance. Le mercantilisme a toujours énervé le militarisme.

L'extension de l'obligation de servir aux jeunes gens des classes privilégiées et instruites agira dans le même sens que l'individualisme, du moins en ce qui concerne l'opposition latente de l'individu à se subordonner à d'autres. Il se subordonnera, en effet, moins volontiers encore, s'il croit découvrir chez ses chefs des éléments d'infériorité intellectuelle. Dans tous les cas, il discutera en son for intérieur le bien fondé de ce qui lui sera ordonné et il ne donnera la plénitude de son effort que s'il en reconnaît la nécessité, tout au moins l'utilité. Certes, son effort, par cela même qu'il sera guidé par l'intelligence, donnera un meilleur rendement; mais il est incontestable que la coopération des activités des éléments instruits sur le champ de bataille proviendra d'une action plus volontaire, plus spontanée, plus libre, — plus agissante aussi.

Enfin, l'introduction du service à court terme rendra plus précaires les conditions de la coordination des efforts sur le champ de bataille et diminuera l'influence du chef. L'éducation du combattant est moins parfaite. Le temps manque pour développer suffisamment certains réflexes qui, à défaut d'activité volontaire, peuvent concourir à maintenir le soldat dans le devoir.

L'augmentation du nombre d'années pendant lesquelles le citoyen réserviste reste astreint aux obligations militaires aura le même résultat. L'armée de campagne se complétant, à la mobilisation, par le rappel des classes, les soldats présents sous les armes sont noyés dans le flot des réservistes. Ceux-ci ont d'autant plus oublié leur métier de combattants

qu'ils appartiennent à des classes plus anciennes. Replongés dans la vie civile, ils ont plus au moins perdu les vertus morales que l'armée était parvenue à leur inculquer.

Notons, à ce propos, ce que le commandant Niessel dit des réservistes :

La guerre russo-japonaise a mis en pleine évidence l'aptitude moindre des réservistes à supporter les épreuves de la vie de campagne, et cela d'autant plus qu'ils sont plus âgés : les qualités physiques ont diminué et les soucis de famille ont fait disparaître l'insouciance de la jeunesse. Cela a été constaté aussi bien chez les Japonais que chez les Russes; malgré une préparation de plusieurs mois, les troupes de réserve se sont montrées, dans les premiers mois de leur emploi, très inférieures aux unités existant dès le temps de paix (p. 54).

De nombreuses causes sociales s'ajoutent donc à des causes purement techniques pour diminuer, aujourd'hui, sur le champ de bataille, l'action du chef et pour rendre prédominante, au contraire, l'action du soldat.

De telles circonstances, modifiant l'organisation de la défense militaire, ne peuvent manquer d'avoir de profonds retentissements sur les autres facteurs de l'évolution sociale dans les nations civilisées.

Capit^ne A. Fastrez.

Effects of Industrialism upon political and social ideas.

Thompson, H.

Annals of the American Academy of Political and Social Science, vol. XXXV, nº 1, pp. 134-142.

L' « American Academy of Political and Social Science » a réuni diverses communications sur les transformations qui se sont produites dans la vie sociale des États du Sud des États-Unis principalement depuis la suppression de l'esclavage. La plupart de ces travaux se bornent à la simple constatation de certains faits. Nous retiendrons cependant quelques observations qui montrent les effets et les répercussions consécutives d'un état industriel donné sur la vie sociale. Elles sont empruntées en grande partie à l'étude mentionnée ci-dessus.

L'auteur écrit à ce sujet :

This « southern Yankee » is shrewd, cold, far-sighted, and is able to hold his own in any contest. He cannot be accused of exhibiting « southern sentimentalism ». Sometimes he is a member of a family ruined by the war, who has been embittered by his struggle for independence. Instead of political ambition, he has a desire for financial power. Sometimes he has come up from generations of poverty. He feels himself a force and the sensation is pleasant. Since money has brought him this increased consideration, he is willing to bend all his energies to getting more money, and millionaires are no longer unknown. This type is by no means universal nor even common. Most employers are men of the older type, charged with greater responsibilities, and the freedom of southern industry from labor disputes has been due in a great measure to the personal interest of the employer in his operatives; but the newer type is increasing in number yearly.

Social lines are shifting. Often the ambitious families of the successful business man, newly arrived, break through any existing social barriers, and even attempt to assume leadership. In some sections there are signs of a new, would-be aristocracy, such as exists elsewhere, based upon wealth and business success rather than upon breeding, or public service, contrary to the traditions of the old South which never accorded social prominence to wealth alone.

The ideal of success is changing. Years ago the restless young college man, conscious of his powers and desirous of exercising

them, turned to law and politics as a mode of expression. Now every year a larger proportion of high-school and college graduates turn to business and manufacturing. Engineering and scientific courses grow more popular, and hundreds of young men of professional ancestry pass through the grime of machine shops (p. 137).

Cette observation montre l'introduction de l'industrie réagissant sur les croyances et sur la considération sociale. Le critérium de celle-ci est changé et en même temps la classe sociale qui donne le ton cesse d'être la classe des fonctionnaires qui se sont distingués dans leur charge; elle devient la classe des hommes d'affaires qui ont réussi.

D'autres effets sociaux de l'industrialisation se sont manifestés par le fait du rapprochement inter-individuel :

... The operatives and employees of the manufacturing establishments have been drawn chiefly from the farms, or are only one generation removed. Some owned their land, others were renters, few were hired laborers. In the country the families were isolated, and sometimes no outsider other than a chance passer-by was seen for days. Now they are crowded together in factory villages where they may talk from house to house. Yesterday they produced raw material for others to fashion; to-day they fashion it themselves. They spend the greater part of their waking time tending complicated machinery within walls instead of working with a few simple tools in the open air. They receive their pay in wages instead of in the products of the soil. In the country, usually it made no particular difference whether a task was done one day or the next, and a holiday could be taken without apparent loss. In the mill or factory, loss of wages and the overseer's displeasure follow any departure from absolute regularity.

Such a radical change in manner of life has affected them, socially, religiously and politically. The dormant social instinct first develops and they become gregarious. Solitude, once no hardship, becomes unendurable. Though hundreds of families come to the factories with the avowed intention of saving money to pay a mortgage, or to buy a farm, in rare cases does a family return to the country. Occasionally when work is slack a family may go back, but seldom remains permanently. It is simply another phase of that feeling which is building the city at the expense of the rural districts in every part of the country (pp. 137-138).

Les pratiques religieuses ont été influencées à leur tour par cette agrégation sociale. Les liens d'interdépendance économique se resserrant et les relations sociales consécutives s'intensifiant, ces pratiques n'ont plus été pour les populations le moyen quasi-unique de rapprochement social :

In the country practically every family was connected with some

religious organization. It is the universal testimony of students of social conditions that the church is not holding its own among the industrial population. In the country the monthly or semi-monthly church services afforded the chief opportunity for social intercourse. In the town these services are no longer so important from a social standpoint, and more and more Sunday is spent as a day of rest. This does not mean that a « continental Sunday » or anything approaching it has developed in the South, but a gradual loss of interest in religious observances by the industrial population as a whole is undoubted (p. 138).

Ces conditions des relations inter-individuelles font surgir une nouvelle conscience de classe qui, de l'avis de l'auteur, réagira sur la situation des groupements politiques et sur la création des groupements d'intérêts :

There are signs of a stirring class-consciousness. The factory population in the sections where manufacturing has been longest established, at least, is beginning to think of itself as a class with distinct interests, and can no longer be depended upon to vote regularly. So far socialism has made small appeal, because they are too close to the land, and a land-owning population is not socialistic. A class not yet conscious of itself affords sterile ground for labor organizations, and only te most intelligent and most skilled trades are organized. In many cases the employers have been able to break up the newer organizations, almost without trouble, as the organizations of textile workers in North Carolina were broken in 1900 and 1901. A population so strongly individual and so conservative is not yet ready to sink personal independence in an organization, the benefits of which are not fully comprehended.

That strong unions will be organized finally no one can doubt. When the inevitable contest comes, the operatives will suffer more at first from the loss of the personal kindliness of the employers than they gain in wages. The unions will be powerful. The men are physically fearless, they are native to the soil, are capable of sacrifice for an idea, and then there is always the land to which they may return if beaten (pp. 138-139).

Dans plusieurs travaux de la même série, des auteurs ont rapporté des faits qui établissent des répercussions entre le régime de l'esclavage, le système de la production agricole et l'état de dépendance sociale des noirs. Alfred Holt Stone (*The Negro and agricultural development*, pp. 8-15) montre que la suppression du cadre d'interdépendance sociale que constituait le régime de l'esclavage n'a pas diminué l'exploitation du nègre par le blanc. Le mode d'exploitation seul a changé :

The Civil War did not destroy the old plantation system. It merely altered the legal status of one of its elements. The Negro in the mass remained economically untouched by the gift of freedom,

in so far as any free agency of his own was concerned. Where before, his labor had been bought with his body, now it was his labor alone which came to be trafficked in. The latter was a cheaper transaction than the former, and required less capital. It therefore was engaged in by a greater number of people. Formerly, a high order of intelligence was required to handle successfully a plantation on a large scale, involving as it did the care of the physical well being of its labor, as well as the financing of its operations. Now, the main requirement came to be a small line of credit with a local merchant, and the ability to get together enough Negroes to make a crop for a single year. The best test of success in "making money out of Negroes" ceased to be the capacity to keep down sickness among them, to feed and clothe them properly, to keep them contented even though not free, to work them to the best advantage, having always in view the fact that life was the only limit to their tenure of service. It came to be, instead, the ability to secure their labor at the lowest price, to give them the least for the most work, to keep them satisfied, not by a full stomach, but by the cajolery of promises never intended to be kept, and the unction of words which an antebellum planter would have scorned to utter. Booker Washington has repeated over and over again the phrase that before the war the Negro was "worked," but that now he has learned to work himself. The truth is that the Negro has been "worked," as the word is used in the vernacular of the street, to a vastly greater extent since he has been free than ever he was as a slave (pp. 13-14.)

On aperçoit déjà dans cette citation les effets de la suppression de l'esclavage sur le régime de la production. Le capital nécessaire à une exploitation agricole a été diminué. Il suffit d'un peu de crédit pour louer le travail des nègres, tandis qu'il fallait autrefois des capitaux pour acheter des esclaves. Du même coup aussi, les fonctions d'entrepreneurs se sont allégées de la charge de veiller à l'entretien du capital que ces esclaves représentaient. La conséquence a été qu'un plus grand nombre de personnes ont pu prendre la responsabilité d'entreprises agricoles.

Ubrich B. Philipps montre encore les effets de la suppression de l'esclavage en se basant sur les transformations qui en ont résulté dans le type des entreprises agricoles. Il écrit dans *The Decadence of the plantation system* (pp. 37-41) :

The sinister prominence of slavery and Negro controversies has long obscured the historical importance of the plantation system. That system was as essential a correlative to the institution of slavery as the southern white man has been to the southern Negro. It, indeed, was less dependent upon slavery than slavery was upon it; and the plantation regime has persisted on a considerable scale

to the present day in spite of the destruction of slavery a half century since. The plantation system formed, so to speak, the industrial and social frame of government in the black-belt communities, while slavery was a code of written laws enacted for the furtherance of that system's purposes. Since the overthrow of slavery, the present or former plantation communities have had to provide new laws and customs for the adjustment of employers and employees. In some localities these new codes have centered about the historic plantation system; in others the old regime has been almost completely discarded and the present adjustments have grown up *de novo*. Its concentration of labor under skilled management made the plantation system, with its overseers, foremen, blacksmiths, carpenters, hostlers, cooks, nurses, plow-hands and hoe-hands, practically the factory system applied to agriculture. Since the replacement of domestic manufacturing by the factory has become established in history as the industrial revolution, the counter replacement of the plantation system by peasant farming or other decentralized types of rural industry seems to require description as an industrial counter-revolution (p. 37).

L'emploi des esclaves se répercutait d'ailleurs, sur la conduite même des entreprises, de diverses façons qui montrent combien, en même temps qu'elle est conditionnée par la nature de la main-d'œuvre employée, l'organisation industrielle réagit sur les divers éléments de l'organisation sociale générale.

The plantation system provided for the steady employment of labor, mainly in gangs and in routine tasks, for the large-scale production of the staple crops. It utilized crude labor, and it depended upon fairly cheap and abundant labor for its maintenance. The economic strength of the system depended in large degree upon the ability of the planters to direct the energies of the laborers on hand to better effect than each laborer could direct his own energies in isolation. Now, when steam power and machinery are not in question, large units of industry are more efficient than small ones only in cases where the work may be reduced to a steady routine. In truck-farming, dairying, cereal production, when there are long lay-by intervals to be filled economically with odd jobs, and in most sorts of frontier industry, there are positive requirements of versatility and reliability on the part of the laborers; and in these cases no amount of knowledge and will-power on the part of a large-scale employer can make up for a deficiency in the necessary qualities on the part of his employees. Therefore the plantation system, with its crude type of labor, was clearly debarred from these enterprises. The five great southern staples became plantation staples because each of them permitted long-continued routine work in their production. The nature of their system and their labor supply, in fact, made the planters depend upon their respective staples to a degree which proved a positive vice in the long run

and eventually created a need for economic reform if not of actual revolution.

The plantation system was highly excellent for its primary and principal purpose of employing the available low-grade labor supply to serviceable ends; and also in giving industrial education to the laboring population, in promoting certain moral virtues, and in spreading the amenities. On the other hand, like other capitalistic systems, it sadly restricted the opportunity of such men as were of better industrial quality than was required for the field gangs, yet could not control the capital required to make themselves captains of industry. The prevalence of the plantation régime stratified industrial society, and society in general, to a greater degree than was expedient for developing the greatest resources and power from the population on hand. In particular, while it utilized the productive strength of the Negro population to excellent effect, it substantially discouraged the non-planter whites and thereby reduced their service to the world and to themselves. (pp. 38-39).

G. De Leener.

Le marché à terme sur laines peignées de Roubaix-Tourcoing.

MUSSAULT, M.

Paris, A. Rousseau, 1909, XI-235 pages.
7.50 francs.

Le livre de MUSSAULT n'est pas une contribution à la question du mécanisme des prix. Il n'a d'autre objet que de donner, avec l'histoire du marché à terme sur laines peignées de Roubaix-Tourcoing, un résumé objectif des discussions qu'il a soulevées et des réformes qui ont été accomplies. Cependant une grande partie du livre est pleine d'observations relatives à l'action du marché à terme sur les prix : en même temps que le facteur perturbateur dû à ce marché est mis en évidence, la question même de la formation normale des prix est touchée de très près. C'est à ce seul point de vue que j'examinerai l'ouvrage.

J'ai montré ailleurs comment la formation du prix dépend de l'état de compétition ou de coordination (*L'organisation syndicale des chefs d'industrie*, vol. II, pp. 78 et ss.). Ici j'aurai l'occasion d'envisager dans leurs effets sur les prix les conditions de fonctionnemeut d'un marché à terme.

On peut dire que le prix d'un objet est une valeur estimée en monnaie telle que, parmi toutes les valeurs possibles, la quantité transactionnée satisfait entièrement, pour ce prix, le désir d'acheter chez les acheteurs et le désir de vendre chez les vendeurs. Pour qu'un tel prix se forme, il est nécessaire que les uns et les autres connaissent les conditions du marché.

A ce propos, signalons avec l'auteur la loi française de 1858 qui vise les ventes publiques aux enchères. On remarquera combien est nette la tendance du législateur à assurer au public ce que celui-ci considère comme le « juste prix ».

... Ces ventes publiques en gros, la loi les entoure de nombreuses formalités destinées à assurer la publicité et la loyauté des opérations.

Les lieu, jour, heure, conditions de la vente, ainsi que les quantités de la marchandise doivent être publiés, dans un des journaux désignés pour les annonces judiciaires trois jours à l'avance, et par

affiches apposées à la Bourse, au local où a lieu la vente et au magasin où se trouve déposée la marchandise.

Le public doit être admis à les examiner et à les vérifier deux jours avant la vente.

Un catalogue signé par le courtier chargé de la vente, imprimé et délivré à tout requérant doit donner tous les renseignements désirables, notamment sur les époques de livraison, les conditions de paiement, les tares, les avaries, etc Ce catalogue contient en un mot toutes les indications et conditions qui seront la base et la règle du contrat entre le vendeur et l'acheteur, par exemple l'adjudication sur une seule enchère (pp. 169-170).

Ce que cette réglementation vise à obtenir, c'est que tous les acheteurs éventuels soient prévenus de la vente et des conditions des marchandises en temps utile pour qu'ils puissent participer aux enchères. En d'autres termes, elle cherche à déterminer la compétition des acheteurs, parce que cette compétition est considérée comme nécessaire pour empêcher l'avilissement des prix au détriment des vendeurs concurrents.

On retrouve la même préoccupation du juste prix dans toutes les discussions dont le marché à terme de Roubaix-Tourcoing a été l'objet. Voici d'abord ce que disent les adversaires du marché à terme :

Tous ces spéculateurs, quand arrive un ralentissement dans le mouvement des affaires, à certains moments de gêne, quand par exemple tous les capitaux des importateurs sont engagés dans des achats de laine, soit encore à la faveur d'une crise survenue à l'étranger, pèsent sur les cours par des offres de ventes à découvert. Ils font par exemple en un seul jour des offres considérables à un cours plus bas que la cote, ou font enregistrer avec la complicité d'un courtier ou d'un tiers des opérations à bas prix pour de fortes quantités; par exemple 100,000 kilos de peignés sur un seul mois à 10 centimes en dessous du cours. Ces opérations répétées pendant un certain temps déchaînent un mouvement de baisse. Des détenteurs de stocks prennent peur et jettent leurs marchandises sur le marché. Une panique peut se produire amenant l'effondrement des cours (p. 183).

Les partisans du terme répondent (voir Claudio Jannet, *Le capital, la spéculation et la finance*) :

La spéculation ne fait pas, comme se l'imaginent les personnes étrangères aux affaires, les oscillations des prix; sauf dans les cas, fort exceptionnels en somme, d'accaparement ou d'écrasement du marché, elle les atténue au contraire en répartissant aux époques successives de livraison les stocks surabondants à certains moments ou en prémunissant les consommateurs contre la panique résultant du vide momentané des entrepôts (p. 188).

Ainsi, selon les uns, le marché à terme, en ouvrant la porte aux spéculations, est cause d'amplification des mouvements des prix et les prix cessent de correspondre à la véritable situation du marché. Selon les autres, au contraire, grâce à la souplesse des transactions du terme, le marché est stabilisé et le prix se fixe mieux en considération de l'offre et de la demande réelles.

Un arrêté préfectoral du 14 mars 1901 prescrit des mesures destinées à atténuer les défauts que l'on avait cru reconnaître dans le marché à terme :

Article premier. — Les opérations effectuées à la corbeille aux Bourses de Roubaix et de Tourcoing seront consignées, chaque jour, sur un registre spécial, tenu par les soins de la Chambre syndicale des courtiers inscrits sur les listes dressées par les soins des tribunaux de commerce.

Les prix offerts et demandés y seront exactement inscrits et ces prix seront proposés à haute voix, pendant la Bourse à la corbeille.

Art. 2. — Le cours des marchandises aux deux Bourses de commerce sera constaté chaque jour, pour chaque spécialité de marchandises, d'après les opérations réellement effectuées à la corbeille pendant au moins une demi-heure, par les membres de la réunion qui la représentent, réunis en section, ou par la réunion des courtiers jurés inscrits sur les listes dressées par les tribunaux de commerce.

Art. 3. — La cote officielle, après être arrêtée et signée par les courtiers jurés présents, sera affichée à la porte de la Bourse de commerce, et un exemplaire en sera adressé sans retard à la Chambre de commerce.

Art. 4. — Le président et les membres de la Chambre de commerce, spécialement désignés par cette compagnie, pour l'administration de la Bourse, peuvent toujours, quand ils le jugent à propos, assister à la fixation de la cote pour en surveiller la régularité et produire telles observations qu'ils jugeraient nécessaires (pp. 250-251).

On constate en s'attachant à l'esprit de chacun de ces articles le souci d'assurer par l'action réciproque des vendeurs et des acheteurs, une formation de prix en rapport avec l'état du marché. Le but était évident et Mussault le définit ainsi :

Le but que l'on se proposait d'atteindre par l'arrêté préfectoral, c'était que la cote fût établie de façon à refléter d'une manière aussi fidèle que possible l'état des offres et des demandes. On instituait la vente à la corbeille dans la pensée que la totalité ou tout au moins la grande majorité des affaires y passerait. En créant un registre de Bourse (art. 1), on pensait imposer aux courtiers jurés l'obligation d'y inscrire tous les prix offerts et demandés, y compris

ceux des affaires bouclées hors Bourse par voie d'application. On espérait réaliser ainsi la conception théorique de la cote officielle, expression parfaite, du rapport existant entre les besoins et les quantités de marchandises, à l'aide d'un prix moyen déterminé pour ainsi dire automatiquement, ayant une réelle valeur objective (pp. 148-149).

Il sembla à la Chambre de commerce de Tourcoing que l'action collective sur les prix n'était pas encore suffisante. Elle proposa, en 1901, d'imposer aux courtiers « l'obligation de n'enregistrer à la caisse (de liquidation) aucune affaire bouclée par eux avant de l'avoir soumise à l'enchère de la corbeille » (p. 149). Elle tendait donc à mettre tous les prix sous le contrôle du « jugement social ». (Comparer DE TARDE, *L'Idée du juste prix.*) La même Chambre de commerce protesta contre les « cotes de tendance » faites par les courtiers. Les cotes de tendance étaient des indications incertaines données par les courtiers en l'absence de cours réels cotés en public. On conçoit que ces cotes présentent le grand danger de vicier la formation des prix par l'action d'estimations individuelles souvent très différentes du « jugement social ».

De 1901 à 1908, des réformes se préparèrent. Elles prirent corps dans le règlement adopté, le 27 mars 1908, par les Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing et par la Chambre de liquidation. Les nouvelles dispositions tendent encore à soumettre la formation des prix à l'action collective de tous les intéressés.

Toutes les affaires quelles qu'elles soient, sont inscrites au tableau de la Bourse avec indication du prix de la quantité et du mois.

Toutes doivent être conclues à la corbeille. Celles mêmes que le courtier a pu boucler dans la matinée ne sont définitivement conclues qu'à la corbeille. Elles doivent y subir uue sorte de ratification par le fait de la proclamation des prix par le courtier à la fois comme acheteur et vendeur. Ce prix est donc soumis à une sorte d'enchère. Il ne devient définitif que si après deux proclamations il ne s'est pas produit d'offre ou de demande préférable.

C'est là une réforme capitale et qui bouleverse les usages des places de Roubaix-Tourcoing.

Sous l'empire même de l'arrêté préfectoral de 1901, la plupart des opérations se concluaient en dehors de la corbeille sans concurrence publique sur les prix demandés et offerts. Désormais, grâce aux minutieuses dispositions de l'article 4, la concurrence se produira publiquement.

Ce résultat, il faut bien le dire, suppose un fonctionnement rigoureux du systeme institué. Il n'a pas été obtenu sans provoquer de vives réclamations (pp. 215-216).

Nous n'avons pas à juger ici les protestations que soulève la réforme. Quant à ses résultats, l'auteur ne se prononce pas. Ce qui est à retenir, c'est la tendance constante de soumettre la formation des prix à une action collective et de la soustraire aux incertitudes et aux écarts de l'action individuelle. Dans celle-ci, on craint surtout les influences qui agissent sur les transactionnistes au point de troubler leurs appréciations. Aussi dans le projet de loi Honoré Leygues sur la réglementation du marché du terme en général, un article était ainsi conçu :

« Sera puni des peines de l'article 419 du Code pénal toute personne qui, dans une intention frauduleuse, fait usage de moyens, même licites, *en vue d'influencer les cours....* » (p. 139).

On peut rapprocher cet appel incessant à l'action collective dans la formation du prix des marchés à terme, de la préoccupation qui, comme je l'ai montré dans mon travail précité, a poussé de nombreux chefs d'industrie à se syndiquer pour soustraire les prix aux influences perturbatrices et « anormales » des transactions individuelles.

G. De Leener.

Psychology of Politics and History.

J. A. Dewe.

Londres, Longmans. Green, and C°, 1910. — 269 pages, 8 shellings.

Toute l'utilité de ce livre se réduit peut-être à suggérer quelques réflexions sur les rapports du sens commun et de la sociologie. En voici quelques-unes.

Il y a, au point de vue de leurs rapports avec le sens commun, deux espèces de sciences, d'une part celles dont le sens commun s'abstient d'esquisser une première ébauche, qui le laissent indifférent ou à l'égard desquelles il se reconnaît incompétent, telles sont les mathématiques, les sciences physiques et les sciences naturelles, la médecine exceptée; d'autre part, les sciences dont l'objet est familier au sens commun, et dont il se charge parfois de présenter des esquisses ou des expositions plus ou moins développées. La philosophie, dans plusieurs de ses parties, est une de ces sciences, la sociologie en est une autre.

Cette différence repose sur la nature des choses étudiées. Tandis que chacun ne sait de mathématiques ou d'astronomie que ce que les savants en enseignent, tout le monde connaît énormément de faits sociaux, et quiconque réfléchit découvre aisément des vérités plus ou moins générales relatives à ces faits. Il s'ensuit que c'est par une gradation continue que l'on passe en sociologie des aphorismes de sens commun aux connaissances proprement scientifiques.

Les causes qui retardent le progrès ne sont pas les mêmes dans les sciences du second type et dans celles du premier. Dans les sciences telles que la physique le progrès scientifique se heurte à l'inconnu, au fait non observé, inaperçu. Les controverses sont en petit nombre : les problèmes étant posés, acceptés, il faut attendre la description des faits.

Dans les études sociales, l'obstacle à vaincre est d'autre sorte; on marche dans une jungle touffue, on s'embarrasse dans la confusion. Les faits abondent, mais les concepts sont équivoques et les questions sont mal posées. De là ces fastidieuses controverses, vagues, embrouillées, où l'on ne

s'entend pas, où les arguments ne portent pas, s'enfoncent dans la confusion des idées, comme des flèches dans de l'étoupe. La dispute du matérialisme historique, celle de la définition du fait religieux sont des modèles du genre.

Cet état de choses, fondé sur la nature de l'objet de nos études, impose au sociologue des qualités moins indispensables aux physiciens et aux biologistes : il faut au sociologue une suffisante vigueur de pensée pour considérer en même temps une grande multiplicité d'objets, et il lui faut une grande habitude de la critique afin de savoir juger à leur valeur les concepts confus nés des besoins pratiques que la connaissance vulgaire propose à la science, et afin de n'en pas proposer de cette espèce. Avant de prendre parti dans une controverse et de faire provision de faits probants, il doit savoir faire la critique du problème et se demander s'il est bien posé. Peu lui sert d'acquérir une immense érudition, d'accumuler les faits et de tout lire s'il ne sait faire entrer ce bagage que dans des cadres mal faits et ne s'en servir que pour appuyer des théories vagues et mal bâties.

Le livre médiocre à propos duquel ces réflexions sont présentées, fournit d'abondants exemples de tels concepts et d'acquiescement à des questions mal posées. Les citations suivantes appuyeront ce qui vient d'être dit.

It is the psychological laws that chiefly affect the progress and deterioration of nations (p. 2).

Cet aphorisme repose sur la distinction banale du psychologique et du non psychologique en sociologie; elle ne vaut rien : tout est psychologique en matière sociale, et rien n'y est exclusivement psychologique.

But the causes affecting the being of society *are more profound* in their nature and are to be found rather in the thoughts, and feelings that pervade the great mass of society (p. 2).

Idée que les causes les plus *profondes* sont les seules bonnes. Le sociologue doit avant tout chercher les causes *prochaines*, si peu profondes qu'elles soient. Les causes *profondes* et les plus lointaines sont souvent trop faciles à trouver : il arrive que les énoncer n'apprend rien, c'est un jeu de sens commun.

In any civilised society, there is what may be called the thought of that society as a whole. Certain principles held in common, certain maxims of policy handed down from generation to generation, the possession of common sources of information, peculiar racial ways of looking at things, and finally, a common development of mental progress — all combine to bring about what may

be called the thought of the masses, the thought of the nation at large (p. 88).

A nation is a collection of persons It has an intellect, a will, a conscience, an emotional apparatus of its own. It has even certain modes of expression entirely proper to its peculiar character. And this collective person is distinct from the individual persons that make or comprise the nation (p. 215).

Voici des expressions très nettes d'un lieu commun sans cesse renaissant sous la plume de nombreux sociologues et qui fait le fond des sociologies romantiques dont la *Völkerpsychologie* de Lazarus et de Steinthal est le type.

Ce lieu commun repose sur un axiome psychologique qui se formulerait comme suit : la somme des pensées identiques est une pensée. Or, précisément, une somme de pensées, même identiques, n'est pas une pensée, pas plus que la somme de 10 sphères n'est une sphère. La somme n'est pas toujours de la même nature que les parties. Un mouton est un quadrupède, mais dix mille moutons qu'est-ce ? un myriapode, tout au plus...

Etablir une correspondance directe entre la pensée individuelle et la pensée d'une nation est une métaphore aussi équivoque et aussi dangereuse que les métaphores organicistes. Notre auteur parle de même de la volonté des nations, des buts et des désirs des nations. C'est emprunter à l'éloquence politique des manières de parler fort utiles dans la pratique, mais dont la science n'a que faire.

« Influence of the classic pagan religion upon the state » (chap. VII) et « Influence of christianity upon the state » (chap. VIII).

Exemple de problème mal posé ou du moins insuffisant dès qu'il est isolé. Atomisme sociologique, qui consiste à séparer des «éléments» sociaux, tels que la religion et à les comparer isolément au reste de la masse sociale. Religion et vie nationale sont fonction l'une de l'autre. C'est une méthode insuffisante de considérer l'une des variables comme constante pour tout le temps qu'on étudie son influence sur l'autre variable.

The universal cause of human activity is the desire of what is conceived to be good (p. 118).

Truisme et tautologie.

E. Dupréel.

Modern Greek Folklore and ancient Greek Religion.

LAWSON, J. C.

Cambridge, University press, 1910.
620 pages, 16 francs.

LAWSON JOHN CUTHBERT, Etudia la philologie classique à l'Université de Cambridge. Fut envoyé en 1898 en Grèce, aux frais de la fondation Craven, pour y étudier les coutumes et superstitions de la Grèce moderne dans leurs rapports avec la vie et les croyances de la Grèce ancienne ; actuellement professeur au Pembroke College à l'Université de Cambridge ; a contribué à l'*Annual of the British School at Athens.*

Ce n'est pas la première fois qu'on étudie les survivances du paganisme hellénique dans la religion, les croyances et les coutumes grecques actuelles; la bibliographie du sujet est passablement bien fournie et je me contente ici de renvoyer aux études de BERNHARD SCHMIDT, *das Volksleben der Neugriechen und das Hellenische Alterthum*, de POLITIS, Μελέτη ἐπὶ τοῦ Βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων, et de CURT. WACHSMUTH, *Das alte Griechenland im Neuen*. LAWSON a fait son profit de pareilles études; il a, de plus, été servi par une connaissance approfondie de la littérature de l'antiquité et par un soigneux dépouillement de tous les recueils où des voyageurs et des folkloristes grecs et étrangers ont consigné leurs curieuses observations; chose capitale, LAWSON a passé deux années en Grèce, pendant lesquelles il a parcouru en tous sens le sol antique et vécu dans l'intimité des paysans et des gens simples, aux renseignements desquels il doit une bonne partie de son livre. C'est dire que nous sommes en présence d'un travail de valeur, rempli, en outre, d'idées originales, pour ne pas dire audacieuses.

Ce que ce livre met en évidence d'une manière indiscutable, c'est la *vraie* survivance du paganisme antique au milieu d'une civilisation christianisée depuis de longs siècles. La singulière adaptation qu'a subie le monothéisme chrétien au contact du polythéisme payen est une des causes de cette survivance.

Étant donnée l'essence de la religion populaire hellénique,

qui n'a rien de commun avec certains systèmes imaginés par les philosophes de l'antiquité, qui d'autre part ne découlait pas d'un ou de plusieurs dogmes posés par un fondateur, et qui, dans son anthropomorphisme, était d'une variété infinie, la nouvelle divinité du Christ fut sans difficulté acceptée dans un panthéon déjà bien fourni. Il se produisit quelque chose d'analogue, plus tard, quand les saints de l'Église reçurent droit de cité aussi bien que les dieux et les héros antiques. Ce manque de résistance de la part des payens paralysa en quelque sorte l'enthousiasme, la combativité des propagateurs du culte adventice; la tolérance des chrétiens s'explique par l'inertie des payens. Même, la diplomatie remplaçant la violence, l'instrument de cette diplomatie religieuse fut le culte des saints; le vieux Dionysos devint et est resté le vénérable saint Dionysius, et une curieuse légende racontée à Lawson par un paysan d'Eubée prouve bien qu'encore aujourd'hui saint Dionysius est le dieu du vin; Lawson a pu conclure : *the name is changed by an iota, but the character not a jot.* D'une façon analogue, Artémis a cédé ses prérogatives à saint Artémidos. D'anciens temples et sanctuaires furent transformés en églises, au point qu'Athéna céda le Parthénon à la Vierge des chrétiens.

Ces faits, que je choisis parmi l'abondante information de Lawson, tendent à montrer comment le monothéisme, en Grèce, est devenu un *véritable* polythéisme, ou encore, comment, en acceptant le christianisme, les Grecs ont augmenté et non diminué le nombre de leurs dieux :

The common folk indeed profess and call themselves Christian; their priesthood is a Christian priesthood; their places of worship are Christian churches; they make the sign of the cross at every turn; and the names of God and Christ and the Virgin are their commonest ejaculations. But with all this external Christianity they have increased rather than diminished their number of gods : in their conception of them and their attitude towards them, they have made little advance since the Homeric Age : and practically all the religious customs most characteristic of ancient paganism, such as sacrifice, the taking of auspices, and the consultation of oracles, continue with or without the sanction of the church down to the present day (p. 47).

Rien ne démontre mieux la thèse de Lawson que ce joli souhait : « Que Dieu vous juge digne de jouir des faveurs des dieux et des hommes! » Précieux aussi sont les témoignages écrits des prêtres et des religieux d'aujourd'hui, attestant et condamnant les croyances de leurs fidèles, qui, disent-ils,

attribuent plus de pouvoir aux saints qu'à Dieu, et s'imaginent, tels les héros d'Homère, que Dieu, la Vierge et les saints prennent directement part à leurs querelles. Même l'ancienne pratique de l'*encoimèsis* est conservée de nos jours : les fidèles vont se coucher la nuit dans l'église de quelque saint guérisseur, comme jadis les payens logaient à Épidaure, dans le sanctuaire du dieu Asclépios. Lawson, à ce sujet, nous donne pittoresquement ses impressions vécues et sa description des mœurs contemporaines nous fait mieux comprendre ce que nous savons, par les textes et les inscriptions, du culte antique d'Épidaure.

Parmi les divinités payennes dont la survivance est retrouvée par l'auteur, citons spécialement : Zeus, Poseidon, Pan, Déméter, Perséphonè, Charon, Aphrodite, les Moires ou Parques, les Nymphes, les Centaures et les démons ou *genii*. Les légendes (pp. 79 et ss.) au sujet de sainte Démétra, qui, à Eleusis, a remplacé la Déméter des fameux mystères, et au sujet de l'enlèvement de la fille de sainte Démétra (cf. le rapt de Perséphonè, fille de Déméter, par Pluton), montrent un amalgame vraiment curieux d'idées payennes, d'idées chrétiennes et de réminiscences de la domination turque. Il y a plus : Déméter, sous le nom de *Despoina* (maîtresse), épithète appliquée autrefois à des divinités féminines, est honorée de nos jours, spécialement en Arcadie, en Messénie et en Étolie ; elle n'a plus de temple, mais son habitation, selon les idées des paysans d'Étolie, est au cœur des montagnes et, comme la Déméter antique, elle est censée avoir une grande influence sur la croissance et la fertilité.

Dans ce dernier cas, il n'est pas même question d'adaptation des éléments de la croyance nouvelle à ceux de la croyance ancienne : il y a survivance pure et simple de cette dernière.

Je rappellerai encore les survivances du culte d'Aphrodite et les légendes où apparaît le souvenir de la déesse de la beauté et de l'amour *(there once was a very beautiful queen, by name Aphrodite...)*, les pratiques des paysannes grecques qui, pour le mariage ou lors de la naissance des enfants, invoquent les faveurs des trois Parques, censées être les dispensatrices du fil de l'existence humaine :

Once upon a time a poor wooman gave birth to a daughter and on the third night after the birth, the Fates cames to ordain the child's lot ; as they entered the cottage, they saw prepared for them a table with a clean cloth and all manner of sweetmeats thereon...

A citer aussi les rapports intimes dans lesquels les paysans

croient vivre avec les nymphes de la mer, des rivières, des montagnes et des bois, qui aujourd'hui sont toutes appelées Néréides et qui, d'après l'imagination populaire, entrent en relation avec les hommes, au point qu'elles passent parfois pour les ancêtres d'une génération :

Once upon a time there was a young shepherd who played the pipes so beautifully that the Nereids one night carried him off to the threshing floor where they danced and bade him play to them...

Enfin, je noterai la croyance à toutes sortes de démons ou *genii*, tels que les démons des sites, qui exigent des sacrifices d'animaux ou des simulacres de sacrifice humain lors de la construction de nouvelles bâtisses, et les démons de l'air, dont parle Hésiode, et qui, dans l'imagination de certains chrétiens, sont devenus des douaniers supra-terrestres *(telônia)*, exigeant l'obole des âmes remontant au ciel!.

Les survivances ne sont ni moins nombreuses, ni moins manifestes pour les formes extérieures du culte, grâce auxquelles les anciens voulaient entrer en communion avec leurs dieux. La foi en cette communion intime est un des caractères distinctifs de la religion anthropomorphe des Grecs. Il est à remarquer que certaines coutumes subsistent, comparables à des branches mortes et inertes, c'est-à-dire ayant cessé d'être alimentées de vie et de foi : elles se répètent machinalement, accompagnées parfois de curieux essais d'interprétation. Mais la plupart montrent combien, du moment qu'on gratte l'écorce des traditions superposées, le sentiment antique et payen apparaît comme vivace au milieu de la civilisation christianisée. Cette donnée est essentielle pour la recherche de l'élément fonctionnel dans l'évolution de la coutume en général.

Lawson apporte des exemples frappants; il fait de suggestives comparaisons entre la religion de jadis et d'aujourd'hui, au point de vue de l'importance des devins et de l'interprétation des songes (oneirocritique des anciens); il nous montre que les méthodes de divination par les oiseaux (oionistique) ont encore maintenant un vrai caractère homérique :

Eagles, vultures, hawks, ravens, crows, these are still the chief messengers of heaven, and only one other bird can claim equality with them, that bird which in classical times symbolised wisdom, the owl (p. 309).

Quand on lit certaines pages de Lawson au sujet de l'importance de la droite et de la gauche dans l'oionistique actuelle, au sujet des présages qui dépendent du nombre de cris

poussés par certains oiseaux, et surtout (pp. 320 et ss.) au sujet de la prédiction de l'avenir au moyen de l'examen de certaines parties du corps, spécialement des entrailles de la victime (ômoplatoscopie, splanchnoscopie), on se croirait transporté dans des siècles depuis longtemps passés :

In Zagarion, at the festivals in honour of the patron-saint of each village or monastery, sheep are brought and slain in the enclosure of the particuliar sanctuary, and are called a thing devoted to the service of God ; thus both name and ceremony proclaim this custom a genuine survival of sacrifice ; and it is apparently from the shoulder-blates of these victims that omens are drawn (p. 322). — In Beotia, at the church of St-George, the villagers of the country-side congregate early on the morning of St-George's day round the church, each man bringing a kid or a lamb ; service in the church having been duly performed, the priest comes out and blesses each of the animals in turn, after which they are killed and roasted and a feast is held accompanied by some kind of divination from the victims (pp. 322-323). — Divination from sacrifice also forms part of the preliminaries of a wedding in many districts. On the day before the actual ceremony the first animal for the feast is killed by the bridegroom with his own hand. The proper victim is a young ram, though in case of poverty a more humble substitute is permitted. This, after being in some districts blessed by the priest who receives in return a portion of the victim, is made to stand facing eastward, and the bridegroom endeavers to slaughter it with a single blow of an axe. Omens for the mariage are taken from the manner and the direction in which the blood sprits out ; and a further investigation is sometimes made as to whether the tongue is bitten or the mouth foaming, each sign finding its own interpretation in the lore of the village cronies (p. 326).

Lawson explique que, dans la Grèce ancienne, la divination par les entrailles était d'importation étrangère, que déjà pour le peuple de jadis cette pratique était de nature machinale, et que la continuation de cette pratique jusqu'à notre époque montre comment ce sont parfois les choses défiant le raisonnement qui sont crues le mieux, comment, en d'autres termes, les rites machinaux peuvent avoir une très longue existence. Quand il raconte l'histoire d'un véritable oracle antique qui, aujourd'hui, dans l'île d'Amorgos, est rendu par un prêtre chrétien (pp. 332 et ss.) et quand, quelques pages plus loin, il essaie de prouver que les sacrifices humains, qui étaient pratiqués dans la Grèce ancienne, furent maintenus jusque très longtemps après le triomphe du christianisme (pp. 338 et ss.), on ne parvient pas à refouler une impression d'étonnement au sujet des constatations et des déductions hardies faites par l'auteur.

Les nombreux faits apportés par Lawson constituent autant de contributions précieuses à l'étude de la pénétration, de la persistance et de la sélection des rites et des croyances. C'est à ce titre que je m'y suis assez longuement étendu.

Mais une question reste à élucider : Pourquoi tant de traits si caractéristiques de la Grèce classique surnagent-ils encore aujourd'hui, alors qu'après le naufrage du temps et après les bouleversements de l'histoire le paganisme occidental a laissé un résidu beaucoup moins accentué? Quelle est la justification de cette ténacité de la pensée hellénique, qui a résisté non seulement à l'influence dominante du christianisme, mais encore au mélange des civilisations slave, franque, turque, etc.?

A mon avis, la réponse est double : Malgré les conclusions des savants qui usent et abusent de la méthode comparative dans l'histoire des religions et des croyances, la pensée hellénique apparaît comme quelque chose de spécifique et de profondément enraciné à ceux qui consacrent leurs études à l'ancienne civilisation grecque; nulle part, l'anthropomorphisme divin ne se manifeste avec une telle intensité, avec une telle complaisance, avec une telle fantaisie; cet anthropomorphisme est de nature à avoir une vie plus longue que d'autres représentations mentales religieuses, moins concrètes, plus vagues.

Puis, le principal dissolvant ou agent modificateur, le christianisme, s'est comporté en Orient, et spécialement chez les Hellènes, d'une façon autre que dans les pays d'Occident, de sorte que le processus d'adaptation a revêtu un caractère différent, selon qu'il s'agit de l'influence de l'Église catholique romaine ou de celle de l'Église orthodoxe grecque. Celle-ci notamment, s'est caractérisée par une tactique de tolérance vis-à-vis des croyances payennes; il n'y a pas eu de vrai choc, mais une assimilation lente, dans laquelle le christianisme lui-même a été fortement teinté de paganisme : quand on lit l'ouvrage de Lawson, on est étonné de voir combien le christianisme en Grèce est encore aujourd'hui imprégné de conceptions purement homériques.

Je n'insiste pas ici sur les autres aspects du livre qui nous occupe, non qu'ils présentent moins d'intérêt, mais parce qu'ils sortent du cadre de ces « Archives sociologiques ». On devine aisément que la véritable portée du travail de Lawson est de formuler une nouvelle interprétation de la religion hellénique à l'aide du folklore des paysans de la Grèce contemporaine. Il applique notamment ce point de vue, avec

une grande abondance de preuves, à l'étude des relations de l'âme et du corps. Contrairement à ce qu'avait fait Erwin Rohde dans le livre bien connu, intitulé *Psychè*, Lawson n'invoque nullement le secours des croyances des *primitifs* d'aujourd'hui et ne sort pas de la Grèce pour étudier la Grèce.

La méthode comparative et, d'une façon générale, l'école anthropologique sont intéressées à cette tendance. On peut en effet craindre que la méthode comparative ne tende à simplifier arbitrairement des choses excessivement diverses et compliquées et à consigner hâtivement les résultats. Pour éviter ce danger, il ne saurait y avoir assez de chercheurs spécialistes se livrant patiemment, comme l'a fait Lawson, à l'étude intrinsèque des croyances des peuples. En admettant même, comme le veut l'école anthropologique, que tous les peuples ont dû passer par les mêmes stades de l'évolution mentale et religieuse, il ne faut pas oublier que la civilisation mycénienne du deuxième millénaire avant J.-C., représente déjà un état de culture avancé, et non une phase primitive et rudimentaire.

J. De Decker.

La Formation des Légendes.

VAN GENNEP, A.

Bibliothèque de Philosophie scientifique, 1 vol.; Flammarion, Paris. — 326 pages. 3.50 fr.

VAN GENNEP, A. : voir notice au n° 14 des « Archives sociologiques » (*Bulletin mensuel* de janvier 1910).

On est assuré de trouver matière à des développements sociologiques dans un travail dont l'auteur définit lui-même ainsi l'objet :

Adoptant le procédé de Plutarque, j'indiquerai ici sous forme de *Questions* les problèmes dont il sera traité en ce volume :

Qu'entend-on par fable, conte, légende et mythe, et quelle est la dépendance réciproque de ces diverses formes de récits dits « populaires »?

Quelle est la place des légendes dans la vie générale, et quels en sont les liens avec d'autres activités sociales?

Quelle est leur valeur documentaire : ethnographique, géographique, historique, psychologique?

Quelles sont les lois de la genèse, de la formation, de la transmission et de la modification des légendes?

Quelle est l'importance relative, dans la production littéraire en général, de l'élément individuel et de l'élément collectif? (pp. 1-2).

Certaines parties au moins, notamment les deux dernières, prêtent excellemment à l'étude de l'évolution d'un système bien particulier de croyances, qu'il sera intéressant de mettre en parallèle avec l'évolution de la croyance dogmatique et d'une forme de la croyance scientifique, déjà esquissées ici même. (Notes 45 et 46, *Bulletin mensuel* de mars.)

On est, dans le domaine des légendes, plus que dans tout autre peut-être, exposé aux erreurs de méthode que le point de vue fonctionnel tend à éviter : la croyance légendaire semble, en effet, détachée des mentalités qu'elle alimente; elle paraît circuler à travers les populations à la façon des courants dans l'atmosphère. Combien il est tentant, alors, de construire ce que l'auteur appelle des « systèmes généraux d'explication, d'un aspect simple, mais décevants et fragiles »

(p. 305), et de combler les lacunes des faits par des créations de l'esprit, ou de conférer aux faits on ne sait quel pouvoir auto-moteur qui les ferait évoluer dans le vide.

C'est en s'accrochant aux faits dans leur succession réelle, en « se cramponnant aux individus » (*Esquisse d'une sociologie*, p. 64), en s'attachant, par des « enquêtes précises », pour reprendre une expression de Van Gennep (p. 283), à suivre les légendes dans leur origine, leur dispersion, l'entrelacement de leurs thèmes, dans les influences modificatrices des divers éléments de l'organisation sociale : milieu, mœurs, techniques, contacts de civilisations, etc., que l'on parviendra à mettre en lumière les processus de leur systématisation.

Or, on est loin d'être arrivé à ce degré de défrichement du champ que l'on explore : c'est pourquoi toutes les théories explicatives, et surtout les classifications des formes de la légende, sont prématurées et artificielles, celles de Wundt comme celles de Bastian, ou celles de Frobenius, ou celles de Lang. Celles de Van Gennep n'échappent pas à cette réserve, ainsi qu'il s'en aperçoit lui-même (pp. 279-280); du moins, reconnaît-il nettement — et ceci est important — la nécessité d'étudier préalablement « le mécanisme et les raisons d'être de l'origine, des formes et de l'évolution des légendes » (p. 76).

Il me semble qu'une classification conforme à la nature des choses ne sera précisément possible, que lorsque l'on aura dégagé les modes généraux de déroulement des légendes. Aussi longtemps qu'ils restent ignorés, on classe des « formes », — telle la distinction basée uniquement sur le contenu entre la *fable*, le *conte*, la *légende* et le *mythe* (pp. 22 et ss.), ou des attributs finalistes, telle la division d'après la valeur d'utilité ou la valeur d'amusement (pp. 13 et ss.) : on ne classe pas le phénomène propre de la légende. C'est à tenter de débrouiller ces caractères propres de la légende, ceux qui lui donnent, parmi la multiplicité des croyances, une allure spécifique, que je voudrais d'abord m'arrêter : tel est d'ailleurs le vrai problème pour le sociologiste.

Une légende, est essentiellement la croyance à un récit. Mais ceci est tout à fait insuffisant pour différencier la légende : la doctrine du transformisme est aussi la croyance à un récit. Ce qui fait la légende, c'est le caractère « fictif » du récit. Encore la fiction n'apparait-elle, le plus souvent, pas dans le récit lui-même : elle ne résulte, en général, que de la comparaison de ses données avec les acquisitions récentes

de la connaissance, soit historique, soit actuelle. Enfin, un récit inexact ne suffit pas pour constituer la légende; il faut encore que la croyance en soit transmise de génération en génération parmi un grand nombre d'individus. Je dirai donc que la légende, au sens large, est la croyance répandue et persistante à un récit dont l'expérience a démontré l'inanité.

A quelles conditions inhérentes aux activités collectives répond la légende ainsi caractérisée?

D'abord, une légende peut être construite de toutes pièces, soit sans aucun support réel, soit à l'occasion de faits d'observation : elle est alors l'œuvre de ce que Ribot a exactement appelé l'*Imagination créatrice*; elle sort « de ces esprits imaginatifs par excellence qui, en face d'un événement quelconque, *doivent*, en raison de leur nature, bâtir un roman ». (Ribot, ouvrage cité, p. 106.)

Que ces esprits aient conçu le récit dans des accès de folie hallucinatoire, dans leurs songes, ou simplement par les caprices de leur fantaisie; que le récit s'applique à des phénomènes de la nature, à des êtres surnaturels, à des personnages réels ou à des événements historiques : il n'importe. Le mécanisme psychologique reste toujours le même. Et c'est à de telles fonctions élémentaires de la personnalité humaine que l'analyse sociologique doit aboutir.

L'interprétation de cette fonction par la psychologie générale du symbolisme a conduit récemment Freud, Maeder et leurs collaborateurs (voir *Bulletin mensuel* de février, pp. 84-85) à assimiler le processus de construction des récits populaires au processus des rêves et, en général, des images mentales hallucinatoires.

Maeder m'écrivait récemment à ce propos : « Il est possible « de prouver qu'il existe chez chaque individu des traces très « nettes de conflits, en dernière analyse d'origine sexuelle, « analogues à ceux décrits par le poète chez OEdipe : ce sont « les rêves et certains troubles de l'activité consciente qui en « sont les sources. La légende d'OEdipe n'est que l'objectiva- « tion d'un problème humain d'ordre très général ». Et il ajoutait cette conclusion, dont on appréciera toute l'importance méthodologique : « Plus nous étudions les produits de « l'activité mentale, autant que le permet notre nouvelle « méthode de psycho-analyse, plus nous retrouvons l'homme « et les rares problèmes qui le passionnent ».

Mais cette source psychologique de la légende n'est pas la seule. Pour que le récit devienne légendaire, c'est-à-dire finale-

ment controuvé, il ne faut pas nécessairement que les événements soient totalement fictifs : il suffit qu'ils soient déformés.

Or, la « tendance à la déformation » est aussi un fait psychologique démontré expérimentalement et dont, par exemple, la psychologie du témoignage tient aujourd'hui grandement compte. Van Gennep parle, de cette tendance à propos de ce qu'il appelle les « Légendes historiques » :

L'étude de la déformation n'a été entreprise que depuis quelques années à peine, à la fois par suite de son intérêt psychologique et de son importance pour la valeur en justice du témoignage. La première expérience fut celle de Liszt, à Berlin, il y a sept ans. Elle fut le point de départ de toute une série de recherches de plus en plus minutieuses et compliquées.

Je citerai de préférence l'expérience instituée à Gœttingue, lors du Congrès de Psychologie, à cause de la qualité spéciale des témoins, tous psychologues, juristes et médecins, plus maîtres de leur pensée et de leur plume qu'un public ordinaire.

Non loin de la salle des séances, il y avait une fête publique, avec bal masqué. Tout à coup, la porte de la salle s'ouvre, un clown se précipite comme un fou, poursuivi par un nègre, revolver en main. Ils s'arrêtent au milieu de la salle, s'injurient, le clown tombe, le nègre lui saute dessus, tire, et brusquement tous deux sortent de la salle. Le tout avait à peine duré vingt secondes. Le président pria les membres présents d'écrire de suite un rapport, parce que sans doute il y aurait enquête judiciaire. Quarante rapports furent remis. Un seul avait moins de vingt pour cent d'erreurs relatives aux actes caractéristiques ; quatorze eurent de vingt à quarante pour cent d'erreurs, douze de quarante à cinquante et treize plus de cinquante pour cent. De plus, dans vingt-quatre rapports, dix pour cent des détails étaient purement inventés, et cette proportion de l'invention fut plus grande encore dans dix rapports, elle fut moindre dans six. Bref, un quart des rapports dut être regardé comme faux.

Il va sans dire que toute la scène avait été convenue et même photographiée d'avance. Les dix rapports faux sont donc à ranger dans la catégorie des contes et des légendes, les vingt-quatre sont semi-légendaires, les six ont presque une valeur de témoignage exact. Mais avec un public ordinaire, les proportions sont autres et l'on peut admettre une proportion de cinquante pour cent d'invention pure au moins.

Dans ces expériences, les témoins écrivent de suite leurs impressions et leurs observations, au lieu que dans la réalité quotidienne, ils se les communiquent oralement. Il se forme ainsi, à propos d'une même série de faits réels, plusieurs courants d'interprétation, c'est-à-dire en somme plusieurs thèmes de légende ou de conte.

Et chacun de ces thèmes principaux présente, pour les détails, plusieurs variantes.

La production des cycles thématiques, des thèmes et des variantes, répond donc à une nécessité psychologique spécifique. Elle n'est pas un résultat occasionnel, sporadique ni pathologique, mais bien la forme normale de l'activité mentale.

Les expériences sur la certitude conduisent à des résultats analogues. Parfois on a prié les témoins de souligner les passages de leurs relations dont ils affirmeraient l'exactitude sous serment devant les tribunaux. On constata qu'il y avait autant d'erreurs dans les passages soulignés que dans les autres. Ce qui importe ici, c'est que ces passages soulignés sont de même type que les légendes : ils étaient objet de croyance.

En somme, la proportion des descriptions vraies par rapport aux fausses, en présence d'un événement extraordinaire, est de cinq ou six à peine sur cent. C'est-à-dire que la fantaisie et l'erreur sont normales, même chez nous, et que la tendance à la déformation, tant individuelle que collective, agit dès le moment de l'observation. Elle agit davantage encore lorsqu'il y a transmission par récits oraux. Il ne semble même pas qu'il y ait des limites précises à cette tendance, pas plus qu'il n'y en a à la déformation successive d'un dessin passant de main en main (expériences de Verworn).

Si en tout cas il y a une limite, ce ne peut être que celle qu'assignent aux observations les bornes de la mémoire. Les rapports dont j'ai parlé avaient été faits aussitôt après l'observation. Ils étaient bien faits déjà « de mémoire », mais si l'on avait laissé passer huit jours, par exemple, en empêchant les observateurs de communiquer entre eux, les variations et les erreurs eussent été plus nombreuses encore. Or très souvent, dans la vie quotidienne, un fait, un acte, un mot n'ont pas d'importance immédiate, et n'en acquièrent une que plus tard, par contre-coup imprévu (pp. 157-161).

Ainsi, des faits vérifiés par l'expérience se déforment normalement au point de pouvoir alimenter une légende.

A l'origine des légendes, il y aurait donc deux tendances, d'ailleurs complémentaires, de la mentalité des hommes : la tendance au récit déformé et la tendance au récit imaginé.

J'ajoute aussitôt : cela n'explique pas encore la possibilité *sociale* de la légende, car cela ne dit pas pourquoi le récit créé se répand et se transmet. Ne serait-ce pas que précisément l'imagination constructive de la masse des individus se plait aux récits que les initiateurs ont inventés? Les hommes demandent à vivre mentalement des événements, comme si l'expérience de tous les jours ne leur en apportait pas assez pour satisfaire leur insatiable besoin d'activité.

Mais à cette phase de l'excogitation, il faut, je crois, faire intervenir un facteur important du milieu social. Dans les

types d'organisation sociale, où la communication inter-individuelle est assurée exclusivement ou principalement par la parole, la légende transmise de bouche en bouche est la seule forme pouvant répondre au besoin psychologique du récit. Lorsqu'au contraire, la transmission est réalisée par le texte imprimé et à bon marché, *d'autres organes existent pour la même fonction* : c'est le journal, notamment sa rubrique des « faits divers »; c'est le conte et le roman, notamment dans les éditions à bon marché et dans les magazines; c'est la chanson vendue en feuillets ne coûtant presque rien; c'est le théâtre, accessible à tous.

Cette technique particulière de l'intercommunication étouffe en quelque sorte la légende au moment même de sa formation. Lorsque, à la lecture dans les gazettes d'un drame dont les péripéties exaltées ou défigurées ont passionné la foule, la légende est sur le point d'en cristalliser le récit, voici que d'autres événements sont narrés, qui apportent à cette foule les sensations qu'elle cherchait. Chaque jour, ainsi, chaque heure parfois, grossit et renouvelle le contingent des récits susceptibles de devenir objets de croyance, mais arrêtés aussitôt dans leur évolution; chaque individu prend lui-même, pour son compte propre, ce qu'il assimile le mieux dans le fouillis des choses racontées qui parviennent jusqu'à lui. Le simple curieux se contente de reportage; le savant est avide de comptes rendus d'expériences et de découvertes. La socialisation de la croyance devient, si l'on veut, inutile : la communauté fait l'économie de la tradition. Si celle-ci subsiste pour certains récits, c'est précisément pour ceux que la presse ou la littérature n'apportent guère : l'anecdote gaie, la farce légère, et, pour ceux qui sont retenus consciemment à titre de fables ou de contes.

Je ne vois donc pas que ce soit, comme on le dit, par une rationalisation croissante de la pensée, que la légende ait été tuée dans nos sociétés contemporaines : les masses ont, au contraire une mentalité collective toute prête à l'acceptation des légendes. Mais le procédé de réalisation de la fonction psychologique a changé.

Van Gennep constate, par exemple, que Sébillot n'a pu trouver trace de légendes relatives à la guerre de 1870; je préfère chercher la cause de tels faits dans les circonstances, si banales soient-elles, révélées par l'étude fonctionnelle du phénomène de la légende, que d'improviser, comme certains auteurs, des explications n'ayant pour elles que l'apparence de la logique.

Cela dit, il reste à discerner dans la marche des légendes des facteurs généraux d'évolution.

Je voudrais d'abord poser la question de la « sélection », qui me paraît prédominante, comme dans tout développement quelconque du système social. Quelles sont les légendes qui résistent, quelles sont celles qui sont éliminées? On peut, à cet égard, trouver dans le livre qui nous occupe certaines indications au moins provisoires.

La légende se trouvera consolidée par tout ce qui l'incorpore à un autre système social. Une légende de saint, créée de toutes pièces par un groupement spécial de prêtres et de moines (pp. 128-129), est liée désormais à la religion dont elle participe. Un récit, rythmé pour la prière, ou dramatisé par des acteurs dans une cérémonie magique ou une représentation scénique, a des chances particulières de durée et de survie.

Il y a d'abord le « ton » du récitant. Sera considéré comme bon conteur, non pas seulement celui qui connaît beaucoup de thèmes et sait les relier l'un à l'autre, mais aussi celui qui, par le ton rythmé et divers saura fixer sans la fatiguer l'attention auditive des assistants. Cette observation a été faite par presque tous les collecteurs et la théorie de l'antériorité du récit en prose me semble simplement fondée sur une illusion. Cet élément rythmique et le ton musical ne peuvent être sentis qu'avec le texte original même, et non sur la traduction, ou en ayant soi-même entendu réciter des indigènes.

L'élément rythmique se retrouve encore dans la répétition des thèmes, d'ordinaire exactement dans les mêmes termes. Dans tous les récits, tant contes que mythes ou légendes, des Indiens de l'Amérique du Nord, il y a des répétitions intentionnelles de phrases et de thèmes. Il en est de même chez les nègres Bantous de l'Afrique centrale. Si, par exemple, un héros accomplit plusieurs jours de suite la même série d'actes, là où nous dirions : « Et le lendemain il fit de même », le nègre, lui, répète mot pour mot l'épisode entier; plus il y a de répétitions, plus le conteur est apprécié (H. Nassau).

Des survivances de cette tendance se rencontrent dans les épopées (Homère, Virgile, Firdousi, etc.) et c'est à tort que nombre de critiques littéraires ont voulu y voir des interpolations. La répétition, j'y insiste, est une forme spéciale du rythme large. C'est le principe du *leitmotiv*.

... La récitation, à elle seule, a une action efficiente en tant que rite indispensable : on raconte la cérémonie au fur et à mesure qu'elle se déroule, on en explique chaque phase à la fois aux participants humains et aux agents surnaturels (totems, animaux sacrés, divinités de toute sorte, dieux (p. 39).

Puis, la récitation de contes, fables ou légendes ne se fait pas à un moment quelconque de la journée. Tantôt elle est l'un d'entre toute une série d'actes propres à délasser des fatigues quotidiennes; ou bien elle sert d'entraînement pendant l'action (marche dans le désert, en forêt); ou encore elle prépare à l'action (à la chasse, à la bataille, etc.). Ceci est vrai surtout de tous les récits rythmés, tant en prose qu'en vers, et presque au même degré que pour la chanson (pp. 15-16).

Je ne voudrais rien dire encore de l'influence du contenu sur la destinée des légendes : le caractère utilitaire, dont parle Van Gennep à plusieurs reprises (par exemple, pp. 17, 72) paraît à première vue un facteur de consolidation :

Quand sont énumérées dans un récit américain les prescriptions que suivit par exemple un héros civilisateur pour réussir à la pêche au saumon ou à la chasse au daim, cela signifie que les auditeurs, s'ils veulent réussir dans leur pêche ou leur chasse, doivent se soumettre avec soin aux mêmes prescriptions. Toute contravention serait suivie d'insuccès (p. 17).

Mais quand on constate la persistance de récits purement fictifs, on est conduit, pour justifier la motivation utilitaire, à des explications qui sont, me paraît-il, plutôt des conjectures :

La légende d'Adam et d'Ève, punis pour avoir enfreint des interdictions divines; la légende du Déluge qui punit les hommes pour leur désobéissance aux ordres de Dieu, ont essentiellement pour objet de faire concevoir aux auditeurs la raison d'être supérieure de leur situation actuelle, pénible et douloureuse, et de les plier au principe de dépendance et d'obéissance vis-à-vis de la puissance divine (p. 17).

Par contre, on peut affirmer qu'une légende se trouve fortifiée par les circonstances historiques auxquelles est soudée :

Telle est « l'héracléide argienne », qui atteignit son apogée alors que Phédon avait conquis l'Arcadie, l'Achaie, la Béotie orientale, l'Elide et était parvenu jusqu'en Étolie et en Épire. Or, sa famille se prétendait descendue d'Héraclès et la diffusion de ce premier ensemble de thèmes avec l'extension des localisations répondit aux progrès politiques et militaires des Héraclides. C'est alors que vinrent s'ntercaler le thème des écuries d'Augias, le combat d'Héraclès contre les Néréides. Tout le thème qui a pour héroïne Déjanire l'Amazone, sœur de Méléagre, et divers thèmes où Hercule combat contre des fleuves personnifiés sont d'origine épirote et ont été intégrés dans le cycle d'Héraclès lors de la conquête argienne. Il en fut de même pour des cycles locaux de l'Acarnanie et des îles voisines.

Mais avec la décadence politique des Héraclides d'Argos il y eut à

la fois extension et démembrement du cycle, qui vint englober des légendes locales de Sparte, de Cyrène, de Corinthe, de Thèbes, et surtout de Trachine. En ce dernier endroit, le cycle d'Héraclès prit un caractère historique accusé dans les récits relatifs à son fils Hyllus, qui tua Eurysthée, puis combattit Atrée, chef des Pélopides dont la victoire interdit aux Héraclides pendant cent ans d'entrer dans le Péloponèse (légende étiologique).

De toute façon, le « contenu » de la légende, qui occupe et préoccupe presqu'exclusivement les folkloristes et les mythographes, ne peut être détaché des circonstances du milieu où ce contenu est appelé à évoluer ; on ne peut songer à expliquer les vicissitudes d'un thème sans reconstituer, pour chacune de ses phases, les conditions extérieures qui étaient de nature à en accroître ou à en réduire l'intérêt.

Une des formes de la persistance de la légende, c'est sa modification par incorporation de thèmes analogues rencontrés au cours de ses pérégrinations. Ainsi en a-t-il été pour la légende du Déluge :

Les inondations locales ont donné naissance à tout un cycle de thèmes qui, sous l'influence des missionnaires, ont tendu à s'identifier au thème biblique du Déluge. Les variantes en ont été successivement réunies par Rd Andree, Usener, Winternitz, etc., et actuellement on constate que dans l'Europe orientale et septentrionale comme dans l'Asie antérieure et sibérienne il existe un cycle spécial, qui se forma en Mésopotamie, passa en Palestine d'une part, en Perse de l'autre et de là se répandit en éventail chez les Arabes, les chrétiens méridionaux, les Slaves et les Ouralo-Altaïques, les variantes d'origine sémitique étant monothéistes, les variantes d'origine perse étant dualistes (Dieu et Satan).

En se transmettant, ces légendes du Déluge universel se sont assimilées des légendes de grandes pluies ou d'inondations fluviales. Souvent il y a eu *convergence* entre ce cycle et celui des Villes Englouties (cf. la ville d'Ys), par le thème de la Punition Surnaturelle. Certains thèmes insulaires fondés sans doute sur des raz-de-marée dévastateurs se sont également rattachés au thème biblique. De sorte qu'actuellement le cycle est d'une complexité considérable (pp. 83-84).

Il va de soi que le mode de transmission exerce une action directe sur la durée de la légende :

Les légendes relatives aux héros-dieux des demi-civilisés appartiennent à des sociétés magico-religieuses ou « fraternités ». C'est le cas en Australie, chez les Amérindiens, etc.

Chez les Maori, les Hébreux, les anciens Hindous, les anciens Égyptiens, elles appartenaient à une classe spéciale, les prêtres. Chez les Grecs (sauf pour les légendes reliées aux mystères), les Germains, etc., elles appartiennent à des laïques : Homère, Hésiode, les aèdes, les chanteurs de sagas.

Parallèlement : chez les demi-civilisés, ces légendes héroïco-divines se transmettent oralement. Au Japon, en Égypte, dans l'Inde, en Palestine, en Perse, etc. elles ont été fixées en des écrits sacrés. En Grèce, chez les Germains, elles l'ont été dans les épopées, les traités didactiques et philosophiques (p. 107).

Je terminerai en empruntant à Van Gennep quelques remarques relatives aux fluctuations des légendes. Ces fluctuations sont innombrables, et il n'est guère possible d'en dégager des tendances générales. Retenons seulement certains schémas.

D'abord, celui-ci qui concerne les inter-actions entre les spectateurs et les acteurs d'une légende dramatisée :

L'interprétation par les spectateurs d'un scénario représenté varie d'autant plus que les paroles sont moins comprises. Deux cas peuvent se présenter.

Ou bien la cérémonie voyage d'une tribu à l'autre, comme je l'ai indiqué ailleurs pour la cérémonie relative au démon Molonga, qui est allée presque d'un bout à l'autre de l'Australie. Et comme chez les demi-civilisés le dialect change de tribu à tribu, le récit est vite incompréhensible. Ou bien le récit primitif reste dans la tribu, mais cesse d'être compris au bout de quelques générations, le langage ayant varié et les termes archaïques n'étant plus intelligibles que pour un petit groupe d'initiés.

Dans les deux cas, les spectateurs interprètent le spectacle à leur manière et le récit naît de la représentation dramatique (pp. 118-119).

Puis, la tendance à la « détemporation », pour reprendre l'expression de Van Gennep :

A considérer en bloc les légendes historiques, on constate qu'elles obéissent à deux tendances opposées, soit qu'elles vieillissent, soit qu'elles rajeunissent les faits. Voici d'abord quelques cas de *vieillissement*. Un peu partout en France on rencontre des murs ruinés, des restes de fondations, des éboulis de pierres qui sont des restes de forteresses du Moyen Age. Aux questions, les paysans des environs répondent volontiers que ces murs datent des Romains. De même en Savoie, on attribue d'ordinaire aux Sarrasins la ruine ou l'incendie des villages dont les chartes et actes de toute sorte mentionnent l'existence ou notent la destruction à une date de trois ou quatre siècles postérieure aux incursions des Arabes dans le pays. En Westphalie a cours une légende où l'on explique que les Suédois luthériens furent combattus par le catholique Charlemagne muni d'un grand canon de fer.

Cette tendance ne s'exprime cependant que rarement sous une forme aussi précise. D'ordinaire le report dans le passé est vague et confus, et de telle sorte que l'on attribue tous les actes remarquables à des êtres mythiques vivant aux débuts du monde ou du

moins à une époque si reculée qu'aucun souvenir exact n'a pu en subsister. C'est ainsi que dans la Genèse, les migrations des Hébreux d'Arabie dans le pays d'Ur, puis dans la Mésopotamie supérieure et enfin en Chanaan sont reportées à une époque indéterminable, laquelle cependant peut être définie aujourd'hui par nous approximativement grâce aux travaux des assyriologues.

Ce même livre de la Bible fournit un exemple de la tendance à la concentration si caractéristique des légendes historiques. A considérer les distances parcourues par Abraham et la rapidité de déplacement des nomades, il est évident que la migration soi-disant dirigée par Abraham a duré plusieurs siècles et non pas quelques années seulement. L'œuvre de plusieurs générations, la Bible la concentre dans une seule vie d'homme. Cette tendance est universelle; mais si les migrations des Hébreux, comme celles des tribus qui colonisèrent la Grèce peuvent être contrôlées par les découvertes archéologiques, celles des Japonais, des Polynésiens, des Nègres, etc., ne nous sont connues que par des récits légendaires sans contrôle proprement historique possible.

Chez les peuples dénués d'écriture, ce report dans le passé mythique est extrêmement rapide, car pour eux l'actualité historique ne dure, comme je l'ai dit, que deux à trois siècles au maximum. Au delà, c'est une sorte de chaos du temps, où la durée ne présente plus aucune limite distincte. Autrement dit, notre catégorie logique de temps n'est pas du tout celle des demi-civilisés ni des masses rurales d'Europe.

D'où l'autre tendance, inverse de la première, la tendance au rajeunissement. C'est ainsi qu'un grand nombre de merveilles, de constructions, de ruines, d'armes et d'ossements enfouis, etc., sont attribués en Espagne, en Allemagne, en Russie aux armées de Napoléon. Bockel a réuni plusieurs légendes allemandes de ce type : c'est ainsi que dans la Hesse, il subsiste beaucoup de lieux-dits se rapportant à des villages déjà détruits, les documents historiques le prouvent, avant le XIVe et le XVe siècles : mais le peuple en attribue la destruction à la guerre de Trente Ans. Ou encore un tumulus contemporain des Grandes Invasions, sinon antérieur, abrite soi-disant les ossements des soldats tombés au cours d'un combat pendant la guerre de Sept Ans.

Si donc dans le passage de la légende au conte, il y a détemporation, par suppression absolue de la catégorie du temps, dans la légende historique même, il y a un processus de déplacement des rapports temporels.

Enfin, l'émigration de la légende d'un milieu dans un autre entraîne l'adaptation de celle-ci aux données du milieu nouveau. Ceci est un cas particulier de ce que les ethnographes américains et, récemment, Vierkandt (*Die Stetigkeit im Kul-*

turwandel) ont appelé l'« acculturation ». En ce qui concerne spécialement les légendes, Van Gennep fait ces remarques :

Chaque peuple, selon ses tendances à la gaieté ou à la mélancolie, à la brutalité ou à la tendresse, aux longueurs ou à la sécheresse littéraires choisit parmi les thèmes qui viennent à sa connaissance, les combine et les arrange suivant sa nuance personnelle de sensibilité.

Une preuve très nette de ce fait vient d'être donnée par M. Ontchoukov pour les contes, légendes et bylines qu'il a recueillis dans la Russie de l'extrême nord, gouvernements d'Arkhangel et d'Olonetz. On y vit de chasse et de pêche, le climat étant trop rigoureux pour l'agriculture; la nature est sauvage et dure, les centres habités sont rares; la plupart des paysans sont hérétiques. « Tous les récits du recueil ont un coloris commun, une allure commune; ils sont tous à peu près dans le même dialecte et expriment tous l'opinion sévère et triste qu'a de la vie et du monde le Russe de l'extrême nord. Dans les détails, on distingue ensuite des différences, qui répondent aux différences des conditions d'existence et de vie qui caractérisent les diverses régions du Nord. » En quelques pages du plus haut intérêt, Ontchoukov expose ensuite les concordances de détail entre le sol, le climat, la nature et la psychologie des populations observées directement et leur psychologie telle qu'elle s'exprime dans leurs récits (pp. 281-282).

Ces derniers faits doivent être mis en rapport avec les nombreuses observations déjà faites dans ces *Archives* au sujet de l'action directrice des conditions du milieu sur l'allure de l'organisation sociale.

E. Waxweiler.

Ancient and modern Imperialism.

EARL OF CROMER.

London, J. Murray, 1910. — 143 pages.
3 shillings.

EARL OF CROMER (E. BARING). Né en 1841. Éducation militaire (*Royal Marine Artillery*, Woolwich). Docteur honoraire en droit civil de l'Université d'Oxford. Entra dans l'artillerie en 1858. Après avoir rempli des fonctions administratives et coloniales, il fut nommé agent et consul général en Égypte (1883-1907). Travaux principaux : *Staff College Essays*, *The war game*, *Modern Egypt* (1908).

L'auteur compare l'impérialisme romain à l'impérialisme moderne dans leurs causes, dans leurs procédés, dans leurs conséquences.

Les causes premières sont assez semblables. Dans ses guerres de conquête, Rome a été poussée — comme le sont aujourd'hui la Russie et l'Angleterre — par la nécessité de se constituer des frontières sûres et, autant que possible, naturelles. Dans l'un et l'autre cas, chaque conquête en rend une autre indispensable. L'ambition personnelle de certains chefs militaires, qui, dans l'antiquité, furent le plus souvent des hommes politiques, force la main aux pouvoirs publics :

Ambitious proconsuls and commanders — the prototypes of the British Warren Hastings and the Russian Skobeleff — who were animated either by personal motives or by a strong conviction of the necessity of action in roman interests, were constantly forcing the hands of the Central Government. Such among numerous examples which might be cited, were Lucullus (B. C. 72) and Aquilius (B. C. 89) in Asia Minor, and Gallus (B. C. 27) in Egypt. Moreover not only was it a « supreme principle of the Roman Government to acknowledge no frontier power with equal rights » (Mommsen) — a principle, the execution of which manifestly tended to an extension of territory until the sea-coast or some other natural boundary was reached; not only were the Romans at times compelled to occupy in order to prevent others from occupying it, as has repeatedly occurred in the history of British Imperialism, but one at least of their greatest statesmen and administrators advocated a forward policy on the ground that it would

be impolitic to allow the subjects of Rome to run the risk of contamination by close contact with a free people. Agricola urged the necessity of occupying Ireland in order to overcome the Britons by surrounding them with Roman arms, and thus, as it were, « banish liberty from their sight » (p. 25).

Je cite immédiatement cet autre passage :

... Rome was without a rival. The *opes strepitusque Romae* overshadowed the whole known world. Great Britain on the other hand, is only one amongst several competing Imperialist Powers, to whom it is conceivable that British dependencies might be drawn by self-interest, partial community of race, or other causes (p. 114).

Il est facile de voir que, dans la constitution du sentiment impérialiste ancien, il manque l'élément d'opposition dont j'ai parlé dans un article antérieur (n° 42, p. 2). « L'orgueil britannique » n'est pas une expression vaine en tant qu'elle symbolise le sentiment profond de la personnalité et de la supériorité prétendue d'un peuple sur un autre ou sur les autres. La grandeur romaine paraît résulter d'une élaboration plutôt intérieure, reposant sur la supériorité effective des armes et des institutions romaines, supériorité trop écrasante pour donner lieu à un travail compliqué de comparaison. Les nations de culture égale ou même supérieure à la sienne sous certains rapports ne consistaient souvent qu'en de minimes cités dont elle ne soupçonna même pas l'importance au début.

Il n'en est pas moins vrai que dans les deux cas, l'idée impérialiste est le produit de l'excogitation de quelques esprits supérieurs. L'extension que prenaient les frontières de l'Empire romain eut à cet égard un effet analogue au développement de la puissance coloniale anglaise. On prit texte de l'agrandissement du territoire pour faire une « théorie de la grandeur du peuple romain ». Lorsque dans l'inscription d'Ancyre, Auguste déclare : « La flotte romaine a navigué « depuis l'embouchure du Rhin en se dirigeant du côté où le « soleil se lève, jusqu'à un pays éloigné où aucun Romain « n'avait encore pénétré ni par terre ni par mer. Les Cimbres, « les Charydes, les Semnons et d'autres peuples germains de « ces contrées ont fait demander par des ambassadeurs mon « amitié et celle du peuple romain », il ne fait pas autre chose que les publicistes et les politiciens modernes, qui persuadent à la masse que l'étendue des territoires soumis à une nation constitue le fondement de sa puissance.

De simples nécessités créées par la défense de frontières lointaines et étendues font naître ainsi des énergies qui

finissent par constituer un système national d'extension graduelle et voulue de puissance et d'influence.

Le mécanisme d'apparition de la doctrine impérialiste est ainsi identique : il est à peine besoin de dire que la politique qui s'inspire de cette doctrine est assujettie, dans chaque période de l'histoire, aux conditions propres de cette période. Les éléments que la politique romaine et la politique anglaise, par exemple, ont, dans leur expansion, rencontrés et englobés, étaient bien différents. Ici toute généralisation devient impossible à moins que l'on se contente de rapprochements superficiels et conjecturaux. Je veux seulement appeler l'attention sur un facteur souvent négligé dans ces tentatives d'explication : c'est le facteur « population ».

Un peuple à population faible qui habite un territoire dont la plus grande partie est encore inculte ou couverte de forêts risque fort d'être réduit à néant par un envahisseur plus civilisé — fût-il pacifique — qui entreprend de défricher la contrée et d'y fonder des établissements. Divisé en tous sens, réduit à des groupes inconsistants, séparés par de fortes colonies étrangères dont l'attitude est plutôt conciliante et dont la culture supérieure se manifeste chaque jour par une technique intéressante et nouvelle, menacé d'être tenu à l'écart de cette technique à raison de son langage où la pauvreté du vocabulaire correspond à la rareté des acquisitions, le peuple envahi se sent nécessairement porté à adopter tout ce qui dans la vie sociale des conquérants peut lui procurer l'accès d'une culture qui, par sa seule présence, lui crée des besoins. Je suis donc porté à croire que le peu de consistance de la population a, dans des cas déterminés, par exemple dans la transformation de la Gaule sous les Romains, singulièrement facilité une assimilation qu'une population plus dense eût rendue difficile. La multitude même de la population eût opposé une digue à l'envahisseur.

Or, si nous observons ce qui se passe dans les temps modernes, nous voyons que dans les pays plus spécialement étudiés par Cromer, c'est-à-dire les possessions asiatiques (Indes, Indo-chine, etc.), les puissances européennes se trouvent en présence de populations très denses obéissant à un pouvoir très centralisé.

Quoi qu'il en soit, l'impérialisme moderne doit différer de l'ancien dans ses procédés et dans ses conséquences. Composé lui-même d'éléments nouveaux (tels que les idées humanitaires introduites par le christianisme), il s'est heurté à des

populations autrement disposées à le recevoir. C'est pourquoi l'existence de dépendances comme le Canada et l'Australie qui n'aurait pu se concevoir dans l'antiquité, est un phénomène parfaitement adapté aux conditions modernes.

D. Warnotte.

The Roman Assemblies.

BOTSFORD, G.-W.

New-York, The Macmillan Co, 1909. — 521 pages. 4 dollars.

Ce livre est un livre d'histoire des institutions. C'est dire qu'il s'attache plus à la définition des termes techniques, à la description des formes légales, à la délimitation des attributions constitutionnelles qu'à l'étude des phénomènes sociologiques.

Néanmoins BOTSFORD touche à plusieurs reprises à certaines questions qui intéressent le sociologiste.

Et d'abord, exposant l'évolution des assemblées populaires à Rome, il a dû la mettre en rapport avec l'évolution des classes de la société romaine; et, résumant des débats qui ne sont pas clos, il énumère comme suit les trois points de vue qui, successivement, ont prévalu au sujet des origines du patriciat et de la plèbe (chap. II) :

Conception des auteurs anciens : il s'agit d'une distinction, non de nationalité, mais de valeur (*worth*) ; elle est due à l'action consciente des rois.

Conception conventionnelle des modernes (NIEBUHR, MOMMSEN) : il s'agit d'une distinction de nationalité.

Conception de la sociologie comparée (NEUMANN, ED. MEYER) : il s'agit de classes sociales, analogues à celles qui se forment partout, et dont l'apparition ne peut s'expliquer par la conquête.

... Social distinctions were well developed long before the founding of cities. When a community, whether a tribe or a city, is far enough advanced to begin the conquest of neighbors, « it has already differentiated into royal, noble, free, and servile families » (p. 42).

...It becomes doubtful, therefore, whether a nobility was ever formed purely by the superposition of one community upon another. The effect of conquest was rather to accentuate existing class distinctions, and by a partial substitution of strangers in place of native nobles to stir up antagonism between the classes. Even where the differences between the social ranks seem to be racial, it would be hazardous to resort to the race theory in explanation; for such a condition could be produced in the course of generations by diffe-

rent modes of life, education, nurture, and marriage regulations of the nobles and commons respectively (p. 43).

La monographie de Botsford peut éclairer encore l'étude d'un autre phénomène sociologique. L'auteur n'est pas de ceux qui croient que les concepts juridiques naissent en quelque sorte tout armés du cerveau des hommes vivant en société.

Voici ce qu'il dit de la notion de *populus* :

...The ancient definition, « an association based on the common acceptance of the same body of laws and on the general participation in public benefits », is doubtless too abstract for the beginnings of Rome. Citizenship — menbership in the populus — with all that it involved is elaborately defined by the Roman jurists; but for the earlier period it will serve the purpose of the present study to mention that the three characteristic public functions of the citizen were military service, participation in worship, and attendance at the assembly (p. 1).

On voit Rome admettre dans les rangs du *populus* des masses d'étrangers (p. 24) et se montrer très libérale de la collation du droit de cité, l'imposer même à certaines communautés (p. 38 ; p. 44, note 1).

C'est que la nationalité est au début un état de fait; que l'esprit s'applique ensuite aux prérogatives du citoyen, aux moyens de les acquérir et élabore petit à petit un concept abstrait. La nationalité devient une qualité irréductible, qui ne peut se transmettre que par certains procédés déterminés, qui ne s'acquiert que par l'accomplissement de certaines formalités consacrées.

C'est de la cristallisation juridique.

On retrouve de même une période inorganique dans l'évolution des règles relatives aux prérogatives respectives du roi (ou des magistrats) et des assemblées. Il n'y a pas de restrictions expresses au pouvoir royal et pourtant l'assemblée intervient dans le gouvernement sur l'initiative du roi, quand celui-ci croit son concours utile; c'est ainsi que l'*imperium* se délimite en fait, avant que des limitations soient formulées en droit et c'est ainsi qu'apparaît en germe le principe de la souveraineté populaire (pp. 173 et ss.).

Particulièrement digne d'attention est l'étude de la formation de la puissance tribunicienne (chap. XII, XIII). La *potestas tribunicia* ne s'est pas constituée de toutes pièces à la création du tribunat. Elle est d'abord quelque chose d'amorphe. Le tribun protège les citoyens contre l'oppression (*auxilium*), il est sacro-saint (celui qui le tue ou lui fait violence peut être

mis à mort impunément), il réunit la plèbe pour lui parler, (*jus agendi cum plebe*), il agit sur le gouvernement en provoquant de l'agitation et même des violences, en empêchant la levée militaire. Mais petit à petit cette autorité de fait se cristallise en un pouvoir de droit. L'initiation législative est accordée aux tribuns en 449, leur juridictive et leur droit de veto sont légalement reconnus en 287, et le tribunat devient un rouage officiel de la constitution romaine.

G. Smets.

Les Codifications du droit civil et la solidarité européenne.

Péritch, J.

(*Revue de l'Institut de Droit Comparé*, 1910, t. III, pp. 58 et suiv.)

On se rappelle la discussion qui s'éleva en Allemagne au sujet de la codification du droit civil, entre l'école historique de von Savigny et l'école dogmatique de Thibaut, et qui aboutit au triomphe de cette dernière. La question y était envisagée surtout au point de vue de l'*évolution interne* du droit et des avantages que la *nation* elle-même pouvait en retirer.

Péritch l'examine sous un angle tout différent. La codification est étudiée par lui comme *agent de développement externe*, ou, si l'on veut, comme *facteur d'imitation juridique*.

Il s'est efforcé avant tout de surprendre le phénomène et de le décrire. Son article souligne l'influence mondiale des grands droits codifiés.

Quant à nous, nous plaçant au point de vue des *Archives sociologiques*, nous nous demanderons plutôt quel est le mécanisme de ce phénomène, en d'autres termes pour quelles raisons la codification d'un droit augmente sa puissance d'expansion.

Il convient, tout d'abord, de signaler certaines considérations d'ordre matériel, qui prennent place dans cette explication.

Un code est un livre, c'est-à-dire une chose qui circule aisément, qui peut s'acheter dans tous les pays civilisés, qui se lit sans trop de difficulté et dont le format restreint est un excellent passeport. Ce sont là des qualités qui ont parfois plus d'importance qu'on ne le croit généralement et qui, dans notre vie sociale encombrée, fiévreuse, hâtive, sont des éléments de succès.

Mais il est évident que des causes psychologiques plus profondes viennent dans l'espèce s'y ajouter :

1° *La codification du droit précise la pensée juridique d'une nation.* Ceci n'est que l'affirmation dans un domaine particulier d'une vérité générale, dont chacun peut vérifier par soi-

même le fondement. L'expression écrite d'une idée ou d'un sentiment lui donne plus de netteté. Que de fois il arrive que nous pensons avoir sur un sujet des notions bien fermes, et qu'au moment de donner à ces notions une forme rédigée, nous nous apercevons de leur faiblesse, de leur indécision, de leur absence de lignes et de couleurs! C'est ce qui explique notamment que beaucoup de grands avocats, bien que rompus aux difficultés de l'art oratoire, prennent soin, avant d'aborder la barre, de faire une « note d'audience » complète, minutieuse, détaillée. S'ils se livrent à ce travail préalable, ce n'est pas seulement pour le plaisir esthétique de présenter une plaidoirie élégante et harmonieuse, c'est surtout pour convaincre plus sûrement leurs auditeurs. Et nous touchons ici à une autre observation psychologique : pour pénétrer dans les cerveaux destinés à la recevoir, la pensée doit s'y présenter avec toute la limpidité et toute la précision qu'il est possible de lui donner.

Aussi longtemps que les idées juridiques d'un peuple restent éparses et disséminées dans la multiplicité des faits, elles ont quelque chose de vague et de diffus qui met obstacle à leur infiltration dans des sols étrangers.

2° *La codification facilite également l'adoption des idées juridiques en les présentant sous l'aspect de théories générales*, auxquelles « la marche de l'évolution mentale vers les facultés d'abstraction » confère, ainsi que le faisait très justement remarquer Waxweiler dans un récent article du *Bulletin* (mars, **46**—6) une indéniable puissance de séduction.

3° *Le prestige d'un code résulte non seulement du caractère général de ses conceptions, mais aussi de sa valeur méthodologique.*

Le Code, en effet, n'est pas une simple juxtaposition de théories, il constitue un ensemble systématisé, dont l'ordonnance des parties est révélatrice d'intentions et de principes. Voici, à cet égard, ce que dit Péritch du Code civil allemand :

...les codificateurs allemands ont procédé, dans leur œuvre, d'une façon tout à fait scientifique : ils ont d'abord exposé, dans une partie générale (*Allgemeiner Teil*, §§ 1 à 240), les traits communs à toutes les institutions juridiques privées, et ont, ensuite, passé à l'exposition des différents droits privés, exposition contenue dans la partie spéciale (*Zweites Buch* : *Recht der Schuldverhältnisse*, §§ 241 à 853; *Drittes Buch* : *Sachenrecht*, §§ 854 à 1296; *Viertes Buch* : *Familienrecht*, §§ 1297 à 1921; *Fünftes Buch* : *Erbrecht*, §§ 1922 à 2385). C'est, venons-nous de dire, un procédé scientifique, parce qu'il consiste à découvrir et à rassembler, dans un certain

ordre de phénomènes, des caractères communs à tous, qui les font rentrer dans une même catégorie, et, après ce premier travail, à décrire les traits par lesquels chacun de ces phénomènes se sépare des autres. Le premier travail est un travail plutôt philosophique, tandis que le second est un travail descriptif (p. 78).

Cette valeur méthodologique, s'ajoutant à la valeur intrinsèque des conceptions juridiques, est susceptible d'impressionner le monde scientifique des pays étrangers et de faciliter par voie de conséquence la pénétration du droit lui-même dans des sphères nouvelles.

4° *Le Code présente l'avantage d'une forme ramassée et lapidaire.* Les jurisconsultes chargés de le rédiger s'efforcent de traduire les idées en formules brèves. Ce laconisme a, lui aussi, son influence sur le rayonnement extra-national du droit. Et encore une fois, ce n'est là que l'application particulière d'une loi générale de l'esprit, qui s'assimile plus aisément les idées revêtues d'une forme concise. La longévité des proverbes et des dictons n'est-elle point due en grande partie à leur extérieur simple et frappant? La loi d'économie de l'effort — qui explique l'orientation de tant d'activités — reçoit ici, somme toute, une consécration particulière.

Le Code n'étant autre chose que la quintescence d'un droit, offre à l'esprit une matière déjà résumée et par conséquent simplifiée; sa force de pénétration en est d'autant plus grande.

Telles sont, me semble-t-il, les diverses considérations qui expliquent l'influence de la codification comme facteur d'imitation juridique.

La question examinée par Péritch soulève encore un autre problème. Comment s'opère *l'adaptation* du droit aux pays étrangers? Nous venons de voir pour quelles raisons un droit codifié rayonne plus facilement au delà des frontières d'une nation. Nous pouvons également nous demander quel est le mécanisme de son adaptation proprement dite.

Ce mécanisme, à mon avis, est double et se rattache, d'une part, aux nécessités ambiantes, d'autre part, à un travail purement mental.

Les nécessités ambiantes: j'entends par là certaines modalités de la vie sociale encore dépourvues du revêtement juridique nécessaire à leur consécration. Le Code d'une nation étrangère peut fournir la solution qu'elles appellent et il suffira alors de leur appliquer cette solution, soit d'une façon absolue, soit avec des réserves et des tempéraments, pour

parfaire leur organisation. L'adaptation est alors déterminée directement par les contingences de la réalité sociale.

L'article de Péritch nous en fournit un exemple. Il s'agit de l'« abus de droit » (*Missbrauch des Rechtes*). C'est une idée qui s'impose de plus en plus dans les conditions actuelles de la vie sociale. Mais c'est une idée qui, dans beaucoup de pays et notamment dans les pays de droit français, n'a reçu que des consécrations fragmentaires et sporadiques. Elle s'y révèle à l'état de tendance, d'orientation, mais il lui manque encore une organisation d'ensemble. Or, dit Péritch, depuis que le Code civil allemand a systématisé cette notion du *Missbrauch des Rechtes*, on voit toute une pléiade de jurisconsultes préparer son adaptation au droit français (1). Il est certain que dans ce cas cette adaptation est avant tout déterminée par les besoins sociaux.

Quant au travail purement mental, qui peut devenir lui aussi une cause d'adaptation, il s'exerce à l'*occasion* des codes. J'envisage par là l'hypothèse où les jurisconsultes se trouvent en présence de systèmes juridiques, qui sans répondre à une exigence caractérisée du moment, les frappent par leur valeur même, au point de vue méthodologique par exemple, et déclenchent chez eux toute une série de raisonnements qui aboutissent à une création nouvelle. Cela suppose évidemment que le Droit n'a pas pour unique source la conscience, ou plus exactement peut-être « l'inconscience » populaire. L'école historique y a surtout vu une floraison spontanée plongeant ses racines dans les profondeurs obscures de la Nation. C'est un point de vue très exact, mais incomplet. A côté de cette source du Droit, il faut tenir compte des spéculations d'une élite, dont le rôle consiste non seulement à clarifier les aspirations qui montent d'en bas, mais aussi à produire des créations personnelles portant l'empreinte de son génie. En d'autres termes, j'estime que le Droit d'une époque, déterminé en grande partie, je le veux bien, par les nécessités objectives de la vie sociale, puise certains de ses éléments dans la mentalité de quelques hommes. Cette dernière peut notamment être mise en action sous l'effet d'un code étranger, dont l'étude suggère parfois des idées nouvelles.

---

(1) Péritch cite, d'après Ripert la littérature suivante parue récemment en France sur l'abus de droit. Saleilles, *De l'abus de droit*; Planiol, *Traité élémentaire de droit civil* (t. II, p. 265). (Voir p. 79, note 2.)

Ce double mécanisme ne se retrouve-t-il pas, au surplus, dans toutes les manifestations de l'activité sociale, où nous voyons intervenir et l'influence directe du milieu et le travail constant de la logique humaine?

M. Bourquin.

Sitte, Gesetz und Recht vom gesellschaftsbiologischen Standpunkte.

Schmidt, O.

Politisch-Anthropologische Revue, 1910, n° 12, pp. 658-670.

C'est pour les personnes qui ne se représentent pas l'utilité d'une interprétation scientifique des phénomènes sociaux, qu'il faut accrocher à des articles comme celui-ci des remarques élémentaires, mais fondamentales. Il est rare de trouver, en quelque sorte à l'état pur, des idées évidemment fausses ; le plus souvent, elles imprégnent et contaminent un ensemble de conceptions et l'on risque, en essayant de les en extraire, de les briser. Ici elles se trouvent formulées avec une candeur particulière pour justifier une politique sociale inspirée des théories anthropologiques des Gobineau et des de Lapouge : de là l'allure générale de cet article. Mais ce n'est évidemment pas à ce titre qu'il nous retiendra.

L'auteur ignore les conditions irréductibles qui dirigent l'évolution sociale et lui impriment un déterminisme aussi nettement discernable que celui de l'évolution organique. (Voir *Avant-propos*, *Bulletin* de janvier.) Pour lui, la règle écrite, la loi, n'a apparu que le jour où les individus n'ont plus pu s'adapter aux impératifs sociaux édictés par la seule autorité des mœurs :

Wenn sich die Durchschnittsbeschaffenheit einer Rasse entweder von aussen her (durch Vermischung mit Fremden), oder von innen heraus (durch stärkere Abnutzung gewisser Bestandteile) so schnell verändert, dass die Anpassung der Sitten damit nicht Schritt halten kann, so bedarf die Gesellschaft eines stärkeren Schutzes ihrer innern Lebensbedingungen, als ihn bloss sittliche Mächte zu gewähren vermögen. Die menschlichen Gesellschaften scheinen dieses Bedürfnis schon frühzeitig empfunden zu haben. Um die Lebensgewohnheiten der Gesellschaft auch denjenigen einzuprägen, die sie, als ihrer Natur und Kultur widersprechend, nicht von selbst befolgten, liess man einen besonders wichtigen, auserwählten Teil dieser Gewohnheiten (Sitten) noch mehr erhärten und umgab ihn mit noch stärkeren gesellschaftlichen Schutzwehren (Strafen), d. h. man schrieb ihn auf steinerne oder eherne Tafeln und nannte ihn « Gesetz » (p. 661).

Quant aux facteurs de ce déséquilibre d'adaptation qui imposa la substitution de la règle écrite à la règle coutumière, ils seraient essentiellement à rechercher dans le mélange des races, qui créerait une sorte d'hétérogénéité impure :

Wenn eine Rasse beständig unter sich bleibt, nur sehr wenig fremde Bestandteile in sich aufnimmt, so werden sich auch, wie schon bemerkt, seine Sitten und — falls es überhaupt solche braucht — seine Gesetze trotz aller sonstigen Kulturfortschritte nicht wesentlich verändern. Unsittliches Leben, d. h. Umgehung oder Uebertretung der geschriebenen und ungeschriebenen Gesetze wird nur verhältnismässig selden vorkommen. Noch heute kennt man in Dalekarlien weder Schloss noch Regel, weil niemand daran denkt, dem andern etwas zu stehlen. Auch der Geschlechtsverkehr vollzieht sich in durchaus geordneter Weise. Rassenreinheit und Sittenreinheit sind eben, wie selten zwei Dinge, voneinander abhängig. Gewiss werden auch in reinen Rassen, wenn ihre Wohnsitze zu eng begrenzt sind oder sonst nicht alle hygienischen und züchterischen Naturgesetze beobachtet werden, eine gewisse Zahl von missratenen, mit dem Sinn und Wesen der Rasse mehr oder weniger schlecht übereinstimmende Individuen geboren. Deren Zahl ist jedoch verhältnismässig so gering, dass ihr Einfluss auf die übrigen leicht ausgeschaltet werden kann (p. 662).

Kommt es doch vor, so werden sie, entweder durch Verbannung, oder auf sonstige gewaltsame Weise aus der Gemeinschaft ausgeschaltet. Dazu sind ja die Sitten und Gesetze da. In Massen können jedoch solche Fälle in hinreichend rein und geschlossen bleibenden Rassen oder Klassen nicht vorkommen.

Es ist also anzunehmen, dass die Völker immer erst dann dazu genötigt wurden, ihre Lebensgesetze aufzuschreiben und strenge Strafen für ihre Uebertretung anzuordnen, wenn solche Fälle sich häuften, und sie häuften sich eben erst dann, wenn die Vermishung mit fremden Bestandteilen einen gewissen Grad überschritten hatte. (p. 663).

Et l'auteur ajoute cette pittoresque comparaison qui a du moins le mérite de préciser sa pensée :

Die Sicherheitsorgane eines solchen Landes werden sich wie eine Aufwaschefrau vorkommen, die trotz redlichsten Bestrebens nie ein reines Haus bekommt, weil durch das ungehinderte Aus- und Eingehen von Fremden mit stumpfen oder anders geartetem Reinlichkeitssinn immer wieder Schmutz entsteht, selbst da, wo sie es gar nicht vermutet hatte (p. 663).

Je n'insiste pas sur la conclusion pratique : pour éviter la complexité des lois écrites, une société civilisée (*Kulturgesellschaft*) doit prendre des mesures de défense contre les immigrations et les croisements ethniques (p. 663). Une telle justification de l'ultra-nationalisme ne serait à retenir, du

point de vue scientifique, que comme un intéressant exemple d'excogitation purement idéologique tout à fait semblable au cas rapporté plus haut par D. Warnotte (*Colour Antipathies*, note 57).

Réfutons toute cette argumentation d'un mot : on a écrit les règles dès que l'on a généralisé l'écriture. Cela a constitué une formidable économie d'efforts pour les hommes, et ils ont incorporé cet instrument à leur outillage social avec le même empressement inconscient qu'ils ont mis à ajouter à leur outillage technique tous les appareils qu'ils inventaient L'apparition de la loi écrite n'a pas, comme le croit O. Schmidt, marqué la manifestation dans l'organisation sociale d'une fonction nouvelle née de changements dans les rapports des individus entre eux : elle a été la simple expression, sous un revêtement particulier, de cette fonction constante, propre à tous les groupements humains, en vertu de laquelle les individus se trouvent par le fait même de leur vie en commun, assujettis à un certain nombre de conditions impératives.

Aussi longtemps, précisément, que la technique de la continuité sociale se réduit à la tradition orale, ces conditions impératives restent diffuses, non différenciées. Elles n'en existent pas moins et tout à fait indépendamment de ce que l'auteur aime à appeler la « pureté » (*Die Reinheit*), de la race d'où les membres du groupe ont fait souche.

Des notions comme celles que je rencontre ici ne peuvent conduire qu'à une conception artificielle du Droit. Pour O. Schmidt, une organisation sociale dont le Droit écrit est très évolué et nécessite la spécialisation d'une élite (*ein gelehrter Richterstand*), est un phénomène « pathologique » (p. 668). Le Droit s'y dresserait contre l'Équité, et ici l'auteur appelle Goethe à sa rescousse :

> Vom Rechte, das mit uns geboren ist,
> Von dem ist leider nie die Frage.
>
> (Mephistopheles dans *Faust*).

Et il continue :

Recht ist ja vor solchem Gesetz nicht das, was jeder halbwegs normal Geartete in seinem Busen als Recht fühlt, sondern was in einem alten, vielfach durchaus fälschlich für ehrwürdig gehaltenen Gesetzbuche steht (p. 667).

Auf wirklich hoher (nicht bloss scheinbar hoher) Kulturstufe eines Volkes darf das Rechtempfinden und Rechtfinden, selbst im feinsten, vollendsteten Sinne des Wortes, nicht auf Fachgelehrte

beschränkt sein, sondern muss einen wesentlichen Bestandteil der höheren, edleren Bildung überhaupt ausmachen (p. 670).

Il serait erroné de croire qu'une telle représentation des origines et du rôle social du Droit n'existe que chez les Romantiques de la sociologie, auxquels appartient visiblement notre auteur; elle règne non seulement dans les milieux peu cultivés, mais parmi les hommes de science les plus avertis. Et ce ne sera pas la moindre tâche d'une sociologie filiée par l'étude de l'évolution mentale aux sciences biologiques générales, de renouer les liens qui rattachent le Droit aux manifestations les plus évidentes de la vie.

Pour situer ainsi le Droit dans l'ensemble de l'Organisation sociale, ce n'est pas assez de l'enfermer dans des définitions empruntées aux seuls éléments du Droit et, par là, sans contact avec des branches voisines de la connaissance.

Pour les uns, le Droit serait en dernière analyse la force devenue juste (par exemple, Von Jhering, *L'évolution du Droit*, p. 169); l'homme aurait « créé » le Droit « pour » se défendre, (Id. *Histoire du développement du Droit romain*, pp. 11 à 22). Pour les autres, le critérium du Droit serait la sanction effectivement coërcitive; ou plus spécialement l'existence d'une autorité déterminée, chargée d'appliquer cette sanction (par exemple, Th.-E. Holland, *Jurisprudence*, p. 26). Pour la généralité, le Droit est ce qui réalise l'équilibre des intérêts sociaux. Je ne parle pas des anarchistes, — il y en a, dans ce domaine, bien plus qu'on ne le croit, — pour lesquels le Droit est, comme le disait un commentateur de Bernard Shaw, « un préjugé ».

La plupart de ces formules sont exactes : mais elles laissent entier le problème sociologique. Pour comprendre le Droit sous cet aspect, il faut, comme pour tout système social, reconstituer le mécanisme de son action et remonter ainsi jusqu'à une fonction première, inscrite dans la personnalité même de l'homme; c'est toujours sur de pareilles données du comportement humain que se sont construits et que s'entretiennent les systèmes sociaux (voir, par exemple, la théorie de Leuba, qui rattache le système religieux à l'*anthropopathic behaviour*, note 13 de Petrucci, *Bulletin* de janvier, et ma note 63 dans le présent *Bulletin*). La question revient, en somme, à dégager ce que Sumner Maine appelait « les idées « rudimentaires du Droit, qui sont pour le jurisconsulte ce « que les couches primitives de la terre sont pour le géologue; « elles contiennent en puissance toutes les formes que le « Droit a prises plus tard ». (*L'Ancien droit*, p. xix.)

Or, l'analyse de la vie sociale des hommes montre que chez eux, la conformité devient un véritable besoin : seuls dans la nature, ils acquièrent des *usages*, les autres êtres vivants n'ayant que des *habitudes* (*Esquisse d'une sociologie*, pp. 211 et ss.). Ce besoin appelle une fonction qui l'organise, par les moyens les moins dissipateurs de temps et d'activité. C'est le rôle de tous les systèmes d'usages, depuis le savoir-vivre jusqu'à la morale. (Voir notamment sur ce sujet Sumner, *Folkways*.)

Mais, parmi ces innombrables usages, il en est que l'expérience, dans son incessante sélection des adaptations appropriées au milieu, révèle comme ayant une importance primordiale, soit pour la continuation de la vie en commun, soit pour la consolidation d'intérêts puissants. Pour ceux-là, l'excogitation crée un système particulier solidement arcbouté par les constructions de la logique.

Ce système est le Droit.

Il contient, peut-on dire, les résidus des éléments qui, à chacune des étapes de la longue évolution humaine, ont été jugés essentiels pour la permanence de la collectivité. Ainsi, loin d'être détaché de la lignée des activités vivantes, le Droit en est tout à la fois le véritable aboutissement et l'expression complète. Privilège qui emporte sa rançon, car il place le système juridique, plus qu'aucun autre, en dehors des courants de la pleine vie sociale et il l'expose à une stagnante immobilité.

Ce n'est pas une raison pour oublier que, dans toute la force de l'expression, le Droit sort de la Vie.

E. Waxweiler.

Chronique mensuelle

par D. Warnotte.

Notes sur des travaux récents.

Le Prof. Dewey dans un discours devant la section L de l'association américaine pour l'avancement des sciences, a mis en garde les savants, et particulièrement les jeunes gens, contre le danger qu'il y a à exagérer la valeur des faits comme tels. On a une tendance à accumuler trop de faits d'observation, de statistique ou d'expérimentation et à négliger ce côté de la science qui à l'aide de procédés analytiques et synthétiques transforme les faits en idées : « we are certainly as much in need of the results of thinking about the facts already accumulated as we are of more facts. » *Science* donne un résumé de ce discours dans son numéro du 15 avril 1910, p. 579.

***

H. A. Bumstead consacre dans *Science* (11 mars 1910), un article intitulé « The functions of a University Laboratory » à des considérations générales au sujet des laboratoires scientifiques, de la nature du travail qui s'y fait — pratique ou purement scientifique — et des rapports que les institutions de l'espèce doivent avoir avec les universités. « If scientific studies are peculiary « adapted to the purpose of leading young men into the paths of « careful, sensible, fearless, original thinking, then these new « laboratories of yours have a much higher educational function « to perform than merely to produce enginers or technical che- « mists or practising physicians » (p. 366). L'association du laboratoire et de l'université permet une alliance plus étroite entre la recherche proprement dite et l'enseignement. L'homme de laboratoire qui enseigne est obligé d'avoir une vue générale de son sujet et doit l'exprimer en termes simples; l'enthousiasme scientifique qu'il ressent assure au recherches futures de nouveaux adeptes. L'homme qui enseigne a également tout à gagner à la fréquentation du laboratoire. Il se tient par là au courant des dernières acquisitions et développe ainsi son propre enseignement.

***

W. Stern rend compte dans *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 449) du voyage qu'il a fait aux Etats-Unis en 1909 à l'invitation de l'Université Clark à Worcester, et au cours duquel il a eu l'occasion de visiter les établissements psychologiques de l'Est et de s'entretenir avec la plupart des personnalités qui pouvaient l'intéresser. Son article est intitulé « Die Betriebe der reinen und angewandten Psychologie in Amerika ».

W. Stern a eu l'occasion de rendre visite à H. Keller à Wrentham (E.U.d'A.) et il communique dans le même numéro (p. 321) les observations qu'il a pu faire au cours d'un entretien de quelques heures avec la célèbre élève aveugle et sourde de Mme Macy (née Sullivan). Au point de vue psychologique, il convient particulièrement de noter les constatations de Stern sur la façon dont H. Keller perçoit les sons musicaux et en est affectée.

* * *

Les *Annals of the American Academy of political and social science* publient, en supplément au fascicule de mars 1910, le compte rendu de la 6e assemblée annuelle de la Commission nationale du travail des enfants (*Child employing industries*, 274 pages). De nombreux rapports concernent l'application des lois sur le travail des enfants dans les différents États ; d'autres décrivent ce même travail dans des industries déterminées. Enfin, les commissions régionales (dont l'action s'étend en général sur un État) exposent les résultats de leur activité.

* * *

Les études physiologiques relatives au travail ne sont pas assez nombreuses pour qu'on puisse se dispenser de signaler ici les travaux de l'espèce. Ils présentent d'ailleurs un intérêt manifeste au point de vue énergétique.

L'Office du travail italien vient de publier les résultats d'une étude sur le travail des enfants dans ses rapports avec la croissance du corps. Cette étude, due à G. Loriga, professeur d'hygiène à l'Université de Rome, a pour titre : *Lavoro dei fanciulli e crescenza del corpo* (Roma, Officina poligrafica italiana, 1910 in-4°, 107 pages, 1.50 fr.) Elle est divisée en trois parties : I. Physiologie de la croissance. II. Pathologie de la croissance. III. Influence des conditions hygiéniques, économiques et du travail sur les proportions définitives du corps.

Les chapitres III et IV de la deuxième partie touchent directement le sujet : la croissance en rapport avec le travail physique et intellectuel; le travail de la mère et son influence sur l'enfant. G. Loriga remarque avec raison que tout le monde parle et se montre convaincu des mauvais effets des travaux précoces ou excessifs pour les enfants et dans certains cas pour les femmes, mais bien peu,

même parmi les médecins, savent en quoi ces effets consistent et quelle est leur portée au point de vue du développement de l'embryon et de l'enfant. « Il y a une évidente utilité, en raison de « l'importance même de la matière, à sortir des lieux communs et « des affirmations aprioristiques pour inaugurer une documenta- « tion statistique du dommage effectif qu'un travail fatigant exerce « sur les organismes en formation; les questions d'économie poli- « tique et de sociologie liées à cette matière suivront une voie « plus rationnelle; elles auront plus d'autorité et il sera plus « facile d'en tirer des conclusions certaines quand elles seront « fondées sur les bases positives de la physiologie et de l'anthro- « pologie et guidées par l'hygiène, leur élément fondamental » (pp. 5-6). L'ouvrage est accompagné d'une bibliographie compre- quatre-vingt-huit notices et de nombreux tableaux de statistique physiologique.

* * *

Des quatre volumes que l'avocat E. de Luca a consacrés à l'étude de l'émigration en Europe et qui ont été publiés à Turin en 1909 et 1910 sous le titre *Della emigrazione europea ed in particolare di quella italiana* (Torino, Bocca, in-8°), il convient de signaler particulièrement le deuxième. L'auteur y étudie les causes et les effets de l'émigration : causes économiques; causes morales, religieuses, intellectuelles, psychologiques et physiques; causes sociales et accidentelles. Effets de l'émigration sur la population. Exportation des capitaux. Épargne des émigrants. Effets des migrations sur la moralité, les usages et les conditions sociales des émigrants; sur les conditions du travail et les rapports commerciaux des nations. Colonies sociales établies dans certains pays de destination par les émigrants et notamment par les Italiens. Il y a là des choses essentielles pour l'étude de l'influence du milieu et des échanges de culture.

Le quatrième volume se compose exclusivement de diagrammes et de tableaux statistiques relatifs aux mouvements migratoires dans les principaux pays.

Les trois premiers volumes sont accompagnés d'une bibliographie (I, p. 207; II, p. 349; III, p. 277).

* * *

Le fascicule de mars 1910 des *Annals of the american Academy of political and social science* est consacré à une question d'hygiène sociale, celle de la création et de l'entretien des parcs, promenades et autres emplacements destinés à la récréation du public. Certains articles concernent plus particulièrement l'importance sociale des parcs et terrains de jeux. On peut citer :

H.-S. Braucher : « Play and social progress » (p. 109).

A. H. Jerome : « The playground as a social center » (p. 129).

V. von Borosini : « Our recreation facilities and the immigrant ».

O.-T. Mallery : « The social significance of play » (p. 152).

E.-M. Peixotto : « The Columbia park boys' club, a unique play ground » (p. 220).

* * *

Le Dr H. Forcher, dans un article de *Statistische Monatsschrift*, 1910, II-III, intitulé « Untersuchungen über die Entwicklung der Straffälligkeit in Oesterreich » cherche à donner une base solide aux études des criminalistes et des législateurs qui « aujourd'hui « encore négligent les résultats si importants de l'observation « précise des masses et édifient leur œuvre sur des bases « instables... Les lois administratives et économiques, les lois « pénales, civiles, etc., ne sont pas destinées à durer éternellement, « mais comme elles reflètent l esprit du temps — ce que, d'ailleurs, « elles doivent faire — elles sont également soumises aux variations « séculaires Sans une connaissance exacte de l'esprit d'une époque, « il est impossible de faire de bonnes lois, et cette connaissance ne « peut provenir que de l'observation des masses ».

L'auteur veut présenter le tableau de la population civile de l'Autriche « en faisant parler les chiffres » et préparer au criminaliste le terrain pour une exploration rationnelle des matériaux disponibles, suivant des principes uniformes.

L'auteur constate que de 1876 à 1905, la criminalité générale a considérablement diminué en Autriche. Sans devoir être entièrement abrogées, les lois pénales autrichiennes, vieilles de plus d'un siècle, devraient être immédiatement amendées (p. 143).

* * *

Au cours de son voyage en Amérique, en 1909, W. Stern eut l'occasion de visiter la « George Junior Republic » fondée par W. R. George, en 1895, près d'Ithaca (N.-Y.).

C'est une colonie de jeunes gens et de jeunes filles de 14 à 21 ans qui, pour des raisons particulières, le plus souvent parce qu'ils ont commis des délits, doivent être éloignés de leur famille. Contrairement aux institutions créées dans le même but, et où l'autorité est très centralisée, celle-ci est une république.

Les principes de cette institution sont les suivants : Les enfants qui ont commis des délits ne sont pas nécessairement criminels; ils ont généralement des qualités qui bien dirigées peuvent faire d'eux de bons citoyens ; séparer ces enfants de la société, c'est leur ôter tout sentiment de responsabilité.

Au contraire, pour développer le sentiment de la responsabilité de l'enfant, il faut le placer dans des conditions où il ait à sentir le poids d'une responsabilité ; pour le tirer de la misère, on doit lui apprendre à se suffire à lui-même, pour respecter l'ordre et les lois, l'enfant doit exercer lui-même le gouvernement.

La colonie est un village avec pensions, bâtiments publics et ateliers dirigés par des adultes.

Vie économique. — Les jeunes gens doivent travailler ; avec leur salaire, ils doivent s'entretenir ; le salaire est en rapport avec la somme de travail. Une monnaie particulière a seule cours.

Organisation politique. — Une assemblée formée de tous les citoyens et citoyennes âgés d'au moins 16 ans, siège tous les mois ; elle nomme le cabinet, prend des décisions, fait des lois. Le cabinet nomme les fonctionnaires pour un an (juge, procureur de la république, agent de police et geôlier.)

La justice pénale est exercée par les citoyens eux-mêmes. En cas d'indécision, on consulte le directeur. Ses décisions sont respectées. L'auteur remarque que les hommes auraient avantage à appliquer les mêmes principes en matière de justice pénale. La justice est respectée ; le directeur n'agit pas en maître, mais en conseiller.

Les peines sont des amendes, des jours de prison, des travaux supplémentaires.

Enseignement. — École élémentaire ou cours préparant au collège ou au séminaire.

Récréations et plaisirs après 6 heures du soir : sports, jeux, chant, lecture (bibliothèque populaire).

Résultats. — Vingt enfants sur cinq cents (4 p. c.) ont quitté la république pour un autre institut. Les autres ont un métier ou une profession et appartiennent à la vie normale.

Pour juger cette institution, il faut tenir compte de la situation spéciale des élèves. Ils sont tous sains de corps et d'esprit. C'est une condition de leur entrée dans la République. Ceci diminue le nombre des difficultés dans une entreprise nouvelle et simplifie le problème psychologique.

On connaît déjà le rôle que jouent les facteurs internes (hérédité) dans la physiologie des anormaux. Qu'en est-il pour les enfants normaux ?

C'est le point capital de l'article de Stern. La plupart de ces jeunes gens possèdent certaines dispositions qui, dans des circonstances données, pourraient tourner facilement vers la criminalité. Il y a alors convergence entre les facteurs internes et externes, mais en changeant le milieu, on peut tirer parti des mêmes qualités dans un sens favorable.

Un autre groupe est celui des jeunes gens que la faiblesse de caractère et la paresse ont mené à la criminalité.

Enfin il y a le groupe toujours grandissant de ceux qui habitent la république pour des raisons pédagogiques. Les résultats généraux portent à croire que la république perdra son caractère d'institution spéciale pour représenter une nouvelle forme de l'enseignement.

A un autre point de vue, il faut noter que la personnalité du directeur joue un grand rôle. Les relations entre lui et les habi-

tants de la république sont cordiales, surtout à cause de sa très forte influence personnelle. Une telle personnalité est peu fréquente, même en Amérique.

Dans l'Amérique individualiste, une institution telle que la « Junior Republic » est mieux qu'en Europe en rapport avec les tendances du peuple, qui pratique le « help yourself ».

En tout cas l'Allemagne et d'autres nations peuvent tirer de ceci un enseignement : en réformant les institutions de bienfaisance. elles devraient diminuer la contrainte ; elles devraient rapprocher ces institutions des autres écoles (*Zeitschrift für angewandte Psychologie*, 1910. III, 5, pp. 334-344.)

Revues d'ensemble et bibliographies.

La *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 346) inaugure la publication d'une étude d'ensemble sur les méthodes actuelles de recherches en psychopathologie. Comme chaque établissement, chaque clinique a développé sa technique particulière du diagnostic psychique, cette revue peut être utile à la fois aux chercheurs et aux établissements eux-mêmes. Les premières études sont les suivantes :

A. Gregor : « Bericht über die wesentlichsten an der psychiatrischen Klinik zu Leipzig gebräuchlichen experimentell-psychologischen Untersuchungsmethoden » (p. 346).

M. Serog : « Bericht über die in der Giessener Klinik für psychische und nervöse Krankheiten gebräuchlichen Untersuchungsmethoden » (p. 356).

M. Rohde : « Ueber die Aufnahme eines psychischen Status mittels der in der psychiatrischen Klinik der königlichen Charité gebräuchlichen psychologichen Untersuchungsmethoden, mit besonderer Berücksichhigung eines Falles von Simulation » (p. 360).

Cet article est aussi à signaler au point de vue de la méthode de l'examen de l'intelligence. Il est accompagné d'une bibliographie comprenant treize indications.

H. Roemer : « Das Aussageexperiment als psychopathologische Untersuchungsmethode » (p. 383).

M. Köppen : « Systematische Beobachtungen über die Wiedergabe kleinerer Erzählungen durch Geisteskranke ». Eigenbericht (p. 386).

C.-G. Jung : « Die an der psychiatrischen Klinik in Zürich gebräuchlichen psychologischen Untersuchungsmethoden » (p. 390).

J.-H. Schultz : « Fragmente einer Psychoanalyse » (p. 390).

***

T. Fritsch étudie dans *Zeitschrift für pädagogische Psychologie, Pathologie und Hygiene* (1910, 3, pp. 149-160), les débuts

de la psychologie de l'enfance dans un article intitulé « Die Anfänge der Kinderpsychologie und die Verläufer des Versuchs in der Pädagogik ».

L'article montre que Tiedemann, considéré comme le fondateur de la psychologie expérimentale, se rattache en réalité à toute une série de pédagogues ayant comme initiateurs Rousseau et Basedow.

Le premier écrit pédagogique publié en Allemagne, est l'Histoire d'un enfant de 2 ans et 5 mois, traduite du danois par Sneedorf, parent et ancien collègue de Basedow.

J.-K. Wezel (1747-1819) est l'auteur d'une théorie pédagogique intitulée : *Ueber die Erziehungsgeschichten*. Cet auteur remarque qu'en pédagogie, les difficultés des observations sont dues : « à l'incertitude des observations », tout acte est le résultat d'un grand nombre de causes difficiles à déterminer; « à la mauvaise préparation des éducateurs », qui n'ont pas appris à observer; à la difficulté de distinguer des « certitudes » résultant de l'observation de « présomptions » personnelles. Comment faire des observations pédagogiques? Il faut s'enquérir des gens et des choses qui ont pu avoir une influence sur l'enfant; connaître l'enfant; voir le parti qu'on peut tirer des influences qu'il a subies; être l' « historien de l'enfant »; observer tous les changements, toutes les actions et chercher à les expliquer par des faits antérieurs.

Les résultats de ces observations constitueront une histoire de l'enfant qui comprendra les points suivants :

1. Court récit de ce qu'a appris le précepteur sur l'éducation reçue, sur les occupations, le genre de vie de son élève.
2. Description des parents et des personnes que l'enfant rencontre souvent.
3. Description de l'éducateur.
4. Description de l'élève aux différentes époques de son existence, de son éducation, changements produits par des faits extérieurs.
5. L'éducation dans son ensemble, plan, raisons de ce plan, changements apportés.
6. Récit détaillé de l'éducation intellectuelle, physique, morale et sociale.

J.-C. Trapp, auteur de *Versuch einer Pädagogik* (1780), était un philanthrope. A la pédagogie il reproche ses préjugés, sa routine, son absence de principes démontrés et irréfutables.

Remède : Etudier la nature humaine. Le pédagogue doit étudier beaucoup d'enfants.

Espèces d'observations : Observation « des forces intellectuelles » : comparaison entre les idées et les impressions qu'un certain nombre d'enfants placés dans les mêmes conditions peuvent avoir. Observation « des forces morales » : dans toutes les circonstances prendre note des actes et de leurs causes. Observation « des forces physiques » : observations concernant le rapport entre le « temps » employé et le résultat obtenu dans les différentes branches de l'enseignement.

Il est nécessaire en éducation de travailler selon un certain plan et de récolter le plus d'observations possible, en les ramenant à un système.

Trapp rapproche la pédagogie de la médecine et en fait une science expérimentale.

En 1785, cet auteur contribue à fonder le « Bund der Erziehungsreviseren » et met au concours un prix de 69 ducats pour la meilleure histoire d'un enfant, comprenant tout le traitement physique et moral de l'enfant.

Parmi les partisans de la pédagogie expérimentale, on peut citer encore : K.-P. Moritz, auteur de *Magazine zur Erfahrungsseelenkunde* (1783). Il préconise comme Wezel de réunir des observations.

I.-D. Mauchart, auteur de *Allgemeines Repertorium für empirische Psychologie* (1792-1793) propose l'étude de toute l'enfance, à partir des premières années.

Tiedemann a publié ses *Beobachtungen über die Entwickelung der Seelenfähigkeit* en 1787, deux ans après le concours mentionné ci-dessus. S'il a été considéré comme le premier psychologue de l'enfance, c'est que Schwarz l'a mentionné à ce titre en 1829 dans son *Erziehungslehre* et que ses prédécesseurs étaient éclipsés par Pestalozzi.

* * *

La « Bibliographie der psycho-physiologischen Literatur » que K. L. Schaefer a publiée annuellement dans la *Zeitschrift für Psychologie* (Cf. le *Bulletin* de janvier, p. 126) est maintenant préparée par T. Wagner. La compilation relative à l'année 1908 figure dans la *Zeitschrift für Psychologie* (Bd 35, Heft 5-6, pp. 353-602). Le titre aussi a été modifié et est devenu « Bibliographie der deutschen und ausländischen Literatur des Jahres 1908 über Psychologie, ihre Hilfswissenschaften und Grenzgebiete mit Unterstützung von Prof. C L. Vaughan zusammengestellt von Th. Wagner ». Les rubriques ayant subi des remaniements, il importe de rappeler ici leurs grandes divisions :

I. Allgemeines. — II. Anatomie des Nervensystems. — III. Physiologie des Nervensystems. — IV. Empfindungen. — V. Grundgesetze des seelischen Geschehens. — VI. Vorstellungen. — VII. Gefühle. — VIII. Trieb und Wille. — IX. Besondere Zustände des normalen Seelenlebens. — X. Pathologie des Seelenlebens. — XI, Seelische Differenzierungen. — XII. Grotische Psychologie. — XIII. Völker- und Sozialpsychologie. — XIV. Vergleichende Psychologie.

* * *

H Keller fait dans la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 398) une revue d'ensemble de différents travaux relatifs à l'éducation des enfants abandonnés ou négligés : « Die psychologischen Grundlagen der Fürsorgeerziehung. »

* * *

Le Dr E. Obst collaborateur scientifique à l'Institut colonial de Hambourg a été chargé par la Société de géographie de Hambourg d'explorer le territoire de l'Irangi, région encore peu connue de l'Afrique orientale allemande. Cette exploration a un triple but : topographique, géographique et ethnographique. Une somme de 14,000 marcs a été mise à cet effet à la disposition du Dr Obst (*Geographische Zeitschrift*, 1910, 3, p. 162).

***

Le Musée de l'Université du Michigan a reçu d'un de ses élèves, C. A. Hughes, une collection de spécimens anthropologiques provenant de l'Afrique orientale anglaise, de l'Ouganda, de Zanzibar, du Zoulouland et d'autres régions de la côte orientale. Hughes a fait partie de l'expédition W. D. Boyce qui a exploré le centre de l'Afrique à l'aide de ballons et de cerfs-volants munis d'appareils photographiques dans le but de prendre des vues aériennes des animaux à l'état sauvage, un relevé photographique de la topographie du pays et des scènes de la vie des indigènes dans leurs huttes, leur travail, leurs chasses, leurs jeux, etc. L'expédition a eu un plein succès (*Science*, 15 avril 1910, p. 576).

***

Le Dr F. Starr, professeur adjoint d'anthropologie à l'Université de Chicago, a terminé les recherches anthropologiques entreprises par lui au Japon depuis septembre 1909 et se propose de rentrer à Chicago au début du mois de juin (*Science*, avril 15, 1910, p. 575).

***

E von Nordenskiöld donne sur son expédition dans l'Amérique du Sud, dont il a été question dans le *Bulletin* de mars (p. 145), un compte rendu préliminaire dans *Globus* du 14 avril 1910 (pp. 213-219). « Meine Reise in Bolivia » (1908-1909). Treize clichés de l'auteur y sont reproduits. On lit aussi dans le même fascicule du *Globus* que von Nordenskiöld a publié, dans le *Journal de la société des américanistes* (Nlle série, IV, n° 27), un article traitant de la magie et de la médecine chez les Indiens du Pérou et de la Bolivie (226).

***

En février 1910, le Dr G. Landtmann, professeur de sociologie à l'Université d'Helsingfors, a entrepris une exploration scientifique en Nouvelle-Guinée, notamment sur les côtes du détroit de Torres. On se rappelle qu'une expédition dite « de Cambridge » a étudié il y a quelques années les îles de ce même détroit. Les observations de Landtman complèteront les précédentes. On sait, d'ailleurs, peu de chose des naturels de cette partie de la Nouvelle-Guinée britannique (*Globus*, 24 mars 1910, p. 178). Ajou-

tons que LANDTMAN est l'auteur d'un ouvrage de sociologie *The primary causes of social inequality* publié à Helsingfors en 1909 et analysé dans les « Archives sociologiques » (*Bulletin mensuel* de mars, n° 40).

Institutions et sociétés nouvelles.

M. CAULLERY dans un article sur l' « Étude expérimentale de l'évolution » (*Revue scientifique*, 19 mars 1910, pp. 353-363), cite les principaux instituts spéciaux organisés en différents pays pour l'étude des questions relatives à l'évolution des êtres organisés : celui de Vienne : « Biologische Versuchsanstalt » sous la direction de PRZIBRAM; la station biologique de Lunz (Autriche); les stations entomologiques et les fermes expérimentales des États-Unis (T. MORGAN, de Columbia University, dirige une ferme de l'espèce); la « Station for experimental evolution » dirigée par DAVENPORT et située à Cold Spring Harbor (N. Y.); la station de Merton, dans le Surrey (Angleterre), installée sous la direction de W. BATESON, professeur à Cambridge; enfin le laboratoire plus modeste de GIARD, à Paris.

* * *

On apprend par la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 464) que l'institut pour l'étude de l'enfant, dont la création à l'Université Clark a été annoncée dans le *Bulletin* de janvier (p. 25), est maintenant constitué. Cet institut doit servir à la science de l'âme et du corps de l'enfant. Il comprend jusqu'à présent les sections suivantes : Bibliothèque (Mme T. L. SMITH); Hygiène (W. B. BURNHAM); Pédagogie expérimentale (Mme M. TANNER); Éducation religieuse et morale (A. CONKLIN). Le directeur de l'institut est S. HALL.

La note du *Bulletin* de janvier relative au mouvement en faveur d'un bureau fédéral pour l'enfance à créer aux États-Unis, doit être complétée par la mention d'un article de O. R. LOVEJOY : « The federal children's Bureau » paru dans les *Annals of the american Academy of political and social science* (mars 1910, supplément, pp. 61-72). L'auteur s'efforce d'établir qu'aucune institution centrale fonctionnant actuellement aux États-Unis ne serait à même de remplir la charge d'un bureau de l'espèce. D'autre part « local methods of dealing with the various problems of childhood are at present in a state of chaos » (p. 65). L'opinion publique est favorable et le projet de loi présenté au Parlement fédéral a reçu un accueil favorable en commission.

* * *

Le Dr E. Obst collaborateur scientifique à l'Institut colonial de Hambourg a été chargé par la Société de géographie de Hambourg d'explorer le territoire de l'Irangi, région encore peu connue de l'Afrique orientale allemande. Cette exploration a un triple but : topographique, géographique et ethnographique. Une somme de 14,000 marcs a été mise à cet effet à la disposition du Dr Obst (*Geographische Zeitschrift*, 1910, 3, p. 162).

***

Le Musée de l'Université du Michigan a reçu d'un de ses élèves, C. A. Hughes, une collection de spécimens anthropologiques provenant de l'Afrique orientale anglaise, de l'Ouganda, de Zanzibar, du Zoulouland et d'autres régions de la côte orientale. Hughes a fait partie de l'expédition W. D. Boyce qui a exploré le centre de l'Afrique à l'aide de ballons et de cerfs-volants munis d'appareils photographiques dans le but de prendre des vues aériennes des animaux à l'état sauvage, un relevé photographique de la topographie du pays et des scènes de la vie des indigènes dans leurs huttes, leur travail, leurs chasses, leurs jeux, etc. L'expédition a eu un plein succès (*Science*, 15 avril 1910, p. 576).

***

Le Dr F. Starr, professeur adjoint d'anthropologie à l'Université de Chicago, a terminé les recherches anthropologiques entreprises par lui au Japon depuis septembre 1909 et se propose de rentrer à Chicago au début du mois de juin (*Science*, avril 15, 1910, p. 575).

***

E von Nordenskiöld donne sur son expédition dans l'Amérique du Sud, dont il a été question dans le *Bulletin* de mars (p. 145), un compte rendu préliminaire dans *Globus* du 14 avril 1910 (pp. 213-219). « Meine Reise in Bolivia » (1908-1909). Treize clichés de l'auteur y sont reproduits. On lit aussi dans le même fascicule du *Globus* que von Nordenskiöld a publié, dans le *Journal de la société des américanistes* (Nlle série, IV, n° 27), un article traitant de la magie et de la médecine chez les Indiens du Pérou et de la Bolivie (226).

***

En février 1910, le Dr G. Landtmann, professeur de sociologie à l'Université d'Helsingfors, a entrepris une exploration scientifique en Nouvelle-Guinée, notamment sur les côtes du détroit de Torres. On se rappelle qu'une expédition dite « de Cambridge » a étudié il y a quelques années les îles de ce même détroit. Les observations de Landtman complèteront les précédentes. On sait, d'ailleurs, peu de chose des naturels de cette partie de la Nouvelle-Guinée britannique (*Globus*, 24 mars 1910, p. 178). Ajou-

tons que LANDTMAN est l'auteur d'un ouvrage de sociologie *The primary causes of social inequality* publié à Helsingfors en 1909 et analysé dans les « Archives sociologiques » (*Bulletin mensuel* de mars, n° 40).

Institutions et sociétés nouvelles.

M. CAULLERY dans un article sur l' « Étude expérimentale de l'évolution » (*Revue scientifique*, 19 mars 1910, pp. 353-363), cite les principaux instituts spéciaux organisés en différents pays pour l'étude des questions relatives à l'évolution des êtres organisés : celui de Vienne : « Biologische Versuchsanstalt » sous la direction de PRZIBRAM; la station biologique de Lunz (Autriche); les stations entomologiques et les fermes expérimentales des États-Unis (T. MORGAN, de Columbia University, dirige une ferme de l'espèce); la « Station for experimental evolution » dirigée par DAVENPORT et située à Cold Spring Harbor (N. Y.); la station de Merton, dans le Surrey (Angleterre), installée sous la direction de W. BATESON, professeur à Cambridge; enfin le laboratoire plus modeste de GIARD, à Paris.

* * *

On apprend par la *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 464) que l'institut pour l'étude de l'enfant, dont la création à l'Université Clark a été annoncée dans le *Bulletin* de janvier (p. 25), est maintenant constitué. Cet institut doit servir à la science de l'âme et du corps de l'enfant. Il comprend jusqu'à présent les sections suivantes : Bibliothèque (Mme T. L. SMITH); Hygiène (W. B. BURNHAM); Pédagogie expérimentale (Mme M. TANNER); Éducation religieuse et morale (A. CONKLIN). Le directeur de l'institut est S. HALL.

La note du *Bulletin* de janvier relative au mouvement en faveur d'un bureau fédéral pour l'enfance à créer aux États-Unis, doit être complétée par la mention d'un article de O. R. LOVEJOY : « The federal children's Bureau » paru dans les *Annals of the american Academy of political and social science* (mars 1910, supplément, pp. 61-72). L'auteur s'efforce d'établir qu'aucune institution centrale fonctionnant actuellement aux États-Unis ne serait à même de remplir la charge d'un bureau de l'espèce. D'autre part « local methods of dealing with the various problems of childhood are at present in a state of chaos » (p. 63). L'opinion publique est favorable et le projet de loi présenté au Parlement fédéral a reçu un accueil favorable en commission.

* * *

J. Kretzschmar décrit dans *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 459) la collection de dessins d'enfants de l' « Institut für Kultur und Universalgeschichte », de Leipzig. K. Lamprecht y a réuni environ douze mille dessins d'enfants non-européens, dont neuf mille dessins d'enfants hindous et deux mille cinq cents dessins d'enfants japonais.

***

H. Bohme donne dans *Soziale Praxis* du 7 avril 1910, col. 708, des détails sur le bureau d'information pour la protection de la jeunesse. Ce bureau, créé par la « Deutsche Zentrale für Jugendfürsorge », est en rapport constant et personnel avec les autorités et les sociétés compétentes. Grâce à ces relations, qui se ramifient dans tout l'empire, — à la « Deutsche Zentrale für Jugendfürsorge », sont affiliées, outre ses membres particuliers, deux cent sept sociétés et autorités —, le bureau peut répondre rapidement à des questions sur des organisations déterminées ou en tout cas indiquer les personnalités compétentes. Les renseignements visent surtout les conditions et les organisations du pays, mais il est tenu compte, autant que possible, des demandes relatives à l'étranger.

Les renseignements sont fournis sur la base d'une collection de matériaux classés systématiquement pour chacun des domaines suivants :

A. Questions générales d'assistance concernant la jeunesse (par exemple, principes de pédagogie et de psychologie, principes de l'assistance pour la jeunesse dans la législation et l'administration ; statistique ; congrès, etc.).

B. Assistance officielle pour la jeunesse (tutelle, assistance communale aux orphelins, éducation obligatoire, mesures de police, centralisation de l'assistance officielle pour la jeunesse).

C. Assistance privée pour la jeunesse (par exemple, sociétés d'assistance, assistance pour la jeunesse considérée comme but partiel dans les sociétés de philanthropie, centralisation de l'assistance privée pour la jeunesse).

D. Formation de travailleurs professionnels et d'aides dans l'assistance pour la jeunesse.

E. Branches spéciales de la politique sociale d'assistance pour la jeunesse (hygiène, relèvement physique, assistance et assurance, antialcoolisme et assistance pour la jeunesse ; la lutte contre l'immoralité, la question de l'habitation et l'assistance).

F. Assistance et organisations spéciales pour les différents âges (protection de la mère et du nourrisson, assistance aux petits enfants, aux enfants en âge d'école, à ceux qui quittent l'école).

G. Assistance pour la jeunesse en péril, négligée ou oisive (Protection de l'enfance contre les mauvais traitements et autres méfaits, l'abandon et la lutte contre l'abandon, mesures pénales et tribunaux pour la jeunesse).

II. Assistance pour la jeunesse occupée dans l'industrie.

I. Assistance aux enfants anormaux, estropiés, d'esprit faible, imbéciles ou idiots.

La communication de renseignements et le prêt de documents sont gratuits pour les membres de le « Deutsche Zentrale für Jugendfürsorge » et pour les société affiliées; des autres sociétés et personnes, il peut être exigé une rénumération de 50 pfennigs à 1 marc. Cette rémunération sert à couvrir les frais de bureau. Pour la réponse aux questions qui demandent un certain travail scientifique ou détaillé, le montant de la rémunération est en rapport avec la peine et les frais.

Le Bureau a son siège à Berlin, Wallstrasse, 89 II.

* * *

Le nouvel Institut du Prof. Lamprecht, qui s'est ouvert en 1909 sous la dénomination de « Königliches Sächsisches Institut für Kultur- und Universalgeschichte bei der Universität Leipzig », occupe deux étages d'une maison située à Leipzig, Universitätsstrasse, n° 11. Le premier étage est réservé à l'histoire de l'Allemagne. On y trouve une bibliothèque appropriée, divisée par périodes avec des cellules de travail correspondant aux différentes périodes, une bibliothèque de l'histoire locale, régionale, familiale, une bibliothèque de l'ethnographie allemande, etc. Le deuxième étage est réservé à l'histoire des pays étrangers; ici encore des cellules de travail correspondent à des divisions particulières de la bibliothèque (bibliothèques de la culture slave, de l'histoire des États-Unis, de l'Islam, du Japon, de la culture pré-colombienne aux États-Unis, d'histoire coloniale, de psychologie, etc.). Le troisième étage est occupé par le séminaire d'histoire des États allemands et de la science des « établissements » humains (*Siedlungskunde*), dirigé par le Prof. Kötzschke. Ce séminaire a sa bibliothèque propre. Outre ces bibliothèques, l'Institut possède une collection de dessins d'enfants, de gravures pour l'histoire de la civilisation, de lettres originales, de clichés, etc.

Périodiques nouveaux.

Il paraît à Gand, chez Vanderpoorten, depuis le mois de janvier 1910, une revue intitulée *Zuid en Noord* consacrée à la pédagogie des enfants anormaux et à l'enseignement professionnel. Elle est dirigée par R. Picavet. Le comité de rédaction se compose de Mme Lievevrouw-Coopman (Gand) et de H. Douma (Amsterdam); Schreuder (Arnhem); Schuyten (Anvers); Temmerman (Schaerbeek), et Zernike (Amsterdam). La revue publie les travaux de la Société belge de pédotechnie et de la Société pédologique (*Algemeen pædologische Gezelschap*).

* * *

Les revues *Der Säemann* et *Zeitschrift für Jugendwohlfahrt* se sont fusionnées pour constituer une nouvelle revue : *Zeitschrift für Jugendwohlfahrt, Jugendbildung und Jugendkunde. Der Säemann* (Leipzig, Teubner). La rédaction est divisée comme suit : pour la protection de la jeunesse, Dr F. Duensing; pour la formation de la jeunesse, C. Götze; pour la science de l'adolescence, H. Cordsen. Le premier numéro a paru en février 1910 (*Zeitschrift für angewandte Psychologie*, III, 5, p. 464).

*
* *

Les Prof. Drs Dorn et Groth et le Dr Wappes lancent une nouvelle revue intitulée *Der Staatsbürger* (Leipzig, Grunow). Cette revue a pour but d'étudier toutes les questions relatives à la vie civique et notamment le droit public, le droit constitutionnel et administratif de l'Allemagne, la vie parlementaire et les partis politiques; la politique extérieure; l'instruction publique, le droit, l'économie et la politique sociales, les finances publiques et la colonisation. La revue n'a pas pour objectif de publier sur tous ces points les résultats de recherches particulières à l'usage de spécialistes : elle vise surtout à orienter les citoyens instruits dans les faits de la politique générale et de la pratique sociale. Elle veut expliquer, éclairer les événements de la vie contemporaine dans ces domaines. « Elle se limitera rigoureusement à la description de situations de fait, d'évolutions historiques, de relations de causes à effet. » Le premier fascicule renferme, outre des articles de fond, une chronique de législation, une chronique parlementaire, une chronique des congrès, une revue de l'administration municipale et une bibliographie (8 marcs par année).

*
* *

A partir de 1910, la revue *Archiv für Kulturgeschichte* sera éditée par la maison B.-G. Teubner, de Leipzig. Elle subira en même temps des remaniements qui sont annoncés avec les considérations suivantes :

Il semble tout d'abord nécessaire de diriger davantage à l'avant-plan, pour suivre les tendances récentes des investigations historiques, l'histoire de la vie mentale supérieure et d'assurer à ce domaine un organe approprié.

D'autre part, l'histoire de la civilisation se trouve dans une situation particulière; elle prétendait avoir un domaine propre, l'histoire non politique, mais on lui a arraché une branche après l'autre pour en constituer des disciplines particulières L'histoire de la littérature, l'histoire de l'art, l'histoire du droit ont formé dès le commencement des domaines propres. Et même l'histoire économique qu'on faisait entrer dans les cadres de l'histoire spéciale de la civilisation comme une de ses parties constitutives, forme aujourd'hui un branche particulière. Il en est de même de l'histoire des reli-

gions. L'archéologie, l'ethnographie sont devenues des sciences propres. Il en sera de même de l'histoire des mœurs. Etant débarrassée de ses domaines spéciaux, l'histoire de la culture est, en réalité, devenue libre. En effet, l'histoire de la civilisation n'est pas la somme de l'histoire des religions, de la littérature, des mœurs, de l'économie, etc. Son objet consiste à extraire des matériaux dont on dispose pour la connaissance historique d'un temps donné, ce qui en est l'élément significatif pour la civilisation et l'intelligence en général, en tenant compte des actes des hommes, tandis que les disciplines spéciales étudient plutôt les aspects caractéristiques de l'histoire de la civilisation à différentes époques, pour les rapprocher sur la base de points spéciaux souvent conventionnels. Les recherches de l'histoire de la civilisation portent aussi, en tant que recherches spéciales, un caractère scientifique ; à ce titre, elles peuvent et doivent utiliser dans une large mesure les résultats des autres sciences spéciales, non en s'en emparant simplement, mais en les incorporant dans leur point de vue.

A cet égard, il semble de nécessité essentielle d'organiser des revues régulières, qui étudieront chacune un domaine spécial et qui noteront ce qui peut avoir de la valeur pour les recherches de l'histoire de la civilisation, dans la masse des publications aux différents points de vue de cette histoire.

Ces revues traiteront les spécialités suivantes : histoire générale de la civilisation et méthodologie (Spranger); histoire générale et locale de la civilisation allemande (Goetz); histoire de la civilisation économique, de la civilisation et de la constitution politiques et juridiques (Werminghoff, Rapp); de la culture sociale et des mœurs (Steinhausen); de l'éducation (Schiele); des sciences naturelles et de la médecine, de la civilisation technique (Matschoss); de la civilisation éthique et religieuse (Clemen, Troelsch); de la culture littéraire (Legband); de la musique (Heuss); de la civilisation artistique et intellectuelle (Zeller, Funk, Hashagen); du développement de la personnalité (Misch); l'ethnographie, l'anthropologie et la biologie sociale.

Dans le domaine de la civilisation, c'est la civilisation de l'Europe, particulièrement celle de l'Allemagne au moyen âge et aux temps modernes, qui doit être mise au premier plan dans les revues. Elles seront complétées par des revues d'ensemble sur l'histoire de la civilisation italienne (Andreas), française (Ganzemüller), anglaise (Hoops), antique (Laqueur); sur la prolongation de la culture antique au moyen âge et aux temps modernes; sur l'histoire de la civilisation de l'Islam, de l'Inde, de l'Asie orientale. Ces revues paraîtront tous les deux ans environ (*Archiv für Kulturgeschichte*, 1910, I, p. 1).

* * *

Une nouvelle revue commence à paraître sous le titre de *Logos, Internationale Zeitschrift für Philosophie der Kultur* unter Mit-

wirkung von R. Eucken, O. Gierke, E. Husserl, F. Meinecek, H. Rickert, G. Simmel, E. Troeltsch, M. Weber, W. Windelband, H. Wölfflin herausgegeben von G. Mehlis (Tübingen, Mohr, 9 marcs pour trois fascicules). En principe *Logos* doit être administré par une commission internationale qui se partagera en rédactions nationales. Il paraît déjà une édition russe de la revue. Les autres rédactions sont en voie de formation.

Le programme de la revue repose sur cette constatation que si notre époque s'efforce d'assurer le développement des cultures nationales particulières, le but suprême de l'effort philosophique ne peut consister que dans la réunion supra-nationale des résultats des activités particularistes. Les peuples doivent donc pouvoir se comprendre et pouvoir apprécier ce que chacun d'eux fait dans son domaine. Ce contraste supra-national se différencie donc essentiellement, d'une part, du cosmopolitisme qui croit pouvoir supprimer les particularités de l'évolution historique et n'aboutit à rien et, d'autre part, du nationalisme étroit, qui nie l'existence d'une culture universelle. La revue nouvelle voudrait travailler à rapprocher les penseurs et les chercheurs des différents pays dans une activité commune. La philosophie de la civilisation qu'on pourra constituer de la sorte devra rechercher partout les diverses manifestations de la « raison » dans la culture. C'est pourquoi la revue s'intitule *Logos*.

Le premier fascicule (1910) renferme les articles ci-après :

H. Rickert : « Vom Begriff des Philosophie. »

E. Boutroux : « Wissenschaft und Philosophie. »

G. Simmel : « Zur Metaphysik des Todes. »

B Croce : « Ueber die sogenannten Wert-Urteile. »

K. Voosler : « Grammatik und Sprachgeschichte oder das Verhältnis von « richtig » und « wahr » in der Sprachwissenschaft. »

L. Zingler : « Uber das Verhältnis der bildenden Künste zur Natur. »

R. Kroner : Henri Bergson. »

***

Il se publie à Paris, depuis janvier 1910, une édition française des *Blätter für die gesamten Socialwissenschaften*, organe de l'Institut international de bibliographie sociale de Berlin. Cette édition, d'ailleurs, entièrement conforme à celle des *Blätter*, paraît sous le titre de *Bibliographie des sciences économiques, politiques et sociales* dirigée par H. Beck et J. Gautier (Paris, M. Rivière, 15 francs par an). Cette bibliographie fait suite à celle que J. Gautier publiait sous le même titre depuis 1903.

Il existe aussi une édition anglaise des *Blätter* qui paraît à Londres (P. S. King and Son) sous le titre : *Bibliography of social science. A monthly containing the social, economic and political articles and other publications of 16 countries.*

Réunions et congrès.

Il convient de signaler ici, au point de vue de la méthode scientifique, que le 3e Congrès international de botanique réuni à Bruxelles du 14 au 22 mai 1910 a étudié d'abord la question de la nomenclature scientifique. Le 2e Congrès international de la botanique tenu à Vienne en 1908 avait élaboré un recueil de règles de la nomenclature botanique dont le complément sera fourni par le Congrès de 1910. Les documents relatifs à cette nomenclature ont été réunis par Flahault et Schröter dans une brochure sur *La nomenclature phytogéographique* (Zurich, 1910) préparée pour le Congrès de Bruxelles. Les auteurs ont formulé des principes fondamentaux (p. 3) qui ont un intérêt général :

« 1° La nomenclature est un auxiliaire de la science, destiné à en « faciliter les progrès; son rôle est essentiellement et uniquement « pratique. Ceux qui étudient une même science doivent chercher « à se comprendre; toute prétention à l'érudition et au pédantisme « est inutile ou nuisible à la science;

« 2° A une époque où l'étude des sciences est accessible à tous « les hommes, il faut que le langage scientifique se rapproche « autant que possible des langues vulgaires. C'est le moyen le plus « sûr de ne pas éloigner de l'étude des sciences les personnes qui « sont attirées vers elles et qui peuvent les faire progresser;

« 3° On ne peut supprimer le passé. En matière de nomenclature « scientifique, il faut retenir tout ce que le passé nous a légué de « satisfaisant, en le précisant, s'il y a lieu. En agissant autrement, « on risquerait de ne plus comprendre les œuvres des anciens, « fussent-elles excellentes;

« 4° La nomenclature doit s'appliquer aux faits existants et « actuels; elle doit être dégagée des subjectivités et des hypothèses « (par exemple : succession chronologique des associations, genèse « des formations, évolution, etc.). »

Les botanistes auront également à déterminer de façon précise ce qu'ils entendent par certaines expressions telles que formation, station, association. Au sujet de ce dernier terme, Flahault et Schröter proposent la définition suivante :

« L'association végétale est la dernière expression de la concur- « rence vitale et de l'adaptation au milieu dans le groupement des « espèces. Les habitants d'une même station ne sont pas seulement « rattachés les uns aux autres par de simples liens de coexistence, « mais encore par un lien d'intérêt réciproque, certain d'entre eux au « moins trouvant avantage et profit dans les conditions déterminées « par la présence des autres. Le terme d'association végétale « n'implique pas un concours harmonique de tendances diverses « vers un but commun de bénéfice collectif, comme dans toute « société fondée sur la division du travail. Il s'applique à un rap- « prochement de formes spécifiques et morphologiques étrangères « les unes aux autres, avec le profit exclusif de chacune d'elles pour

« objet. Elles vivent les unes à côté des autres, suivant la confor-
« mité ou la diversité d'exigences qui trouvent leur satisfaction,
« soit dans les conditions mêmes du milieu, soit dans les conditions
« déterminées par la présence des autres êtres vivants (Flahault,
« projet, 1900, p. 15) ».

Il est intéressant de noter aussi ce que les auteurs entendent par oecologie (végétale) :

« Le terme « écologie » comprend l'ensemble des relations
« existant entre les individus végétaux ou les associations végétales
« d'une part et la station d'autre part (*oikos* = demeure = station
« = milieu). L' « écologie » comprend l'étude des conditions
« de milieu et des adaptations des espèces végétales soit prises
« isolément (autoécologie) soit réunies en associations (synécologie,
« ou étude des formations) » (p. 24).

Enfin, le Congrès de Bruxelles a également décidé la création d'une section de bibliographie. De Wildeman a consacré un rapport spécial à cette question. La section proposée effectuera éventuellement une enquête sur les jardins, instituts et bibliothèques botaniques.

On peut dire que *mutatis mutandis* toutes ces questions ont un intérêt pour l'organisation de la plupart des sciences et notamment de la sociologie.

* * *

La 82e assemblée des naturalistes et médecins allemands (*Versammlung deutscher Naturforscher und Aerzte*) se tiendra à Königsberg (Prusse) du 18 au 24 septembre 1910.

* * *

L'Académie des sciences de l'Illinois (*the Illinois State Academy of science*) a tenu sa troisième réunion à Urbana, en février 1910. Parmi les communications présentées, on peut citer :

C. C. Adams : « Recent habitat changes in the Illinois river. »

T. L. Hankinson : « An ecological study of the fish of a small stream. »

« The relation of pure and applied Science to the progress of Knowledge and to practical affairs : »

C. Betten : « In Biology. »

J. E. Hayfard : « In Physics. »

J. Stieglitz : « In Chemistry. »

J. M. Coulter de l'Université de Chicago a été nommé président de l'Académie et A. R. Crook, secrétaire. (*Science*, 25 mars 1910, p. 477.)

* * *

La Société américaine des zoologistes (*the American society of Zoologists — Eastern branch*) s'est réunie à l'école de médecine de Harvard en décembre 1909 et a entendu la communication d'une série de rapports dont *Science* du 25 mars donne un résumé.

Il paraît utile de mentionner ici les suivants :

R. P. Cowles : « Reactions of echinoderms to light. » (p. 474).

S. O. Mast : « Reactions of Amoeba to light. » (p. 474).

L. Hussakof : « Notes on the behavior and reactions of amphioxus. » (p. 475).

S. Margulis : « The movements of the earthworm. A study of a neglected factor. » (p. 475).

A. M. Banta : « Some observations on the behavior of the beach flea, orchestia agilis. » (p. 475).

S. J. Hunter : « On the transition parthenognesis to gamogenesis in Aphids and Braconids. » (p. 476).

* * *

Les travaux du 6e Congrès international de psychologie qui s'est tenu à Genève du 3 au 7 août 1909, sont exposés en résumé dans *Zeitschrift für angewandte Psychologie* (1910, III, 5, p. 417) par différents rapporteurs. G. Vorbrodt s'est chargé des délibérations relatives à la psychologie de la religion; E. Jones de celles qui visent le subconscient; V. Raretz des tropismes; Ley de la classification des enfants normaux et anormaux, de la psychologie pédagogique et du rapport sur l'exposition des travaux et du matériel d'enseignement annexé au Congrès.

* * *

Le Prof. E. L. Thorndike de l'Université de Colombie a donné en avril 1910 à l'Université d'Illinois cinq conférences sur le thème : « Individual differences and their causes. » Ces conférences portaient sur les objets suivants : « Measurements of individual differences. » — « The influence of sex. » — « The influence of race. » — « The influence of immediate ancestry. » — « The influence of training. » (*Science*, 15 avril 1910, p. 575.)

* * *

Au cours de la réunion à Boston de la section L (Éducation) de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, le Prof. C. H. Judd de l'Université de Chicago, a parlé des tests qui permettent de constater et d'apprécier les différences individuelles. Il critique la nature et l'usage qui a été fait de ces tests. Il en propose de nouveaux. La même réunion a entendu les rapports suivants :

G. H. Mead : « The psychology of social consciousness. »

W. F. Dearborn : « Problems in the psychology of reading. »

E. C. Sage : « Geographical location and sphere of influence of the colleges in the U. S. » (*Science*, 15 avril 1910, p. 591.)

* * *

Le 3e Congrés international d'hygiène scolaire se tiendra à Paris du 2 au 7 août 1910. Il sera accompagné d'une exposition. (Secrétariat général : Boulevard Magenta, 10, à Paris.)

***

Une exposition permanente du matériel administratif des fédérations syndicales allemandes (*gewerkschaftliche Centralverbände*) est ouverte dans les locaux de la Commission générale des syndicats (socialistes) allemands à Berlin. Des expositions analogues avaient eu lieu lors des Congrès syndicaux de Stuttgart (1902) et de Cologne (1905). Ce matériel administratif, qui comprend des formules, livres, carnets, registres et documents de toute espèce, est classé séparément, par fédération. Les fédérations syndicales se sont développées séparément et offrent des traits particuliers qui se reflètent dans les documents utilisés par elles. L'exposition a pour but d'amener plus d'unité dans l'administration de ces fédérations. (*Correspondenzblatt der Generalkommission der Gewerkschaften Deutschlands*, 26 mars 1910, p. 179.)

Concours. En vue de répandre le goût des études relatives au commerce et à l'industrie et d'amener ceux qui ont passé par l'université à envisager les possibilités d'une carrière dans les affaires, un comité composé de J.-L. Laughlin, professeur à Chicago; J.-B. Clark, professeur à Columbia University; H.-C. Adams, professeur à l'Université du Michigan; H. White et E.-F. Gay, professeurs à Harvard University, met au concours, grâce à la générosité d'un groupe de personnes de Chicago, quatre prix à accorder aux meilleures études économiques. Le comité propose les huit sujets spécifiés ci-après, mais tout autre sujet peut être choisi, à condition d'avoir été approuvé par lui d'abord :

1. The history of the rate of interest in the United States.
2. The value of protectionism to American workingmen.
3. The economic reasons for or against bulding a deep waterway from the Lakes to the Gulf.
4. German experience in taxing the unearned increment from land.
5. The valuation of railways.
6. An examination of government wages statistics.
7. The effects of modern immigration in the United States.
8. The value of organized speculation.

Il y a deux catégories de prix : ceux de la classe A, deux prix, (l'un de 1,000, l'autre de 500 dollars) sont réservés à tous les Américains sans distinction; ceux de la classe B, deux prix, (l'un de 300, l'autre de 200 dollars) sont offerts aux étudiants d'une uni-

versité américaine. Les communications doivent être adressées à J.-L. Laughlin, à l'Université de Chicago.

Travaux projetés.

Dans le même ordre d'idées que celui de l'enquête italienne sur le travail industriel dans ses rapports avec la croissance du corps, enquête dont il a été question ci-dessus (p. 183), il convient de signaler l'arrêté royal du 23 janvier 1910 décrétant une enquête médicale sur le travail dans les mines en Belgique, et confiant cette enquête à une commission spéciale. La tâche de la commission est ainsi définie : « Il est institué une commission d'études chargée de « déterminer les conditions dans lesquelles certains chantiers de « mines de houille sont, notamment par suite d'une chaleur ou d'une « humidité excessives, rendus particulièrement insalubres, au point « de réclamer une réduction de la journée normale de travail. »

Cette commission est composée des docteurs Glibert, directeur au Ministère de l'industrie et du travail, président; Demoor, professeur à l'Université libre de Bruxelles; Malvoz, directeur de l'Institut de bactériologie de la province de Liége; Roger, chef de service à l'Hôpital de Jolimont; Van Gehuchten, professeur à l'Université de Louvain, membres.

Cette enquête a un but de politique sociale immédiat qui est exposé comme suit dans le rapport au Roi qui précède l'arrêté :

« Dans la dernière séance de la commission d'enquête sur la « durée du travail dans les mines, les médecins, membres de cette « commission ont déclaré qu'il ne leur était pas possible d'émettre « un avis motivé au sujet de l'influence du milieu minier sur la « morbidité, la mortalité et l'invalidité des ouvriers houilleurs « sans avoir, au préalable, fait de cette question un examen « approfondi.

« Lors de la discussion au sein des Chambres législatives, de la « loi du 31 décembre 1909, la question a été reprise, mais, s'il a été « reconnu désirable de réduire la durée du travail normal dans les « chantiers rendus particulièrement insalubres, notamment par « une chaleur ou une humidité excessives, l'accord n'a cependant « pu s'établir quant à l'application de cette mesure.

« Finalement, on admit la nécessité de recourir au préalable « aux lumières d'hommes compétents, qui se livreraient à des « recherches expérimentales et minutieuses et à des études appro- « fondies de la question.

« En effet, le milieu où s'exerce le travail du mineur est encore « à l'heure présente peu connu des physiologistes et des médecins; « l'influence d'un travail soutenu, exécuté dans ce milieu, n'a « jamais été étudiée d'une manière scientifique et complète.

« Ce n'est point cependant d'une étude aussi vaste qu'il s'agit

« aujourd'hui. Ce qui importe au gouvernement, c'est d'être « éclairé sur les règles à déterminer pour l'application des dispo- « sitions de la loi en ce qui concerne les chantiers insalubres. »

***

Les résultats de l'enquête sociale faite à Pittsburg (Cf. le *Bulletin* de janvier, p. 10) seront publiés en six volumes.

Le premier « Women and the trades » dû à E. B. Butler, a paru. Les autres sont annoncés :

« Homestead, the Households of a mill town », par M. F. Byington.

« Work accidents and workmens's compensation » par C. Eastman.

« The steel workers », par J. A. Fitch.

« The Pittsburg Survey, a summary », par P. N. Kellogg.

Enfin, un volume d'ensemble sera publié par J. R. Commons, R. A. Woods, F. Kelley, etc. (*Economic Bulletin*, mars 1910, p. 8.)

***

Le capitaine J.-L. Shepard, du service médical de l'armée américaine à Fort-Logan (Colorado), est occupé à étudier la possibilité d'introduire un ou plusieurs tests mentaux dans l'examen des hommes qui se présentent à l'enrôlement. Il voudrait découvrir et éliminer avant l'enrôlement les hommes que leur incapacité intellectuelle rend impropres au service. L'examen actuel ne porte que sur l'aptitude des hommes à lire et à écrire de gauche à droite (*The journal of educational psychology*, janv. 1910, p. 55).

***

Une communication du P. de Rousiers à la Société de science sociale sur « le rôle de l'élite dans les temps modernes » a été annoncée pour le 29 avril 1910 (*Bulletin de la Société de science sociale*, 1910, nos 67-68, p. 27).

Enseignement.

L'Institut historique que le prof. Lamprecht a fondé à Leipzig (voir p 195) a organisé, pour le semestre d'été de l'année 1910, une série de cours préparatoires et ordinaires. Les cours préparatoires s'adressent à ceux qui désirent acquérir les connaissances nécessaires pour enseigner dans les écoles moyennes. Le point de départ de ces cours se trouve dans l'étude des sources et de la méthode de l'histoire politique, ils conduisent ensuite les élèves par l'histoire élémentaire de la culture à l'histoire écono-

mique et sociale, pour aboutir à l'histoire du droit privé et public. Les cours préparatoires du semestre d'été 1910 sont réglés comme suit :

Dr Lamprecht : Anleitung zum Studium der Geschichte überhaupt : Lektüre von Quellen zur Geschichte des deutschen Mittelalters. Einführung in die Elemente der Quellenforschung

Dr Koehler : Elementare Uebungen der deutschen Kulturgeschichte. Einführung in die Kulturgeschichteschreibung des 18. und 19. Jahrhundertes.

Dr Koetzschke : Einführung in das Studium der Wirtschafts- und Sozialgeschichte.

Dr Plaintz : Uebungen zu deutschen Rechtsgeschichte.

Viennent ensuite les cours principaux qui concernent des branches particulières de l'histoire, notamment de l'histoire allemande.

Dr Mogk : Die volkstümlichen Sitten und Gebräuche im Kreislauf eines Jahres.

Dr Doren : Kritische Uebungen über ausgewählte Streitfragen aus der Geschichte des Mittelalters.

Dr Goldfriedrich : Uebungen zur Geschichte der Unterdrückungs- u. Sängelungsversuche des deutschen Geisteslebens vom 15. zum 18. Jht. (Indices librorum prohibitorum, staatliche Bücherzensur).

Dr Biermann : Uebungen zur Sozialgeschichte des 19. Jhts., mit besonderem Bezug auf die sozialen Theorien u. Parteien.

Dr Lamprecht : Uebungen zur deutschen Kulturgeschichte des 19. Jhts.

Dr Ledoux : Uebungen zur flandrischen Wirtschafts-, Sozial- und Verfassungsgeschichte (Fransösische Lehrsprache).

G. Monod : Uebungen zur französischen Kulturgeschichte : Die grossen Historiker u. die Auffassung der Geschichte in Frankreich im 17. und 18. Jht. (Französ. Methode, Französische Lehrsprache).

S. J. Woolf : Uebungen zur englischen Kulturgeschichte des 18. u. 19. Jhts. (Engl. Methode. Engl. Lehrsprache).

Dr Dieterich : Uebungen im Lesen u. Erklären byzantinischer Historiker mit Rücksicht auf die osteuropäische u. vorderasiatische Kultur.

Dr Conrady : Uebungen zur chinesischen Geschichte im Anschluss an das Schi-king.

Les cours principaux comprennent aussi des cours d'histoire comparée dont la fréquentation n'est possible qu'aux personnes qui ont suivi les cours préparatoires. Ce sont, pour le semestre d'été de 1910 :

Dr Devrient, avec l'assistance de von Arnswaldt : Uebungen zur vergleichenden Familienforschung : Familienbegriff und Vererbung.

Dr Kretzschmar : Uebungen zur vergleichenden Kinderpsychologie : Die Entwicklung der Raumdarstellung bei französischen u. italienischen Kindern.

Dr Krueger : Uebungen zur Entwicklungspsychologie : Die Urformen der Religion.

Dr Lamprecht : Uebungen zur vergleichenden Geschichte höherer Kulturen.

***

Un résumé du cours de Dussaud sur le sacrifice humain chez les Cananéens d'après les fouilles récentes (Cf. le *Bulletin* de janvier, p. 27), est publié par la *Revue préhistorique* de février (pp. 57-59).

***

A.-L. Smith, agrégé de Balliol College et répétiteur au même collège a fait à l'Université Columbia une série de douze conférences pour les étudiants en sciences politiques et sociales sur les écrivains politiques de l'Angleterre aux XVIIe et XVIIIe siècles et le développement des théories politiques de Hobbes à Burke. Voici le titre de ces conférences : Hobbes and the Sovereignty, Hobbes and Church and State, Milton and the Religious Ideal, Harrington and the Division of the Powers, Filmer and Divine Right and Passive Obedience, Sidney and the Social Contact and Natural Rights, Locke and Individualism and the Right of Revolution, Bolingbroke and the Use of History in Politics, Defoe and Party Government, Hume and the Science of Politics, Hamilton on Federalism and on Democracy, Burke and the Body Politic (*The journal of philosophy, psychology and scientific methods*, 17 mars 1910, p. 168).

***

J. Durieu professe au Collège libre des sciences sociales (janvier-mars 1910) un cours de science sociale dont il importe de reproduire le programme, qui constitue en même temps un plan d'enquête sociologique.

Types des métiers de fabrication dans l'île de France : Première leçon. — Comment l'industrie moderne dérive du régime de travail inauguré par la féodalité.

Deuxième leçon. — Le servage a donné normalement le travail manuel libre et provoqué la création de la fabrique collective qui est l'origine du mouvement industriel moderne. Vérification de cette hypothèse par l'observation de divers ateliers actuels de fabrication. — Types simples : La fabrication ménagère chez les pasteurs nomades; la fabrication des artisans dans un village nègre. C'est le groupement sédentaire qui fait passer les hommes de l'une à l'autre forme d'atelier.

Troisième leçon. — *Etude monographique de la fabrication au village et à la ville :* La fabrication dans un village de 300 habitants de la campagne française, le forgeron, le charpentier, le menuisier, le cordonnier, le tailleur, le maçon, le fournier, le meunier. — Conclusion : Ils se cantonnent presque exclusivement

dans la fabrication sur commande. La fabrication dans une petite ville de 8,000 habitants dans la banlieue parisienne. On y constate deux groupes distincts de la fabrication sur commande :

1° Industrie du bâtiment : Etude monographique de la maçonnerie, de la charpenterie, de la serrurerie, de la menuiserie, de la plomberie, de la fumisterie, de la peinture et vitrerie ;

2° Industrie de la réparation d'objets usagés et de la fabrication d'objets neufs exclusivement sur commande : Etude monographique de l'horloger en chambre, du petit menuisier, du marchand de cycles, du maréchal ferrant, du charron, du cordonnier, du bourrelier, du tailleur.

Quatrième leçon. — *Etude monographique de la fabrication sur commande à Paris :* Mêmes divisions de la fabrication sur commande :

1° Etude de cette fabrication par comparaison avec les groupes similaires de la banlieue ;

2° Quelques types nouveaux créés par la grande agglomération : Fabrique de bonbons sur commande, fabrique de meubles de luxe sur commande, etc.

Cinquième leçon. — *Les deux groupements rationnels de l'industrie sont la fabrication sur commande et la fabrication en stock :*

1° De la comparaison du village nègre, du petit village français, de la petite ville et de la capitale, il résulte que toute agglomération humaine présente une réunion d'artisans semblables. La grande agglomération ne diffère de la petite que par plus de division de travail. Quant à la grandeur des ateliers, elle paraît dépendre surtout de l'importance moyenne des commandes ;

2° Dans les industries compliquées, l'industrie se montre divisée en deux groupes nettement séparés : *a*) la fabrication sur commande ; *b*) la fabrication d'objets en stock. Différences profondes que présentent ces deux groupes aux points de vue des objets du travail, des aléas de la direction, du régime des chômages, de l'outillage, de l'opération, de l'organisation des ateliers et surtout des capitaux indispensables à son établissement, du personnel, des relations des ouvriers entre eux (anciennes sociétés de compagnonnages et les syndicats modernes), enfin ses relations avec le commerce et la clientèle.

Sixième leçon. — *La fabrication des objets en stock et ses deux variétés :* a) *fabrique collective* ; b) *fabrique en grand atelier :* Etude monographique de quelques fabriques collectives. Le *sweateng system*, ses causes et remèdes, groupement des ouvriers dans le mode d'existence.

Septième leçon. — *Etude monographique de quelques usines modernes en grand atelier :* L'usine de stock ne s'élève pas nécessairement dans la grande agglomération urbaine ; ses trois principaux pôles d'attraction sont : 1° le lieu d'existence de la main-

d'œuvre ou de la force motrice; 2° le lieu de production de la matière; 3° le grand marché commercial.

Huitième leçon. — *Interréaction des deux groupes de fabrication sur commande et en stock avec les autres phénomènes sociaux :* Analyse et comparaison, au point de vue social, de la fabrication d'objets sur commande et de celle d'objets en stock, types sociaux qui en résultent, luttes séculaires entre les deux groupes, victoires successives de la fabrication en stock, coïncidence entre la naissance de la fabrication en stock des automobiles américains et la crise actuelle de cette industrie en France. — Conclusion : Les profondes différences qui existent entre la fabrication sur commande et la fabrication en stock permettent de penser que chacun de ces groupes réclame une législation spéciale (*Bulletin de la Société internationale de science sociale*, 1910, nos 67-68, pp. 29-30).

***

G. Melin, qui a déjà étudié « l'Orientation particulariste de la vie » dans la *Science sociale* (n° 65) reprendra cette question dans les séances de travail de la Société de science sociale. Il recherchera spécialement :

1° En quoi consiste le particularisme; quelle est son essence; à quels signes peut-on le reconnaître avec certitude ?

2° L'orientation volontaire d'une race communautaire vers le particularisme est-elle possible ? Y a-t-il à l'époque actuelle, des peuples où elle soit en train de s'accomplir (l'Allemagne par exemple) ?

3° Dans ce cas, quel est le rôle de l'effort volontaire ?

4° Si cette orientation est possible, comment la faire ? Par où faut-il commencer ?

Nota. — Les personnes qui, sous l'influence de la *Science sociale*, auraient cherché à organiser leur vie personnelle et familiale suivant la forme particulariste, sont instamment priées de vouloir bien faire connaître, sur ces divers points, le résultat de leurs réflexions et de leur expérience. (*Bulletin de la Société de science sociale*, 1910, nos 67-68, p. 26.)

Personalia.

La médaille d'or réservée à la Société d'anthropologie de Berlin (*Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*) par A. Maas, a été décernée au Prof. A. Grunwedel, du Musée royal d'ethnographie, en récompense des résultats obtenus par lui dans ses trois explorations à Tourfan. (*American Anthropologist*, vol. XI, n° 4, 1909, p. 216.)

F. W. Hodge a été nommé chef du bureau d'ethnologie des États-Unis (*Bureau of American Ethnology*) en remplacement de W. H. Holmes, qui a repris ses fonctions de directeur de la section d'anthropologie au Musée national. (*American Anthropologist*, vol. IX, n° 4, 1909, p. 815.)

Le Dr F. Schumann, professeur à Zurich, a été nommé professeur ordinaire et directeur de l'Institut psychologique et du séminaire de philosophie pédagogique à l' « Akademie für Sozial- und Handelswissenschaft » de Francfort s/Mein, où il succède au Prof. Dr Marbe. (*Zeitschrift für angewandte Psychologie*, III, 5, p. 464.)

Le Dr H. Münsterberg, professeur de psychologie à l'Université Harvard, a été désigné comme professeur d'échange pour conférencier à Berlin en 1910-1911. (*The journal of philosophy, psychology and scientific methods*, 17 mars 1910, p. 168.)

Le Dr E. H. Cameron, moniteur de psychologie à Yale University, a été nommé professeur-adjoint. Le Dr F. S. Breed a été nommé moniteur de psychologie à la même université. (*The journal of philosophy, psychology, etc.*, 31 mars 1910, p. 196.)

V. A.-C. Henmon, professeur à l'Université de l'État de Colorado a été nommé professeur-adjoint de psychologie pédagogique à l'Université du Wisconsin (*Science*, 1er avril 1910, p. 500.)

R. M. Ogden, de Cornell University, a été nommé professeur de psychologie et de philosophie à l'Université du Tennessee. (*Science*, 1er avril 1910, p. 500.)

Le Dr I. E. Miller, auteur de *The psychology of thinking* a été nommé professeur de psychologie et directeur des recherches à l'École normale de l'État du Colorado. (*The journal of educational psychology*, janv. 1910, p. 55.)

L. F. Anderson, qui a été pendant six ans professeur de psychologie et de pédagogie à l'École normale de Marquette (Michigan) a été nommé professeur-adjoint de pédagogie. Il sera remplacé à l'École normale par le Dr G. C. Fracker (*Ibid.*).

G. N. Gilbertson a été nommé moniteur de psychologie à l'Université du Colorado. (*Ibid.*).

E. C. Sanford, professeur de psychologie à l'Université Clark, a été nommé président de Clark College. (*Ibid.*).

Le Dr E. Meumann, de Halle, a été appelé à occuper la chaire de philosophie de l'Université de Leipzig devenue vacante par suite du décès du Prof. M. Heinze. (*Science*, 25 mars 1910 p. 456.)

Le Dr K. Groos dont la démission de professeur de philosophie à Giesen, a été annoncée dans le *Bulletin* de février, page 90, a été remplacé par le Dr Messer. (*Zeitschrift für angewandte Psychologie*, III, 5, p. 464).

Le Dr W. Freytag, privat-docent de philosophie à l'Université de Bonn et le Dr A. Wiescher, privat-docent de la même science à l'Université de Zurich, ont été nommés professeurs extraordinaires à l'Université de Zurich.

A. S. Johnson, professeur à l'Université du Texas, a accepté la charge de professeur adjoint d'économie politique à l'Université de Chicago. (*Economic Bulletin*, mars 1910, p. 6.)

Le Prof. C. W. A. Veditz, professeur à George Washington Unisity, fera à Yale University le cours relatif aux sociétés incorporées, et aux assurances au point de vue économique (*Economic Bulletin*, mars 1910, p. 9.)

Notices bio-bibliographiques.

La *Revue de l'école d'anthropologie de Paris*, de mars 1910, renferme une notice sur le Prof. A. Bordier (1841-1910). Il a occupé de de 1878 à 1895 la chaire de géographie médicale à l'École d'anthropologie de Paris ; il a fondé la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie à Grenoble. Ses principaux ouvrages sont : *La géographie médicale* (1884); *La colonisation scientifique et les colonies françaises* (1884); *La vie des sociétés* (1887); *Pathologie comparée de l'homme et des êtres organisés* (1889).

Une liste complète de ses écrits se trouve dans le volume du *Trentenaire de l'École* (p. 84).

* * *

On annonce le décès de R. C. Dutt, premier ministre de l'État le Baroda (Indes anglaise). Il a écrit des ouvrages importants en matière économique et sociale : *Economic History of India under early british rule* (*1757-1837*); *Economic History of India under the Victorian Age* (*1837-1900*); *Famines in India; Civilization in ancient India* (*Economic Bulletin*, mars 1910, page 4).

* * *

La *Revue internationale de sociologie* (février 1910) consacre un article nécrologique à E. Cheysson. Bien que Cheysson fût surtout un homme d'œuvres — il s'est beaucoup occupé de mutualité, d'habitations ouvrières, d'assurances sociales, de chômage, etc. —

il importe de rappeler qu'en sa qualité de disciple de Le Play, il a touché plus d'une fois à des questions qui intéressent la sociologie, tantôt directement : « F. Le Play, sa méthode, sa doctrine, son école » (*Académie des sciences morales et politiques* (1' 05) ; « La lutte des classes » (*Revue internationale de sociologie*, (1893) ; « Les types professionnels » (*ibid.* 1906 et 1907), tantôt indirectement, par exemple, par la statistique. Il a donné de nombreuses contributions à la *Réforme sociale*. Cette revue lui a également consacré une notice dans son fascicule du 16 février 1910. On trouvera aussi dans *Le Mouvement social* d'avril, un article de V. de Clerq sur « les idées sociales de M. E. Cheysson ». Enfin, le fascicule d'avril 1910 des « Mémoires et Documents » du *Musée social*, est entièrement consacré à « E. Cheysson — Sa vie et son œuvre ».

Réunions des groupes d'études.

RÉUNIONS COLLECTIVES DES 16 ET 30 AVRIL

LES SYNDICATS INDUSTRIELS

LE PASSÉ	LE PRÉSENT
PAR	PAR
G. DES MAREZ.	G. DE LEENER.

I. — LE PASSÉ.

Le problème syndical dans ses antécédents historiques.

L'économiste moderne reporte généralement aux environs de l'année 1840 les premiers commencements du syndicalisme contemporain. Quelques-uns allèguent, il est vrai, certains faits isolés, antérieurs à 1800, mais ils hésitent à rattacher les syndicats d'aujourd'hui à ceux de hier. Leur hésitation provient de ce qu'ils n'ont en vue que la corporation; or, celle-ci, *théoriquement* comprise est, en effet, bien différente d'un syndicat moderne. D'autre part, comme ils n'ont pas soupçonné l'existence des syndicats compagnonniques, c'est-à-dire ouvriers, ils n'ont pas songé à chercher de ce côté les antécédents de l'organisation syndicale ouvrière.

L'étude des origines historiques du mouvement syndical doit comporter deux grandes divisions, correspondant précisément aux deux formes syndicales types, savoir le *syndicat industriel* ou le syndicat des chefs d'entreprise, et le *syndicat ouvrier*. Or, ces deux formes se retrouvent, au moins dans deux économies antérieures à la nôtre, répondant respectivement au régime des métiers et à celui des manufactures. Le mot *syndicat* n'existe certes pas, non plus les mots *trust*, *cartel*, *fusion*, mais est-ce à dire que l'institution que ces mots caractérisent est absente? C'est ce que nous allons examiner.

Des mots *syndicats industriels* nous rapprochons les expressions *hanse*, *gilde*, *frairie*, *charité*, *ininghe*, *geselschap*, etc., qui sont généralement réservées aux associations des chefs d'entreprise. Des mots *syndicat ouvrier*, nous rapprochons les termes *boîte*, *bourse commune*, *compagnonnage*, *ghemeyne busse*, *armbusse*, etc.

Dans la présente communication, nous ne traiterons que des associations formées par des chefs d'entreprise.

Remarquons qu'il n'est pas possible de séparer, *en ce qui concerne le moyen âge*, le commerce de l'industrie. Le producteur

et le vendeur sont une seule et même personne. Dès lors l'expression *syndicat industriel* dans son acception actuelle ne serait pas adéquate à l'économie urbaine médiévale.

Nous examinerons successivement la formation d'associations patronales dans trois économies successives, savoir : l'*économie antécorporative*, l'*économie corporative* et l'*économie corporative et manufacturière*. La première s'étend depuis les débuts de l'économie urbaine jusqu'au triomphe des corporations, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIIIe siècle en Flandre et jusqu'au milieu du XIVe siècle en Brabant; — la seconde depuis le triomphe corporatif jusqu'à l'année 1500 ; — la troisième de 1500 jusqu'au commencement du XIXe siècle.

I. — Des associations des chefs d'entreprises dans l'économie antécorporative.

Pendant cette période surgit une institution groupant les marchands d'une ou de plusieurs villes, dans le but de régler les conditions d'achat et de vente, ainsi que les relations entre l'employeur et l'employé. Cette institution s'appelle *Gilde* en pays flamand, *Frairie* ou *Charité* eu pays wallon. La *Hanse* est une fusion des gildes, et ce mot d'origine scandinave ou anglo-saxonne signifie groupement.

Dans l'évolution de la Gilde, il faut distinguer deux périodes, distinctes l'une de l'autre : une première, pendant laquelle la Gilde n'est qu'une association de mutuelle assistance, basée sur le principe *unus subveniat alteri tanquam fratri suo ;* — une deuxième, pendant laquelle la Gilde est devenue une association de marchands-drapiers, qui a pour but la défense exclusive des intérêts de la classe patronale. Seule la Gilde de la deuxième période peut nous intéresser ici.

Si la Gilde de la première période (XIe et XIIe siècles) est *marchande*, fraternelle, patriarcalement comprise, celle de la deuxième période est *drapière*, c'est-à-dire composée uniquement de drapiers, qui concentrent leur activité sur l'Angleterre. Nous pouvons la comparer à une ploutocratie, à un syndicat de capitalistes, qui ont coordonné leurs efforts surtout en vue du commerce extérieur. Elle règle souverainement l'industrie textile, se réserve le monopole de l'importation des laines et de la vente des draps sur les marchés étrangers. Bien plus, elle s'est affirmée dans le domaine politique, et s'est élevée au rang d'une institution publique, fonctionnant, en Brabant, à côté de l'échevinage.

A. — *La Gilde* (LISEZ *syndicat des marchands-drapiers*) *réglant les conditions d'achat et de vente.*

1° L'achat porte sur la matière première indispensable à l'industrie textile, la laine. Seul, un membre affilié est reconnu capable

de l'acheter. Si un marchand étranger offre un prix pour une marchandise, un marchand de la Gilde peut s'arroger le droit de la retenir pour le prix offert. La collectivité marchande achète parfois en bloc la matière première, sauf à la répartir ensuite entre les individus suivant un principe conventionnel (Saint-Omer, Gravelines, Bourbourg) ;

2° La vente des produits, fabriqués dans la ville d'origine, est uniquement réservée aux marchands engagés dans l'association et protégés par elle. Les privilèges acquis, le droit du plus fort, rendent impossible toute concurrence de la part des non-affiliés.

Entre membres d'un même groupe, la concurrence déloyale est interdite.

A l'intérieur de la ville, la vente est minutieusement réglée.

B. — *Les antagonismes provoqués par l'Association ou Gilde.*

1° La lutte des marchands syndiqués contre les non syndiqués sur le marché local. — Ceux qui se sont occupés de nos luttes sociales au moyen âge, ont présenté le parti révolutionnaire comme un ensemble de salariés, économiquement misérables et cherchant dans la violence un moyen de sortir de leur misère. Ce tableau est assurément faux. (Voir Des Marez, *Luttes sociales à Bruxelles*, pp. 9-10.)

On n'a pas remarqué que les artisans étaient conduits par une élite aisée, et que dans l'industrie drapière, d'où partait le mouvement, il existait une classe de maîtres tisserands, travaillant pour leur compte personnel et essayant de vendre leurs produits sur le marché local. C'est contre ces petits commerçants, exclus de la communion des grands, qu'un boycottage systématique est organisé.

2° La lutte de l'association des marchands-drapiers contre les salariés. — Ce sont les marchands-drapiers, affiliés à la Gilde, qui règlent les conditions du travail et fixent le salaire. Ils se préoccupent uniquement de leur propre intérêt et pressurent le salarié. De là abus, révoltes, grèves.

C. — *Les fusions.*

Nous avons dit (p. 213) que les gildes flamandes ont opéré une *fusion*. Les gildes de deux ou de plusieurs villes ont tout d'abord fusionné (*fusions partielles*), ensuite une *fusion générale* s'est produite sous le nom de *Hanse de Flandre ou de Londres*.

1° Les fusions partielles. — Les gildes locales étaient nombreuses. Elles existaient dans tout centre de commerce quelque peu important. Dès la fin du XIIe siècle, on constate l'absorption des petites gildes par les grandes. Une coordination s'établit.

Une fusion s'appelle dans le langage du temps une *hanse*. Elle n'est pas particulière à la Flandre, mais se retrouve en Allemagne,

où les gildes de Cologne, Lübeck, Hambourg, Brême, fusionnent à un moment donné sous l'empire des mêmes causes.

2° Fusion générale. — Cette fusion s'accomplit sous la direction de Bruges, qui prend la présidence de la ligue des marchands de Flandre, à l'exception de ceux de Gand et de Douai, qui n'ont pas voulu adhérer à cette coordination.

Cette organisation supérieure du commerce flamand se désagrège, au xive siècle, sous l'effet de plusieurs causes : le triomphe démocratique tout d'abord, détruisant la puissance politique servant de base à la puissance économique; ensuite les changements survenus dans le trafic flamand; enfin, la décadence générale de notre industrie drapière, battue en brèche par la concurrence anglaise.

Une deuxième association, du genre de la Hanse de Londres, est la *Hanse dite des XVII villes*. C'est une association internationale de marchands, groupant un certain nombre de villes flamandes et un plus grand nombre de villes françaises, en vue de la vente des draps aux foires de Champagne.

II. — Des associations patronales dans l'économie corporative (1).

L'association des chefs d'entreprise, connue sous le nom de *corporation*, n'est pas aussi ancienne qu'on le croit généralement. Nos recherches ont démontré que la corporation n'a triomphé en Flandre qu'à l'extrême fin du xiiie siècle, en Brabant dans le courant du xive siècle. A peine née, elle s'aristocratise, exactement comme la gilde qu'elle avait combattue Les *maîtres* (nous dirions aujourd'hui les *patrons*) ferment leurs rangs, en décrétant toute une série de mesures restrictives à l'obtention de la maîtrise ou du patronat. D'aucuns visent même à l'hérédité professionnelle. Dès le xviie siècle, la corporation s'est transformée en une véritable association patronale, elle ne répond plus que théoriquement à sa conception première.

Comme corollaire direct de cette évolution patronale, les *compagnons* (nous dirions aujourd'hui les *ouvriers*) sont devenus extrêmement nombreux. La condition de compagnon n'est plus une situation transitoire comme dans l'économie antécorporative, mais une condition permanente, dont il est économiquement impossible de s'affranchir.

---

(1) Le mot *patronales* implique à la fois l'association industrielle proprement dite, qui, cette fois, existe réellement, et l'association de ceux qui sont préposés à l'alimentation publique (brasseurs, bouchers, etc.).

Antagonismes provoqués par l'organisation corporative.

a) Contre le consommateur. — Les patrons fédérés décrètent en leur faveur le monopole de toute production et de toute vente. Ces prétentions amènent maint conflit entre le producteur et le consommateur.

b) Contre le compagnon (ouvrier). — Les intérêts des compagnons s'étant totalement différenciés de ceux des maîtres, un antagonisme terrible éclate entre l'employeur et l'employé. Privés de tout droit à l'intérieur de la corporation, opprimés économiquement, les compagnons se coalisent et forment à partir du xve siècle des groupements séparés ou compagnonnages.

c) Patrons contre patrons. — La corporation ne répond guère à son idéal, et dans son sein c'est l'hostilité de la médiocrité contre l'intelligence et l'esprit d'initiative. Sous prétexte de maintenir l'égalité économique entre tous, les faibles en majorité édictent toute une série de mesures : limitation du nombre des apprentis et des compagnons ; limitation des heures du travail ; partage par tête des matières premières ; défense de courir la clientèle ou de faire de la réclame.

III. — Des associations industrielles dans l'économie corporative et manufacturière.

Celui qui voudrait étudier l'organisation industrielle des temps modernes, devrait distinguer dans la manufacture trois types principaux : la manufacture *à base corporative*; la manufacture *rurale*; la manufacture des *industries nouvelles*.

En dépit des efforts des corporations, la manufacture s'impose dans l'économie urbaine du métier comme une organisation indispensable. D'ailleurs les patrons de l'industrie des métiers (type corporatif) se rapprochent de fait des manufacturiers ; s'ils les combattent par raison de principe, ils ne laissent pas pourtant de faire des accords, des ententes avec eux, voire des conventions, dès qu'il s'agit de marcher contre un ennemi commun (les compagnons), de parer aux dangers de la concurrence étrangère ou de lutter contre des droits prohibitifs désastreux. La communauté d'intérêts dicte aussitôt la coordination des efforts.

La manufacture plus encore que le métier divise le monde des travailleurs. La barrière entre le patron-manufacturier et l'ouvrier, devenu un pur salarié, est infranchissable. D'où un état d'antagonisme, qui conduit l'élément ouvrier à la constitution de sociétés de résistance et de maintien de prix. Celles-ci sont admirablement organisées.

Dans le livre sur le *Compagnonnage des Chapeliers*, Des Marez a suffisamment marqué le désarroi régnant dans les rangs des chefs d'industrie.

II. — LE PRÉSENT.

Les syndicats industriels du temps présent se différencient des syndicats du moyen-âge par la séparation des fonctions de l'industrie et du commerce. Cette séparation est une circonstance du milieu dans lequel les syndicats industriels actuels déploient leur activité, et elle a réagi sur leurs propres fonctions.

Tandis que dans le passé, Des Marez a distingué pour l'étude des associations patronales trois « économies successives », savoir l'économie antécorporative, l'économie corporative et l'économie corporative et manufacturière, on peut, dans le présent, distinguer les syndicats de l'industrie proprement dite et les syndicats de métiers. Il y a, sans doute, autant de différence entre ceux-ci et les derniers syndicats étudiés par Des Marez, qu'entre les syndicats d'artisans d'aujourd'hui et nos syndicats d'industrie.

Les différences qui se présentent entre ces diverses catégories d'organisations sont des différences dans la structure et dans les fonctions secondaires. Elles ne diminuent en rien le caractère commun de ces organisations quant au but principal de la coordination des chefs d'industrie. *La coordination des chefs d'industrie, sur les objets auxquels ils sont intéressés, se reproduit aujourd'hui comme au moyen âge, avec dans la structure et dans les fonctions secondaires des différences qui sont déterminées par les différences de système industriel.*

La nature des prérogatives des syndicats actuels dépend de la puissance économique de ceux-ci et de leur puissance sociale. Ils ne jouissent pas des privilèges qui faisaient de la gilde drapière (voir ci-dessus, p. 213) une institution publique. On aperçoit cependant de semblables possibilités pour l'évolution ultérieure de l'organisation syndicale moderne, avec les différences qui seront imposées par les différences du système politique.

La localisation première des gildes n'est qu'une question de degré au point de vue géographique, si on la compare à la localisation initiale des groupements syndicaux actuels. Ceux-ci réunissent généralement d'emblée les chefs d'industrie d'un même pays. Celles-là avaient d'abord réuni les chefs d'entreprise d'une même ville. Dans ce dernier cas, les relations sociales nécessaires à la constitution syndicale ne dépassaient pas les limites de la ville. Aujourd'hui elles atteignent généralement les limites du pays. Cependant, quand le système industriel se modifiant, la concurrence se fut élargie, les gildes de nombreuses villes s'associèrent entre elles (voir ci-dessus, pp.214-215). Aujourd'hui, le même processus se constate dans les groupements internationaux de syndicats nationaux.

Les influences qui ont agi sur la coordination et que cite Des Marez, à l'occasion des corporations (voir ci-dessus, p. 216), se retrouvent en principe dans la formation des syndicats modernes.

Comme dans le cas des ouvriers chapeliers (voir ci-dessus, p. 216), c'est souvent l'organisation ouvrière qui force à la coordination patronale. Les influences qui contrarient la coordination se montrent aujourd'hui telles que les faits du passé nous les révèlent.

On retrouve, dans les faits signalés par Des Marez, les mêmes soucis que ceux qui guident les chefs d'entreprises syndiqués aujourd'hui, et les mêmes soucis conduisent aux mêmes moyens, tels qu'une action coordonnée pour le boycottage des fabricants concurrents.

Les antagonismes d'intérêts sont dans leur essence les mêmes aujourd'hui que ceux signalés pour le moyen âge. Les moyens préconisés ou adoptés par les consommateurs pour réagir contre les abus des fabricants syndiqués sont analogues aux procédés pratiqués au moyen âge.

En ce qui concerne l'antagonisme d'intérêts des patrons et des ouvriers d'aujourd'hui, le conflit n'est pas né au sein de l'organisation syndicale comme dans le cas de la corporation (voir ci dessus, p. 216). Les syndicats modernes ont organisé la lutte entre ces intérêts, qui déjà étaient nettement en opposition. L'organisation syndicale a commencé à se développer. A cet égard, son développement a été influencé par l'état du milieu social dans lequel elle s'est constituée.

Des Marez signale la tendance dans les corporations à maintenir l'égalité économique entre tous les membres (voir ci-dessus, p. 216). C'était le résultat, sans doute, du principe fondamental qui faisait, de la personnalité de l'artisan, le but même de la corporation. Dans le système industriel moderne à base capitaliste, ce but est la protection du capital contre le danger de non-rémunération. Cependant, dans les syndicats actuels, on constate aussi une tendance de la part des petites entreprises à arrêter l'essor des grandes entreprises; mais cette action est contrebalancée à chaque reconstitution de l'organisation syndicale.

III. — CONCLUSIONS.

Nous pouvons tirer de ce qui précède une double conclusion, l'une *générale,* l'autre *particulière.*

1° Conclusion générale. — Le mouvement syndical actuel ne peut être considéré comme inhérent à notre économie industrielle. *Mutatis mutandis*, le capital, la technique, les moyens de transport, les débouchés, par lesquels on explique la formation des syndicats industriels modernes, ont jadis agi de la même façon. L'organisation et le fonctionnement des syndicats anciens et modernes ne sont évidemment pas *identiques* en tous points, le prétendre ce serait vouloir identifier toutes les économies et, par conséquent, aboutir à cette conclusion absurde que l'humanité piétine sur place.

2° Conclusion particulière. — Pouvons-nous rattacher le mouvement syndical actuel au mouvement syndical de l'économie corporative et de l'économie corporative-manufacturière? Si l'on nous posait la question pour le *syndicat ouvrier*, nous croirions pouvoir répondre affirmativement, pour les raisons que Des Marez a laissé entrevoir déjà dans son livre sur le *Compagnonnage des Chapeliers*.

Quant au *syndicat industriel*, nous serons moins affirmatifs :

a) Il semble bien que la corporation s'est désagrégée dans la plupart des industries, moins sous l'effet de la loi que sous l'effet des transformations techniques accomplies;

b) En ce qui concerne l'industrie manufacturière, l'isolement dans lequel se trouvait le patronat, déjà avant 1795, s'accentue à cette époque, et l'état de compétition devient plus aigu. Toutefois, ici encore, au début du XIXe siècle, le patronat coordonne ses efforts en face d'un péril commun sans s'élever pourtant à un état d'organisation syndicale permanente; du moins, jusqu'à présent, nos investigations n'ont pas révélé une telle organisation.

Celle-ci ne naîtra que dans le courant du XIXe siècle.

Discussion.

M. De Decker : La principale question sociologique soulevée par la communication de M. Des Marez est, me semble-t-il, celle de savoir si, oui ou non, il y a eu solution de continuité au point de vue des associations professionnelles, soit patronales, soit ouvrières, entre la période qui précède et celle qui suit la révolution économique. Un problème analogue se pose pour les rapports entre le moyen-âge et l'antiquité gréco-romaine. M. Des Marez l'effleure quand il dit, dans le syllabus, que « pendant la période de l'économie anticorporative *surgit* une institution groupant les marchands d'une ou de plusieurs villes». Le problème est difficile et tient d'ailleurs à l'examen de toute cette période intermédiaire qui est trop négligée, d'une part par les historiens de l'antiquité, d'autre part par les historiens du moyen-âge. L'esclavage antique a-t-il perduré à travers le moyen-âge? Le servage du moyen-âge est-il la continuation du colonat antique? Les associations professionnelles de l'Empire romain se sont-elles entièrement éteintes? Voilà toutes questions sur lesquelles diffèrent les opinions des savants. On n'arrivera à une solution satisfaisante que quand on aura étudié d'une façon précise ce qu'il faut entendre par le terme conventionnel d'*invasions des barbares*. Certes, il y eut des invasions germaniques accompagnées de violences; mais elles furent peu de chose à côté de cette infiltration lente et de cette adaptation paisible qui se firent depuis le IIe siècle avant J.-C. Il est heureux de constater qu'un professeur de la Colombia University, M. Hayez, a entrepris la publication systématique des sources relatives aux invasions germaniques et est en train d'explorer spécialement le domaine intermédiaire entre

l'antiquité et le moyen-âge. Du caractère paisible de l'infiltration germanique, il ne faudrait cependant pas conclure à l'absence de solution de continuité entre les deux grandes époques ; car, comme l'a dit Ed. Meyer, la décadence romaine ne dépend pas de l'arrivée ou de la non-arrivée des prétendus barbares ; le monde romain avait vécu ; sa force vitale était épuisée ; il fallait un recommencement de l'histoire. C'est donc une grave question que celle de savoir si, pour les gildes marchandes et pour les corporations ouvrières, il y a eu transmission du monde ancien au monde nouveau. Pour les corporations ouvrières, il faut répondre négativement ; ces corporations, chez les Romains, passent par trois phases bien déterminées et bien mises en lumière par notre compatriote Waltzing : corporations privées d'abord, elles devinrent des institutions officielles surtout depuis la *lex Julia de collegiis*, par laquelle Auguste régla le droit d'association, puis, plus tard, quand l'Empire désemparé se servit d'elles pour la perception régulière de l'impôt et pour la construction des routes, elles devinrent de vrais corps de fonctionnaires attachés à l'administration centrale ; leur sort étant ainsi lié à celui de l'Empire romain, on conçoit leur disparition en même temps que celle de cet État ; elles réapparaissent seulement au XIe et au XIIe siècle, avec un caractère tout à fait nouveau ; il y a donc là un espace vide de six ou sept siècles, et l'on peut parler hardiment d'une vraie solution de continuité et du recommencement d'une organisation sociale. Mais la question de la continuité des gildes marchandes se présente quelque peu autrement : le rôle des *conventus* et des *collegia* de marchands s'affirme jusque dans les derniers temps de l'Empire romain, et, d'autre part, dans les capitulaires du VIIIe siècle, il est question de *gildonia* ayant pour but le secours mutuel en cas de naufrage ; M. Des Marez admet une première période pendant laquelle la gilde n'était qu'une association de mutuelle assistance ; dans ces conditions, n'est-il pas prudent d'éviter le terme « surgit », et de considérer que, vu les nécessités constantes du commerce, l'association marchande n'a pas subi une éclipse totale entre l'antiquité et le moyen âge ?

M. Des Marez : Je partage l'avis de M. De Decker, sauf en ce qui concerne la continuation des corporations marchandes de l'antiquité ; certes, le mot *gildonia* se trouve dans les capitulaires de la fin du VIIIe siècle, mais il n'y a pas le sens que veut lui donner M. De Decker.

M. Huisman se demande si M. Des Marez n'est pas trop affirmatif lorsqu'il écrit dans son syllabus « qu'il n'est pas possible de séparer, « en ce qui concerne le moyen âge, le commerce de l'industrie ». Certes, la distinction n'est pas toujours aisée à établir entre marchands et artisans, entre vendeurs et producteurs. Toutefois, l'on a pu reconnaître — notamment dans les communes italiennes et allemandes — des négociants de profession, vivant exclusivement de vente et d'achat. M. Huisman, tout en rendant hommage à

l'originalité et aux mérites de la classification de M. Des Marez, craint qu'elle ne crée certaine confusion : le terme *corporation*, qui est généralement employé comme synonyme de métier, groupement de maîtres, de compagnons et d'apprentis, désigne exclusivement sous la plume de M. Des Marez, l'association médiévale des chefs d'entreprise, association qui « s'aristocratise » dès son apparition. A cet égard, il est permis de faire certaines réserves, et d'attendre également la publication des sources qui justifieront le procès que l'auteur du syllabus intente à l'organisation corporative médiévale.

M. Waxweiler insiste sur les grandes différences techniques qui distinguent l'évolution syndicale au moyen-âge et à notre époque : l'importance exceptionnelle prise aujourd'hui par les machines nécessite des capitaux considérables, et le rôle des capitaux devient ainsi prépondérant. Par contre, les deux organisations répondent au même besoin fondamental de sécurité dans la production. M. Waxweiler discute ensuite un point qui a été mentionné par M. Des Marez dans son exposé et dans ses travaux. L'organisation économique s'est trouvée à l'époque corporative intimement liée à l'organisation politique : par là, elle a acquis une résistance et une durée plus grandes : c'est le rôle politique de la corporation qui lui a conféré une raison d'être et un prestige que l'évolution industrielle avait dès longtemps ébranlés. D'autre part, la pénétration de ces deux systèmes assura à l'organisation politique une solidité particulière, en la rapprochant des grands intérêts sociaux dont elle était l'expression. Aujourd'hui encore, d'excellents esprits — notre collègue M. le Prof. Prins a publié à ce sujet des travaux qui ont retenu l'attention — proposent de galvaniser le régime parlementaire en lui donnant pour base une véritable représentation des intérêts. Il serait opportun d'étudier à ce point de vue, les enseignements du passé et de discerner dans quelle mesure de telles propositions ont pour elle l'expérience de régimes antérieurs.

M. De Leener. Il importe relativement peu que l'on puisse ou ne puisse pas conclure à la filiation des syndicats actuels avec les corporations d'autrefois. Ce qui intéresse, c'est la répétition du même mécanisme social. On ne peut d'ailleurs comparer les deux espèces de groupement que dans leur essence. Leurs formes sont nécessairement différentes; elles sont conditionnées par des milieux très distincts. Le capital joue dans l'entreprise industrielle moderne un rôle prépondérant. Aussi, dans les syndicats d'aujourd'hui, chaque chef d'entreprise n'intervient que d'après le chiffre de capitaux qu'il représente. Autrefois, dans la corporation, chaque participant valait comme homme.

La question des origines du mouvement corporatif ne peut être négligée. C'est dans les circonstances de ces origines qu'il faut rechercher le lien social qui a préparé les individus au groupement

corporatif. L'étude des syndicats actuels montre qu'une formation sociale adéquate des chefs d'entreprise est une condition préalable de la réunion de ces derniers dans le groupement syndical.

Les conflits que causa l'organisation corporative se retrouvent aujourd'hui parmi les effets les plus caractéristiques de l'organisation syndicale. La corporation cherchait à nuire aux petits maîtres tisserands qui rivalisaient avec les drapiers syndiqués. Le syndicat moderne est en guerre ouverte contre les producteurs dissidents. Dans l'un et dans l'autre cas, l'attitude du groupement syndical est justifiée par la nécessité de mettre fin à toutes les influences perturbatrices de la coordination que le groupement poursuit.

Dans la corporation médiévale il y avait un antagonisme profond entre la masse des maîtres et une élite intelligente. Le système industriel moderne a changé les fondements de l'opposition : celle-ci ne repose plus que sur l'inégalité de capitaux. L'antagonisme est entre les entreprises qui disposent de beaucoup de capitaux et ceux qui en manquent.

La gilde et la corporation se sont incorporées dans la vie sociale du moyen âge au point de se revêtir de prérogatives qui en firent des institutions publiques. Les syndicats modernes ne sont pas encore au même degré d'évolution. Il semble toutefois, à constater certains faits, qu'ils y tendent de façon inéluctable.

La gilde et la corporation se sont, comme l'a montré M. Des Marez, aristocratisées et ont causé de ce chef des oppositions violentes, il faut se demander si la même tendance se manifeste aujourd'hui. L'aristocratisation de l'organisation syndicale sera sans doute arrêtée par le fait de l'abondance des capitaux disponibles.

Dans l'état actuel, la distinction la plus nette entre les corporations et les syndicats industriels résulte de leur très inégal degré de souplesse. Les corporations étaient maintenues dans un cadre rigide. Les syndicats sont soumis à des remaniements incessants. Toutefois, il se peut que la souplesse des derniers ne soit que le fait d'une période transitoire et que leur évolution ultérieure, notamment par l'effet des privilèges qui leur seraient accordés, les mène à un état de régime inflexible analogue à la raideur de l'organisation corporative.

Un échange de vues a lieu sur ces observations. M. Dupréel développe le point suivant : M. De Leener a abordé la question de savoir si les syndicats modernes étaient de nature à donner naissance à une aristocratie héréditaire, comme l'ont fait, d'après M. Des Marez, les corporations anciennes. M. De Leener penche pour la négative, en invoquant la facilité avec laquelle les capitaux passent de main en main. Il ne me paraît pas qu'il y ait des raisons suffisantes d'opposer sur ce point les syndicats modernes aux corporations. Dans les deux cas, il y a une même tendance à la formation d'une classe privilégiée et à la fixation, dans les

mêmes familles, des avantages acquis. Quel est, en somme, le but des syndicats? Créer de la sécurité, assurer la permanence et la stabilité d'une certaine somme d'avantages représentés par l'exercice d'une industrie. Il faut considérer les syndiqués dans leur rapport avec le reste de la nation ou de la société tout entière, et ce rapport est bien un rapport d'avantage. C'est bien d'une petite aristocratie qu'il s'agit, et qui tend à devenir héréditaire comme toutes les autres. Lorsque l'État intervient dans les affaires d'un syndicat, cette intervention est la forme que prend la réaction de la nation ou de la société répondant à l'action du groupe syndical.

M. Ansiaux appuie les objections de M. Dupréel, en faisant remarquer que lors même qu'une entreprise privée se transforme en société par actions, les titres restent dans un très petit nombre de mains. Il signale l'influence du socialisme et rappelle la loi de concentration capitaliste de Karl Marx, avec les conséquences que son auteur en a déduites.

M. De Leener reconnaît le bien-fondé des observations présentées dans le cas où l'organisation syndicale perdrait sa souplesse. Celle-ci tend d'ailleurs à diminuer, du chef du ralentissement du progrès technique. M. Wodon fait remarquer à ce sujet la très grande influence de la technique. Toute la question est donc de savoir si le progrès industriel est arrivé ou arrivera à un cran d'arrêt.

Groupe d'études sociologiques.

Réunion du 14 avril.

M. Smets fait une communication au sujet du livre de Botsford : *Roman Assemblies* (voir note 65 dans le présent *Bulletin*).

M. Waxweiler pose cette question : le groupe a récemment discuté la persistance d'une croyance vidée de son contenu ; on peut se demander de même quel est le support de l'excogitation d'une armature juridique semblable à celle dont M. Smets a retracé les phases. Dans quels cas l'idée de classe, ou l'idée de nationalité, par exemple, entretient-elle ce travail d'organisation interne?

M. Dupréel signale à ce propos l'intérêt collectif qu'un groupe social possède à justifier les institutions qui lui sont favorables : tel a été le cas des patriciens, qui, pour soutenir leur puissance politique, ont inventé des théories explicatives. Le même phénomène se produit à toutes les époques ; on le constate aujourd'hui même en Angleterre, par exemple. En somme, la cristallisation apparaît partout, mais elle ne se poursuit que là où une classe y a intérêt.

M. De Raet discute la question de la nationalité en se plaçant au point de vue économique et en invoquant l'exemple de la Pologne contemporaine. MM. Smets et Warnotte reprennent cet exemple en insistant sur la différence des langues, qui détermine un clivage

social profond et M. De Leener ajoute le facteur ethnique qui provoque, aux États-Unis, la création de tout un ensemble d'institutions.

M. Dupréel craint que l'on prenne, dans ces divers exemples, des justifications *a posteriori* pour des causes premières. MM. De Raet, Houzé et Waxweiler appellent l'attention sur l'influence des conditions d'existence (adaptations au sol, nourriture, occupations) au point de vue de l'assimilation plus ou moins profonde d'éléments sociaux hétérogènes.

M. Dupréel parle du livre de Walden : *Universities of Ancient Greece* (voir note 47 dans le *Bulletin* de mars).

M. Waxweiler est heureux qu'une telle étude fournisse l'occasion d'envisager l'enseignement, et, en particulier, le rôle des universités, au point de vue sociologique. Dans toute organisation sociale, il existe, au moins dans une élite, le souci de « se continuer » : un groupe a la charge d'assurer la continuité de génération en génération. Les universités grecques remplissaient-elles ce rôle? Ou bien faut-il les considérer comme de simples foyers de pensée? En d'autres termes, l'organisation sociale de la connaissance embrassait-elle les universités, ainsi que de nos jours?

M. Dupréel. On peut répondre par la négative. La culture grecque s'étend sur une période de douze siècles; la science n'a fait des progrès que depuis le VIe siècle jusqu'au IIIe. A partir de ce moment, il n'y a presque plus de progrès scientifique.

M. Petrucci rappelle l'indépendance des sciences naturelles au moyen-âge à l'égard des universités, et une discussion s'engage à ce propos sur les avantages et les inconvénients que présente, pour l'évolution de la science, son union plus ou moins intime avec les établissements d'enseignement supérieur. Cet échange de vues porte sur les heureux résultats de ce régime aux États-Unis (M. Dupréel), sur l'importance du facteur économique, notamment en Allemagne (M. Menzerath), sur les dangers de la formation d'une « classe professorale » (M. Smets), sur le besoin de conformité sociale que le côté purement professionnel de la préparation universitaire a lentement fait naître. (M. Waxweiler).

***

Réunion du 29 avril.

M. De Decker fait une étude détaillée de l'ouvrage de Lawson : *Modern Greek Folklore and Ancient Greek Religion;* il complète l'article publié dans le présent *Bulletin* (n° 62) par la discussion des conclusions de l'auteur sur l'interprétation de la religion grecque.

M. Waxweiler fait remarquer que M. De Decker a présenté la thèse de Lawson comme se dressant contre les procédés de travail de l'École anthropologique anglaise. Il demande si M. De Decker a

exposé le point de vue de l'auteur ou s'il a exprimé des tendances personnelles; dans ce cas, il le prie de bien vouloir exposer sa conception. Quant à lui, il ne voit aucunement comment le travail de Lawson contredit la méthode comparative; il y trouve, au contraire, une confirmation caractéristique des fondements de cette méthode.

M. De Decker répond que le livre de Lawson étudie la religion des anciens Grecs par le procédé d'une comparaison avec le folklore grec moderne; qu'en aucun cas, il ne fait intervenir le moindre point de comparaison qui soit étranger à l'évolution de la religion ou des croyances proprement grecques; et que, en restant dans ce cadre bien nettement délimité, il trouve des ressources non seulement suffisantes mais abondantes, pour éclairer des points obscurs de l'ancienne croyance religieuse et en présenter les caractères essentiels sous un jour nouveau et plus juste. Quant aux réserves qu'il a faites sur l'emploi prématuré de la méthode comparative et sur son application à l'étude des religions, elles découlent de la tenue du livre dont il vient de rendre compte, mais elles lui sont personnelles Il insiste, à ce point de vue, sur la nécessité de fouiller chaque domaine particulier avant de généraliser, de construire de bonnes monographies avant de songer à comparer des faits empruntés à des sources très diverses et de généraliser sur ces comparaisons hâtives. Pour ce qui concerne les Grecs en particulier, les sources sont très complètes : il y a continuité d'évolution dans le temps, les renseignements sont très abondants et ils doivent suffire. Il est inutile d'aller chercher chez des primitifs contemporains des points de comparaison pour combler des lacunes, là où l'étude du monde proprement grec suffit.

M. Dupréel fait à son tour observer qu'il ne voit pas comment les travaux de Lawson peuvent servir d'argument contre l'emploi de la méthode comparative. L'utilité des monographies est incontestable, et les abus de la méthode comparative sont indéniables. On abuse de toutes les méthodes, c'est pourquoi il est bon que certains les contestent toutes, et qu'il y ait, en particulier, des adversaires de la méthode comparative. Ils forcent ceux qui se servent de cette méthode à user de prudence et à ne pas laisser la bride sur le cou à leurs tendances favorites. On ne saurait imposer un ordre chronologique dans l'emploi des méthodes et convenir, par exemple, de n'user de rapprochements dans l'étude des croyances religieuses que dans un avenir plus ou moins éloigné.

Ces conventions sont impraticables Tous les moyens de s'éclairer doivent être employés simultanément afin de se féconder et de se contrôler réciproquement. Lawson a pu borner ses recherches aux sources purement grecques parce qu'elles sont très abondantes. Lorsque les sources présentent des lacunes, il n'y a aucune raison de ne pas s'éclairer par les moyens de la méthode comparative.

M. Waxweiler dit qu'avant tout, il faut connaître ce que l'on

compare. Et c'est précisément ce qui fait des monographies un complément indispensable de la méthode comparative. Ce qui est critiquable, c'est l'application de cette méthode à des choses de ressemblance purement extérieure. Du reste, dans les choses humaines, il y a toujours certains facteurs qui demeurent communs. A mentalité égale, et à milieu égal, les éléments de l'activité humaine sont comparables.

M. De Decker répond que, sans doute, l'homme est partout semblable à l'homme, mais que, pour ce qui concerne les Grecs, étudiés par Lawson, certains caractères très particuliers se dégagent. L'un de ces caractères les plus affirmés, c'est le degré auquel est poussé chez eux l'anthropomorphisme divin. Il n'y a guère de peuple qui ait vécu davantage dans l'intimité de ses dieux. Pour bien d'autres raisons, le développement de la pensée religieuse grecque apparaît comme quelque chose de spécifique qu'il faut étudier d'une manière intrinsèque.

M. Waxweiler fait observer que cependant l'anthropomorphisme n'est par particulier aux Grecs : s'il paraît accentué chez eux, il se rencontre aussi chez d'autres peuples, et d'ailleurs les croyances de ces derniers ont été moins attentivement étudiées.

Il demande si, en déterrant au siège de Pargas, leurs morts pour les brûler, les Grecs du xixe siècle se sont conformés à une coutume, à un rite, à la réalisation d'une conception survivante; ou bien si le rite a été appliqué, vide de son contenu et comme une simple observance extérieure?

M. De Decker répond que Lawson ne donne pas de renseignements à ce sujet; que du reste, ce cas particulier qui peut sembler fragile, prend sa valeur démonstrative par tous les faits dont il est entouré, et qui prouvent que la survivance est souvent plus consciente qu'on ne le croirait.

M. Smets fait remarquer que, dans ces questions de survivances, il faut rechercher ce qui se transmet. Ce sont les gestes, les actes extérieurs, les formes matérielles faciles à imiter, qui se communiquent, alors que le contenu du rite peut se modifier plus aisément ou disparaître.

M. Vermeylen dit qu'on a l'impression, en entendant le compte rendu du livre de Lawson, que les éléments qu'il signale sont loin d'être propres à la Grèce. Il n'est pas d'avis que Lawson ait eu raison de négliger la méthode comparative. Ce même anthropomorphisme des Grecs a passé partout chez les chrétiens. Le culte des saints joue chez les catholiques romains le même rôle que dans l'orthodoxie grecque. La transformation de divinités païennes en saints du nouveau culte se produit aussi chez les Latins. On y croit aussi à l'ingérence des dieux.

M. De Decker répond qu'en effet, il connaît de nombreux travaux où sont mises en lumière les survivances du paganisme romain dans l'Europe occidentale; mais en lisant ces travaux, on n'a nulle

part l'impression, comme c'est le cas pour le livre de Lawson, que dans les coins reculés de la civilisation survivent le paganisme *tel quel* et le *vrai* polythéisme.

Groupe d'études de la Sociologie de l'enfant.

(Section de la Société belge de Pédotechnie.)

Réunion du 19 *avril.*

M. De Cleene a étudié le travail de H. M. Willard, publié, en 1897, dans *Barnes' Studies in Education*, sous le titre de « The Ambitions of Children », pour y rechercher les manifestations de l'esprit de compétition. Mais il n'y a rien rencontré qui puisse éclairer le sujet. Il communique néanmoins les résultats principaux de cette enquête, qu'il résume en reproduisant les questions formulées par Barnes lui-même :

1. Rencontre-t-on une permanence significative dans les ambitions de l'enfance?

2. Quels sont les motifs et les mobiles que l'école doit développer ou combattre chez les garçons et chez les filles aux différents âges?

3. Y a-t-il chez l'enfant de fausses conceptions à l'endroit du travail et de la responsabilité? Si, oui, comment peut-on les corriger?

4. L'enfant attache-t-il une trop grande importance à la question d'argent?

5. Y a-t-il dans la vie des enfants des périodes où ils sont particulièrement égoïstes; d'autres, où ils sont particulièrement altruistes?

6. Est-ce que les différentes écoles donnent aux enfants des idéals différents en matière de vie et de profession?

7. Jusqu'où et à quelle époque l'éducation doit-elle tenir compte des professions probables?

8. Y a-t-il un rapport entre le choix de la profession indiqué par l'enfant et ses aptitudes spéciales?

Mlle Ivanitzki communique les faits qu'elle a recueillis dans l'ouvrage de Kidd, *Savage Childhord* dont elle a déjà parlé dans la réunion précédente (voir *Bulletin* de mars, p. 159). Ces faits montrent tous combien l'esprit de dépassement mutuel est vivace chez les enfants Cafres, tant dans leurs jeux qui rappellent, par de nombreuses particularités, les jeux des enfants de nos pays, que dans les diverses activités qui les préparent à la vie de la communauté. Il est caractéristique qu'arrivés à l'âge adulte, les individus perdent cette tendance compétitrice qu'efface progressivement le besoin de conformité sociale.

M. Waxweiler rappelle à ce propos l'influence déprimante

qu'exerce sur l'esprit de concurrence un milieu social uniforme, où précisément tous les efforts tendent à étouffer les initiatives, — du moins lorsqu'elles émanent des individus du groupe, car venant d'étrangers comme les blancs elles sont accueillies.

M. Smelten rapporte certains exemples d'émulation entre des élèves. Son expérience le porte à croire que la compétition ne produit guère de résultats effectifs qu'entre les meilleurs sujets, d'ailleurs en petit nombre; la grande majorité reste étrangère à cette excitation au travail. M. le Dr Querton confirme cette dernière constatation.

M. Stevens a pu observer des enfants d'Indiens dans l'Amérique du Sud et il cite divers faits très caractéristiques, mettant en évidence le désir pur et simple de se dépasser les uns les autres.

M. Bouché donne lecture d'une note relative à l'organisation de la documentation du sujet qui intéresse le groupe et M. Waxweiler fait appel à tous les membres pour qu'ils apportent aux prochaines réunions de nombreux faits d'observation, qui permettront d'élaborer un questionnaire approprié aux réalités sociales.

Groupe d'études psychologiques.

Réunion du 7 avril.

M. Menzerath communique d'abord les principaux résultats de la visite que le Prof. W. Stern a faite à H. Keller (voir la « Chronique mensuelle » dans le présent *Bulletin*). Les faits les plus intéressants concernant la valeur qualitative de toute sensation (*Einfühlung*); sa psychognostique est principalement basée sur l'odorat et sur le toucher (poignée de mains).

M. Menzerath commente ensuite, d'après le même auteur, l'organisation de la *Jugendrepublik*, colonie de réforme située non loin d'Ithaca, New-York (voir également la « Chronique mensuelle »). Puis il présente deux numéros de la collection *Orell Füssli's Bildersaal für den Sprachuntewicht* ainsi que l'ouvrage de Löwenfeld : *Ueber die Dummheit*. L'auteur considère les divers aspects de la « bêtise », notamment dans ses rapports avec le sexe et la race. M. Petrucci fait une critique très vive de ces considérations.

Enfin, une discussion, à laquelle prennent part Mlle Ivanitzki, MM. le Dr Geerts, Petrucci et Smelten, s'engage au sujet du livre de Thomson : *Das Gehirn und der Mensch* Il ne suffit pas, pour faire œuvre positive, de rappeler la base physiologique des états psychiques; il faut encore ne pas construire des théories fragiles sur les rapports du corps avec la personnalité mentale.

Groupe d'études historiques.

Réunion du 12 avril.

M. Des Marez s'occupe des forces de concentration corporatives, c'est-à-dire des préliminaires de la vie corporative professionnelle au moyen-âge ; il accompagne ses explications de nombreux textes et documents.

Pour arriver à un résultat appréciable dans cet ordre d'idées, il faut se borner à l'étude d'une seule ville ou d'un groupe de villes à développement analogue : prétendre trouver des conclusions universellement valables serait, en cette matière, œuvre artificielle.

On a tort de se borner à l'examen des privilèges urbains dans l'étude des corporations professionnelles naissantes : celles-ci existent, à l'état de gestation et de devenir, avant l'intervention du droit écrit; les privilèges urbains sont le résultat d'un processus antérieur.

Quelles sont les forces qui ont rapproché les artisans les uns des autres en des groupements anté-corporatifs?

Laissant de côté le facteur purement politique, il reste : *a*) un facteur économique et technique; *b*) un facteur militaire; *c*) un facteur religieux et philanthropique.

Remarque importante : Les corporations n'apparaissent que tardivement, c'est-à-dire au XIIIe siècle; pour la Flandre, il faut aller jusqu'à la fin du XIIIe siècle; pour le Brabant, jusqu'au XIVe siècle; il est d'autant plus important de rechercher les antécédents de la corporation professionnelle proprement dite.

a) *Le facteur économique et technique.* — Au marché, rendez-vous ordinaire des commerçants industriels, des groupements locaux s'établissent pour ainsi dire spontanément; l'usage et la coutume précèdent la réglementation. Une différenciation locale ne s'opère pas seulement au marché, mais aussi, en général, dans la ville; les gens de même métier s'établissent dans les mêmes rues (rue des Eperonniers, rue des Foulons, rue des Fripiers, rue des Bouchers, etc.). L'emploi d'un même instrument de production est aussi une cause de rapprochement : à Bruxelles, en 1347, trente et un tanneurs se servent du même moulin; un groupement analogue a lieu pour les fours à chaux. Enfin, le paiement collectif de l'impôt, par exemple, en ce qui concerne les groupements préposés à l'administration publique, contient en germe le régime corporatif; peut-être même faut-il expliquer ainsi le fait que ces groupements sont les premiers à se transformer en corporations proprement dites

b) *Le facteur militaire.* — Les prestations militaires dues au prince de la ville se répartissent souvent sur des groupes; on dit : les barbiers fourniront autant de chariots, alors que les barbiers ne constituent pas encore une corporation; en 1349, à Bruxelles,

« les tisserands » promettent solennellement aide et secours; ces tisserands, non plus, ne sont pas encore officiellement fédérés. D'ailleurs, lors du siège d'une ville, il existe des dispositions caractéristiques, qui assignent, par exemple, aux boulangers la défense déterminée d'une porte ou d'une partie des remparts.

c) *Le facteur religieux et philanthropique.* — Une grande importance doit être attachée aux confréries religieuses qui ont précédé les corporations professionnelles; dès 1170, on trouve à Bruxelles, ville alors naissante, une *fraternitas* qui réunit un certain nombre d'habitants dans un but de pèlerinage; en 1271 et 1275, les tisserands et les blanchisseurs créent deux chapelles; à Saint-Trond, en 1136, les foulons et les tondeurs abandonnent à l'église une partie de leur salaire en vue d'avantages spirituels; chose curieuse, il y a ici sanction d'ordre économique : on boycotte aussi bien les patrons que les ouvriers qui n'ont pas satisfait à leurs obligations vis-à-vis de l'église; ailleurs, on se cotise en vue des obsèques, ou on se réunit mensuellement pour l'instruction religieuse au moyen d'un sermon; un dignitaire ecclésiastique le *custos*, aidé de quatre assistants (origine possible des quatre jurés postérieurs) dirige les opérations; à Arras, en 1247, on trouve une confrérie religieuse (*caritas*) de barbiers, alors que les barbiers ne constituent pas encore une corporation économique. Des faits de ce genre sont de nature à corroborer l'opinion — trop exclusive, il est vrai — de ceux qui estiment que les corporations professionnelles ont leur origine dans les confréries religieuses. Parfois, comme à Saint-Trond, les préoccupations philanthropiques accompagnent les préoccupations religieuses : ou veut soutenir les amis pauvres; la préoccupation philanthropique pouvait suffire, comme à Malines (1254), et ainsi on comprend que les mutualités ont contribué à la formation des corporations, comme, de nos jours, des mutualités peuvent conduire à des syndicats.

A la demande de M. Smets, M. Des Marez explique le mot *officium* qui intervient dans les textes cités : ce mot n'a pas là un sens précis qui tendrait à faire admettre l'existence de vraies corporations; à l'époque où se place M. Des Marez, le mot *officium* a un sens général : la maîtrise n'est pas encore limitée, réglementée.

M. Van Kalken pense qu'il serait intéressant de savoir jusqu'où le besoin d'amusement a contribué à former des groupements anté-corporatifs.

M. De Decker trouve la communication de M. Des Marez intéressante au point de vue de la comparaison avec la vie corporative antique : en ce domaine aussi, c'est une erreur de conclure à l'existence d'une vraie corporation, du moment que, dans les textes, inscriptions, papyrus ou ostraka, on rencontre les dénominations οἱ βυρσεῖς (les cordonniers), οἱ εριουργοί (les cardeurs de laine), οἱ βαεῖς (les teinturiers), etc.; il peut s'y agir de groupements pré-corporatifs, analogues à ceux signalés par M. Des Marez;

ce n'est que quand on trouve des termes comme κοινόν, συνοδος, πλατεῖα, σωμάτειον, συμβίωσις, que le caractère corporatif est indéniable : considérant cela, on pourrait sans doute réduire le nombre des corporations ouvrières admises pour l'Egypte dès le IIIe siècle avant J.-C. D'autre part, il est curieux de constater que l'élément religieux est si important pour la naissance des corporations au moyen-âge ; dernièrement, POLAND (voir la note 16 des « Archives sociologiques », n° de janvier 1910) a montré quel était le rôle essentiel joué par la religion dans l'histoire des origines et du développement de la vie corporative grecque ; il n'y aurait donc pas une différence aussi grande qu'on l'admet généralement entre les corporations helléniques et les corporations moyen-âgeuses, du moins en ce qui concerne les origines.

MM. DUPRÉEL, SMETS et DES MAREZ insistent sur l'intervention légale, qui ne se produit qu'au moment où la coutume a déjà établi un état de fait ; il arrive que la réglementation écrite ne s'impose que lorsqu'une institution est à son apogée ou même sur le point de décliner, parce qu'elle a perdu sa vraie vitalité ; c'est alors cette constitution légale qui, pendant quelque temps, peut empêcher la décadence ; l'ancien état de choses perdure, malgré les aspirations nouvelles, en partie parce qu'il y a consécration écrite, en partie parce que, provisoirement, on ne trouve pas le remplaçant de l'organisme suranné.

Groupe d'études économiques.

Réunion du 7 mars.

Mme KOTCHETKOVA analyse *Gewerbestatistik*, du Prof. HESSE. Selon l'auteur, la statistique industrielle devrait être réservée aux entreprises où l'on transforme des matières premières : or, en fait, on y comprend, par exemple, les industries d'extraction et de transport. L'unité d'une telle statistique devrait être l'exploitation et celle-ci devrait être étudiée sous tous ses aspects.

Mais si complète que soit une statistique ainsi comprise, il sera toujours impossible de la faire porter sur les conditions de la production et les diverses branches de l'industrie : ces questions doivent être réservées à des monographies. La tâche de la statistique industrielle doit être d'établir des moyennes générales recouvrant les différences individuelles.

L'auteur montre ensuite quelles sont les sources de la statistique industrielle : d'abord les recensements dont il analyse les publications dans les principaux pays ; puis, les statistiques spéciales dressées par les villes, les Bourses du travail, etc.

Les autres chapitres sont consacrés à la comparaison des résultats principaux des statistiques industrielles dans les divers pays, notamment en ce qui concerne le personnel, la forme de l'entreprise, l'outillage. Cette étude comparative est rendue difficile parce que les pays ont adopté des bases différentes pour leur nomenclature.

L'auteur entre dans quelques détails concernant les rapports entre la grande et la petite industrie, notamment en Allemagne. La petite industrie y prédomine pour le nombre des entreprises (92.77 %), mais aucunement pour le nombre des ouvriers (42.77 %). Le dernier recensement (1907) dont on connaît des résultats partiels signale une nouvelle diminution du nombre des entreprises (depuis 1895, 9.27 % en moins). En 1882, il y avait 5,548 entreprises pour 100,000 habitants; en 1895, 4,658; en 1907, 3,742. Par contre, le nombre d'ouvriers a augmenté de 33.87 % (32 47 pour les hommes, 39.6 pour les femmes), avec une proportion toujours croissante de femmes. En 1882, il y avait 2.4 personnes par entreprise, en 1907, il y en a exactement le double, 4.8.

MM. De Leener, Warnotte et Wilmet posent diverses questions relatives à l'augmentation signalée du nombre de femmes ouvrières, ainsi qu'à la portée pratique des statistiques industrielles limitées comme le demande l'auteur. Mme Katschetkof fournit, d'après Most, quelques renseignements sur la façon d'évaluer la production industrielle d'un pays.

Analyse de E. Thèry : *Les chèques postaux*, présentée par M. Bourquin. Il s'agit d'une thèse de droit comparé.

Dans une première partie, l'auteur définit le chèque en le comparant au billet de banque, à la lettre de change et au billet à ordre. Il en esquisse rapidement l'histoire et en indique les avantages en quelques mots. Puis il aborde la législation sur les chèques et virements postaux dans les différents pays. Il les étudie d'abord en *Autriche*.

En vertu de la loi du 19 novembre 1887, c'est la Caisse d'Épargne qui, par un service spécial, distinct au point de vue de la gestion et de la comptabilité de tout ce qui concerne l'épargne, assure le service des chèques et virements.

Pour se faire ouvrir un compte, il suffit d'en faire la demande et de verser une provision. Avec ce compte on peut effectuer des versements au crédit du titulaire et des paiements sur ce crédit.

Toutes les opérations sont centralisées à la Caisse d'Épargne de Vienne, dont les bureaux de poste de l'Empire sont les correspondants. Un intérêt de 2 p. c. est servi aux déposants.

En *Hongrie*, le système autrichien a été adopté et produit d'excellents résultats. Depuis 1896, une véritable chambre de compensation s'est établie entre les Caisses d'Épargne des deux pays.

En *Suisse*, le service des chèques et virements postaux y fut institué par la loi fédérale du 16 juin 1905. Tandis qu'en Autriche il n'existe qu'un office central à Vienne, en Suisse il y a seize bureaux de chèques. Enfin, tous les bureaux de poste du pays peuvent recevoir des versements et effectuer le paiement des mandats des bureaux de chèques.

En *Allemagne*, malgré un mouvement d'affaires très actif, les procédés de compensation sont peu employés.

Ce n'est que le 21 février 1908 que le Reichstag adopta une motion relative à l'établissement d'un système de chèques et virements confiés à la Caisse d'Épargne postale.

Il y a neuf bureaux de chèques.

En *Belgique,* l'auteur signale le projet déposé sur le bureau de la Chambre, le 20 novembre 1896, par M. H. Denis, qui reprenait le système suisse. Il rappelle aussi les tentatives de 1905 et de 1906, qui ne furent pas couronnées de plus de succès.

Il cite enfin l'arrêté royal du 12 août 1901, décidant que « la liquidation par l'administration des postes des sommes recouvrées du chef d'effets de commerce, de quittances simples ou d'envoisavec encaissements, dont le bordereau s'élève à 1,000 francs au moins, peut être opérée au moyen de versements faits à la Banque Nationale ».

En *Hollande,* un projet est à l'étude.

En *France,* l'usage des chèques prend une importance de plus en plus grande, mais cet usage demeure restreint au monde des affaires.

A deux reprises différentes, en 1905 et en 1906, M. Chastenet déposa à la Chambre des Députés une proposition de loi relative à l'organisation des chèques et virements postaux. D'après ce projet, le service est rattaché à la Caisse d'Épargne postale, comme en Autriche. Mais il admet la décentralisation, comme en Suisse, avec une direction générale à Paris.

Conclusions : L'auteur entrevoit le jour où existera un service international de chèques et virements postaux. On peut imaginer que lorsque tous les pays auront organisé ce service, il interviendra entre eux une convention semblable aux conventions postales actuellement existantes. Une convention de ce genre existe déjà entre l'Autriche et la Hongrie.

M. De Leener demande s'il est bien établi que le service des virements postaux constituerait une économie pour ceux qui l'utiliseraient : ceci est une condition essentielle pour le succès. Ce point est examiné contradictoirement par MM. Bourquin, Giron et Wilmet.

M. Giron dit qu'il ne faut pas oublier qu'en Belgique existe le système des accréditifs qui fonctionne normalement et est très apprécié. Il montre que la Banque Nationale ne pourrait pas prendre l'initiative d'un service général de virements parce qu'elle ne pourrait bonifier l'intérêt, ses statuts le lui interdisant. Cette dernière prescription est discutée par MM. De Leener et Wilmet en tenant compte des diverses règles imposées dans les autres pays aux banques d'État.

Mme Kotchetkova montre la grande importance pratique de l'intervention des bureaux de poste qui sont en rapports suivis avec toute la population.

M. Wilmet dit quelques mots d'un livre de Kraft : *Güterherstellung und Ingenieur in der Volkswirtschaft,* qui ne présente qu'un intérêt secondaire.

M. Ansiaux, n'ayant pu assister à la dernière réunion, prie les membres du groupe de prendre connaissance des remarques suivantes qu'il aurait désiré présenter.

Dans sa réunion du 10 mars 1910 (*Bulletin*, n° 3, pp. 164-166), le « Groupe d'études économiques » a discuté la question de savoir s'il convient de distinguer la Monnaie du Capital. Cette question, à mon avis, n'est pas de pure terminologie. Au point de vue *fonctionnel*, il est essentiel d'envisager séparément le rôle de la Monnaie en tant qu'instrument d'échange et son rôle en tant qu'instrument de prêt. Sans doute, les mêmes espèces remplissent successivement ces deux fonctions : tantôt, elles servent à payer ; tantôt, à faire du crédit Il n'en est pas moins vrai qu'elles effectuent, de la sorte, des opérations absolument distinctes.

C'est lorsqu'elle est instrument de prêt que la Monnaie prend le nom — plus ou moins heureux, mais consacré — de *Capital disponible*. La portée de cette dénomination est, en somme, celle-ci : c'est qu'il faut se garder de confondre les ressources du crédit, la somme des disponibilités d'un pays à un moment donné avec le stock monétaire total de ce pays. Semblable confusion peut avoir de fâcheuses conséquences. Elle engendre notamment l'erreur des *inflationnistes*, qui voient dans l'augmentation du stock monétaire le moyen de provoquer la baisse du taux de l'intérêt. Or, l'*inflation* ne peut produire ce résultat que d'une façon toute momentanée, en ce sens que les espèces nouvelles sont tout d'abord déposées en banque, ce qui permet aux banquiers d'étendre momentanément leurs opérations de prêt. Mais les dites espèces pénètrent ensuite dans le mouvement des échanges et cessent dès lors d'agir sur le taux de l'intérêt.

D'une façon normale et permanente, c'est l'*épargne* qui, chaque jour, détermine l'importance absolue et relative de la fraction du stock monétaire total qui sera offerte, ce jour-là, aux emprunteurs. A cet égard, la composition matérielle de la circulation : métal, papier, écritures, est, du reste, sans importance.

Groupe d'études coloniales.

Réunion du 11 avril.

L'ordre du jour appelle l'examen de la question de « la femme blanche au Congo ».

M. le Dr Dryepondt développe cette thèse que si la femme blanche se rend au Congo, ce doit être non pas seulement pour s'occuper des soins du ménage du blanc, mais pour y remplir tout son rôle de mère de famille. Or, il faut le reconnaître, au Congo, actuellement, les femmes ne peuvent fonder une famille. La femme

qui devient mère court deux fois plus de risques de mort, et l'enfant qui y naît ne s'y développe pas normalement.

Est ce à dire que l'établissement des femmes blanches au Congo sera définitivement impossible? Aucunement : il y a cent ans, les Indes néerlandaises, par exemple, étaient dans une situation tout à fait semblable à celle du Congo; aujourd'hui, les femmes blanches y résident parfaitement Quant aux objections impliquant que la femme ne serait pas assurée au Congo du respect qui lui est dû, elles sont sans portée.

En somme, il ne faut pas, dans la situation présente, pousser la femme blanche à partir; il ne faut pas non plus s'opposer systématiquement à son départ, s'il se fait dans des conditions favorables.

Quant à la compagne noire des blancs, il ne faut pas se montrer exclusif, et l'on aurait tort de proscrire rigoureusement « la ménagère ». S'il naît des enfants, ce qui est très rare, ils sont placés dans les missions aux frais du père.

M. Henry se rallie à la conclusion du Dr Dryepondt. Il y a des cas où le départ de la femme blanche accompagnant son mari ne présente aucun inconvénient réel. Les autorités doivent examiner chaque cas en particulier.

M. Touchard rappelle qu'il ne faut cependant pas perdre de vue l'aspect économique de la question. Lorsque des « ménages » s'établissent au Congo, l'argent se dépense dans la colonie, tandis que les agents isolés dépensent généralement très rapidement, à leur retour en Belgique, ce qu'ils ont gagné.

***

Réunion du 25 avril.

M. Janssens discute à son tour les possibilités d'établissement de la femme blanche au Congo. Je considèrerai, dit-il, la question sous trois aspects : les femmes religieuses; les femmes de fonctionnaires; les femmes des agents subalternes.

Pour les religieuses, j'ai été frappé partout au Congo de leur mauvaise mine. La raison de cette particularité m'a été donnée : ces pauvres femmes restent parfois cinq à sept ans sans revenir en Europe. La religieuse est une valeur sociale au Congo; elle y rend de grands services et elle pourrait encore en rendre davantage surtout au point de vue de la charité; mais on doit lui permettre de revenir périodiquement dans le pays.

Je n'ai pas rencontré non plus une seule femme de fonctionnaire ou de missionnaire qui eût l'aspect de la santé, et cependant les femmes de missionnaires jouissent d'un réel confort. J'ai vu, d'autre part, de jeunes enfants de 7 mois, qui étaient de véritables vieillards; y a-t-il jamais eu d'enfants qui aient vécu là plus d'un an? Il ne faut pas oublier que le lait fait défaut dans la plupart des cas. On ne peut donc envoyer la femme blanche qu'avec une extrême prudence et il faut en tout cas lui faire connaître la vraie situation.

Quant à la femme de l'agent subalterne ou de l'émigrant, qui ne peut se donner le confort des femmes de fonctionnaires ou de missionnaires, il ne peut, à plus forte raison, être question de la laisser partir.

M. C. Janssen se demande si véritablement le retour périodique des religieuses suffira à rétablir leur santé. M. Vandervelde affirme avoir constaté que des femmes de missionnaires semblaient parfaitement résister au climat.

M. Vandervelde donne lecture d'une note sur les *Réquisitions en matière de travaux publics* (le texte sera publié dans les Travaux du Groupe d'études coloniales).

M. C. Janssen est tout à fait d'accord avec M. Vandervelde. En Afrique, aussi bien qu'ici, on peut obtenir le travail libre : c'est une question de patience et d'argent; il faut qu'on paie le nègre ; le portage s'est organisé petit à petit tout naturellement, parce qu'on payait les indigènes. En cas de variole, il y avait pénurie de porteurs, mais en dehors de ces périodes, on en avait toujours le nombre nécessaire et sans devoir recourir à la contrainte. Pour les chemins de fer des Grands Lacs, c'était plus difficile parce qu'on était au centre de l'Afrique. Quant à la main-d'œuvre local, ce qu'on peut appeler la « corvée », il est nécessaire que l'indigène aperçoive l'intérêt du travail qu'on lui impose. M. Vandervelde ajoute qu'à ce dernier point de vue, il admet aussi bien l'obligation du travail pour l'indigène que l'obligation de l'instruction pour le civilisé.

M. Speyer, après avoir soulevé la question spéciale du contingent des travailleurs pour les chemins de fer, rappelle qu'il y a au Rand 100,000 noirs qui travaillent dans les mines, mais on y prend toute une série de précautions, et dans ces conditions les noirs ne refusent pas le travail. La corvée en elle-même est, d'autre part, parfaitement défendable.

M Vauthier. Nous devons tenir compte beaucoup des faits dans cette matière. Au Congo, le chef ne travaille jamais et c'est le chef qui engage ses esclaves; ceux-ci deviennent libres au bout de quelque temps. Je suis certain qu'en payant de bons salaires, on arrivera à trouver des travailleurs dans toute l'Afrique. La question se pose d'ailleurs de savoir si une certaine contrainte n'est pas un moyen d'éducation.

M. Vandervelde est adversaire de la contrainte, même dans les débuts, parce qu'établir la contrainte, c'est se préparer un oreiller de paresse. Rien n'est aussi probant que ce qui a été organisé pour les chemins de fer du Stanley Pool.

M. C. Janssen fait observer que le nègre aime le travail de chemin de fer, surtout lorsque le travail est près de son lieu d'habitation ; mais quand il doit s'éloigner, il n'en est plus de même.

Index des principales acquisitions de la bibliothèque pendant le mois d'avril.

N. B. — Le catalogue systématique de l'Institut est subdivisé en 28 rubriques, à savoir :

1. Biologie et anthropologie.
   a) Biologie générale.
   b) Morphologie, anatomie, physiologie.
   c) Ethologie et psychologie animales.
   d) Psychologie humaine.
   e) Étude spéciale de l'enfant.
2. Ethnographie et préhistoire.
3. Histoire générale.
4. Histoire politique et économique de l'antiquité.
5. Histoire politique et économique du moyen-âge et des temps modernes.
6. Histoire politique depuis 1800.
7. Histoire et géographie économiques générales depuis 1800.
8. Questions coloniales depuis 1800.
9. Voies et moyens de communications depuis 1800.
10. Questions monétaires depuis 1800.
11. Finances publiques depuis 1800.
12. Organisation industrielle depuis 1800.
13. Questions ouvrières depuis 1800.
14. Questions agraires depuis 1800.
15. Histoire de l'art.
16. Histoire des religions.
17. Histoire du langage et de l'écriture.
18. Histoire des littératures.
19. Histoire des idées philosophiques et morales.
20. Histoire des sciences et de la technologie.
21. Histoire de l'organisation militaire.
22. Hygiène et démographie.
23. Droit.
24. Politique.
25. Economie politique générale.
26. Sociologie et philosophie sociale.
27. Statistique.
28. Relations de voyages.

1. — BIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE.

a) Biologie générale.

Jankélévitch, Dr. — La mort et l'immortalité d'après les données de la biologie. (*R. Philosophique*, avril 1910)

Maigre, E. — L'hérédité mendélienne. (*R. des Idées*, avril 1910.)

Pearson, K. — On the ancestral gametic correlations of a mendelian population mating at random. (Ext. de *Proc. of the roy. Society*, 5 June 1909.) Br. 6150.

Pearson, K. — The theory of ancestral contributions in heredity. (Ext. de *Proc. of the roy. Society*, 5 June 1909.) Br. 6151.

Weinberg, Dr Wilh — Weitere Beiträge zur Theorie der Vererbung. (*Archiv f. Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, Jan-Febr. 1910.)

Goldschmidt, Dr R. — Das Problem der Geschlechtsbestimmung. (Ext. de *Die Umschau*, 12. März 1910.) Br. 6147.

b) Morphologie, Anatomie, Physiologie.

Ioteyko, I. — La loi de l'énergie spécifique pour les substances contractiles. (*R. psychologique*, mars 1910.)

Babak. — Ueber die Oberflächenentwickelung bei Organismen und ihre Anpassungsfähigkeit. (*Biologisches Centralblatt*, 1. April 1910.)

Kapterew. — Experimentaluntersuchungen über die Frage vom Einfluss der Dunkelheit auf die Gefühlsorgane der Daphnie. (*Biologisches Centralblatt*, 1. April 1910.)

Houssay, F. — L'asymétrie du crâne chez les cétacés et ses rapports avec la loi de l'action et de la réaction. (Ext. de *Anatomischer Anzeiger*, 1910, t. XXXVI.) Br. 6131.

Treves, Z. — Osservazioni sul senso muscolare presso i ciechi. Milano, Civelli, 1909.) Br. 6127.

Strohmayer, Dr W. — Eine Ahnentafel der Könige Ludwig II und Otto I, von Bayern. (*Archiv f. Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, Jan-Febr. 1910.)

Fischer, Dr E. — Ein Fall von erblicher Haararmut und die Art ihrer Vererbung. (*Archiv f. Rassen- und Gesellschaftsbiologie*, Jan.-Febr. 1910.)

c) Ethologie et psychologie animales.

Sokolowsky, Dr A. — Aus dem Seelenleben höherer Tiere. (Leipzig, Thomas, 1910. 1 M.)

Régnier, F. — Cas d'affection réciproque entre une tourterelle et un chat. (*R. française d'ornithologie*, avril 1910.)

Loens, Dr H. — Die Veränderung unserer Vogelwelt. (*Natur und Erziehung*, 1909-1910, H. 3.)

Braess, Dr M. — Rätsel der Vögelwanderungen. (*Natur und Erziehung*, 1909-1910, H. 6.)

Ross, R. E. — The influence of certain biological factors on the question of the migration of mosquitoes. (Ext. de *J. of tropical medecine and hygiene*, 1. Sept. 1909.) Br. 6154.

d) Psychologie humaine.

Yerkes, R. M. — Psychology in its relations to biology. (Ext. de *J. of philosophy, psychology and scientific methods*, 3 March 1910.) Br. 6134.

Wentscher, E. — Der Wille. Versuch einer psychologischen Analyse. (Leipzig, Teubner, 1910. 2.80 M.)

Daumers, T. — Introduction au cours de psychologie expérimentale de Mlle Ioteyko (*R. psychologique*, mars 1910.)

Extrait, Mlle. — Recherches sur les images mentales chez les aveugles. (*Bull. Soc. Etude Psychol. de l'enfant*, avril 1910.)

Lafontaine. — Recherches sur les images mentales chez les sourds-muets. (*Bull, Soc. Etude Psychol. de l'enfant*, avril 1910.)

Kergomard. — Comment recherchons-nous le souvenir d'un nom propre? (*Bull. Soc. Etude Psychol. de l'enfant*, avril 1910.)

Varlet, Mlle J. — Observation sur les images mentales: la mémoire d'une physionomie. (*Bull. Soc. Etude Psychol. de l'enfant*, avril 1910.)

Martin, E. — Influence de l'habitude sur les sentiments. (*Revue Philosophique*, avril 1910.)

L'inconscient dans la vie mentale (*Bull. de la Société française de Philosophie*, févr. 1910.)

Anderson, R. J. — Some results of uniformity of action and habit. (Ext. de *British medical journal*, 2 Sept. 1909.) Br. 6164.

Werthauer, Dr J. — Psychologie des Betruges. (Ext. de *Die Woche*, 26. Febr. 1910.) Br. 6125.

Dessoir, Dr M. — Die Neugier. (Ext. de *Die Woche*, 26. Febr. 1910. Br. 6126.

Smith, W. — Comedy and the comic experience. (*Psychological Bull.*, March 15, 1910.)

Bridou, Dr. — Dépendance organique de l'espérance et de l'effort. (Ext. de *R. de psychiâtrie*, avril 1909.) Br. 6155.

Bridou, Dr. — L'optimisme universel. (Ext. de *R. de l'Hypnotisme*, oct. 1909.) Br. 6156.

e) Étude spéciale de l'enfant.

Bauckmann, Dr K. — Ueber die Bedeutung des Gehörs und die geistigen Folgen seiner Störung im kindlichen Alter. (*Z. f. pädagogische Psychologie, Pathologie u. Hygiene*, H. 3, 1910.)

Colozza, G. A. — Il Giuco nella psicologia e nella pedagogia. (Torino, Paravia, 1910 3 lires)

Snedden, D. — Vocational direction. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Varendonck, J. — Phobies d'enfants. (*R psychologique*, mars 1910.)

Messmerd, O. — Beispiele von Schwierigkeiten auf dem Gebiete sittlicher Tätigkeit (*Z. f. pädagogische, Psychologie, Pathologie u. Hygiene*, H. 3, 1910.)

Lord, E. W. — Vocational direction, or the boy and his Job. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Eritzsch, T. — Die Anfänge der Kinderpsychologie und die Vorläufer des Versuchs in der Pädagogik. (*Z. f. pädagogische Pathologie u. Hygiene*, H. 3, 1910)

2. — ETHNOGRAPHIE ET PRÉHISTOIRE.

von Richthofen, F. — Vorlesungen über allgemeine Siedlungs- und Verkehrgeographie. (Berlin, Reimer, 1908.)

Pinard, H. — Quelques prévisions sur la méthode comparative. (*Anthropos*, mars juin 1910.)

Halkin, J. — Sociologie ethnographique. Revue des livres et des revues. (*Mouvement Soc. intern.*, sept., 1909)

van Gennep, A. — La formation des légendes (Paris, Flammarion, 1910. 3.50 fr.)

Cosquin, E. — Étude du folklore comparé. Le conte de « la chaudière bouillante et de la feinte maladresse » dans l'Inde et hors de l'Inde. (*R. des traditions populaires*, janv.-févr. 1910.)

Stewart, C. T. — The origin of the Werewolf Superstition. (*University of Missouri*, 2. 1909.)

Basset, R. — La fraternisation par le sang. (*R. des traditions populaires*, déc. 1909.)

Hartland, E. S. — Primitive paternity. The myth of supernatural birth in relation to the history of the family (2 vol.). (London, Nutt, 2 1909)

Ritter von Serbik, Dr. H — Abenteuerer am Hofe Kaiser Leopold I. (*Archiv. f. Kulturgeschichte*, 15 März 1910.)

Hedin, S. — Le Tibet dévoilé. (Paris, Hachette, 1910. 15 francs)

Hedin, S. — Nomadenleben in Tibet. (Ext. de *März*, Nov. 1909) Br. 6074.

Volpert, P. A., S -V.-D — Das chinesische Schauspielwesen in Südschantung. (*Anthropos*, mars-juin 1910)

Ward, A. — The Druzes and their religion. (Ext. de *The East and the West*, Janv. 1910.) Br. 6157.

Dahmen, F., S.J. — The Kunnivans of Mannadis (India). (*Anthropos*, mars-juin 1910.)

Geurtjens, P. H , M -S.-C. — Le cérémonial des voyages aux Iles Keij. (*Anthropos*, mars-juin 1910)

Hofmeyer, P. W , F.-S -C. — Zur Geschichte und Gliederung der Schilluk. (*Anthropos*, mars-juin 1910.)

Cayzac, P. P. — La religion des Kikuyu (Afrique orientale). (*Anthropos*, mars-juin 1910.)

Reitemeyer. — Hochzeitsgebräuche in der Oase Miskra. (*Globus*, 24. März 1910.)

Stam, N. — The religious conceptions of the Kavirondo. (*Anthropos*, mars-juin 1910.)

Morice, F. A. G , O -M. I. — The Great Déné Race. (*Anthropos*, mars-juin 1910)

Orchard, W. C. — Notes on Penobscot houses. (*Amer. Anthropologist*, Oct.-Dec. 1909.)

Ignace, E — Les Indiens Cepekrans. (*Anthropos*, mars-juin 1910.)

Uhle, M. — Peruvian Throwing-Sticks (Plates XXXVIII-XXXIX). (*Amer. Anthropologist*,, Oct.-Dec. 1909.)

Couteaud. — Les origines de l'Ile de Pâques. (*R. de l'École d'anthropologie de Paris*, mars 1910.)

Vormann, P. F., S.-V.-D — Zur Psychologie, Religion u. s. w. der Monumba-Papua. (*Anthropos*, Mars-juin 1910.)

Holmes, M — The social position of the Maoris. (Ext. de *Contemporary R.*, Nov. 1909.) Br. 6162.

3. — HISTOIRE GÉNÉRALE.

Goetz, Dr W. — Geschichte und Kulturgeschichte. (*Archiv. f. Kulturgeschichte*, 15. März 1910.)

4. — HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'ANTIQUITÉ

Einleitung in die Altertumswissenschaft. I. (Leipzig, Teubner, 1910. 15 M.)

Delitzsch, F. — Asurbanapal und die assyrische Kultur seiner Zeit. (Leipzig, Hinrichs, 1909. 60 Pfennig.) Br. 6150.

5. — HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU MOYEN-AGE ET DES TEMPS MODERNES

Hell, J. — Die Kultur der Araber. (Leipzig, Quelle & Meyer, 1909. 1.25 M.).

Brants, V. — La Belgique au XVIIe siècle. Albert et Isabelle. (Louvain. Peeters, 1910.)

Verriest, L. — Le servage dans le comté de Hainaut. Les sainteurs. Le meilleur catel. (Bruxelles, Hayez, 1910.

Stieda, W. — Eine jenaische Studentenrechnung des 18 Jahrhunderts. (*Archiv. f. Kulturgeschichte*, 15. März 1910.)

Finke, Dr H. — Die Beziehungen der aragonesischen Könige zur Literatur. (*Archiv. f. Kulturgeschichte*, 15. März 1910.)

6. — HISTOIRE POLITIQUE DEPUIS 1800.

Hobson, J. A. — The general election : a sociological Interpretation. (*Sociological Review*, April 1910.)

Kritschewsky, B. — Die Korruption in der französischen Demokratie. (*Die neue Zeit*, 1. April 1910)

Hymans, P. — Frère-Orban. (Bruxelles, Lebègue, 1905. 2 vol.)

des Cressonnières, J. — L'entente hollando-belge et ses travaux. (*R. économique internationale*, 15-20 mars 1910.)

Schrader, F. — Questions d'Orient. (*R. de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, mars 1910.)

Gratieux, A. — L'heure des Slaves. (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1. avril 1910.)

Marx, K. — Was soll aus der Türkei in Europa werden? (*Neue Zeit*, 1. April 1910.)

7. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES DEPUIS 1800.

March, M.-L. — Schéma figurant le mouvement général des prix depuis un siècle et l'effet des variations des prix sur la condition matérielle du ménage d'un ouvrier charpentier à Paris. (*J. Soc. Stat. de Paris*, avril 1910.)

Our index number. (*The Statist*, 9 April 1910.)

Antonelli, E. — Les primes à la filature de la soie en France. (*R. économique internationale*, 15-20 mars 1910.)

Fisk, G. M. — The Payne-Aldrich Tariff. (*Political Science Quarterly*, March 1910.)

Wallace, R. — The natural resources of the United States. (*Financial Review of Reviews*, April 1910.)

Price, L. L. — Some aspects of tariff reform. (*Economic. R.*, 15 April 1910.)

8. — QUESTIONS COLONIALES DEPUIS 1800.

Aspe-Fleurimont, L. — Les types professionnels : Le colonial (*R. internationale de sociologie*, févr. 1910.)

Chailley, J. — L'Inde britannique. (Paris. Colin, 1910 10 francs.)

PAYEN, Ed. — A la côte d'Ivoire. La situation actuelle. Les perspectives. (*Quest. diplomatiques et coloniales*, 1 avril 1910.)

HOUGHTON K. A. H. — The problem of Bantu education in South Africa. (Ext. de *The East and the West*, Jan. 1910.) Br. 6152.

10. — QUESTIONS MONÉTAIRES DEPUIS 1800.

VON BRANDT, M. — Geld- und Kreditverhältnisse. (*Bank-Archiv*, 1. April 1910.)

DE JOHANNIS, A. J. — La banque d'Italie. (*R. économique internationale*, 15-20 mars 1910.)

RAFFALOVICH, A. — La Reichsbank et les grandes institutions de crédit berlinoises en 1909. (*L'Économiste français*, 2 avril 1910.)

Clearing house returns of the United States. (*J. of the Institute of Bankers*, April 1910.)

GRINFELD, I. — Monetary experiences of the Argentine. (*Political science Quarterly*, March 1910.)

11. — FINANCES PUBLIQUES DEPUIS 1800.

VON PLENEN, Dr Frh. E. — Das englische Finance Bill von 1909. (*Z. f. Volkswirtschaft, Sozialpolitik u. Verwaltung*, II. I II, 1910.)

PAISH, G. — The british budget and social reform. (*Political science Quarterly*, March 1910.)

BULL, Sir W. — The finance of « New Liberalism » (*Financial Review of Reviews*, April 1910.)

HELBLING, Dr E. — Kann mit Hilfe der Statistik die Wirkung der Aufhebung von Steuern auf Lebensmittel festgestellt werden? (*Deutsches statistisches Zentralblatt*, 1. April 1910.)

12. — ORGANISATION INDUSTRIELLE DEPUIS 1800.

ROSS, J. B. — Private conscience and corporate right. (*Political science Quarterly*, March 1910.)

POTTHOFF, Dr H. — Die sogenannte Industrialisierung. (Ex. de *Die Umschau*, 5 März 1910.) Br. 6141.

LUSCHIN VON EBENGREUTH, Dr A. — Zur Geschichte der Handlungsbücher in Deutschland. (*Bank Archiv*, 1. April 1910.)

GROSSMANN, Dr H. — Die Bedeutung der chemischen Technik f. das deutsche Wirtschaftsleben. (*Natur und Erziehung*, II 3, 1909-1910.)

MUSSAULT, H. — Histoire du marché à terme sur les laines peignées de Roubaix-Tourcoing. (Paris, Rousseau, 1909. 7.50 fr.)

Supply and distribution of cotton, for the year ending august 31, 1909 (Washington, Bureau of the Census, 1909.) Stat. Etats-Unis.

NOKOLOFF, A. — Das Handwerk und Zunftwesen in Bulgarien während der türkischen Herrschaft und nach der Befreiung. (Leipzig, Noske, 1908, 2.75 fr.)

13. — QUESTIONS OUVRIÈRES DEPUIS 1800.

Zur Entwickelung der Arbeiterversicherung in Deutschland. (*Correspondenzblatt der Generalcommission der Gewerkschaften Deutschlands*, 12. März 1910.)

Treves, Z. — Valutazione della capacità dell' operato al lavoro prima e dopo dell'infortunio. (Bologna, Emiliano, 1910.) Br. 6128.

Das Problem der Arbeitswilligen. (*Deutsche Arbeitgeber-Zeitung*, 3. April 1910.)

de Lavergne, L. A. et Henry, P. — Le chômage : Causes, conséquences, remèdes. (Paris, Rivière, 1910. 8 francs.)

Payen, E. — Le chômage en France dans les dernières années. (*L'Economiste français*, 2 avril 1910.)

Lauer, F. O. — Die Fahrpreisermässigung zum Zwecke der Arbeitsvermittlung auf den deutschen Eisenbahnen (*Soziale Praxis*, 31. März 1910.)

Levetus, F — Labour exchanges in Danmark (Ext. de *Clare Market Review*, Febr. 1910.) Br. 6140.

L'unification des tarifs dans l'industrie toilière. La grève de Lille et des environs. (Ext. de *Union textile*, 15 nov. 1909.) Br. 6155.

Payen, E. — La nouvelle grève des inscrits maritimes. (*L'Economiste français*, 9 avril 1910.)

Gemaehling, P — Travailleurs au rabais. La lutte syndicale entre les sous-concurrences ouvrières. (Paris, Bloud, 1910. 1.50 fr.)

Olphe Galliard. — Le contrat collectif en France. (*R. socialiste*, 15 mars 1910.)

Der erste Spruch eines Hausindustrielohnamtes in England. (*Soziale Praxis*, 7 April 1910.)

Elfter. — Das geltende Recht und das Arbeitsverhältnis. (*Soziale Praxis*, 31. März 1910.)

Lederer, Dr K. — Die Gewerkschaftsbewegung im Jahre 1909. (*Archiv f. Sozialwissensch. u. Sozialpolitik*, März 1909.)

Schildbach, B. — Die Verwaltung der freien Gewerkschaften in Deutschland. (*Z. f. Socialwissenschaft*, 5. April 1910.)

Les conseils de l'industrie et du travail en 1908. (*R. du travail*, 31 mars 1910.)

Clopper, E. N. — Child labor in street trades (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Lovejoy, O. R. — The federal children's bureau. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Harriman, Mrs J. Borden. — The cotton mill a factor in the development of the South. (*Annals of amer. Academy* March 1910.)

Golden, J. — Children in the textile industry. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

The eight-hour day and prohibition of night work. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Holmes, J. H. — Indifference of the church to child labor reform. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Linsay, S. Mac C. — Unequal laws an impediment to child labor legislation. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Smith, C. F — False economic ideas. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Folks, H. — Enforcement of child labor laws. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Morrison, H. C. — Enforcement of child labor laws in the New Hampshire. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Watson, E. J. — Enforcement of child labor laws in South Carolina. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Goldmark, P. — Child labor in Canneries. (*Annals of amer. Academy*, March 1910)

Van Kleck, M. — Child labor in home industries. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Hall, F. S. — Child labor statistics. (*Annals of amer. Academy* March 1910.)

March, L. — Influence des variations des prix sur le mouvement des dépenses ménagères à Paris. (*J. Soc. Stat Paris*, avril 1910.)

Magee, J. D. — Food prices and the cost of living (*J. of political Economy*, April 1910.)

Cost of living in Belgian towns. (London. Wyman. 1910.)

Gerloff, Dr W. — Wirtschaftsführung und Haushaltungsaufwand deutscher Volksschullehrer. (*Archiv f. Sozialwissensch. und Sozialpolitik*, März 1910.)

Falconer, K. — What more than wages ? A practical discussion of welfare institutions. (*Engineering Mag.* March 1910.)

Ugarte, M. — Die sozialen Reformen in Südamerika. (*Sozialistische Monatshefte*, 7. April 1910.)

14. — QUESTIONS AGRAIRES DEPUIS 1800.

Esslen, Prof. J. — Das Gesetz des abnehmenden Bodenertrages im wirtschaftlichen Betriebe. (*Archiv f. Sozialwissensch. u. Sozialpolitik*, März 1910.)

Dettweiler, Dr. — Welche Grenzen sind der Zucht auf Leistung gezogen. (*Fühlings landwirtschaftliche Zeitung*, 1 April 1910.)

Broda, R. — Les tendances de l'évolution dans l'agriculture. (Ext. de *Documents du progrès*, févr. 1910.) Br. 6158.

Wahlmannstetter, Dr H. — Die Umbildung der landwirtschaftlichen Betriebstechnik im 19. Jahrhundert. (Ext. de *Monatsschrift f. christl. Sozialreform*, Feb. 1910.) Br. 6133.

Vandervelde, E. — L'Exode rural et le retour aux champs. (Paris, Alcan, 1910, 6 francs.)

Ruzicka, K. — Allotments und Small Holdings in England. (*Z. f. Volkswirtschaft, Sozialpolitik u. Verwaltung*, II. 1-2. 1910.)

Lough, T. — Irish land purchase finance. (*Financial Review of Reviews*, April 1910.)

15. — HISTOIRE DE L'ART.

Strzygowski, J. — Der eintritt Mesopotamiens in die Geschichte der christlichen Kunst. (*Monatshefte f. Kunstwissenschaft*, Jan. 1910.)

Klaiber, H. — Ueber die zünftige Arbeitsteilung in der spätgothischen Plastik. (*Monatshefte f. Kunstwissenschaft*, März 1910.)

16. — HISTOIRE DES RELIGIONS.

Sumner, W. G. — Religion and the Mores. (*Amer. J. of Sociology*, March. 1910.)

King, I. — The development of religion. A study in antropology and social psychology. (New-York, Macmillan, S, 1.75 fr.) 1910.

Crawley, E. — The tree of life. A study of religion. (London. Hutchinson, 1905.)

Tschackert, P. — Die Entstehung der lutherischen und der reformierten Kirchenlehre, samt ihren innerprotestantischen Gegensätzen. (1910.)

Bricteux, A. — L'immobilité de l'Islam. (*Mouvement Soc. intern.*, sept. 1909.)

Callaway, R. F. — Colour antipathies. A study of conditions of church life in South Africa. (Ext. de *The East and the West*, Jan. 1910.) Br. 6155.

Magni, J. A. — The ethnological background of the Eucharist. (*Amer. J. of religious Psychology and Education*, March 1910.)

Stueckelberg, Dr E. A. — Heiligengeographie. (*Archiv f. Kulturgeschichte*, 15. März 1910.)

17. — HISTOIRE DU LANGAGE ET DE L'ÉCRITURE.

Jorgensen, J. — Tegnsproget, dets Vaesen og dets Grammatik (Nature et grammaire de langage par gestes) (Koebenhavn, Gjellerup, 1910. 0.75 Kr.)

Sainean, L. — L'argot ancien (1455-1850). (Paris, Champion, 1907. 5 francs.)

Sacleux, P. C., C.-S.-S. — L'article dans les langues bantoues. (*Anthropos*, mars juin 1910.)

Bird, W. — Grammatical construction of an Australian Language. (*Anthropos*, mars-juin 1910.)

19. — HISTOIRE DES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET MORALES.

Schoen, D. H. — Das Wesen der Sittlichkeit und die Entwickelung des sittlichen Ideals bei den verschiedenen Völkern nach M. Mauxion. (Ext. de *Z. f. Philosophie u. Pädagogik*, Juni 1909. Br. 6139.

Kleinpeter, H. — Die phänomenologische Naturanschauung und der philosophische Realismus. (*Vierteljahrschr. f wissensch. Philosophie et Soziologie*, Heft 1, 1910.)

Broene, J. — The philosophy of Friedrich Nietzsche. (*Amer. J. of Relig. Psychol and Educ.* March 1910.)

Croce, B — Ce qui est vivant et ce qui est mort de la philosophie de Hegel. (Paris. Girard et Brière, 1910. 5 francs.)

Dwelshauvers, G. — La philosophie de Jules Lagneau. (Ext. de *R. de Métaphysique et de Morale*, nov. 1909.) Br. 6145.

Marbe, K. — Beiträge zur Logik und ihren Grenzwissenschaften. (*Vierteljahrschr. f. wissensch. Philosophie u. Soziologie*, H. I, 1910.)

d'Hérouville, P. — La vertu et le juste milieu. (*R. de Philosophie*, avril 1910.)

20. — HISTOIRE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE.

Deruyts, J. — L'abstraction mathématique et ses applications. (Ext. de *Bull. de la classe des Sciences*, 1909.) Br. 6136.

Dannemann, Dir. Dr F. — Ueber die Uranfänge der Mathematik und der Naturwissenschaften. (*Natur u. Erziehung*, II. 7, 1909-1910)

21. — HISTOIRE DE L'ORGANISATION MILITAIRE.

Bremer, R. — Ce que le peuple belge doit savoir. (Bruxelles, Misch & Thron, 1910.)

22. — HYGIÈNE ET DÉMOGRAPHIE.

Klumker, C. J. — Zur Theorie der Armut. (*Z. f. Volkswirtschaft, Sozialpolitik u Verwaltung*, II. I-II, 1910.)

Pinard et Richet, C. — Rapport sur les causes physiologiques de la diminution de la natalité en France. (Ext. de *Ann. de Gynécologie et d'Obstétrique*, jan. 1903.) Br. 6160.

Gide, C. — Les conséquences économiques de la décroissance de la natalité. (*R. économique internationale*, 15-20 mars 1910.)

de Contenson, G. — La dépopulation de la France. (*R. économique internationale*, 15-20 mars 1910.)

Epstein, Dr A. — Ueber Kinderschutz und Volksvermehrung. (*Z. f. Volkwirtschaft, Sozialpolitik u. Verwaltung*, 1910, II. I II.)

Roesle, E. — Die Sterblichkeit im ersten Lebensmonate (*Z. f. soz. Medizin. Säuglingsfürsorge*, u. s. w. 6. Apr. 1910.)

Bruening, H. — Säuglingssterblichkeit und Säuglingfürsorge in Mecklenburg-Schwerin. (*Z. f. soz. Medizin, Säuglingsfürsorge*, u. s. w 6. Apr. 1910.)

Hanson, W. C. — The health of young persons in Massachusetts factories. (*Annals of amer. Academy*, March 1910)

von den Velden, Dr. — Allerlei Fragen von menschlichen Fortpflanzungshygiene. (*Archiv. f. Rassen- u. Gesellschaftsbiologie*, Jan.-Febr. 1910)

Ploetz, Dr A. — Arztliche Beratung vor der Eheschliessung. (*Archiv. f. Rossen- u. Gesellschaftsbiologie*, Jan.-Febr. 1910.)

Crane, R. N. — Experiments in eugenics by american state legislatures. (Ext. de *J. of the Soc. of compar. Legislation*, 1909, X, I.) Br. 6161.

Fischer, Dr A. — Die Mutterschaftsversicherung in Deutschland und in Oesterreich. (*Z. f. Volkswirtschaft, Sozialpolitik u. Verwaltung*, 1910, II. I-II)

Sparkassenstatistik unter besonderer Berücksichtigung der Berufsstellung der Sparkasseneinleger. (*Reichs-Arbeitsblatt*, 22. März 1910.)

Hagelen, H. J. — Volksverzekering door spaarkassen. (*De Economist*, Apr. 1910.)

Der Alkoholverbrauch in Deutschland und die Arbeiterschaft. (*Soziale Praxis*, 7. Apr. 1910.)

Beiträge zur Alkoholfrage. (*Reichs-Arbeitsblatt*, 22. März 1910.)

Conrad, E. — Ueber die Aufgaben und Berufspflichten der Kreiswohnungsinspektion in Worms. (*Z. f. soz. Medizin, Säuglingsfürsorge*, etc., 6. Apr. 1910.)

Cleveland. — National forests as recreation grounds. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Crawford, A. W. — City planning and Philadelphia parks. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Braucher, H. S — Play and social progress. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Brown, C. N. — The park movement in Madison, Wisconsin. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Curtis, W. E. — Our national parks and reservations. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Mallery, O. T. — The social significance of play. (*Annals of amer. Academy*. March 1910)

Peixotto, E. M. — The Columbia park boys'ciub, a unique playground. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Jerome, Mrs A. H. — The playground as a social center. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

von Borosini, V. — Our recreation facilities and the immigrant. (*Annals of amer. Academy*, March 1910.)

Denkschrift über die Assimilation der Ausländer in der Schweiz. (Ext de *Schweizer Blätter f. Wirtschafts- und Sozialpolitik*, H. 17, 1909.) Br. 6138.

Most, O. — Städtische Krankenanstalten im Lichte vergleichender Finanzstatistik. (*Z. f soz. Medizin, Säuglingsfürsorge, usw.* 6. Apr. 1910.)

Note collective sur la situation de l'assistance des aliénés en Belgique, présentée à la société de Médecine mentale (29 janv. 1910). (Bruxelles, Wittembercq, 1910.) Br. 6149.

Forcher, H. — Untersuchung über die Entwickelung der Straffälligkeit in Oesterreich. (*Statistische Monatsschrift*, Febr.-März 1910.)

23. — DROIT.

Nair, H. — Security of property under indian law. (*Sociological Review*, April 1910.)

Bowman, H. M.— Congress and the supreme court. (*Political science quarterly*, March 1910.)

24. — POLITIQUE.

Vorlaender, Prof. K — Sozialdemokratische Pfarrer. (*Archiv f. Sozialwissensch. et Sozialpolitik*, März 1910.)

Dagan, H — Le droit de tous à la plus-value sociale du sol. (Ext. de *Documents du progrès*, févr. 1910.) Br. 6137

Ensch, Dr N. — Le rendement des édifices publics. (Ext. de *Ann. de la régie directe*, déc. 1909.) Br. 6159.

Clément, H. — Le socialisme municipal. (*La réforme sociale*, 1 avril 1910.)

25. — ÉCONOMIE POLITIQUE GÉNÉRALE.

Loria, A. — La sintesi economica. Studia sulle leggi del reddito. (Torino, Bocca, 1909, 12 francs.)

Croce, B. — Riduzione della filosofia del diritto alla filosofia dell' economia. (Bari, Laterza, 1907.) Br. 6146.

Downey, E. H. — The futility of marginal utility. (*J. of Political Economy*, April 1910.)

Cannan, E. — Lectures of Adam Smith on Justice, Police, Revenue and Arms. (Oxford, Clarendon Press. 10/6.)

de Wahaer.—Die Nationalökonomie in Frankreich Stuttgart, Enke. (1910.)

26. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

Steffen, G. F. — Sociologi. En almän samhällslära. (Sociologie. Théorie générale de la science sociale). (Stockholm, Gebers, 1910. 3.50 Kr.)

Harrison, F. — Presidential adress: Sociology Its definition and its limits. (*Sociological Review*, April 1910.)

Urwick, E. J.—Sociology and social progress. (*Sociological Review*, April 1910.)

Ward, L. F. — Sociology and the State. (*Amer. J. of Sociology*, March 1910.)

Dealey, J. Q. — The teaching of sociology. (*Amer. J. of Sociology*, March 1910.)

Small, A. W. — The sociological stage in the evolution of the social sciences. (*Amer. J. of Sociology*, March 1910.)

Ellwood, C. A. — The psychological view of society. (*Amer. J. of Sociology*, March 1910.)

Frazer, J. G. — The influence of superstition on the growth of institutions. (*Royal institution of Great Britain*, 5 Febr. 1909) Br. 6132.

Durkheim, E. — Sociologie religieuse et théorie de la connaissance. (Ext. de *R. de Métaphysique et de Morale*, nov. 1909.) Br. 6124.

de la Grasserie, R. — De l'intolérance comme phénomène social. (*R. internationale de sociologie*, fév. 1910.)

Guyot, Y. — La solidarité. (*R. des Idées*, avr. 1910.)

Poincaré, R. — L'idée de patrie. (*Monde économique*, 26 mars 1910.)

Younghusband, Sir F. — Inter-racial relations. (*Sociological Review*, April 1910.)

Meyer, H. — Massenarbeit und Persönlichkeitsarbeit. (Ext. de *Der Säemann*, Nov. 1909.) Br. 6142.

Davis, M. M.— Psychological interpretations of society. New-York, Columbia University. (1909.)

Lan, H. — Streiflichter auf die Berliner Geselligkeit. (Ext. de *Allgemeine Zeitung*, 5 Feb. 1910) Br. 6143.

d'Ambrioso, M. A. — Passivita Economica Primi principii die una teoria sociologica della populazione economicamente passiva. (Napoli, Pierre, 1909. 8 lires.)

Bussell, Rev. Dr, F. W. — Indian land tenure and the manor. (*Economic R.* 15 April 1910.)

Ratcliffe, S. K. — Sociology in the english novel. (*Sociological Review*, April 1910.)

Sighele, S. — Le crime à deux. Essai de psychopathologie sociale. (Paris, Giard et Brière, 1910. 5 francs.)

27. — STATISTIQUE.

WILLCOX, W. F. — The outlook for american statistics. (*Amer. J. of Sociology*, March 1910.)

MARCH, L. — Une nouvelle statistique internationale de la population. Observations sur la comparaison et sur la terminologie des statistiques. (*Atti del congresso dei Matematici*, Roma, 1908.) Br. 6129.

RICHARD-FOY. — L'existence et le fondement des lois du hasard. (*Revue Philosophique*, avril 1910.)

SIEBERGLEIT, H. — Medizinalstatistik. (*Z. f. soz. Medizin*, *Säuglingsfürsorge*, u. s. w. 6. Apr. 1901.)

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

MISCH & THRON

LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE SOLVAY

126, RUE ROYALE, 126, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ :

Sociologie et Économie politique

LIVRES ALLEMANDS, ANGLAIS, FRANÇAIS, ITALIENS, AMÉRICAINS, ETC.

Conditions très avantageuses

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE SPÉCIAL

" SCIENCES SOCIALES "

renseignant les Nouvelles Publications dans toutes les langues

Distribution gratuite sur demande

ENVOI A VUE

des nouveaux ouvrages Allemands et Français

ABONNEMENTS à toutes les Revues françaises et étrangères

OUVRAGES D'OCCASION

Recherches de livres épuisés et de séries

En distribution

CATALOGUES nos I et II contenant 1869 numéros

Sociologie — Economie — Finances — Commerce
Anthropologie — Statistique, etc.

MAISON FONDÉE EN 1755

M. WEISSENBRUCH

IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR

RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

1880. BRUXELLES
MÉDAILLE DE COLLABORATION

1883. AMSTERDAM
DEUX MÉDAILLES D'OR

1884. CARACAS (EE. UU. Venezuela)
PRIMER PREMIO

1885. NOUVELLE-ORLÉANS
MÉDAILLE D'OR

1885. ANVERS
MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

1888. BRUXELLES
TROIS MÉDAILLES D'OR

1888. BARCELONE
MÉDAILLE D'OR

1889. PARIS
MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

1890. ÉDIMBOURG
DIPLOME D'HONNEUR

1890. PARIS
DIPLOME D'HONNEUR, MEMBRE DU JURY

1894. ANVERS
MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

1895. PARIS
EXPOSITION DU LIVRE, MEMBRE DU JURY

1897. BRUXELLES
MEMBRE DU JURY

1900. PARIS
MEMBRE DU JURY

1905. SAINT-LOUIS
GRAND PRIX

1905. LIÉGE
DIPLOME DE GRAND PRIX, MEMBRE DU JURY

PUBLICATIONS ILLUSTRÉES & AUTRES

LIVRES — REVUES — JOURNAUX

Spécialité de Travaux en Langues étrangères

MAISON

DAMMAN & WASHER

65, Rue de la Clinique, 65

BRUXELLES

MENUISERIE & PARQUETERIE

Ordinaire et de Luxe

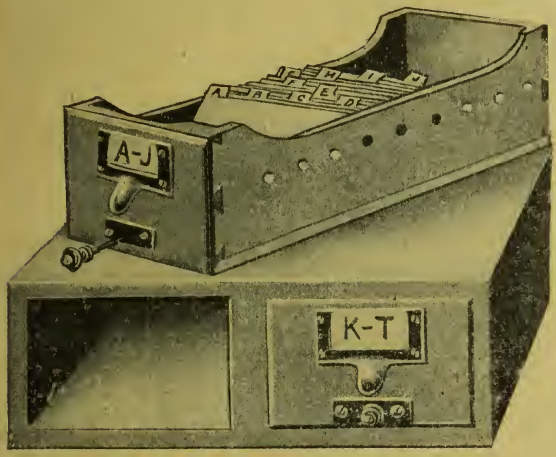

MEUBLES CLASSEURS A FICHES

BREVETÉS

adoptés par l'Institut international de bibliographie

Classement des fiches par ordre alphabétique et méthodique des adresses, localités, professions, plans, documents techniques et scientifiques, etc.

Ces classeurs sont d'un usage précieux pour les administrations publiques, enseignement, bibliothèques, archives, assurances, chemins de fer, tramways, banquiers, agents de change, industriels, commerçants, ingénieurs, médecins, avocats, etc.

Ils existent en deux formats :

1° Pour fiches, format de l'Institut international de bibliographie (0 075 × 0.025);

2° Pour fiches, format carte postale (0.09 × 0.14).

Types de Classeurs : 2 4-9-16-24-36-72 tiroirs

Meubles Classeurs pour Dossiers

Demandez Catalogue spécial

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
306 INS C001 v.4(1910)
Bulletin mensuel.
3 0112 105206210

M. WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
BRUXELLES

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 105206210